

filature et la fabrication des tissus, l'huilerie, la faïencerie. Le manque de houille est cause que l'on emploie le bois comme combustible. Le département est traversé par le canal du Rhône au Rhin, par le Doubs et ses affluents, etc.

**Douchobortsés**, secte de l'église russe qui accorde la même autorité aux livres canoniques et aux livres apocryphes de l'Écriture sainte. Elle proscriit le culte des images, le service militaire, les serments, la prêtrise, etc. Née sous le règne d'Anne, elle compte des sectateurs nombreux sur les bords du Don.

**Doucain** (Louis), jésuite, né à Vernon, 1652-1726, fut l'un des plus zélés partisans de la bulle *Unigenitus*. On a de lui : *Histoire du nestorianisme*, 1695, ouvrage curieux, plein d'allusions contre les jansénistes; *Histoire de l'origénisme*, 1700; *Mémorial touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande*, 1698, etc.

**Doudeauville**, commune du Pas-de-Calais, à 24 kil. S. O. de Boulogne-sur-Mer; 580 hab. Une branche de la famille de La Rochefoucauld en a tiré son nom.

**Doudeville**, ch.-l. de canton de la Seine-Inférieure, à 12 kil. N. d'Yvetot; 5,587 hab. Commerce de chevaux. Tissage.

**Doué**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 20 kil. S. O. de Saumur (Maine-et-Loire). Doué paraît très-ancien. Il a été la résidence de quelques Mérovingiens. Il y a une jolie fontaine, des pépinières, les ruines d'un amphithéâtre. — En 1793, les Vendéens y furent battus; 5,555 hab.

**Douéra**, v. d'Algérie, dans l'arrond. et le départ. d'Alger, à 25 kil. S. O. d'Alger, sur la route de cette dernière ville à Blidah. Avec ses annexes, Douéra a une popul. de 4,600 hab. — La commune a un territoire riche en vignobles, bétail, blé et tabac. Les colons font un commerce lucratif en crin végétal.

**Douffet** (GÉRARD), peintre flamand, né à Liège, 1594-1660, élève de Rubens, étudia en Italie, et composa à son retour des tableaux estimés qu'on trouve à Dusseldorf, etc.

**Douglas**, nom de deux villes de la Grande-Bretagne. La première, située à 13 kil. S. O. de Lanark et dans le comté de ce nom (Ecosse), est le lieu de sépulture de la famille des Douglas. — La seconde, anc. capitale de l'île de Man, sur la côte E., possède l'ancien château des comtes d'athol; 12,000 hab.

**Douglas**, anc. famille d'Ecosse, dont les membres les plus célèbres ont été les suivants. Au XIV<sup>e</sup> s. ils luttent contre les Anglais : WILLIAM, compagnon de Wallace, défendit vainement Berwick contre Édouard I<sup>er</sup>, 1306; JACQUES, le *bon seigneur*, fut le compagnon de Robert Bruce, et périt en Espagne en combattant les Maures, 1350; WILLIAM, *chevalier de Liddesdale*, après avoir lutté contre les Anglais, fut assassiné pour s'être entendu avec eux, 1354; ARCHIBALD, oncle du précédent, périt à la journée de Halidon-Hill, 1333. — Dans le XV<sup>e</sup> s., ils sont d'abord au service de France : l'un d'eux, ARCHIBALD, perdit les batailles de Crevant, 1423, et de Verneuil, 1424, et fut tué dans la dernière. Ils figurent ensuite dans les guerres civiles de leur pays : WILLIAM fut poignardé par Jacques II dans un festin, 1452; ARCHIBALD fit pendre le favori de Jacques III, Cochrane, 1480, puis tuer le roi lui-même. Il mourut, 1514, ayant perdu deux fils à la journée de Flowden. — Au XVI<sup>e</sup> s., GODWIN ou GAWIN, troisième fils du précédent (1474-1522), évêque de Dunkeld, a été le Chaucer de l'Ecosse : il traduisit l'*Enéide* en vers et fit quelques poèmes. L'avant-dernier Douglas, JACQUES, fut régent d'Ecosse en 1572, puis condamné à mort, en 1581, comme complice du meurtre de Darnley.

**Douglas** (JOHN), chirurgien anglais, de la première partie du XVIII<sup>e</sup> s., a été, comme son frère JAMES ou JACQUES (mort en 1742), un habile opérateur. On lui doit *Lithotomia Douglassiana*, 1719, etc.

**Doujat** (JEAN), jurisconsulte, né à Toulouse, 1609-1688, fut membre de l'Académie française en 1650 et docteur régent de la Faculté de droit à Paris, 1655. Il enseigna les éléments de l'histoire au dauphin, fils de Louis XIV. — On a de lui : *Dictionnaire de la langue toulousaine*, 1658 (toujours imprimé à la suite des poésies de Goudouli); *Specimen juris ecclesiastici*, 1671, 2 vol. in-12 (le deuxième volume : *La Clef du grand Pouillé de France*, contient le tableau des évêchés, des abbayes, etc.); *Prænotionum canonicarum libri quinque*, 1687, histoire du droit canonique, regardée comme le meilleur ouvrage de Doujat; *Synopsis Conciliorum et chronologia Patrum, Pontificum, etc.*

**Doullens** (*Dulincum, Dulingium*), ch.-l. d'arrond.

(Somme), par 50° 9' 17" lat. N. et par 0° 0' 14" long. E., à 35 kil. N. d'Amiens, sur la rive gauche de l'Auhoie. Il y a une citadelle. On y fait un commerce considérable de grains, de bestiaux, d'huiles et de toiles d'emballage. La popul. est de 4,706 hab. — Vers la fin du X<sup>e</sup> s., Doullens était un fief des comtes de Ponthieu. Sa position sur la frontière de Picardie le fit passer plusieurs fois, jusqu'à Louis XI, des mains du roi de France dans celles de divers seigneurs, notamment des ducs de Bourgogne. Cette place a été prise en 1525 par les Anglais, en 1567 par les protestants, en 1595 par les Espagnols et en 1814 par les Russes. La citadelle, qui date de François I<sup>er</sup>, a été augmentée par Erard, le chevalier de Ville et Vauban. En 1835 elle est devenue une maison de détention pour les prisonniers politiques.

**Dounous** (J.-J. Combes). V. COMBES.

**Dour**, bourg du Hainaut (Belgique), à 16 kil. S. O. de Mons. Houille, fers, tanneries; 7,000 hab.

**Douranis**, peuplade de l'Afghanistan, qui constitue la plus nombreuse, la plus puissante et la plus civilisée des 4 tribus du pays. Composée de 500,000 individus, agriculteurs et pasteurs, elle séjourne entre le désert de Perse à l'O. et la tribu des Ghildjis à l'E., au S. des monts du Khorassan.

**Dourdan**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 22 kil. S. E. de Rambouillet (Seine-et-Oise), près d'une forêt et à la source de l'Orge; 2,914 hab. — Jolie église gothique; château fort assez bien conservé. Fabriques de bas et d'ouvrages de nacre. Commerce de laine et de grains. Dourdan était la capitale du Ilurepoix; La Bruyère y est né.

**Dourlach**. V. DURLACH.

**Dournazac**, bourg de l'arrond. de Rochechouart (Haute-Vienne). Grains, vins; 2,225 hab.

**Douro** ou **Duero**, *Durius* des anciens, fleuve d'Espagne et de Portugal, naît sur le revers S. O. de la Sierra d'Urbion, traverse les provinces de Soria, de Burgos et de Valladolid (Vieille-Castille), de Zamora (Léon), sépare l'Espagne du Portugal, puis la province de Beira de celles de Tras-os-Montes et de Duero. Il passe à Soria, Aranda, Tordesillas, Toro, Zamora (Espagne), Porto (Portugal). Il se jette, au-dessous de cette dernière ville, dans l'Océan Atlantique, après un cours de 700 kil. dont la direction générale est de l'E. à l'O. Il n'est navigable que pendant 150 kil. à cause de sa rapidité et des embarras que son lit présente. Il reçoit, à gauche, l'Eresma, le Tormès, l'Agueda, le Coa, et à droite, le Pisuerga, le Sequillo, l'Ezla, le Sabor et la Tamega.

**Dousa** (JEAN VAN DER DOES, en latin), né en 1545, homme d'Etat et historien hollandais. Il se signala en 1574 par la courageuse défense de Leyde contre les Espagnols, laquelle fut consacrée par la fondation d'une Université (1575) dont Dousa fut le curateur jusqu'à sa mort. Membre des Etats et gardien des archives, il a laissé, outre des poésies latines, *Annales Hollandia*, publiées en vers, 1599, et en prose, 1601. Il mourut en 1604. — Il a été aidé dans ses travaux historiques par son fils JEAN, 1571-1596, bibliothécaire de l'Université de Leyde, lequel a aussi composé des poésies imprimées en 1607 et 1704.

**Douve** (La), riv. de France (Manche). Navigable depuis Saint-Sauveur-le-Vicomte, elle reçoit le Merderet et se jette dans la Taute au-dessous de Carentan. Cours de 69 kil.

**Douvres**, en anglais *Dover*, ancien *Portus Dubris*, ville maritime d'Angleterre (Kent), sur le Pas-de-Calais, à 80 kil. S. E. de Londres et 43 kil. N. O. de Calais. Lat. N. 51° 7' 46", long. O. 1° 1' 1". — Dominée par des rochers à pic, elle a un château construit sur un roc escarpé et, dit-on, d'origine romaine. Les édifices les plus remarquables sont les églises de Saint-Jacques et de la Vierge, l'hôpital militaire et l'hôtel de ville, etc. Son port partage avec Calais et Boulogne les nombreux paquebots qui traversent le détroit. On a suppléé à sa petitesse en creusant de vastes bassins. Un chemin de fer met Douvres en communication avec Londres, et un télégraphe électrique sous-marin la tient en relations continuelles, depuis 1851, avec Calais et le continent. La popul. est de 28,000 âmes. — Douvres a été considérablement fortifiée depuis 1804 où elle fut menacée par le camp de Boulogne.

**Douvres**, en anglais *Dover*, v. des Etats-Unis, dans l'Etat de Delaware dont elle est la capitale, à 132 kil. N. E. de Washington, sur le Jones-Creek, affluent de la Delaware. Le climat n'est pas sain. La popul. est de



4,000 âmes. Commerce de cuirs, de laines et surtout de farines.

**Douvres** (*Dover*), v. des Etats-Unis (New-Hampshire), sur le Coheco, à 20 kil. N. O. de Portsmouth. C'est le principal centre industriel du pays. Quincaillerie; tissus de coton; 8,000 hab.

**Douvres**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 14 kil. N. O. de Caen (Calvados), près de la Délivrande. Culture de pastel; grains, bestiaux; 2,083 hab.

**Doux**, affl. de droite du Rhône, qui finit à Tournon.

**Douzains**, pièces de monnaie de cuivre frappées, en France, au XVI<sup>e</sup> s. Elles avaient un alliage d'argent et valaient 12 deniers. Il y avait aussi des demi-douzains.

**Douze**, riv. de France, arrose Cazaubon (Gers), Roquefort (Landes) et forme, avec le Midou, la Midouze à Mont-de-Marsan. Son cours est de 412 kil.

**Douze-Tables** (Loi des). Première législation des Romains qui ait été écrite et rendue publique. Dix tables furent l'œuvre des premiers Décemvirs (V. ce mot), 450 ans av. J. C.; les deux autres sont dues aux seconds Décemvirs, 449. Nous n'en avons que des fragments cités par divers auteurs. Les plébéiens obtenaient que la loi fût désormais connue de tous et invariable: auparavant elle changeait au gré des patriciens qui occupaient seuls les fonctions judiciaires. Toutefois elle maintenait l'interdiction du mariage entre les deux ordres, livrait au créancier non-seulement les biens et la liberté du débiteur, mais encore sa vie, etc. Cicéron parle avec enthousiasme de la loi des XII Tables; elle a été, en effet, le fondement du droit romain. V. BOUCHAUD.

**Douzy** (*Duziacum*), commune à 9 kil. S. E. de Sedan (Ardennes), 4,490 hab. — Résidence des Mérovingiens et des Carolingiens, Douzy a été le siège de conciles en 871 et 874.

**Dovalle** (CHARLES), poète, né en 1807 à Montreuil-Belley (Maine-et-Loire), a publié quelques pièces parmi lesquelles l'*Oratoire du Jardin*, composition gracieuse et élégante. Il fut tué en duel en 1829. Ses *Œuvres*, in-8°, 1850, ont paru avec un *Eloge* par V. Hugo.

**Dover**. V. DOUVRES.

**Dovrefield**. V. DOFRINES.

**Dow** (GÉRARD), peintre hollandais, né à Leyde, 1613-1680, était fils d'un verrier. Elève de Rembrandt, il s'occupa d'abord du portrait, puis de la représentation en petit de scènes domestiques. Il a été le peintre le plus exact, le plus minutieux de la nature, qu'il s'attachait à rendre jusque dans les moindres détails; telle est chez lui la rigueur de l'imitation, qu'elle ne peut être appréciée qu'à l'aide d'une loupe. A part sa *Femme hydropique* (au Louvre) et son *Charlatan* (dans la galerie de Munich), on ne cite de lui que des tableaux d'une ou de deux figures au plus, représentant des actions insignifiantes. Le Louvre possède onze toiles de Gérard Dow, lesquelles ont été payées, en quelque sorte, au poids de l'or. La *Femme hydropique*, gravée par Claessens, est le plus considérable et le plus étonnant de ses ouvrages.

**Dow** (ALEXANDRE), orientaliste écossais, mort en 1779, avait un grade élevé dans l'armée de la Compagnie des Indes. On a de lui: *Histoire de l'Hindoustan*, in-fol.; les *Contes d'Inetullah de Delhi*.

**Dowlatabad**, forteresse de l'Hindoustan, qui passe pour imprenable, près du Godavery.

**Down**, comté d'Irlande (Ulster), entre les comtés d'Antrim au N., d'Armagh à l'O., de Louth au S. et la mer d'Irlande à l'E. Sa superficie est de 247,518 hectares et sa popul. de 517,800 hab. Le profond lac Strangford en découpe la côte; le sol est montagneux. Au S., le *Steve-Donard* s'élève à 885 m. au-dessus du niveau de la mer. L'orge et la pomme de terre sont les produits principaux. On y élève des chevaux, des moutons et des chèvres. Les toiles sont aussi l'un des articles d'exportation.

**Down** ou **Down-Patrick**, à l'extrémité méridionale du lac Strangford, passe pour la plus ancienne ville d'Irlande. Ch.-l. du comté de Down et siège autrefois d'un évêché catholique, il a une cathédrale fondée, dit-on, par le patron de l'Irlande, saint Patrick, qui y est enterré. Dans les environs sont les eaux de Saint-Patrick, qui sont très-fréquentées. L'industrie de Down est la fabrication des toiles. La popul. est de 4,650 hab. Down est à 148 kil. N. E. de Dublin.

**Doyat** (JEAN DE), né en 1445 au château de Doyat (Auvergne), devint procureur général au parlement de

Paris sous Louis XI, dont il servit les défiances contre son ancien maître Jean II de Bourbon. Après la mort du roi, il fut fouetté dans les rues de Paris et de Montfermand, puis exilé. Charles VIII, majeur, rappela Doyat, qui mourut en 1499.

**Doyen** (GABRIEL-FRANÇOIS), peintre, né à Paris, en 1726, fut élève de Carle Vanloo. A 20 ans, il obtint le prix de Rome. Dans la capitale des arts, il se passionna pour les maîtres, notamment pour Cortone et Michel-Ange. Méconnu à son retour, il dut démontrer son génie par des chefs-d'œuvre. La *Mort de Virginie* commença sa réputation, qui fut portée au comble par *Sainte Geneviève des Ardents*, exécutée pour l'église Saint-Roch, 1773. Il a peint la chapelle Saint-Grégoire, aux Invalides, la *Mort de saint Louis*, à l'École militaire, et une série de tableaux tirés de l'*Illiade*, pour les Gobelins, etc. En 1791, il se rendit à Saint-Petersbourg, où, comblé d'honneurs, il mourut en 1806.

**Doyen** (*Decanus*). Ce mot a désigné, jusqu'à nos jours, une supériorité d'âge ou de dignité, dans les chapitres, les universités et les différentes corporations. La dignité de doyen est un *décanat*, excepté dans l'ordre ecclésiastique, où elle est un *doyenné*.

**Drac** (*Dracus*), riv. de France qui naît dans le massif du Pelvoux de Vallouise (Hautes-Alpes). Il reçoit, entre autres affluents, la Romanche, et va se jeter dans l'Isère à 3 kil. 1/2 en aval de Grenoble. Le cours de ce torrent impétueux est de 148 kil.

**Drachme**, poids et monnaie des anciens Grecs. La drachme, divisée en 6 *oboles*, était la 100<sup>e</sup> partie de la mine et la 6000<sup>e</sup> du talent. Elle pesait, sous Périclès, 4 grammes 365, selon Letronne. La drachme-monnaie valait 0 fr. 92 c. — Dans la Grèce moderne, la drachme vaut 0 fr. 96 c.

**Dracon**, archonte d'Athènes en 624 av. J. C., donna à sa patrie des lois pour mettre fin aux discordes entre les riches et les pauvres. Son code punissait de mort les moindres délits, même la paresse, aussi bien que l'homicide. Démade l'orateur disait que les lois de Dracon étaient écrites avec du sang. On lui attribue l'institution des éphètes, tribunal qui recevait l'appel des sentences rendues en matière d'homicide involontaire. Bien que la législation de Solon ait remplacé celle de Dracon, quelques-unes des dispositions édictées par ce dernier étaient encore en vigueur vers la fin de la guerre du Péloponnèse. On ne s'accorde pas sur la manière dont mourut ce personnage, qui nous a légué l'expression de *lois draconiennes* pour caractériser une législation trop rigoureuse.

**Dracontius**, prêtre espagnol, mort vers 450, est l'auteur d'un poème latin intitulé: *Hexameron* ou *l'œuvre des six jours*, qui a peut-être inspiré Milton. Il y a deux éditions de l'*Hexameron*, l'une est de 1560 et l'autre de 1619. Celle-ci, qui est du P. Sirmond, contient un certain nombre de vers ajoutés par Eugenius, évêque de Tolède.

**Drageoir**, petite boîte d'or ou d'argent que l'on portait autrefois sur soi et renfermant des *dragées*. A la table des rois ou des seigneurs, il servait à présenter les épices les plus délicates. Il était en usage dès le XIV<sup>e</sup> s.

**Dragon**, constellation. Selon la Fable, c'était ou le dragon de Cadmus, ou le serpent Python, ou le dragon gardien des pommes d'or du jardin des Hespérides.

**Dragonnades**, persécutions dirigées contre les protestants sous Louis XIV, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, 1685. Louvois y employa des dragons qui commirent toutes sortes de violences. Ils étaient logés chez les calvinistes. M<sup>me</sup> de Sévigné en parle: « Les dragons, dit-elle, ont été de très-bons missionnaires jusques ici. »

**Dragons**, soldats qui combattent à pied et à cheval. Le maréchal de Cossé-Brissac, qui commandait en Piémont, les créa en 1558. On les appela arquebusiers à cheval, mais eux-mêmes se nommèrent *dragons*, s'assimilant à ces monstres de la fable qui se font craindre sur terre, sur mer comme dans les airs. Distincts des autres corps par le costume et l'armure, ils escortaient les convois, éclairaient la marche des troupes et harcelaient l'ennemi. En 1668, Louis XIV créa Lauzun *colonel général des dragons*. Le nombre des régiments de cette arme a beaucoup varié. Depuis 1825, il fut réduit à 12 faisant partie de la cavalerie de ligne. Un 15<sup>e</sup> régiment, qui appartient à la garde impériale, fut désigné sous le nom de *Dragons de l'Impératrice*.

**Dracunum** (*Dracenum, Anteis*), ch.-l. du départ. du Var, à 804 kil. S. E. de Paris, par 45° 52' 18" lat. N.



et 4° 8' 25" long. E., près d'un affluent de l'Argens, le Pis ou l'Artuby, au pied de la montagne du Cygne ou Malmont. La popul. est de 9,819 âmes. C'est une ville assez laide, qui date, dit-on, du v<sup>e</sup> siècle. Elle était très-forte au moyen âge; aujourd'hui, les remparts n'existent plus. Elle est la patrie de Murair et du conventionnel Isnard. — Draguignan, grâce à sa position centrale, est l'entrepôt du commerce de l'arrond. et de la partie méridionale des Basses-Alpes.

**Dragut**, corsaire turc, né en Anatolie, l'un des lieutenants de Barberousse; il fut pris sur les côtes de la Corse et transporté à Gènes. Après plusieurs années de captivité, il fut racheté par Barberousse et commanda plusieurs fois les flottes ottomanes. Il plaça son quartier général dans l'île de Zerbi ou Djerba, qu'André Doria lui enleva, mais pour peu de temps, en 1560. Envoyé pour seconder les forces turques qui assiégeaient Malte, il fut tué au siège du château Saint-Elme, 1565.

**Drake** (FRANCIS), marin anglais, né à Tavistock (Devonshire), en 1540, de parents pauvres, servit d'abord sur des bâtiments de commerce. Ruiné par les Espagnols dans les Indes occidentales, 1565, il conçut contre eux une haine qui le poussa aux entreprises les plus hardies. En 1572, il attaqua et pilla leurs comptoirs de Nombre-de-Dios et de Venta-Cruz. En 1576, il reçut d'Elisabeth cinq vaisseaux avec la mission de pénétrer dans le Grand Océan. Il franchit le détroit de Magellan et remonta, en la dévastant, la côte occidentale de l'Amérique jusqu'à la Californie, qu'il nomma *Nouvelle-Albion*. Il traversa ensuite l'Océan Pacifique, toucha aux Moluques, à Java, au cap de Bonne-Espérance, à Sierra-Leone, et aborda à Plymouth en 1580. Il venait d'accomplir, en trois ans, le second voyage autour du monde. Elisabeth le créa chevalier. En 1585-86, il alla attaquer les îles du Cap-Vert, Saint-Domingue, Carthagène et la Floride. Dans les années suivantes, Drake demeura en Europe. En 1587, il força l'entrée de la baie de Cadix; en 1588, il s'opposa à l'*invincible armada*; en 1589, il commanda l'expédition envoyée pour rétablir le prieur de Crato. Sa dernière entreprise fut encore dirigée contre les Indes occidentales, 1594-1596. Il éprouva des échecs à Porto-Rico et à Panama. Atteint d'un flux de sang, il mourut en mer, près de Porto-Bello, 1596. — Il a attaché son nom à l'importation de la pomme de terre en Europe. La première relation de son voyage de circumnavigation a été donnée par le portugais Nuño de Sylva, 1600.

**Drakenborch** (ARNOLD), philologue hollandais, né à Utrecht, 1684-1747, fut professeur et bibliothécaire dans sa ville natale. Il est connu pour ses éditions de *Silius Italicus*, 1717, in-4°, et de *Tite Live*, 1738, 7 vol. in-4°; pour celle-ci, il consulta 113 éditions et 50 manuscrits. On lui reproche toutefois un luxe inutile de citations et de rapprochements.

**Drama** (ancien *Drabescus*), v. de Macédoine (Turquie d'Europe), dans l'eyalet de Salonique, à 48 kil. E. de Sérès. On y remarque des ruines romaines. Elle est importante par ses forges et ses fabriques de tabac et de coton; 2,000 hab.

**Drammen**, v. du diocèse d'Aggerhuus (Norvège), à 55 kil. S. O. de Christiania, sur la rivière de son nom. Composée de trois villes, *Brægnæs*, *Stræmsøe* et *Tangen*, elle a un port, des chantiers de construction et 15,000 hab. — Son commerce de bois est le plus considérable de toute la Norvège.

**Drangiane**, région de l'Asie, comprise dans les empires de Darius I<sup>er</sup> et d'Alexandre, bornée au N. par l'Arie, à l'O. par la Caramanie, au S. par la Gédrosie et à l'E. par l'Arachosie. La capitale était *Prophthasia*. Elle correspond au S. O. de l'Afghanistan.

**Dranse**, nom de deux rivières. La *Dranse savoyenne*, torrent de 44 kil. (Haute-Savoie), se jette dans le lac de Genève entre Evian et Thonon. — La *Dranse valaisane* descend du grand Saint-Bernard et se jette à Martigny dans le Rhône.

**Drap-d'Or** (Camp du). V. CAMP DU DRAP-D'OR.

**Draparnaud** (JACQUES-PHILIPPE-RAYMOND), naturaliste, né à Montpellier, 1771-1805, fut professeur au collège de Sorrèze, à l'École centrale de l'Hérault, enfin à la Faculté de médecine de Montpellier. Il a laissé: *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, 1805.

**Drapeau**. — Sous les deux premières dynasties, en France, on avait pour enseigne la bannière qui flottait au-dessus de la chape ou plutôt de la chaise de saint Martin: elle était bleue et de forme carrée. Sous les Capétiens on y ajouta l'*oriflamme*, bannière de

saint Denis, d'étoffe rouge et fendue par en bas. La bannière de France et l'*oriflamme* furent remplacées, au xvi<sup>e</sup> s., par la cornette blanche. Celle-ci, à son tour, fit place (17 juillet 1789) au drapeau tricolore qui renferme précisément les trois anciennes couleurs nationales. Abandonné par la Restauration (1814-1830), le drapeau tricolore a été repris par les gouvernements suivants.

**Drapeau rouge**. L'Assemblée constituante de 1789 avait décrété que tout attroupement eût à se disperser, quand le drapeau rouge serait déployé par l'autorité publique. Le 17 juillet 1791 il fut déployé sur le Champ-de-Mars sans que le peuple se retirât; il en résulta une collision sanglante entre le peuple et la garde nationale. Ce fut le drapeau de la Commune après le 18 mars 1871.

**Drapeaux** (Bénédition des), cérémonie solennelle faite, en présence des troupes et dans la principale église du lieu où se trouvait le régiment dont les drapeaux étaient consacrés. Elle nous a valu le discours prononcé par Massillon pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat. Pliés pendant la cérémonie, les drapeaux étaient ensuite déployés et emportés avec toute la pompe militaire.

**Draud**, en latin *DRAUDIUS* (GEORGES), bibliographe, né dans la Hesse en 1573, mourut en 1630 ou 1635. — Prote, puis ministre protestant, il a laissé: *Bibliotheca classica*, Francfort, in-4°, 1611 et 1625, recueil de plus de 31,000 articles qui, malgré ses erreurs et ses lacunes, est encore consulté, etc.

**Drave**, (en allemand *Drau*, *Dravus* des anciens), riv. de l'empire d'Autriche, a deux sources: l'une descend du pic des Trois-Seigneurs et l'autre du col de Toblach. La Drave coule entre les Alpes styriennes au N. et les Alpes carniques au S. Elle se dirige du N. O. au S. E. en passant par Lienz, Villach, Marbourg, Warasdin et Eszek. — Navigable à Villach, elle a un cours de 640 kil., avant de se jeter dans le Danube par la rive droite de ce fleuve. Le *Muhr* est son principal affluent.

**Draviras** (Les cinq), nom collectif des cinq nations qui habitent la presqu'île du Dekkan. V. DEKKAN.

**Drayton** (MICHEL), poète anglais, né dans le comté de Warwick 1563-1631, a laissé un assez grand nombre d'ouvrages dépourvus sinon d'élégance, du moins de naturel. Milton n'a pas dédaigné de lui faire des emprunts. On a de lui: *les Guerres des Barons*, 1598; *Poly-Olbion*, 1612, poème descriptif en 50,000 vers consacré à l'Angleterre, etc. Ses *Œuvres* forment 4 vol. in-8°, 1755.

**Drebbel** (CORNEILLE VAN), physicien et chimiste, né à Alkmaar, 1572-1634. Favori des empereurs Rodolphe II et Ferdinand II et du roi d'Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, il inventa, dit-on, le microscope, le télescope, le thermomètre, etc. On lui attribuait des découvertes plus merveilleuses encore. Il a laissé: *De la nature des éléments*; *De la quintessence*. Ces deux traités ont été traduits du flamand en latin, 1621, et en français, 1673.

**Drelincourt**, famille française qui a produit des théologiens protestants et des médecins. Les plus remarquables de ses membres sont: CHARLES, né à Sedan, 1595-1669, qui fut pasteur à Charenton en 1620, et a laissé des traités réimprimés encore de nos jours, comme *les Consolations de l'âme fidèle*; et CHARLES, fils du précédent, né à Paris, 1633-1697, qui fut médecin de Turenne en 1655, des armées de Flandre jusqu'en 1659 et de Louis XIV en 1663. En 1668 il alla professer à Leyde la médecine et l'anatomie, et s'attacha, plus tard, à Guillaume d'Orange et à sa femme Marie. Ses écrits nombreux et estimés se distinguent par une saine appréciation des découvertes contemporaines. Boerhaave a été un des élèves de Drelincourt.

**Drengot**, aventurier normand, passa, vers 1016, dans l'Italie méridionale. Engagé avec ses compagnons au service de Mélo, riche marchand de Bari, il battit trois fois les Grecs, mais périt à Cannes accablé par le nombre, 1019. Ses compagnons se réfugièrent auprès du prince de Capoue sous son frère Rainulfe.

**Drenthe**, *Drentia*, province des Pays-Bas, bornée à l'E. par le Hanovre, au S. par Over-Yssel, à l'O. par la Frise, et au N. par la province de Groningue. La superficie est de 2,662 kil. car. et la popul. de 108,000 hab. — Drenthe est la plus pauvre province des Pays-Bas. Sol plat, sablonneux, entrecoupé de marais et de tourbières. Les villes sont *Assen*, ch.-l., Meppel, etc. — Au moyen âge la Drenthe fut concédée par l'empereur Henri III aux évêques d'Utrecht à titre de fief. Prise



par un duc de Gueldre au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s., elle fut enlevée à son successeur par Charles-Quint qui l'incorpora définitivement aux Pays-Bas.

**Drepanius** (LATINUS PACATUS), poète latin, né en Aquitaine, contemporain et ami d'Ausone. Très-célèbre de son temps, il ne nous est connu que par un *Panegyrique* de Théodose le Grand, inséré dans les diverses collections des *Panegyrici veteres*.

**Drepanum**, aujourd'hui *Trapani*, ville ancienne au N. O. de la Sicile, avait la forme d'une faux (*δρέπανον*). Le consul P. Claudius Pulcher y fut vaincu par les Carthaginois, 247 av. J. C.

**Dresde**, capit. du royaume de Saxe (Allemagne), sur l'Elbe, par 51° 3' 39" lat. N. et 11° 25' 47" long. E., à 105 kil. S. E. de Leipzig, à 160 kil. S. E. de Berlin. Popul. : 156,000 âmes. Les remparts ont été transformés en promenade en 1810. On y traverse l'Elbe sur deux ponts magnifiques dont l'un sert surtout à relier les divers chemins de fer des deux rives du fleuve. Elle renferme 18 églises dont 16 appartiennent au culte protestant : les plus remarquables sont l'église Notre-Dame bâtie sur le plan de Saint-Pierre de Rome ; l'église de la cour ou de Sophie élevée en 1602 et riche en œuvres d'art ; la Nouvelle-Eglise des catholiques, l'une des plus belles de l'Allemagne ; l'église de Sainte-Croix dont la haute tour domine la ville. On peut citer encore le palais du roi, édifice vaste, mais irrégulier ; la salle du Grand-Opéra qui contient environ 5,000 ou 6,000 spectateurs ; le palais du Brühl avec sa terrasse qui forme une belle promenade, etc. Dresde, outre ses palais et ses théâtres, possède 5 hôpitaux et 2 hospices, 2 gymnases et de nombreuses écoles spéciales. On y trouve encore une des plus belles galeries de tableaux de l'Europe, des cabinets de médailles et d'antiquités, un jardin botanique, trois bibliothèques publiques : celle du roi renferme 4,000 manuscrits, 20,000 cartes géographiques et 250,000 volumes. Dresde a été surnommée, non sans raison, la Florence de l'Allemagne. — Dresde tend à prendre une certaine importance industrielle : on y fabrique de l'orfèvrerie, de la bijouterie, des instruments de précision, des pianos, des papiers peints, de la rubannerie, des chapeaux de paille, etc. Le commerce est facilité par quatre chemins de fer, par sept routes et enfin par l'Elbe que parcourent des services réguliers de bateaux à vapeur. — Dresde apparaît dans l'histoire vers l'année 1206. Attribuée en 1185 à la ligne Albertine de la maison de Saxe, elle fut, après un incendie, rebâtie sur un nouveau plan, et fortifiée à deux reprises en 1520 et en 1545. Embellie déjà au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s., elle fut réédifiée par Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, qui multiplia les palais. La campagne de 1813 attira à Dresde des épreuves qu'elle répara au retour de la paix. On sait que Napoléon I<sup>er</sup> y gagna sur la coalition une bataille qui ne fut pas décisive. Agitée en 1850, à la suite de la révolution française de Juillet, Dresde fut troublée plus gravement en 1849. L'insurrection dura six jours et ne fut réprimée que par les Prussiens après une lutte acharnée.

**Dresde** (Cercle de), une des quatre divisions du royaume de Saxe. Villes principales : *Dresde*, chef-lieu, Meissen et Freyberg. Superficie : 4,352 kil. carrés, et 585,000 hab.

**Dreux**, *Durocasses*, ch.-l. d'arrond. (Eure-et-Loir), par 48° 44' 25" lat. N. et 0° 58' 15" long. O., à 33 kil. N. de Chartres, près du confluent de la Blaise et de l'Eure, au pied d'une colline escarpée. Il est dominé par les ruines du château des anciens comtes de Dreux. L'hôtel de ville et l'église sont au nombre des monuments historiques. Il y a encore une église destinée à la sépulture de la famille d'Orléans. — Dreux a quelques fabriques de draps et des tanneries, un marché pour les bestiaux, etc. La popul. est de 7,237 hab. — Chef-lieu des *Durocasses* au temps des Romains, Dreux devint la capitale d'un comté important au <sup>xi</sup><sup>e</sup> s. Pendant les guerres de religion le duc de Guise y gagna une bataille sur les protestants, 1562. A son tour Henri IV s'en empara d'assaut après un siège difficile, 1593. Patrie de Rotrou, de Godeau, de Philidor.

**Dreux** (Comtes de), maison féodale qui tire son origine de Robert I<sup>er</sup>, troisième fils de Louis le Gros, roi de France. Investi de ce domaine, soit par son père (1132), soit par son frère, Louis le Jeune (1157), il prit part à la seconde croisade. A son retour, il forma contre le roi une ligue que le sage Suger sut déjouer, 1152, puis montra à Louis VII le plus actif dévouement contre les Anglais. Surnommé *le Grand*, il fonda

Brie-Comte-Robert, 1155, érigea Dreux en commune, 1159, et mourut en 1188. — PHILIPPE de Dreux, évêque de Beauvais, fils de Robert I<sup>er</sup>, fut un prélat batailleur ; il alla deux fois en Orient (1178, 1190), se fit prendre par les Anglais, 1197 ; combattit les Albigeois, 1210, et enfin les alliés des Anglais à Bouvines, 1214. Dans les dernières guerres, il avait remplacé l'épée par une massue, « l'Eglise défendant de verser le sang. » Il mourut en 1217. — ROBERT II, frère du précédent, avait succédé à Robert I<sup>er</sup>, le Grand, dès 1184 ; il prit part à presque toutes les expéditions de Philippe, l'évêque de Beauvais, son frère, et mourut en 1216. De ses fils, l'un, ROBERT III, suivit en Angleterre Louis, fils de Philippe Auguste, 1216, se déclara contre la régente, Blanche de Castille, puis se réconcilia avec elle, et mourut en 1235 ; un autre, PIERRE MAUCLERC, a été la tige de la dernière maison de Bretagne. (V. *Pierre Mauclerc*). — La dynastie des comtes de Dreux s'éteignit, en 1365, dans sa descendance masculine, sans avoir fourni d'autres personnages remarquables.

**Dreux** (PHILIPPE DE). V. COMTES DE DREUX.

**Dreux** (PIERRE DE). V. PIERRE DE DREUX.

**Dreux-Brézé**, nom d'une famille française qui, dit-on, remonte à Pierre de Dreux. Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s., l'un de ses membres, Thomas de Dreux, conseiller au parlement de Paris, ajouta à son nom celui de Brézé, ayant reçu (1686) ce dernier marquisat en échange de celui de la Galissonnière cédé à la maison de Condé. A partir de 1701, la charge de grand-maître des cérémonies de France ne sortit plus de sa famille. L'un de ses descendants, HENRI-EVRARD (1762-1829), dut pourvoir à l'installation des Etats-généraux de 1789. C'est à lui que Mirabeau adressa la fameuse apostrophe : *Allez dire à votre maître*, etc. Resté aux côtés de Louis XVI jusqu'au 10 août, il émigra, puis rentra en France bien avant la Restauration, sous laquelle il reprit ses anciennes fonctions. — SCIPION, fils du précédent (1793-1845), servit dans l'armée sous l'Empire et la Restauration. Il resta pair sous le gouvernement de Juillet, parce que, disait-il, c'était « le seul moyen de contribuer au salut de la patrie ; » mais il conserva ses sympathies pour la dynastie déchue dans ses discours prononcés à la Chambre. Son second fils, PIERRE-SIMON-LOUIS-MARIE, né en 1811, est, depuis 1850, évêque de Moulins.

**Dreux du Radier** (JEAN-FRANÇOIS), littérateur, né à Châteauneuf-en-Thimerais, 1714-1780, avocat, lieutenant de bailliage, a publié un grand nombre d'ouvrages. Il a été historien, journaliste, traducteur, poète. Ses écrits les plus estimés sont : *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, 1754, 5 vol. in-12 ; *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les Lanternes*, 1755, in-12 ; *l'Europe illustre*, 6 vol. in-8° ; *Tablettes historiques des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV*, 1759, 3 vol. in-12 ; *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France*, 1763, 7 vol. in-12 ; *Satires de Perse*, traduites en vers français et en prose latine et française, etc., 1772, in-12, etc., etc.

**Drevet** (PIERRE), graveur, né à Sainte-Colombe en Dauphiné, 1664-1738, fut élève de Germain Audran, et se distingua par la pureté de son burin. — Son fils, nommé aussi PIERRE, né à Paris, 1697-1739, ne se borna pas au portrait, comme son père ; il aborda encore les sujets historiques. Les portraits des personnages célèbres de leur temps ont été gravés par ces deux artistes. Celui de Bossuet, d'après H. Rigaud, par Drevet fils, est appelé, par les connaisseurs, le chef-d'œuvre de la gravure.

**Drewenz**, rivière du royaume de Prusse, qui naît près d'Osterode (Prusse propre), coule du N. E. au S. O., et se réunit à la Vistule à l'endroit où celle-ci sort de la Pologne russe, près de Thorn. Cours de 150 kil.

**Driburg**, v. de Westphalie (Prusse), sur l'Aa, affluent du Weser, à 59 kil. S. de Minden. Pop. 2,000 hab. — Source minérale et bains fréquentés. Dans les environs, ruines d'*Iburg*, château détruit par Charlemagne.

**Drin**, ancien *Drilo*, petit fleuve d'Albanie (Turquie d'Europe), est dû à la réunion du Drin Blanc, qui descend des Alpes dinariques, et coule du N. au S. et du Drin Noir, qui sort du lac d'Okhrida, et coule du S. au N. Le Drin a un cours d'environ 140 kil. dont la direction générale est de l'E. à l'O. Il se jette dans la mer Adriatique après avoir arrosé Alessio.

**Drina**, *Drinus* des anciens, rivière de Bosnie (Turquie d'Europe), naît dans les Alpes Dinariques, et se dirige, du S. au N., en séparant la Serbie de la Bosnie.



Elle passe à Zvornik et Losnicza, et se jette dans la Save sur les confins militaires de l'Autriche. Son cours est de 290 kil.

**Drissa**, riv. de Russie, affl. de la Dvina méridionale, qu'elle rencontre à *Drissa*, dans le gouvern. de Vittebsk; cours de 100 kil.

**Drogheda**, v. de l'Irlande, dans le comté de Louth (Leinster), sur la Boyne, à 7 kil. de son embouchure dans la mer d'Irlande, et à 40 kil. N. de Dublin; 15,000 hab. C'est une ville bien bâtie, commerçante et industrielle (brasseries, distilleries, toiles). — Drogheda, autrefois *Tredagh*, fut prise d'assaut, en 1649, par Cromwell. A une certaine distance est un obélisque, haut de 50 m., érigé en l'honneur de la victoire gagnée par Guillaume III sur Jacques II Stuart, en 1690.

**Drogman**, nom donné aux interprètes que les nations chrétiennes entretiennent en Orient dans leurs consulats et leurs ambassades. Une ordonnance de Louis XIV (1669) exigea qu'ils fussent français. Le mot *truchement*, usité autrefois, est une altération de drogman.

**Drogon**, second fils de Tancrède de Hauteville, succéda, en 1046, à son frère Guillaume Bras-de-Fer, dans le comté de Pouille. Il reçut, en 1047, l'investiture de l'empereur Henri III. Au moment où il allait combattre une ligue du pape Léon IX, des Allemands et des Grecs, il fut assassiné dans l'église de Monteglio, par un normand, 1051. Humphroy, son frère, lui succéda.

**Drobobycz**, v. de Galicie (empire d'Autriche), à 30 kil. E. de Sambor. Elle a 8 faubourgs et 10,000 hab. — Foires pour les grains et les bestiaux, les cuirs et les toiles. Fonderies. Dépôt d'étalons et de remotes pour la Galicie.

**Droissy**, V. DROIZY.

**Droit d'aïnesse** V. AÏNESSE.

**Droit** (Ecoles, Facultés de). V. ECOLES, FACULTÉS.

**Droits** (Déclaration des). V. DÉCLARATION.

**Droits** (Pétition des). V. PÉTITION.

**Droit canon**. V. DÉCRÉTALES.

**Droitwich**, v. du comté et à 12 kil. N. E. de Worcester (Angleterre); 2,900 hab. Située sur un canal qui communique à la Severn, elle a des sources salées et des salines qui produisent plus de trois millions par an.

**Droizy ou Droissy**, *Truccia*, commune de 150 hab. à 15 kil. S. de Soissons (Aisne). Frédégonde y battit les Austrasiens en 595.

**Drölling** (MARTIN), peintre français, né à Oberbergheim (Haut-Rhin), 1752, mort en 1817, étudia sous un maître obscur de Schelesstadt avant de suivre, à Paris, les cours de l'Académie des beaux-arts. Il a produit un grand nombre de tableaux de genre qui charment par la couleur et la vérité des détails.

**Drölling** (MICHEL-MARTIN), fils du précédent, peintre, né à Paris, 1786-1851. Elève de son père, puis de David, il remporta le grand prix en 1810. Signalé déjà par son tableau de la *Mort d'Abel*, 1816, qu'il envoya de Rome, il produisit des œuvres qui lui valurent de succéder à Guérin à l'Académie des beaux-arts (1833). Continuateur de l'école classique, il a donné *Jésus au milieu des docteurs* (à Notre-Dame-de-Lorette), décoré la chapelle Saint-Paul dans l'église Saint-Sulpice, et travaillé pour les palais du Louvre et de Versailles.

**Drôme**, ancienne *Druna*, riv. de France, naît dans les Alpes du Dauphiné, près du village de Valdrôme, traverse le lac de Luc-en-Diois, passe à Die, Crest, Livron, et, au-dessous de cette dernière ville, se jette dans le Rhône. Son cours est de 110 kil., flottable sur 80 kil. La Drôme change souvent de lit.

**Drôme**, départ. du S. E. de la France, dans le bassin du Rhône, formé du Dauphiné et d'une partie de la Provence. Il renferme les anciens pays de Valentinois, Diois, Baronnies, Tricastin et Viennois (en partie). Borné au N. E. par l'Isère, à l'E. par les Hautes-Alpes, au S. E. par les Basses-Alpes, au S. par Vaucluse, à l'O. par le Rhône qui le sépare de l'Ardèche; il a une superficie de 653,957 hect. et une population de 324,231 hab. Il comprend 4 arrondissements (Valence, Montélimar, Die, Nyons), 28 cantons et 362 communes. Le chef-lieu est Valence, qui est aussi le siège d'un évêché. Les protestants ont 5 églises consistoriales. Ce département dépend de la Cour d'appel et de l'Académie de Grenoble, et de la 8<sup>e</sup> division militaire (Lyon). Très-montagneux à l'E., où les contre-forts des Alpes atteignent de 12 à 1500 mètr.; il n'est fertile que sur les bords du Rhône. Le climat est sain. Les produits agricoles les plus importants sont les vins, les fruits, etc. Les noyers, les châtaigniers, les oliviers abondent. Les volailles et les vers à soie sont l'une des richesses du pays. On exploite

une houillère à Fay. Dieu-le-Fit, Aurel, Montélimar, Saint-Paul-Trois-Châteaux, ont des eaux minérales. Carrières de granit et de marbre blanc, de grès à moule, etc. Fabrication de grosses draperies, ratines et serges; filature et tissage de la soie; ganteries de Valence, etc. Commerce important en bois, verres, poteries et porcs gras. Le Rhône, l'Isère, la Drôme, le Roubion, le Lez, l'Agues et l'Ouvèze sont les cours d'eau les plus considérables.

**Dromore** (*Drumoria*), ville du comté de Down, à 30 kil. N. O. de Down-Patrick (Irlande); 2,000 hab. — Commerce de toiles. Il y a un évêché catholique et un évêché protestant.

**Dronne**, rivière de France, naît dans le canton de Chalus (Haute-Vienne), baigne Brantôme, Ribérac, Coutras (Dordogne), et se jette dans l'Isle. Sa vallée, longue de 178 kil., est l'une des plus gracieuses de France. Elle est navigable sur 1,500 mètr. seulement.

**Drontheim ou Trondhjem**, v. de Norvège, située sur le Nid, au fond d'un golfe qui porte son nom, par 65° 27' 10" lat. N. et 8° 4' 41" long. E., à 400 kil. N. de Christiania. Popul. 20,000 hab., dont la plupart se livrent au commerce de bois avec la France, de poisson salé avec l'Espagne et l'Italie, de grains avec le Danemark; on exporte encore de l'huile de poisson, des pelleteries, des pierres meulières de Salsøe, des cuivres de Røraas; c'est encore l'entrepôt de tous les produits naturels et manufacturés que le pays ne fournit pas, vins, épices, etc. Drontheim est bâtie en bois, ce qui cause de fréquents incendies. On y remarque l'hôtel du gouvernement et la cathédrale de Saint-Olaf, qui remplace une ancienne église détruite par l'incendie de 1719. — Fondée, en 997, sur l'emplacement de la cité scandinave de Nidaros, elle a été longtemps la résidence des rois qui se font encore sacrer dans sa cathédrale. Il y a un évêque luthérien.

**Drontheim** (Diocèse ou province de), l'une des cinq grandes divisions de la Norvège. Il a une superficie de 27,000 kil. carrés et une popul. de 170,000 âmes. Il comprend 5 ams ou bailliages. Les lacs y sont nombreux. Les céréales sont insuffisantes pour la population; mais les mines et forêts donnent d'importants produits. Les villes sont Drontheim, Røraas, Molde, Christiansand, etc.

**Dropt**, riv. de France, naît dans le départ. de la Dordogne, où elle arrose Eymet, traverse ceux de Lot-et-Garonne et de la Gironde et se jette dans la Garonne, après un cours de 128 kil., dont 65 sont navigables.

**Drossart**, titre honorifique, particulier à la noblesse dans certains pays du Nord. — Au moyen âge il désignait, en Hollande et dans la basse Saxe, l'administrateur noble d'un bailliage ou d'un cercle qui rendait la justice au nom du seigneur. En 1822, le gouvernement de Hanovre a rétabli ce titre pour les présidents des 6 régences de l'Etat, etc.

**Drost de Vischering** (CLÉMENT-AUGUSTE, baron de), né à Vorkelm, près de Munster, 1775-1845, archevêque catholique de Cologne en 1835, lutta contre le gouvernement prussien, surtout au sujet des mariages mixtes. Il fut arrêté et enfermé de 1837 à 1842. Il a laissé plusieurs écrits. *De la Paix entre l'Eglise et les Etats*, traduit en français, etc.

**Drotningholm** (*île de la reine*), château royal de Suède, à 10 kil. O. de Stockholm, sur la pointe N. de l'île Loföe dans le lac Mølar.

**Drouais** (JEAN-GERMAIN), peintre, né à Paris en 1763, mort âgé de 25 ans, à Rome, en 1788. Elève de David, il obtint, en 1784, le prix de Rome par son tableau de la *Cananéenne aux pieds du Christ*, qui est au musée du Louvre, ainsi qu'un autre de ses chefs-d'œuvre, *Marius à Minturnes*, tableau admiré par Goethe.

**Drouais ou Dreugesin** (LE), *Dorcassinus* ou *Durocassinus pagus*, ancien pays de France, avait pour capitale *Dreux* (Eure-et-Loir).

**Drouet** (JEAN-BAPTISTE), né à Sainte-Menehould en 1763, se trouvait dans son pays où son père était maître de poste, quand Louis XVI s'enfuit de Paris (juin 1791). Il le reconnut à son passage et le fit arrêter à Varennes. Député à la Convention, il siégea à la Montagne et vota la mort du roi. Pris par le prince de Cobourg, près de Maubenge où il était commissaire à l'armée du Nord, il fut l'un des prisonniers échangés contre la fille de Louis XVI, 1795. Compromis dans l'affaire de Babœuf, il parvint à s'échapper. Sous le Consulat et l'Empire, il devint sous-préfet de Sainte-Menehould, et fut porté à la chambre des représentants pendant les Cent-Jours. Proscrit en 1815, il rentra secrètement en France, et,



caché sous le nom de Merger, demeura à Mâcon jusqu'à sa mort, 1824.

**Drouet**, comte d'Erlon (JEAN-BAPTISTE), né à Reims (Marne), en 1765, s'engagea comme simple soldat en 1782. Il était général de brigade en 1799, et de division en 1800. Sous l'Empire il se distingua à Iéna, au siège de Dantzic, à Friedland et en Espagne. La première Restauration le nomma président du conseil de guerre qui acquitta Excelmans, puis l'impliqua dans le complot de Lefebvre-Desnouettes. Créé pair de France pendant les Cent-Jours, il assista à la journée de Waterloo. Proscrit en 1815, il ouvrit une brasserie à Munich, et rentra après l'amnistie qui suivit le sacre de Charles X, 1825. Rappelé à l'activité par le gouvernement de Juillet, il commanda à Nantes pendant la tentative de la duchesse de Berry en Vendée, 1832, en Algérie, en 1834, puis encore à Nantes, 1835. Nommé maréchal de France en 1843, il mourut l'année suivante. — La famille de Drouet d'Erlon est tout à fait étrangère à celle de Drouet, le maître de poste de Sainte-Menehould.

**Drouot** (ANTOINE, comte), général français, né à Nancy, 1774-1847, était fils d'un boulanger. Admis le premier à l'École d'application de Metz, il en sortit au bout d'un mois avec le grade de lieutenant d'artillerie. Il assista, sous la République, aux batailles de Fleurus, de la Trebbia et de Hohenlinden; et, sous l'Empire, à celles de Trafalgar, de Wagram et de la Moskowa. A Lutten il devint général de division, 1813. Au combat de Hanau il écrasa les Bavares, et, pendant la campagne de France, révéla des talents de premier ordre, 1814. Nommé gouverneur de l'île d'Elbe par Napoléon, il désapprouva son retour en France, mais il le suivit et combattit à ses côtés à Waterloo, 1815. Traduit, en 1816, devant un conseil de guerre et acquitté, il se retira à Nancy, refusant les offres que la Restauration et Louis-Philippe lui firent. — Le R. P. Lacordaire a fait son *Eloge*, et Nancy lui a élevé une statue en 1855. Napoléon I<sup>er</sup> l'appelait le *sage de la grande armée*.

**Drovetti** (BERNARDIN), né à Livourne, 1775-1852, fut consul général de France en Egypte sous l'Empire et la Restauration. Il y forma deux collections d'antiquités : la plus considérable fut acquise par le roi de Sardaigne pour Turin, et l'autre par Charles X pour le Louvre, en 1826.

**Droz** (PIERRE-JACQUES), mécanicien, né à la Chaux-de-Fond (Suisse) en 1721, mort en 1790, a perfectionné différentes parties du mouvement des horloges. Il a ajouté aux plus communes des jeux de flûte, d'orgue, etc. Il présenta à Philippe V d'Espagne une pendule qui marchait sans être remontée, tant qu'un frottement continu n'en eut pas usé les ressorts. Il construisit aussi un automate écrivain.

**Droz** (HENRI-LOUIS-JACQUES), fils du précédent, né à la Chaux-de-Fond, 1752-1791, fabriqua un automate dessinateur, un automate musicien, des mains artificielles. Il pratiqua l'horlogerie, comme son père.

**Droz** (PIERRE-JEAN), graveur de monnaies, parent des précédents, né à la Chaux-de-Fond, 1746-1825, présenta au ministre de Calonne de nouveaux procédés pour frapper les monnaies, 1786; puis alla en Angleterre les appliquer. Le Directoire le nomma administrateur de la monnaie des médailles. Sous l'Empire, Droz exécuta les monnaies d'or qui portent le nom de *napoléons*. Il fit aussi de nombreux médaillons, entre autres celui du docteur *Guillot*.

**Droz** (FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH), littérateur, né à Besançon en 1763, mort en 1850. Capitaine des volontaires en 1792, il servit à l'armée du Rhin sous Scherer et Desaix, obtint son congé en 1796, et occupa un emploi d'abord à l'École centrale de Besançon, puis, grâce à Français de Nantes, dans l'administration des droits-réunis. Son début, dans la carrière des lettres, fut un *Essai sur l'art oratoire*, 1799, que suivirent des *Observations sur les maîtrises*, 1801, et un roman, *Lina*, 1804. Il s'est particulièrement peint dans son *Essai sur l'art d'être heureux*, œuvre d'une philosophie douce et candide, qui provoqua d'assez vives critiques, 1806. Droz porta ses sentiments de conciliation dans les journaux auxquels il donna son concours sous la Restauration, comme dans son traité de *Philosophie morale*, 1824, qui lui ouvrit l'Académie française, 1825. Ses écrits le plus souvent cités sont encore : *L'économie politique*, 1829, in-8°; *Histoire du règne de Louis XVI*, 1839-42, 3 vol. in-8°. Il s'efforce de prouver, dans ce dernier ouvrage, qu'il n'eût pas été impossible de prévenir et, plus tard, de diriger la Révolution. — M. Mignet a écrit l'*Eloge* de Droz.

**Druentia**, nom ancien de la DURANCE.

**Drageon**, affluent de gauche de la Saône, passe à Vesoul.

**Druides**, prêtres des Gaulois. Leur nom viendrait du gaélique, *deru* (chêne), parce que leurs principaux sanctuaires étaient dans les forêts; ou du celtique, *derouyd* (interprètes des dieux), etc. On les retrouve dans la Grande-Bretagne comme en Gaule. Dans ce dernier pays, ils tenaient leur assemblée générale sur le territoire des Carnutes, en un lieu consacré; ils y rendaient des jugements. L'île de Sein (Finistère), était la résidence principale des *drudesses*, prêtresses auxquelles on reconnaissait le pouvoir de connaître l'avenir comme celui de calmer ou de soulever les tempêtes. César rapporte que l'éducation des jeunes gens qui se destinaient au druidisme durait 20 ans : elle consistait à apprendre une multitude de vers se rapportant à la théologie, à la médecine, à l'astronomie et aux traditions nationales. Juges de leurs concitoyens, les druides étaient exemptés d'impôts et du service militaire; ils accomplissaient les sacrifices qui étaient parfois souillés du sang humain : les victimes, prisonniers de guerre ou criminels, étaient entassées dans des idoles d'osier et livrées aux flammes. Placés avec l'ordre des chevaliers au-dessus d'un peuple asservi, ils se divisaient en *bardes* ou chantres des héros, en *eubages* ou sacrificateurs, enfin en *druides* proprement dits, qui s'occupaient du culte ou rendaient la justice et instruisaient la jeunesse : un grand-prêtre élu était au sommet de la hiérarchie. La religion druidique n'est pas bien connue : les principales divinités étaient *Hésus*, dieu de la guerre; *Teutatès*, dieu du commerce; *Ogmios*, dieu de l'éloquence, que les Romains identifièrent avec Mars, Mercure, Hercule, etc. Il y avait aussi la croyance à une sorte de métempsycose, à une espèce de vie future. Étroitement uni à la nationalité gauloise, le druidisme fut durement persécuté par les empereurs du 1<sup>er</sup> s. : réfugié dans l'Armorique, il y brava longtemps la puissance romaine et même le christianisme.

**Druidiques** (monuments). Parmi ces vestiges de l'époque gauloise, on distingue les *menhirs* ou pierres debout, les *dolmens* (tables de pierre horizontales supportées par plusieurs roches verticales), les *cromlechs* (pierres disposées en spirales, en cercles ou en ellipses), etc. Ils paraissent avoir eu une destination religieuse, bien qu'il ne soit pas facile de la déterminer.

**Drummond** (WILLIAM), poète écossais, 1585-1649, s'attacha à la cause des Stuarts et mourut de douleur après le supplice de Charles I<sup>er</sup>. — Outre ses poèmes, il a laissé : *Histoire des cinq Jacques d'Écosse*, 1655, ouvrage qui a été continué en 1700.

**Drummond** (JACQUES), né en 1648, fut placé par Jacques II, roi d'Angleterre, à la tête de l'administration, 1686. Après la chute de son maître, il fut retenu 4 ans en prison. Mis en liberté, il devint gouverneur du prince de Galles, fils de Jacques II, et mourut à Saint-Germain, 1716. On a publié ses *Lettres à sa sœur*, 1845.

**Drummond de Melfort** (LOUIS-HECTOR, comte DE), général français, 1726-1788. Aide de camp de Maurice de Saxe à Fontenoy, il alla aussi en Prusse recueillir les matériaux de deux ouvrages estimés : *Essai sur la cavalerie légère*, 1748; *Traité de la cavalerie*, 1776, in-fol. et atlas.

**Druses** ou **Druzes**, peuplade de Syrie, qui habite le versant occidental du Liban et presque tout l'Anti-Liban, depuis Beyrouth au N. jusqu'à Sour au S., entre la Méditerranée à l'O. et Damas à l'E. Rivaux des Maronites, ils les limitent au S. en se mêlant souvent à eux. On évalue leur nombre à 250,000 individus : ils peuvent mettre sous les armes environ 15,000 hommes. Ils constituent une sorte de féodalité guerrière sous des émirs et des cheiks. Tributaires des Turcs, ils jouissent d'une réelle indépendance à l'abri de leurs montagnes. Dêir-el-Kamar, la *maison de la lune*, était naguère la résidence de leur chef. — Le pays produit du fer, des bois, du vin, des soies, des fruits, du tabac, etc. Musulmans de la secte d'Ali, les Druses mêlent à leur culte des pratiques chrétiennes et idolâtres. Ils croient à un seul Dieu qui a revêtu, pour la dernière fois, la forme humaine dans Hakem, khalife d'Égypte, assassiné en 1021. Point de circoncision, de jeûnes ou de prières : ils mangent du porc, boivent du vin, ont plusieurs femmes; ils se marient même entre frères et sœurs. Hospitaliers, mais enclins à la vengeance, ils ne pardonnent jamais une injure. — Soumis aux Turcs en 1588, ils étaient, en 1840, sous le gouvernement supérieur de la famille



Chehab qui avait, en quelque sorte, la direction de toutes les peuplades du Liban. — La Syrie, enlevée à Méhémet-Ali, 1840, la Porte voulut convertir en domination directe la suzeraineté exercée par elle sur le Liban. Elle ne réussit qu'à diviser les Druses et les Maronites : en 1841, en 1845, en 1860 surtout, les premiers commirent d'horribles massacres. Il fallut envoyer 6,000 Français rétablir l'ordre. En 1861, une commission européenne a décidé que les peuplades du Liban, tout en gardant leurs institutions municipales, seraient soumises à un pacha unique, vassal de la Turquie.

**Drusus** (MARCUS LIVIUS), tribun du peuple en 122 av. J. C., fut le rival de C. Gracchus, alors tribun pour la seconde fois. Il affecta, dans l'intérêt du Sénat, de se montrer plus populaire que Gracchus. Consul en 112, il battit les Scordisques. Il fut peut-être censeur en 109.

**Drusus** (MARCUS LIVIUS), fils du précédent. Tribun du peuple en 91, il proposa de rendre les jugements aux sénateurs, d'introduire 300 chevaliers dans le sénat, de donner au peuple des terres et aux Italiens le droit de cité. L'assassinat du tribun, en suspendant ses desseins, amena la *guerre Sociale*.

**Drusus** (LIVIVS CLAUDIANUS), père de Livie, femme d'Auguste, appartenait à la *gens Claudia*. Il entra par adoption dans la famille des Drusus. Il se tua, à Philippes, 42 av. J. C., pour échapper à la vengeance d'Octave, qui épousa sa fille en 38.

**Drusus** (CLAUDIUS NÉRON), frère de l'empereur Tibère, fils de Tiberius Néron et de Livie, né en 38 av. J. C. Adopté par Auguste, il arriva de bonne heure aux honneurs. En 15, il dompta, aidé de Tibère, les Rhétiens et les Vindéliens; il comprima aussi un soulèvement des Gaulois, 13. Il fit encore quatre expéditions en Germanie, 12-9. Dans la première, il unit le Rhin à l'Yssel par un canal (*Fossa Drusiana*), et dans la quatrième mourut d'une chute de cheval. — Entre autres enfants, il eut Germanicus et l'empereur Claude.

**Drusus** (CÉSAR), fils de Tibère et de Vipsania, né vers l'an 10 av. J. C. Après la mort d'Auguste, il comprima la révolte des légions de Pannonie, 14 apr. J. C., et détruisit la puissance de Maroboduus. Il fut empoisonné, dit-on, par sa femme, Livilla, fille de Germanicus, que Séjan avait séduite, 23.

**Drusus**, fils de Germanicus et d'Agrippine, s'entendit avec Séjan contre son propre frère Néron. Il mourut lui-même de faim (33 ap. J. C.), par l'ordre de Tibère.

**Druzes. V. DRUSES.**

**Dryades** (δρυάδες, *chêne*), déesses des forêts chez les Grecs. Elles erraient librement dans les bois et différaient ainsi des *Hamadryades*, dont la destinée était attachée à celle d'un arbre qu'elles habitaient toujours. Les unes et les autres, d'ailleurs, étaient mortelles.

**Dryander** (JONAS EICHMANN, en grec), naturaliste suédois, 1748-1811, devint à Londres gardien de la riche collection scientifique de Joseph Banks. Il a publié le *Catalogue de cette bibliothèque*, 1796-1800, 5 vol. in-8°, ouvrage devenu rare, etc.

**Dryden** (JEAN), poète et critique anglais, né à Aldwinkle (Northampton), en 1631, mort en 1701. Il débuta, à l'université de Cambridge, par un poème conforme au mauvais goût du temps; puis, il publia ses *Stances héroïques* sur la mort de Cromwell, 1658, son *Astræa redux*, 1660, et l'*Annus mirabilis*, 1667. Cette dernière production lui valut le titre de poète lauréat, auquel était attaché un revenu de 100 livres, 1668. Tout en louant le Protecteur, puis les Stuarts, Dryden travaillait pour le théâtre. Il donna des drames en vers rimés : *les Rivaux*, 1667, *la Reine des Indes*, *l'Empereur Julien*, *Aureng-Zeb*, etc. *La Conquête de Grenade*, 1678, *Don Sébastien*, 1690, sont encore au nombre de ses bonnes pièces. Il s'efforçait, en même temps, de former le goût du public, soit par son *Essai sur la poésie dramatique*, 1668, soit par des préfaces imitées de Corneille et de Racine. — Il abordait encore d'autres genres : la satire, par *Absalon et Achitopel*, diatribe véhémement dirigée contre la faction du duc de Monmouth, 1681; la controverse religieuse, par *la Biche et la Panthère*, 1687, qui figuraient l'Eglise romaine et l'Eglise anglicane. Ce dernier ouvrage lui était inspiré par sa conversion récente au catholicisme, qui, après la chute de Jacques II, devait lui coûter sa place de poète lauréat. Dryden dut alors chercher de nouvelles ressources dans les traductions d'auteurs anciens et étrangers qui l'avaient déjà occupé, et dans la publication d'un recueil de fables. Toutefois, sa gloire dramatique lui avait suscité des ennemis; il avait eu son Pradon dans un nommé Settle,

1770; on avait tourné en ridicule sa personne dans une comédie, *la Répétition*, 1671; le duc de Rochester et la duchesse de Portsmouth lui avaient même fait donner des coups de bâton pour des vers dont il n'était pas l'auteur, 1679. M. Villemain l'a jugé en un mot : « Dryden, dit-il, est un artisan de beaux vers qui les applique où il peut, sans fortes conceptions, sans émotions profondes. » — Walter Scott a publié ses *Œuvres complètes*, 18 vol., 1808.

**Dryopes**, tribu pélasgique qui donna son nom à différentes parties du monde grec; il ne resta guère qu'à la contrée située entre la Thessalie, la Phocide et l'Étolie, appelée depuis Doride (V. ce mot.) Le fondateur était *Dryops*, fils du dieu-fleuve Sperchius; il eut lui-même une fille appelée Dryopée, changée par Apollon en lotus.

**Duaren ou Douaren** (FRANÇOIS), jurisconsulte, né près de Saint-Brieuc, 1509-1559. Elève d'Alciat, il enseigna, à diverses reprises, le droit à Paris et à Bourges. Il a laissé des *Commentaires* sur divers titres du Digeste et du Code. Il a donné aussi un abrégé de droit canonique sous ce titre : *de Sacris Ecclesiæ ministeriis, libri VIII*, etc.

**Duault**, bourg de l'arrond. de Guingamp (Côtes-du-Nord). Céréales, pâturages; 2,815 hab.

**Du Barry** (MARIE-JEANNE GOMARD DE VAUBERNIER, comtesse), maîtresse de Louis XV, 1746-1793, née à Vaucouleurs, fille d'un commis aux barrières et d'une couturière, vint de bonne heure à Paris, d'abord ouvrière chez une marchande de modes, sous le nom de M<sup>lle</sup> Lange, bientôt livrée à la débauche. Un roué dépravé, le comte Jean du Barry, l'attacha à sa fortune, et, par l'intermédiaire du valet de chambre Lebel, la fit connaître de Louis XV. Malgré le mépris des courtisans et les pleurs de la famille royale, M<sup>lle</sup> de Vaubernier fut bientôt toute-puissante; elle fut mariée au comte Guillaume, frère de Jean, et présentée à la cour, sous le nom de comtesse du Barry, le 22 avril 1769. Sa faveur dura jusqu'à la mort du roi; elle fit disgracier Choiseul; elle fit arriver au pouvoir ceux qui l'avaient flattée, d'Aiguillon, Maupeou, Terray. Le roi s'isola de plus en plus de sa famille et passa les dernières années de sa vie auprès de la comtesse, qui s'était fait bâtir le magnifique pavillon de Luciennes. A l'avènement de Louis XVI, elle fut exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, près de Meaux. La reine intercédait, et elle put revenir habiter Luciennes, où elle vécut dans le luxe avec le duc de Brissac, son amant. Elle fit, en juill. 1792, un voyage en Angleterre, pour mettre en sûreté ses diamants et une partie de ses richesses; elle revint bientôt, fut arrêtée en juillet 1793, condamnée à mort comme ayant conspiré contre la République, chercha vainement à sauver ses jours, en dénonçant au hasard des innocents, se débattit jusque sur l'échafaud, et mourut le 8 déc. 1793.

**Du Bartas** (GUILLAUME DE SALLUSTE), poète gascon, 1544-1590, soldat, employé dans plusieurs négociations, homme de candeur et de bonne foi, est surtout connu par ses ouvrages, qui eurent de son temps beaucoup de réputation et qui ont été souvent admirés par les étrangers. Le poème qui lui fait le plus d'honneur est *la Première semaine ou la Création; la Seconde semaine*, histoire abrégée des faits et des héros primitifs, est bien plus faible. On cite encore de lui : *l'Uranie*, *Judith*, un *Hymne sur la bataille d'Ivry*. Sa versification se distingue surtout par la faconde hyperbolique et l'entassement des grands mots, sonores et souvent vides. Il y a des morceaux qui ne manquent pas de verve. — Ses *Œuvres* ont été publiées en 1601, 2 vol. in-12, et 1614, 2 vol. in-folio.

**Du Bellay** (GUILLAUME), seigneur de Langey, homme de guerre et diplomate, né au château de Gatigny, près de Montmirail, 1491-1543, d'une noble famille d'Anjou, se distingua dans nos armées et fut gouverneur du Piémont en 1537. Il rendit des services comme négociateur en Italie, en Angleterre, en Allemagne. Il a laissé des *Mémoires* intéressants, d'un style naïf et quelquefois plaisant, sur les luttes de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint, 1757, 7 vol. in-12; *Instruction sur le fait de la guerre*, 1548, in-fol.; *Épître de l'antiquité des Gaules*, 1556, in-4°.

**Du Bellay** (JEAN), frère du précédent, 1492-1560, entra dans l'Eglise et fut chargé de négociations importantes, surtout en Angleterre. Evêque de Bayonne, puis de Paris en 1552, il fut nommé cardinal en 1555. François I<sup>er</sup> le chargea même de protéger la Picardie et la Champagne, en qualité de lieutenant général, 1556.



Du Bellay fortifia Paris d'un rempart et de boulevards. Mais, à la mort de François I<sup>er</sup>, il se retira à Rome, fut évêque d'Ostie et doyen du sacré collège. Il n'avait cessé de favoriser les lettres et contribua avec Budé à la fondation du Collège de France. Rabelais fut son médecin et son protégé. On a de lui : *Francisci (primi) Francorum regis Epistola apologetica*, 1542, in-8°; un grand nombre de *Lettres* imprimées ou manuscrites, etc.

**Du Bellay** (MARTIN), frère des précédents, mort en 1559, lieutenant général de la Normandie, a laissé des *Mémoires historiques*, de 1513 à 1547, en 10 livres.

**Du Bellay** (RENÉ), frère puîné des précédents, mort en 1546, d'abord conseiller-clerc au parlement de Paris, puis évêque de Grasse, fut nommé évêque du Mans en 1535. Il consacra ses loisirs à des travaux d'horticulture, et son jardin de Tourvoye fut l'un des plus riches de l'Europe. On lui doit peut-être la *nicotiane*.

**Du Bellay** (JOACHIM), neveu des précédents, né au château de Liré, en Anjou, 1524-1560, embrassa l'état ecclésiastique, mais mena une vie un peu mondaine. Il fut poète et chanta l'amour et les plaisirs; il publia 115 sonnets en l'honneur d'une maîtresse, Viole, qu'il rendit célèbre sous l'anagramme d'*Olive*. A Rome, où il passa trois ans près de son oncle Jean, il composa 47 sonnets *Sur les Antiquités de Rome*, 1558, in-4°, et 183 sous le titre de *Regrets*. Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1555, il brilla à la cour de Henri II et fit imprimer des hymnes, des odes, des épithalames, etc. Sa *Défense et illustration de la langue française*, en prose vigoureuse, fut comme le manifeste de la jeune école poétique et littéraire dont Ronsard fut surtout le représentant. On a donné des éditions complètes de ses *Oeuvres*, 1567, 2 vol. in-8°; 1574, 1592, 1597, in-12, etc.

**Dubienka**, v. du gouvernement de Lublin, sur le Boug (Pologne); 2,000 hab. Kosciuszko y battit les Russes en 1792.

**Du Blez**. V. BIEZ (OUDARD DU).

**Dubis**, nom du Doubs en latin.

**Dublin**, capitale de l'Irlande, chef-lieu de la prov. de Leinster et du comté de Dublin, sur la côte E. de l'Irlande, à l'embouchure de la Liffey dans la baie qui porte son nom. Elle est située par 53° 25' 15" lat. N. et 8° 40' 39" long. O., à 445 kil. O. N. O. de Londres. Popul. : 245,000 âmes. — C'est le siège du gouvernement central de l'Irlande, des tribunaux, d'un archevêque anglican et d'un archevêque catholique. Son université ou *Trinity-College*, fondée par Elisabeth en 1591, a des cours de théologie protestante et de médecine et une école d'ingénieurs civils; on y remarque une bibliothèque de 120,000 volumes, un observatoire magnétique, le premier qui ait été construit; elle nomme deux députés au parlement. Dublin a, en outre, un collège royal de chirurgie, des écoles de dessin et de sculpture, une bibliothèque publique, 450 écoles de charité, un hôpital militaire, un hôtel d'invalides pour l'armée irlandaise, 75 hôpitaux ou hospices, etc. — La Liffey, que l'on traverse sur neuf ponts, partage Dublin en deux parties. La ville vieille, qui est au sud, renferme la banque d'Irlande installée dans un édifice d'abord destiné aux séances du Parlement; le *Trinity-College* ou l'université; le palais de l'Exposition bâti en 1855; les deux cathédrales de Saint-Patrick et de Christ's Church remarquables toutes deux par leur laideur; le Château, résidence du gouvernement; la Bourse qui est décorée de quelques belles statues, etc. La ville neuve, qui est au nord de la Liffey, possède le bâtiment de la douane, la colonne de Nelson et le monument de Wellington qui sont l'un et l'autre des chefs-d'œuvre de mauvais goût; le Gazon de Saint-Etienne, place qui a 2 kil. de circonférence; l'église de Saint-Michan; etc. Les édifices de Dublin sont, en général, d'une meilleure architecture que les constructions analogues de Londres ou d'Edimbourg. La plupart des rues ont été embellies et élargies. — Dublin est une ville de commerce plus que d'industrie: elle est unie à l'Océan Atlantique par le Grand-Canal et le canal Royal qui aboutissent au Shannon; des bassins reçoivent les paquebots venant d'Angleterre et les navires que son port n'abrite pas suffisamment. Dans l'industrie, la fabrication des popelines est la seule qui mérite d'être mentionnée. Selon quelques auteurs Dublin serait l'*Eblana portus* de Ptolémée. Il paraît plus certain que des hommes du Nord ont fondé sur ce même emplacement, mais à une époque reculée, une ville qui reçut, entre autres noms, celui de *Dubh-Linn*, le *Maraire-Noir*. Prise en 1169 par les Anglais, elle obtint de

Henri II qui la visita une charte en 1172. Embellie par Elisabeth, agrandie par Charles I<sup>er</sup>, elle fut ruinée par les guerres civiles. Le commerce seul l'a relevée depuis un demi-siècle. Dublin est la patrie d'Usserius, de Swift, de Sheridan, de Burke.

**Dublin** (Comté de), dans le Leinster (Irlande). Borné à l'E. par la mer d'Irlande, au N. par l'Est-Meath, à l'O. et au S. par les comtés de Kildare et de Wicklow, il a 15 myriamètres carrés. La popul. est de 148,000 h. (la ville de Dublin non comprise). Arrosé par la Liffey et le Dodder, il est encore coupé de canaux.

**Dubno** ou **Doubno**, ville de Volhynie (Russie d'Europe), à 220 kil. N. O. de Jitomir, sur le Styr; 9,000 hab. Importants marchés de laine.

**Dubois** (JEAN), sculpteur, né à Dijon, 1626-1694, a enrichi de ses productions les églises de sa ville natale et plusieurs abbayes de Bourgogne. Le musée de Dijon possède ses terres cuites.

**Dubois** (GUILLAUME), prélat et homme d'Etat, né à Brives-la-Gaillarde en 1656, vint à Paris à l'âge de 12 ans. Il fit ses études au collège de Pompadour, et entra, comme précepteur, dans plusieurs familles, avant d'être chargé de l'éducation du duc de Chartres qui fut depuis duc d'Orléans et régent. Il instruisit et corrompit en même temps son élève. En 1692 il le céda à épouser M<sup>lle</sup> de Blois, une des filles légitimées de Louis XIV, et commença sa propre fortune en recevant en don la riche abbaye de Saint-Just. Nommé, en 1715, conseiller d'Etat par le duc d'Orléans, régent de France, il conclut contre l'Espagne la triple alliance (Angleterre, Hollande, France), 1717. Il déjoua encore la conspiration de Cellamare et obtint la disgrâce d'Albéroni, ministre du roi d'Espagne. Au milieu de ces succès diplomatiques, Dubois arrivait successivement à l'archevêché de Cambrai, 1720, au cardinalat, 1721, à la dignité de principal ministre, 1722. Trois académies l'admettaient dans leur sein, et l'assemblée du clergé de France l'appelait à l'honneur de la présider. Dubois concentra sous sa main toute l'administration, quand il mourut à Versailles, épuisé de fatigues, 10 août 1723. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, dit de lui : « Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient en lui à qui demeurerait le maître. » La mère du régent est du même avis : « Il ressemble à un jeune renard, écrit-elle, la fausseté est peinte dans ses yeux. » Plusieurs écrivains ont vanté le mérite diplomatique de Dubois, qu'il ne faut pas réhabiliter, mais dont on a exagéré les vices et la malhonnêteté politique. — Dubois fut enterré dans l'église de Saint-Honoré où on lui érigea un mausolée, œuvre de Coustou; on l'a transporté à Saint-Roch.

**Dubois** (ANTOINE, baron), chirurgien, né à Gramat (Lot) en 1756, mort à Paris en 1837. Venu à Paris à l'âge de 20 ans, il donna des leçons de lecture et d'écriture pour vivre, et commença ses études médicales sous Desault, qui bientôt le distingua. En 1790, Dubois était déjà professeur à l'école de chirurgie; il avait un admirable talent de diagnostic et de pronostic, et, de plus, une netteté d'exposition singulière. En 1802, on le nomma chirurgien en chef de la maison de santé qui porte encore le nom d'*hospice Dubois*; en 1811, il donna ses soins à l'impératrice Marie-Louise quand naquit le roi de Rome. Sous la Restauration, il fut destitué des fonctions de professeur à l'École de médecine, 1822, puis réintégré en 1829. Doyen de la Faculté en 1830, il se retira en 1832. Il a laissé peu d'écrits, mais ses élèves sont nombreux.

**Dubois de Crancé** (EDMOND-LOUIS-ALEXIS), général français, né à Charleville (Ardennes) en 1747, était lieutenant des maréchaux en 1789. Député aux états généraux par le tiers état de Vitry-le-François, il provoqua l'organisation d'une garde nationale et le rachat des droits féodaux. A la Convention où il fut envoyé par le département des Ardennes, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, appuya la proscription des Girondins et fut chargé de réduire la ville de Lyon soulevée, 1793. Accusé de modérantisme, il fut rappelé et même un instant incarcéré. Il fit alors cause commune avec les Jacobins, puis au 9 thermidor se rangea du côté de Tallien. Membre du conseil des Cinq-Cents, il soutint le Directoire qui le nomma inspecteur général d'infanterie, 1798, et ministre de la guerre, sept. 1799. L'opposition de Dubois au coup d'Etat du 18 brumaire lui valut une disgrâce complète. Il mourut à Reihel en 1814.

**Dubos** (L'abbé JEAN-BAPTISTE), historien, né à Beauvais en 1670. Chargé de diverses missions diplomati-



ques par Torcy, comme par Dubois et le régent, il entra, en 1720, à l'Académie française. Il y remplit pendant 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, les fonctions de secrétaire perpétuel (1722-1742). — On a de lui : *Histoire des quatre Gordiens*, 1695, bien qu'avant comme après l'abbé Dubos, on n'ait jamais reconnu que trois Gordiens ; *Histoire de la ligue de Cambrai*, 1712 ; *Histoire de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1754, 3 vol. in-4°. Dans ce livre, qui est le plus important de l'abbé Dubos, il soutient que l'établissement des Francs a été purement pacifique. Ce système a été combattu par Montesquieu et par Augustin Thierry.

**Dubouchage** (FRANÇOIS-JOSEPH DE **Gratet**, vicomte), né à Grenoble, 1749-1821. Inspecteur général de l'artillerie en 1792, il accepta, vingt jours avant le 10 août, les fonctions de ministre de la marine. Il accompagna Louis XVI et la famille royale quand ils se rendirent, contre son avis, dans le sein de l'Assemblée législative. Replacé au ministère de la marine, 1815-1817, par la seconde Restauration, il se signala en substituant aux officiers formés par la Révolution le personnel qui avait émigré en 1792.

**Du Boulay**. V. BOULAY (DU).

**Dubourdieu** (JEAN-ARMAND), ministre protestant, né à Montpellier, 1652, quitta la France en 1685, s'attacha à Schomberg et mourut en 1720, pasteur de l'église française de Savoie à Londres. — On a de lui : *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants avec les lois d'Angleterre contre les papistes*, 1717 ; une édition du *Télémaque* avec des notes curieuses, etc. Bosuet lui a adressé une *lettre sur le bonheur de la Vierge*.

**Du Bourg** (ANTOINE), chancelier de France en 1555, était né à la Seille en Auvergne. Il s'éleva progressivement dans la magistrature, présida les grands jours de Moulins en 1554, et mourut d'une chute de cheval en 1558.

**Du Bourg** (ANNE), neveu du précédent, né à Riom, 1521-1559, quitta la carrière ecclésiastique pour le barreau, enseigna le droit à Orléans et fut nommé conseiller-clerc au parlement de Paris, 1557. Calviniste, il osa, un jour de *mercuriales*, en plein parlement, devant Henri II, défendre ses coreligionnaires et attaquer les vices de la cour. Il fut arrêté avec Louis Dufaure, 1559. L'évêque de Paris le déclara hérétique, le dégrada du sacerdoce et le livra au bras séculier. La mort de Henri II n'arrêta pas le procès de Du Bourg ; l'assassinat de Minard, l'un de ses juges, hâta sa mort ; il fut condamné trois jours après, pendu en place de Grève et son corps fut brûlé, le 20 déc. 1559.

**Du Bourg** (LÉONORE-MARIE DU **Maine**, comte), maréchal de France, 1655-1739, se distingua dans les armées de Louis XIV, devint inspecteur général de la cavalerie en 1690, puis fut nommé maréchal de camp, 1695, lieutenant général, 1702, et vainquit complètement les Impériaux au combat de Rumersheim, 1709. Il devint maréchal en 1724.

**Dubourg-Butler** (Comte **FRÉDÉRIC**), général français, né à Paris, 1778-1850. Élève de marine au commencement de la Révolution, il combattit d'abord dans les armées royalistes de l'Ouest, puis dans les armées républicaines. Il s'attacha à Bernadotte, le suivit d'abord en Suède, puis fit avec les Français la campagne de Russie. Fait prisonnier, il se rallia aux Bourbons, et plus tard suivit Louis XVIII à Gand. Cependant il fut mis à l'écart en 1815 et resta dans l'obscurité jusqu'en 1830. Le 29 juillet, il parut avec un uniforme de général et fut un instant à l'hôtel de ville le centre du mouvement jusqu'à l'arrivée de Lafayette. Lorsque le duc d'Orléans vint recevoir le pouvoir des mains de celui-ci, Dubourg lui adressa quelques paroles sévères et même menaçantes ; aussi n'eut-il aucune part aux faveurs du nouveau gouvernement. Il vécut des lors dans la gêne et la souffrance. Il a laissé quelques écrits politiques de circonstance et des ouvrages estimés sur l'art militaire.

**Duboy de Laverne** (PHILIPPE-DANIEL), typographe et orientaliste, né près de Dijon, 1755-1802. Neveu et élève de dom Clément, il succéda, pendant la Révolution, à Anisson-Duperron, directeur de l'imprimerie royale du Louvre. Il y réorganisa la typographie orientale. Il fit transporter de Rome à Paris la collection des caractères étrangers de la *Propagande*, et former, en quelques jours, l'imprimerie française, grecque et arabe qui fut attachée à l'expédition d'Égypte.

**Du Breuil** (GUILLAUME), jurisconsulte français, né à

Figeac (Quercy), mort après 1344, a écrit, vers 1330, *Stylus curiæ parlamenti Franciæ*, ouvrage qui a inspiré non-seulement la jurisprudence, mais encore les ordonnances des rois jusqu'au xvi<sup>e</sup> s. Dumoulin en donna une édition en 1549. On en a aussi une traduction française. Du Breuil était avocat du roi au parlement de Paris.

**Du Buat-Nançay** (LOUIS-GABRIEL, comte), diplomate et historien français, né en Normandie, 1732-1787, fut chevalier de Malte, ami de Folard, ministre de France à Ratisbonne et à Dresde ; mais il est surtout connu par ses ouvrages : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, 1772, 12 vol. in-12 ; *les Origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Italie et de l'Allemagne*, 1757, 4 vol. in-12 ; *les Éléments de la politique*, 1773, 6 vol. in-8° ; *Maximes du gouvernement monarchique*, 1778, 4 vol. in-8° ; etc.

**Dubuque**, ville des États-Unis (Iowa), sur le Mississippi, à la limite du Wisconsin et de l'Illinois ; 10,000 hab. — Située au centre des mines de plomb, elle a une industrie active.

**Duc**, du latin *Dux* (général d'armée dans l'origine), titre conféré, depuis Constantin, aux chefs militaires qui veillaient à la défense des frontières : au iv<sup>e</sup> s., il y en avait treize dans l'empire romain. Les Barbares germains conservèrent ce mot, qui traduisait bien celui de *herzog* (conducteur d'armée), sous lequel ils désignaient leurs chefs. On ne saurait cependant affirmer qu'à cette époque d'anarchie, on ait distingué les *ducs* des *comtes*, en leur subordonnant ces derniers : il est probable que ce classement hiérarchique n'eut lieu qu'au déclin de la féodalité. A partir du xvi<sup>e</sup> s., en France, le titre de duc ne fut plus qu'une simple dignité ; avant 1789, on distinguait les *ducs* et *pairs*, admis à siéger au parlement, les *ducs héréditaires*, qui avaient les honneurs du Louvre, et les *ducs à brevet*, dont le titre était viager. — L'Allemagne a encore ses ducs souverains, comme l'Italie avait les siens avant la guerre de 1859. Le titre de grand-duc est porté par les princes de la maison impériale de Russie.

**Duc** (M. le) A partir du xvii<sup>e</sup> s., on désigna ainsi le fils aîné des princes de Condé, qui était *duc d'Enghien*.

**Duc** (FRONTON DU), en latin *Ducæus*, jésuite, né à Bordeaux, 1558-1614. Bibliothécaire du collège de Clermont à Paris, il fut chargé de la révision des écrits des Pères grecs que Henri IV fit imprimer. Il a donné une édition excellente de saint Jean Chrysostome, avec une version latine (1609-1614) ; *Bibliotheca veterum patrum*, etc.

**Ducancel** (CHARLES-PIERRE), auteur dramatique, né à Beauvais, 1766, fut tour à tour jacobin, feuillant, et, sous la Restauration, ultra-royaliste. Il mourut en 1835. On ne cite guère de ses nombreux écrits, qu'une comédie, *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, 1795, critique acérée du parti terroriste.

**Du Cange** (CHARLES DU **Fresne**, sieur), historien et philologue, né à Amiens en 1610, mort à Paris en 1688. Reçu avocat au parlement de Paris, 1631, il abandonna le barreau pour se livrer aux études historiques, qu'il poursuivit avec opiniâtreté, même quand il eut acheté, en 1645, une charge de trésorier de France, vacante par la mort de son beau-père. Familier avec toute l'antiquité comme avec le moyen âge, il ne se distingua pas seulement par son érudition, mais encore par une rare sagacité d'esprit. On a de lui : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinæ*, Paris, 1678, 3 vol. in-fol. ; la dernière édition, qui en a été faite avec les additions des bénédictins, est de 1844, Didot, 7 vol. in-4° ; *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcæ*, 1688, 2 vol. in-fol. ; *Historia Byzantina*, 1680 ; *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, 1668, etc. Il a édité les histoires de Ville-Hardouin et de Joinville. — Indépendamment de ces ouvrages imprimés, Du Cange a laissé un grand nombre de manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de Paris ; il y a un volume intitulé : *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient*, une nouvelle édition de Ville-Hardouin, entièrement remaniée, un grand nombre de lettres, des dissertations sur les sujets les plus variés, etc. La ville d'Amiens, en 1850, a élevé une statue à Du Cange.

**Ducange** (VICTOR-HENRI-JOSEPH **Brahain**), romancier et auteur dramatique français, né à la Haye (Pays-Bas), 1785-1855. Employé, sous l'Empire, dans l'administration du cadastre, puis dans celle du commerce et des manufactures, il perdit ses fonctions en 1814. Il chercha alors à vivre en écrivant des romans dont la



réputation s'est bien affaiblie. L'un d'eux, *Valentine*, peinture assez vive de la réaction royaliste de 1815, valut à l'auteur six mois de prison. Au théâtre, il a obtenu un succès plus durable avec *Trente ans ou la vie d'un joueur* trois actes, 1827.

**Ducarel** (ANDRÉ COLTÉE), antiquaire anglais, né à Greenwich (1714-1785). On lui doit : *Antiquités anglo-normandes*, 1767, in-fol.; cet ouvrage renferme le dessin et la description de monuments de Normandie aujourd'hui disparus. Il a été traduit en français en 1825. Ducarel a donné aussi : *Série de 200 médailles anglo-galliques*, etc., 1757, in-4°.

**Ducas**, famille qui a donné quatre empereurs et d'autres personnages à Constantinople et à Nicée. Les empereurs sont : à Constantinople, Constantin XI (1059-1067); Michel VII (1071-1078); Alexis V (1204); et à Nicée, Jean Ducas Vatace (1222-1255).

**Ducas** (MICHEL), historien grec, de la famille qui précède, se réfugia, après la prise de Constantinople par Mahomet II (1453), dans l'île de Lesbos. Quand celle-ci eut encore succombé, 1462, il se serait retiré en Italie, où il aurait écrit : *Historia Byzantina, a Johanne Palæologo 1<sup>o</sup> ad Mehemetem II*. Publié en 1649, in-fol., avec une version latine, cet ouvrage a été traduit en français par le président Cousin.

**Ducasse** (JEAN-BAPTISTE), marin français, né dans le Béarn, se fit remarquer des directeurs de la Compagnie du Sénégal, qui le choisirent pour collègue; en 1678, il établit à Saint-Domingue un comptoir pour la traite des nègres. Il ne tarda pas à attirer l'attention de Louis XIV, qui lui confia, en 1691, le gouvernement de Saint-Domingue : Ducasse y fit de sages règlements; et, à la tête des flibustiers, repoussa une attaque des Anglais et des Espagnols, 1695, et seconda une tentative de Pointis sur Carthagène, qui fut prise, 1697. Nommé chef d'escadre en 1703, puis lieutenant général, il joua un rôle actif dans la guerre de la succession d'Espagne : en 1714, il bloqua, par mer, Barcelone, et mourut en 1715.

**Ducasse**, fêtes communales dans les villes et villages de Belgique ou du nord de la France qui sont de langue wallonne. Ducasse signifie *dédicace*.

**Ducat**, monnaie d'or, frappée pour la première fois en Sicile au XII<sup>e</sup> s., ou même, selon d'autres, au VI<sup>e</sup> s. Les ducats d'Espagne, valant 8 fr. 26 c., sous Philippe II, et 7 fr. 30 c. sous Philippe IV, étaient célèbres au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> s. — Cette monnaie se rencontrait encore dans les divers Etats allemands, en Suède, en Russie, en Danemark, en Hollande, en Italie, etc., et avec des valeurs différentes.

**Ducato**, nom moderne du *Leucate promontorium*, cap célèbre à la pointe S. de l'île Sainte-Maure (Iles Ioniennes).

**Du Caurroy** (FRANÇOIS-EUSTACHE), musicien, né à Gerberoy (1549-1609), fut, pendant 40 ans, de Charles IX à Henri IV, maître de la chapelle du roi. Le dernier créa, pour Du Caurroy, en 1599, la place de surintendant de la musique du roi. On a de lui : *Missa pro defunctis*, la seule qui fût, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., chantée aux obsèques des rois de France; *Mélanges de Musique*; *Fantaisies*, etc. On lui attribue l'air de la chanson, *Charmante Gabrielle*.

**Ducaurroy de la Croix** (ADOLPHE-MARIE), jurisconsulte, né à Eu, 1788-1850. Reçu docteur en droit, 1811, il se sentit moins porté vers la pratique des affaires qu'à l'étude de la théorie. Suppléant, en 1819, à la Faculté de Paris, il fut pourvu, l'année suivante, d'une chaire de droit romain. Dès 1813, il avait senti, dans cet enseignement, la nécessité de ne pas séparer la connaissance du droit de celle des textes. — Il a donné : *Institutes de Justinien traduites*, 1813; *Institutes de Justinien expliquées*, 1822-35; *Juris civilis Enchiridium*, etc. Il a commencé la publication d'un *Commentaire du Code civil*. Il a fourni aussi des articles à diverses *Revue*s de jurisprudence.

**Du Cerceau**. V. CERCEAU (DU).

**Duchange** (GASPARD), graveur, né à Paris, 1662-1757. Elève de J. Audran, il se distingua par un travail de chair très-moelleux. Il excella surtout à rendre le Corrège, comme l'attestent ses gravures de *Danaé*, de *Jupiter et Léda*.

**Duchatel**, en latin *Castellanus* (PIERRE), savant prélat, né à Arc-en-Barrois (Haute-Marne), vers 1480. Il apprit le grec sans maître, et fit, pour compléter son instruction, des voyages en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Orient : à Bâle, il avait rencontré Erasme, dans les ouvrages duquel il corrigea plusieurs fautes.

Recommandé à François I<sup>er</sup> par le cardinal Du Bellay, il devint lecteur du roi, puis évêque de Tulle, 1559, de Maçon, 1544, et, sous Henri II, grand-aumônier, 1547, et évêque d'Orléans, 1551. Il mourut en 1552. — Duchâtel se montra, en plein XVI<sup>e</sup> s., animé d'un noble esprit de tolérance : il protégea Robert Etienne et Dolet, protestants. On a de lui : *Trépas, obsèques, etc., de François I<sup>er</sup>*, et deux *Sermons funèbres*, 1547. Il avait mérité sa faveur auprès du roi autant par son éloquence que par son savoir.

**Du Chatel**. V. CHATEL (DU).

**Duchatel** (TANNEGUY). V. TANNEGUY.

**Du Chatelet** (GABRIELLE-ÉMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, m. f. quise), née à Paris, 1706-1749. Elle apprit le latin, l'anglais et l'italien, et entreprit, à quinze ans, une traduction de Virgile. Mariée au marquis du Châtelet-Lomont, d'une ancienne famille de Lozanne, elle ne différa guère des femmes de son temps. En 1733, elle se lia avec Voltaire à qui, après la publication des *Lettres philosophiques*, elle donna asile à Cirey. C'est dans cette retraite que madame du Châtelet, se plongeant dans les études les plus abstraites, composa, pour un concours de l'Académie des sciences, une *Dissertation sur la nature du feu*, 1738. En 1740, elle donna les *Institutions de physique*, avec une analyse de la philosophie de Leibniz. — En 1741, elle écrivit à Mairan une lettre sur les forces vives. On a encore publié d'elle, en 1756, une traduction des *Principes* de Newton, et, en 1806, des *Lettres au comte d'Argental*, avec une *Dissertation sur le bonheur*, etc.

**Duché de Vaney** (JOSEPH-FRANÇOIS), poète dramatique, né à Paris, 1668-1704. Auteur de plusieurs opéras, il devint membre de l'Académie des inscriptions. Grâce à madame de Maintenon, il succéda à Racine pour composer les pièces sacrées destinées à Saint-Cyr : il fit *Absalon*, 1712, *Débora*, 1712, *Jonathas*, 1714. Il a donné encore une tragédie, des odes, etc. Il appartient à l'école de Racine.

**Duchesne** (ANDRÉ), historien, né à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), en 1584, obtint l'estime du cardinal de Richelieu, qui le nomma géographe et historiographe du roi. Il perit en 1640, écrasé par une charrette en se rendant à sa maison de campagne de Verrière. Ses ouvrages lui ont valu le titre de « Père de l'histoire de France. » On a de lui : *Antiquités et Recherches de la grandeur et majesté des rois de France*, 1609, in-8°; *les Antiquités et Recherches des villes, châteaux, etc., de toute la France*, 1610, in-8°; *Petri Abælardi et Heloissæ opera nunc primum edita*, 1616; *Historiæ Normannorum scriptores antiqui*, 1619; *Historiæ Francorum scriptores*, 156, 5 vol. in-fol., etc. Il a encore édité les œuvres d'Alcuin et d'Alain Chartier, ainsi que les *Lettres* d'Étienne Pasquier. Il a dressé les généalogies de plusieurs maisons et laissé d'immenses recueils de pièces, toutes écrites de sa main.

**Duchesne** (FRANÇOIS), historien, fils du précédent, 1611-1693, a publié, corrigé et continué plusieurs des ouvrages d'André Duchesne, tels que *l'Histoire des chanceliers de France*, etc. On a de lui : *Traité des officiers qui composent le conseil d'Etat*, 1662.

**Duchesnois** (CATHERINE-JOSÉPHINE RAFIN, dite M<sup>lle</sup>), tragédienne, née à Saint-Saulves-lès-Valenciennes en 1777, était domestique quand elle sentit s'éveiller, en jouant dans une société d'amateurs, son goût pour le théâtre. Elle quitta Valenciennes, et, grâce aux poètes Vigée et Legouvé, débuta à Paris, au Théâtre-Français, par le rôle de Phèdre, 1802. Elle eut, malgré un talent dramatique incontesté, à lutter contre une opposition qui se ralliait autour de M<sup>lle</sup> Georges. Elle excellait dans l'expression des sentiments tendres. Elle mourut en 1855.

**Duchoul** (GUILLAUME), en latin *Caulius*, antiquaire du XVI<sup>e</sup> s., né à Lyon, a été l'un des premiers français qui aient eu du goût pour les monuments de l'antiquité. On a de lui : *Discours sur la castrametation et discipline des Romains*, Lyon, 1555; *Discours sur la religion des Romains*, 1555. Souvent réimprimés, ces ouvrages ont été traduits en latin, en italien et en espagnol.

**Ducis** (JEAN-FRANÇOIS), poète, né à Versailles, 1755-1816, d'une famille originaire de Savoie. Clerc de procureur à Paris, secrétaire du maréchal de Belle-Isle, commis dans les bureaux de la guerre, il renonça à tout pour suivre sa vocation vers le théâtre. L'imagination frappée des beautés originales de Shakspeare, il entreprit de faire connaître le grand poète anglais en l'accommodant au goût du public du XVIII<sup>e</sup> s. Il donna



successivement *Hamlet*, 1769, *Roméo et Juliette*, 1772, *le Roi Lear*, 1785, *Macbeth*, 1784, *Jean sans Terre*, 1791, *Othello*, 1792. Il avait aussi imité Euripide et Sophocle dans *OEdipe chez Admète*, en 1778, année remarquable dans la vie de Ducis, puisqu'il était appelé alors à recueillir la succession de Voltaire à l'Académie française. Son chef-d'œuvre, *Abufar*, 1795, est, du moins, une œuvre originale. Exempt d'ambition, Ducis refusa d'entrer au sénat conservateur en 1800; il passa ses dernières années à composer de petites pièces de vers d'un tour simple, facile et gracieux, empreintes d'une douce philosophie. « Jamais, dit M. Villemain, il ne porta, ne subit aucun joug, même celui de son siècle; car, dans son siècle, il fut constamment très-religieux. » — La meilleure édition des *Œuvres de Ducis* est celle de 1819, 3 vol. in-8°; les *Œuvres posthumes* ont été publiées, en 1826, par Campenon. V. On. Leroy, *Etudes sur Ducis*, 1832.

**Duckworth** (Sir JOHN THOMAS), amiral anglais, né dans le comté de Surrey en 1748, s'embarqua comme mousse en 1759. Il se distingua dans les luttes contre la France, à la Grenade, 1779, et au combat du 1<sup>er</sup> juin 1794, près des îles Ouessant. En 1802, il reçut la place du Cap (Haïti), que Rochambeau ne voulait pas rendre aux nègres. Vice-amiral en 1806, il battit le contre-amiral français, Le-seygues, envoyé pour reprendre Saint-Domingue. Il prit ensuite le commandement de la flotte de la Méditerranée et força les châteaux des Dardanelles. Il détruisit une escadre turque, signifiant des conditions onéreuses à la Porte, mais dut se retirer devant les préparatifs de défense imaginés devant Constantinople par l'ambassadeur de France, Sébastiani. Après une tentative inutile sur l'Égypte, 1807, il devint gouverneur de Terre-Neuve, 1810, membre du parlement, 1813, et mourut en 1817.

**Ducclair**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 16 kil. N. O. de Rouen (Seine-Inférieure), petit port sur la Seine, fait un commerce assez actif; 1,810 hab.

**Duclore** (JACQUES), né en Artois, 1420-1469, est l'auteur de *Mémoires* qui s'étendent de 1448 à la mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (juillet 1467). La première édition complète a été donnée au public par M. de Reiffenberg, 1823, 4 vol. in-8°. La dernière est celle de M. Buchon, dans le *Pantheon littéraire*. Divers manuscrits existent à Arras et à Bruxelles.

**Duclos** (CHARLES PINOT), historien et moraliste, né à Dinan, 1704-1772, d'une famille de commerçants, fit ses études à Paris où il se lia avec des gens de lettres, fréquentant les cafés, suivant l'usage du temps. Il prit part à quelques spirituelles facéties, telles que le *Recueil de ces messieurs*; mais l'attention ne fut attirée sur lui que par la *Confession du comte de X...*, 1742, et par le conte d'*Acajou et Zirphile*. L'*Histoire de Louis XI*, reçue assez froidement par le public, et supprimée par arrêt du conseil, 1745, ne l'empêcha pourtant point d'entrer à l'Académie, 1747, et de succéder à Voltaire comme historiographe de France, 1750. Dans cette dernière année, il donna les *Considérations sur les mœurs*, qui subirent des critiques ou des éloges également passionnés. Il fournit aussi des *Mémoires* à la collection de l'Académie des inscriptions, dans laquelle il avait été admis en 1739. En 1754, il fit paraître une édition de la *Grammaire* de Port-Royal, avec des notes. Secrétaire perpétuel de l'Académie française vers 1755, il travailla à la quatrième édition du *Dictionnaire*, 1762, et engagea l'Assemblée à substituer, comme sujets du prix d'éloquence, l'éloge des grands hommes aux lieux communs de la morale. A la suite de propos inconsiderés contre Calonne, rapporteur d'une commission chargée de juger La Chalotais, ami de Duclos, 1766, ce dernier s'éloigna quelque temps de France: il rapporta de cette excursion les *Considérations sur l'Italie*, qui ne parurent qu'en 1791. C'est aussi après la Révolution que fut publié le plus lu aujourd'hui des ouvrages de Duclos: *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*. — Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies en 1806 (10 vol. in-8°), et en 1821 (5 vol. gros in-8°).

**Ducornet** (LOUIS-CÉSAR-JOSEPH), peintre, né à Lille, 1806-1856. Privé de bras par vice de conformation, il se servit de ses pieds pour peindre. Élève de Watteau, professeur de dessin, puis de Lethière, il obtint une pension de Louis XVIII. On a de lui: *Hector et Andromaque*, *Saint Louis rendant la justice* (musée de Lille); *les Esclaves* (musée d'Arras); *Saint Denis prêchant dans les Gaules* (église Saint-Paul-Saint-Louis), etc., et beaucoup de portraits.

**Ducos** (JEAN-FRANÇOIS) homme politique, né à Bordeaux, 1765, fut député de la Gironde à l'Assemblée législative, 1791, puis à la Convention, 1792. Moins accessible à l'influence de M<sup>me</sup> Roland que ses collègues, les Girondins, il se rapprocha des Jacobins dans la première assemblée, et de la Montagne dans la seconde. C'est ainsi que, dans le procès du roi, il vota la mort sans appel ni sursis. Rayé, sur la demande de Marat, de la liste de proscription dressée, le 31 mai 1793, contre les Girondins, il prit part à la discussion de la constitution de 1793, puis fut incarcéré le 3 octobre, à la suite de ses protestations en faveur de ses amis politiques, et exécuté avec eux (31 oct. 1793).

**Ducos** (le comte ROGER), homme politique, né en 1754, à Dax, était avocat en 1792. Représentant des Landes à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et fit partie de la Plaine. Membre du conseil des Cinq-Cents, il présida l'Assemblée, le 18 fructidor 1797. En juin 1799, il devint directeur à la place de Merlin de Douai, et, le 18 brumaire, aida Sieyès et Bonaparte à faire le coup d'Etat. Consul provisoire avec eux, il entra bientôt dans le sénat, qui se convertit en chambre des pairs, en 1814. Banni, en 1815, pour son vote dans le procès de Louis XVI et pour avoir accepté des fonctions pendant les Cent-Jours, il périt près d'Ulm, dans un accident de voiture, 1816.

**Ducos** (THÉODORE), homme politique, né à Bordeaux, 1801, neveu du précédent, se livra d'abord au commerce. Député du deuxième collège de sa ville natale, de 1834 à 1848, il fut nommé représentant de la Gironde à la Constituante, 1848, puis de la Seine aux élections complémentaires pour l'Assemblée législative, 1849. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut appelé au ministère de la marine. Il organisa diverses améliorations dans les services, dirigea la transportation des bagnes à Cayenne, étendit la domination française sur la Nouvelle-Calédonie et dans le Sénégal. Il mourut au milieu des travaux que lui imposait la guerre d'Orient, 1855.

**Ducray-Duminil** (FRANÇOIS-GUILLAUME), né à Paris (1761-1819), succéda, en 1790, à l'abbé Aubert dans la direction des *Petites-Affiches* pour la partie littéraire. Il s'est signalé par la publication de nombreux romans destinés à la jeunesse. Si les sentiments exprimés par l'auteur sont de tout point irréprochables, le style, bien que clair et facile, est souvent incorrect, et les termes ne sont pas toujours pris dans leur sens propre. Ses ouvrages les plus connus sont: *Céline ou l'enfant du mystère*; *Victor ou l'enfant de la forêt*; *les Soirées de la chaumière*, etc. Ducray-Duminil a travaillé aussi pour le théâtre.

**Du Deffand** (M<sup>me</sup>). V. DEFFAND (M<sup>me</sup> DU).

**Duderstadt**, v. du Hanovre (Prusse), à 22 kil. E. de Göttingue, sur la Halde; 4,500 hab. Commerce de houblon, bière, tabac et grosses toiles.

**Dudley**, v. du comté de Worcester (Angleterre), sur un affluent du Stour, entre Wolverhampton (Stafford) et Birmingham (Warwick), à 12 kil. N. O. de Birmingham. La population est de plus de 44,000 hab. — Dudley est un des centres de la fabrication du fer. Des mines très-riches sont aux environs. Il y a aussi des gisements abondants de houille. On y remarque les ruines d'un prieuré fondé en 1161, et celles d'un vieux château qui domine la ville.

**Dudley**, nom d'une ancienne famille d'Angleterre d'origine normande. Voici les principaux membres:

**Dudley** (EDMOND), né en 1462, devint, à 23 ans, conseiller privé de Henri VII, à cause de son talent comme juriconsulte. Nommé baron du trésor 1497, il commit, avec son collègue Empson, des exactions qui enricèrent à la fois le prince et les ministres. L'incarcération des derniers fut l'un des premiers actes de Henri VIII, 1509, qui, cédant aux réclamations du peuple, ordonna leur mort, 1510.

**Dudley** (JOHN), fils du précédent, né à Londres, 1502, fit sa fortune à la cour de Henri VIII, grâce à Wolsey et à Thomas Cromwell. Il reçut du roi le gouvernement de Boulogne, le titre de grand-amiral et une part considérable dans les dépouilles de l'Église. Bien qu'il eût été exécuteur testamentaire de Henri VIII, il dut, sous Edouard VI, céder sa charge de grand-amiral au frère du duc de Somerset, régent du royaume. Vainqueur des rebelles du comté de Norfolk (1549), il rentra en faveur: devenu grand-maréchal (1551) et duc de Northumberland, il fit exécuter Somerset, 1552, et, à la mort d'Edouard VI, tenta de substituer sa bru, Jane Grey, aux filles de Henri VIII, Marie et Elisabeth.



Abandonné par le peuple, il fut arrêté, condamné à mort et exécuté, 1554, par l'ordre de Marie Tudor.

**Dudley** (ROBERT), comte de Leicester, second fils du précédent, né en 1531, fut enveloppé dans la disgrâce de sa famille, à l'avènement de Marie Tudor. Remis en liberté, 1554, il devint le favori d'Elisabeth quand celle-ci eut succédé à sa sœur. On l'accusa même d'avoir, dans l'espérance d'épouser la reine, fait périr sa première femme, Amy Robsart, tragique événement qui a inspiré à Walter Scott, l'un de ses romans, le *Château de Kenilworth*. Il paraît avoir contracté, 1572, un mariage secret avec lady Howard Douglas, douairière de Sheffield; cette union ne l'empêcha pas cependant d'épouser la veuve de Walter Devereux, comte d'Essex, 1578. Elisabeth l'envoya, en 1585-87, au secours des révoltés des Pays-Bas; mais il échoua dans sa mission. Comblé de faveurs par la reine, il mourut en 1588, sans avoir jamais justifié son élévation par son mérite. Dès 1584, on publiait contre lui un pamphlet, la *République de Leicester*; en 1606, on le réimprima, avec additions, sous le titre de *Mémoires secrets de Robert Dudley*.

**Dudley** (ROBERT), fils du précédent et de lady Howard Douglas, né en 1573, se fit connaître par une exploration de l'Orénoque, entreprise à ses frais, 1594, et par sa valeur à la prise de Cadix, 1596. N'ayant pu, à cause de sa naissance, réputée illégitime, succéder au titre de son père, il se rendit en Italie, où il fut bien accueilli par le grand-duc de Toscane, Côme II. Il fit dessécher la campagne de Pise, construire un môle à Livourne, qui fut déclaré port franc. Il mourut en 1639.

**Dudley** (JEAN-GUILLAUME WARD), homme d'Etat anglais (1781-1855), fit partie, comme ministre des affaires étrangères, du cabinet Canning (1827-1828), lequel contribua à la délivrance de la Grèce par la bataille de Navarin. On a publié, 1840, sa correspondance, précieux document pour l'histoire.

**Dudon**, doyen de la collégiale de Saint-Quentin, a écrit, sur la demande de Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie: *Les mœurs et les exploits des premiers ducs de Normandie*. Ce récit, qui s'arrête à l'an 1002, est en prose latine, mais il y a mêlé des poésies de toutes sortes. Duchesne l'a inséré dans sa collection.

**Duel**. Le *duel*, ou *combat judiciaire*, était inconnu de l'antiquité. Importé dans le monde romain par les barbares du v<sup>e</sup> s., il fut d'un usage général sous le régime féodal. Saint Louis, le premier, essaya de lui substituer les jugements par témoins; à partir de Philippe le Bel, il n'eut lieu, du moins, qu'après autorisation du roi, donnée en grand conseil. Mais alors il tendit à devenir un acte de vengeance personnelle, et, en particulier, à l'époque des guerres de religion. Sévèrement puni par Henri IV, par Richelieu et par Louis XIV, le duel, ce legs du monde féodal, ne fut pas atteint par la révolution qui achevait la ruine de la féodalité. Depuis 1789, il ne tombe sous aucune disposition spéciale du Code: on lui applique, comme en Angleterre, le droit commun. Dans la plupart des autres Etats, le duel est l'objet d'une pénalité distincte. V. COMBAT JUDICIAIRE.

**Duero**. V. DOURO.

**Dufaur** (Gul). V. PIBRAC.

**Dufay** (GUILLAUME), compositeur de musique, né à Chimay (Hainaut), vers 1350, et mort en 1452. Attaché à la chapelle pontificale, il épura l'harmonie et fit beaucoup d'innovations dans la notation. On a plusieurs messes de lui.

**Du Fay** (CHARLES-JÉRÔME DE CISTERNAY), né à Paris (1662-1725); était capitaine aux gardes. Obligé de quitter le service, à cause de ses blessures, il se créa une collection de livres et de manuscrits dont le catalogue a été publié sous ce titre: *Bibliotheca Fayana*, in-8°, 1725.

**Du Fay** (CHARLES-FRANÇOIS DE CISTERNAY), né à Paris (1698-1759), était fils du précédent. Lieutenant au régiment de Picardie, il quitta le service quand il eut été nommé membre de l'Académie des sciences, 1755. Il a laissé des *Mémoires* sur beaucoup de sujets. Intendant du Jardin du Roi, il en fit le premier établissement de l'Europe, et demanda, en mourant, que Buffon devint son successeur.

**Duffel**, bourg de la prov. d'Anvers (Belgique), à 40 kil. N. de Malines, sur la Nèthe. Commerce; tissage du lin; 4,000 hab.

**Duflos** (CLAUDE), graveur, né à Paris (1662-1727), a été le rival heureux de François Poilly. — On a de lui: *les Pèlerins d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse, etc., et

des portraits parmi lesquels celui du *Cardinal de Retz*, d'après Herluysen. Ses œuvres sont encore fort recherchées.

**Dufrénoy** (ADÉLAÏDE-GILLETTE Billet, M<sup>me</sup>), poète français, née à Paris (1765-1825), épousa un riche procureur au Châtelet. Ruinée par la Révolution, elle dut vivre de ses travaux littéraires, jusqu'au moment où l'Empire lui vint en aide: elle donna alors ses *Elégies*, 1807. Après la chute de Napoléon I<sup>er</sup>, elle écrivit des romans pour la jeunesse et collabora à divers recueils littéraires.

**Dufrénoy** (PIERRE-ARMAND), géologue et minéralogiste, fils de la précédente, né en 1792 à Sevran (Seine-et-Oise), entra dans le corps des mines, 1813. Avec Elie de Beaumont, il a exécuté la *Carte géologique de France*, qui parut en 1841: elle est dressée à l'échelle d'un cent millième. Chargé, en 1827, d'une mission au delà de la Manche, il résuma ses observations dans un mémoire qui a pour titre: *Voyage métallurgique en Angleterre*. Membre de l'Académie des Sciences, professeur et directeur à l'École des mines, etc., il a publié, de 1819 à 1838, une série de mémoires qui ont renouvelé les bases de la géologie. D'autres travaux ont eu pour objet la constitution géologique des monts d'Auvergne et des Pyrénées, des terrains volcaniques des environs de Naples, etc. Dufrénoy est mort en 1857.

**Dufresne** (BERTRAND), financier, né à Navarreins (Basses-Pyrénées), en 1736, fut d'abord commis chez un négociant. Necker, qui reconnut sa probité et ses talents, le fit avancer jusqu'au poste de receveur général à Rouen. Directeur du trésor public (1788-1790), détenu pendant la Terreur, député de Paris au conseil des Cinq-Cents, il fut éliminé au 18 fructidor 1797. Rappelé par Lebrun dans l'administration des finances, après le 18 brumaire, il redevint directeur du trésor public et conseiller d'Etat. Il contribua à faire renaitre le crédit public et mourut en 1804.

**Dufresnoy** (CHARLES-ALPHONSE), peintre et poète latin moderne, né à Paris, 1611-1665. Elève de Vouet, il se perfectionna dans son art en Italie, et décora le château du Raincy. Atteint de paralysie, il consacra ses dernières années à un poème latin, *De arte graphica*, publié, après sa mort, par Mignard et de Pils, ses amis, 1668. Traduit et réimprimé plusieurs fois en français, cet ouvrage, qui est loin d'être sans mérite, a été transporté en anglais par Dryden et imité en italien et en allemand.

**Dufresnoy** (Lenglet-). V. LENGLET.

**Dufresny** (CHARLES Rivière), auteur dramatique, né à Paris (1654-1724), était arrière-petit-fils de Henri IV et de la belle jardinière d'Anet. Louis XIV lui donna la charge d'huissier de la chambre, le privilège d'une manufacture de glaces, puis celui du *Mercur galant*, sans pouvoir l'enrichir. Le Régent n'y réussit pas davantage. Dufresny avait le génie d'un artiste: il faisait des chansons et les mettait en musique; il excellait dans les dessins d'architecture et de jardins: Louis XIV l'avait nommé dessinateur des jardins royaux pour deux dessins du parc de Versailles. Lié avec Regnard et Dominique Biancocelli le fils, il travailla avec eux pour le théâtre italien, mais se brouilla avec le premier, qu'il accusa de lui avoir dérobé le sujet du *Joueur*. Au Théâtre-Français, il a donné plusieurs pièces, *l'Esprit de contradiction*, 1700; la *Coquette de village*, 1710; le *Faux sincère*, 1721, etc. Toutes les comédies de Dufresny sont étincelantes d'esprit, mais le plan en est fort irrégulier. — Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, s'est inspiré de ses *Amusements sérieux et comiques*, roman de mœurs. — On a publié les *Œuvres choisies* de Dufresny, Didot aîné, 1805, 2 vol. in-12.

**Dugald-stewart**. V. STEWART.

**Dugas Montbel** (JEAN-BAPTISTE), helléniste, né à St-Chamond, 1776-1854, s'engagea d'abord dans le commerce, auquel il renonça, à l'âge de trente ans, pour se livrer à l'étude des lettres. Il commença, alors seulement, à s'occuper du grec. Plein d'enthousiasme pour cette langue, il donna une traduction de *l'Iliade*, en 1815, et des autres poèmes homériques, en 1818. Il l'accompagna d'un commentaire, savant résumé des travaux antérieurs de Heyne, de Wolf, etc. Membre de l'Académie des inscriptions (1850), Dugas-Montbel siégea trois fois à la Chambre des députés (1850-1854).

**Dugazon** (JEAN-BAPTISTE-HENRI Gourgault, dit), comédien, né à Marseille, 1745-1809, débuta, en 1771, dans les *premiers comiques* et les *Crispins*. Doué d'une vive intelligence, d'une physionomie mobile, d'une gaieté communicative, il remplaça Prévillo en 1786. Admis aux petits spectacles de la cour, il mit en vogue



les mystifications. Pendant la Révolution il fut aide de camp de Santerre et composa quelques pièces fort médiocres. Professeur au Conservatoire, il donna, dit-on, quelques conseils à Talma. Il se retira du théâtre, 1807, et mourut fou près d'Orléans.

**Dugazon** (LOUISE-ROSALIE Lefèvre, M<sup>me</sup>), comédienne, née à Berlin, 1755-1821, femme divorcée du précédent. Venue en France à l'âge de huit ans, elle excella dans les rôles de jeunes amoureuses et de soubrettes. Forcée d'y renoncer, à cause de l'embonpoint qu'elle prit plus tard, elle adopta les rôles de *mères*, dans lesquels elle obtint de nouveaux triomphes. Les deux emplois qu'elle a remplis portent encore, dans les troupes de province, les noms de *jeunes Dugazon* et de *mères Dugazon*. Elle se retira en 1806.

**Dugdale** (WILLIAM), historien et antiquaire anglais, né dans le comté de Warwick, 1605-1686, s'attacha à la cause des Stuarts. Charles II le récompensa en le nommant roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, 1677. Il a composé des ouvrages qui sont sans cesse consultés en Angleterre. Les principaux sont : *Monasticum Anglicanum*, 3 vol. in-fol.; *les Antiquités du comté de Warwick*; *le Baronage en Angleterre*, 1675; *Histoire de la cathédrale de Saint-Paul*, 1658, etc.

**Dugès** (ANTOINE-LOUIS), médecin et naturaliste, né à Mézières, 1797-1858, mena de front les travaux de l'enseignement et les recherches du savant. Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, il a donné : *Recherches sur les maladies des enfants nouveaux-nés*, 1824; *Manuel d'obstétrique*, 1826, qui a été traduit en italien; *Recherches sur l'ostéologie et la myologie des batraciens*; *Physiologie comparée de l'homme et des animaux*, 1858, etc.

**Dughet** (GASPARD), dit *le Guaspere*, peintre, né et mort à Rome, 1615-1675, d'une famille originaire de Paris, a été élève et beau-frère du Poussin. Ses peintures ornent plusieurs palais et l'église Saint-Martin à Rome : il a excellé dans le paysage. — Son frère, Jean DUGHET, n'a guère gravé que des sujets empruntés au Poussin.

**Dugommier** (JEAN-FRANÇOIS Coquille), général français, né à la Basse-Terre (Guadeloupe) en 1756, avait donné sa démission de lieutenant-colonel et se livrait à l'exploitation de ses propriétés, dans les Antilles, quand la Révolution éclata. Nommé colonel des gardes nationales de la Martinique, il y résista aux noirs armés par des colons, 1791; élu représentant de cette colonie à la Convention, il reprit cependant du service. Envoyé à l'armée d'Italie, il y devint général de division; ensuite il reprit Toulon, aidé de Bonaparte (décembre 1793). A l'armée des Pyrénées-Orientales où, comme à Toulon, il succéda à Doppet, il chassa les Espagnols du Roussillon, 1794, et porta la guerre en Catalogne : il y périt au milieu d'une victoire, tué d'un éclat d'obus, à la Sierra-Negra, près de Figuières (17 novembre).

**Duguay-Trouin** (RENÉ), marin français, né à Saint-Malo, 1675-1736, était fils d'un armateur qui le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Emporté par sa vocation il servit sur des corsaires (1689-1697), puis entra dans la marine de l'Etat avec le grade de capitaine de frégate. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il se signala par de nombreux exploits dont le plus éclatant fut l'attaque et la prise de Rio-de-Janeiro, 1711; chef d'escadre en 1715, lieutenant général en 1728, il parcourut, en 1731, la Méditerranée, arrachant partout réparation des dommages causés au commerce français par les pirates. — Il avait aussi un véritable talent d'ingénieur maritime, comme l'attestent les vaisseaux construits sur ses plans. Ses *Mémoires* ont été publiés à Paris, 1740. La ville de Saint-Malo lui a élevé une statue.

**Du Guesclin**. V. GUESCLIN (DU).

**Duguet** (JACQUES-JOSEPH), théologien et moraliste, né à Montbrison, 1649-1735, fut d'abord membre de l'Oratoire. Il quitta cette congrégation en 1685 à cause de son attachement aux doctrines de Port-Royal. Ami du P. Quesnel, il lui resta fidèle jusqu'à la fin. On a de lui : *Traité sur les devoirs d'un évêque*; *Règle pour l'intelligence des Ecritures*; *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*; *Explication du livre de la Genèse*, 1752, 6 vol. in-12; le premier volume, qui a pour titre : *Commentaire sur l'ouvrage des six jours*, est le chef-d'œuvre de l'auteur, etc. On a donné en 1764 : *l'Esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages*, in-12.

**Du Haillan**. V. HAILLAN (DU).

**Du Halde** (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Paris, 1674-1745, a été secrétaire du P. Tellier, confesseur de Louis XIV. Il fut aussi chargé de mettre en ordre et de publier les lettres écrites par les missionnaires de la Société. On a de lui : *Lettres édifiantes et curieuses*, recueil commencé par Legobien; *Description géographique, historique, etc., de l'empire de la Chine*, Paris, 1735, 4 vol. in-fol., avec atlas par d'Anville : c'est le premier ouvrage exact sur la Chine.

**Duhamel** (JEAN-BAPTISTE), savant oratorien, né à Vire, 1624-1706, fut dix ans curé de Neuilly-sur-Marne, aumônier du roi en 1656, et en 1666 secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, fonction dont il se démit, en 1697, en faveur de Fontenelle. Son excellente latinité le fit choisir par Colbert de Croissy pour rédiger les documents diplomatiques de la paix d'Aix-la-Chapelle, 1668. On a de Duhamel : *De meteoris et fossilibus*, 1659; *De consensu veteris et novæ Philosophiæ*, 1665; *Philosophia vetus et nova, ad usum scholæ accommodata*, 1678, etc.

**Duhamel** (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS Guillot-), ingénieur, né à Nicorps, près de Coutances, 1750-1816, alla étudier en Allemagne l'art des mines, 1757. Directeur d'une grande fonderie, il fabriqua un acier rival des aciers anglais, 1767. Membre de l'Académie des sciences, 1786, puis de l'Institut, il a laissé des *Mémoires* épars dans divers recueils, et une *Géométrie souterraine*, manuel des mineurs, qui a été traduite en allemand.

**Duhamel du Monceau** (HENRI-LOUIS), agronome, né à Paris, 1700-1782, avait pris le goût des sciences naturelles au collège d'Harcourt. Inspecteur de la marine, membre de l'Académie des sciences et de plusieurs sociétés étrangères, il consacra sa vie à propager les connaissances relatives à l'agriculture, au commerce, à la marine et aux arts mécaniques. Il serait long d'énumérer tous ses ouvrages : *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France*, 1755; *De la physique des arbres*, 1758, ce livre est le chef-d'œuvre de Duhamel; *Des semis et plantations des arbres*, 1760; *De l'exploitation des bois*, 1764; *Traité des arbres fruitiers*, 1768; etc.; sans compter un très-grand nombre de mémoires dans le *Recueil de l'Académie des sciences* de 1728 à 1781.

**Du Hausset** (M<sup>me</sup>), 1720-1780, femme de chambre de M<sup>me</sup> de Pompadour, a écrit des *Mémoires* publiés en 1825, 1 vol.

**Duhesme** (PHILIPPE-GUILLAUME), général français, né à Bourgneuf (Saône-et-Loire), 1760, servit, comme capitaine, dans les volontaires de 1792. Il se distingua sous Dumouriez en Belgique et sous Jourdan à Fleurus. Il combattit encore sous Hoche en Vendée, sous Moreau en Allemagne, sous Championnet dans le royaume de Naples, et fut quelque temps sans emploi après la disgrâce de ce général. Le Consulat l'envoya en Italie et en Hollande; l'Empire l'occupa en Catalogne, 1808-1810, et dans la campagne de France où il se battit vaillamment à Montereau, 1814. A Waterloo, Duhesme commandait la jeune garde : couvert de blessures, il fut massacré après la bataille, 18 juin 1815. — On a de lui un ouvrage estimé : *Essai sur l'infanterie*.

**Dailius** (NEPOS), consul romain, pendant la première guerre punique (260 ans av. J. C.), vainquit les Carthaginois à la bataille navale de Myles, en armant ses galères de crampons de fer appelés *corbeaux* qui facilitaient l'abordage. Il obtint, le premier, le triomphe naval, et, s'il dinait en ville, l'honneur d'être reconduit chez lui, à la lueur des flambeaux, précédé de joueurs de flûtes. On érigea aussi sur le Forum une colonne rostrale en souvenir de la victoire.

**Duisbourg**, ville du royaume de Prusse, dans la prov. du Rhin, sur la Ruhr, à 2 kil. du Rhin et à 24 kil. N. O. de Dusseldorf. On croit que c'est l'ancien *Teutoburgum*; 26,000 hab. Dans une situation agréable Duisbourg a des fabriques de draps, de toiles et de savon. Il fait aussi un commerce actif avec les Pays-Bas. Université de 1655 à 1802.

**Duiveland**, île de Zélande (roy. des Pays-Bas), au S. E. de l'île de Schouwen, entre les îles d'Over-Flakkee au N. de Nord-Beveland au S. et de Tholen au S. E.

**Dujardin** (KARL), peintre, né à Amsterdam en 1640, fut élève de Berghem. Il mena une vie assez dissipée, qui ne l'empêcha pas de produire beaucoup. Il alla deux fois à Rome et mourut en 1678 à Venise. Le Louvre possède de lui deux admirables tableaux : le *Calvaire* et, dans un autre genre, le *Charlatan*, gravé par Bois-sieu. Dujardin a surtout reproduit des scènes pasto-



rales et des animaux. Il a aussi gravé 52 sujets à l'eau-forte.

**Dujardin** (FÉLIX), naturaliste, né à Tours en 1801, était chargé de cours publics dans sa ville natale avant que ses travaux scientifiques lui eussent ouvert la Faculté des sciences de Toulouse, et, plus tard, celle de Rennes, où il occupa la chaire de zoologie. Il est mort en 1860. — On a de lui : *Flore d'Indre-et-Loire*, 1833; *Histoire naturelle des infusoires*, 1841; *Manuel de l'observateur au microscope*, 1845; *Histoire naturelle des helminthes*, 1844, etc. Les travaux de Dujardin sur les infusoires ont renouvelé cette partie de la science.

**Duker** (CHARLES-GUSTAVE), général suédois, se signala dans la lutte de Charles XII contre Pierre le Grand. Pris à Poltava, 1709, mais remis en liberté, il chassa, avec Steinbock, les Danois de la Scanie, 1710. Nommé commandant de Stralsund, il ne rendit la place que sur un ordre de Charles XII, 1715. Il négocia avec la Prusse le traité de Stockholm, 1720, et mourut en 1752.

**Duker** (CHARLES-ANDRÉ), érudit allemand, né à Unna (Westphalie) en 1670. Professeur à La Haye, puis à Utrecht, il mourut en 1752. — On a de lui : *De latinitate jurisconsultorum veterum*, 1711, et de savantes éditions d'auteurs anciens : celle de *Thucydide*, 1731, est considérée comme son chef-d'œuvre.

**Dulaguc** (VINCENT-FRANÇOIS-JEAN-NOËL), professeur d'hydrographie à Rouen, né à Dieppe, 1729-1805, est l'auteur de deux ouvrages qui ont été suivis dans les écoles de marine : *Leçons de navigation*, 1768; *Principes de navigation*, 1787.

**Dulaure** (JACQUES-ANTOINE), archéologue et historien, né à Clermont-Ferrand, 1755-1835, s'adonna d'abord à l'architecture. Cette étude le conduisit à des ouvrages de critique sur les monuments de Paris, notamment sur l'Odéon. Après la *Description de Paris*, il rédigeait la *Description de la France* quand survint la Révolution. Député du Puy-de-Dôme à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, se rangea néanmoins dans le parti des Girondins et eût péri avec eux, s'il ne se fût caché, puis réfugié en Suisse jusqu'au 9 thermidor. Il reprit alors sa place à la Convention, 1794, siégea dans le conseil des Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, rentra dans la vie privée. La faillite d'un notaire, dépositaire de sa fortune, l'obligea cependant (1808) d'accepter, dans une administration financière, une place de sous-chef que la première Restauration lui enleva. Il reprit alors ses travaux littéraires. Le plus important de ses ouvrages est *l'Histoire civile, physique et morale de Paris*, 1821, 10 vol. in-8°. Dulaure y fait rarement preuve d'impartialité, il y accumule, non sans affectation, les accusations contre les rois et le clergé. Son style est d'ailleurs diffus. Il a encore donné : *Histoire abrégée des différents cultes*; *Esquisses des principaux événements de la Révolution française*; *Pogonologie ou histoire philosophique de la barbe*; *Singularités historiques*, etc.

**Dulaurens** (ANDRÉ), médecin, né à Arles, reçu docteur à Montpellier en 1583, fut professeur dans la même ville jusqu'en 1598, où il devint médecin ordinaire de Henri IV. Il mourut en 1609. — On a de lui : *Historia anatomica humani corporis*, 1595; *De Crisibus*, 1596; *De visu*, 1605; etc. Toutes ses œuvres anatomiques et médicales ont été données en latin et en français; la meilleure édition française est de Th. ophile Gelée. Paris, 1613, in-fol.

**Dulaurens** (HENRI-JOSEPH), écrivain satirique, né à Douai, 1719-1797. Admis dans les chanoines de la Trinité à 18 ans, il abandonna bientôt son ordre, et se rendit à Paris. En 1761 il y publia un pamphlet intitulé *les Jésuitiques*, dirigé contre la Société que le parlement venait de condamner. Il crut néanmoins devoir se sauver en Hollande. De là il se rendit à Francfort; enfin, en 1767, la chambre ecclésiastique de Mayence le condamna, comme auteur de livres irréligieux, à une prison perpétuelle dans le couvent de Marienbaum où il mourut.

**Duleigno**, *Olcinium* ou *Olchinium*, ville d'Albanie (Turquie d'Europe), à 32 kil. S. de Scutari, est une place fortifiée. Excellent port sur l'Adriatique qui a souvent abrité de redoutables pirates; 6,500 hab.

**Dulcin**, hérésiarque, né à Novare, fut brûlé vif à Vercell, en 1508, avec sa femme. Disciple de Ségerel, il annonçait la loi du Saint-Esprit qui, en 1507, avait succédé à celle du Fils, disait-il. Ses sectateurs se confondirent avec les Vaudois.

**Dulgibini**, peuplade germanique de l'O., dans la

forêt Teutberg (vers Paderborn), au temps de Pliny l'Ancien, et plus tard sur la rive droite du Weser.

**Dulichium**, aujourd'hui *Neochori*. C'était la principale des îles Echinades, à l'embouchure de l'Achéloüs, au S. O. de l'Étolie.

**Dulong** (PIERRE-LOUIS), physicien et chimiste, né à Rouen, 1785-1838. A 16 ans il était admis à l'École polytechnique. Il étudia ensuite la médecine, puis la botanique, et enfin la chimie où ses débuts furent ceux d'un maître : en 1811 il découvrit le chlorure d'azote, substance qui avait échappé à Vauquelin; deux explosions lui coûtèrent un œil et deux doigts, 1812, sans le détourner de ses recherches. En 1815 et en 1816 il fit sur l'acide nitreux et les acides du phosphore des études qui mirent fin aux discussions auxquelles on se livrait à ce sujet. — Dulong s'occupa ensuite de physique. Avec Petit, il fit sur les lois du refroidissement un mémoire étendu que l'Académie des sciences couronna en 1818. Avec Berzelius, il entreprit une nouvelle analyse de l'eau et détermina la composition de l'acide carbonique. Cela le conduisit à des recherches sur la chaleur dégagée par la respiration des animaux et sur les produits gazeux de cette respiration. Membre d'une commission chargée de constater la force élastique de la vapeur d'eau à des températures élevées, il inventa pour cette recherche des appareils d'une grande délicatesse. — Dulong occupa des chaires de chimie à l'École normale, à la Faculté des sciences et à l'École d'Alfort. Professeur de physique à l'École polytechnique, il y devint en 1830 directeur des études. Membre de l'Académie des sciences depuis 1825, il y recueillit la place de secrétaire général pour les sciences physiques, laissée vacante par la mort de Cuvier, 1832. On trouvera les mémoires de Dulong dans les *Annales de Chimie* et les *Recueils de l'Académie des sciences et de la Société d'Arcueil*.

**Dulwich**, village du comté de Surrey (Angleterre), à 6 kil. S. de Londres. — Maison de secours pour les vieillards et les pauvres et collège dus à l'acteur Alleyn, 1641.

**Dumaniant** (ANTOINE-JEAN Bourlin, dit), comédien, auteur dramatique et romancier, né à Clermont-Ferrand, 1752-1828. Acteur aux théâtres des Variétés, du Palais-Royal, etc., il dirigea celui de la Porte-Saint-Martin, et, en dernier lieu, diverses troupes départementales. Acteur médiocre, romancier oublié, il a écrit une foule de pièces qui se distinguent par la complication de l'intrigue et une verve entraînant : il a fait école. Une de ses comédies, *Guerre ouverte*, 1786, fut traduite en trois langues.

**Dumarest** (RAMBERT), graveur en médailles, né à Saint-Etienne, 1750-1806, fut d'abord ciseleur dans son pays, puis à Birmingham. Il obtint ensuite, en France, le grand prix de gravure et devint membre de l'Institut en 1805. — Il est l'auteur des médailles du Conservatoire de musique (*Apollon*), de l'Institut (*Minerve*), de l'Académie de médecine (*Esculape*), etc.

**Dumarsais** (CÉSAR CHESNEAU), grammairien, né à Marseille en 1670, fut avocat au parlement de Paris, 1704, puis précepteur chez le président de Maisons, gouverneur chez Law et le marquis de Bauffremont. Il essaya, plus tard, d'ouvrir un pensionnat, travailla à l'*Encyclopédie*, et mourut en 1756, presque dans la misère. On a de lui : *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*; *Traité des Tropes*, son chef-d'œuvre; *Principes de grammaire*, etc. Ses œuvres forment 7 vol. in-8°, 1797.

**Dumas** (CHARLES-LOUIS), médecin, né à Lyon, 1765-1813. Reçu docteur à Montpellier, 1785, il vint achever son éducation médicale à Paris. Médecin de l'Hôtel-Dieu à Lyon, pendant le siège que cette ville soutint contre les troupes républicaines, il passa ensuite à l'armée d'Italie. Nommé, en 1795, professeur de physiologie à l'école de Montpellier, il en devint le directeur. Il fut aussi recteur de l'Académie et correspondant de l'Institut. On a de lui : *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*; *Principes de physiologie*; *Doctrine générale des maladies chroniques*, etc.

**Dumas** (ALEXANDRE DAVY DE LA PAILLETIERE), général français, né à Jérémie (Haïti) en 1762, était fils d'un riche colon et d'une négresse africaine. Engagé à 14 ans, il se distingua par une force prodigieuse. Brigadier en 1792, il avança rapidement, puisqu'en 1795 il fut créé général de division. Placé à la tête de l'armée des Pyrénées-Orientales, puis de celle des Alpes, il servit, sous Bonaparte, au siège de Mantoue, 1796. Il se signala



ensuite dans le Tyrol, avec une division de mulâtres et de nègres : il y défendit seul le pont de Brixen. Dans l'expédition d'Égypte, il commanda la cavalerie; obligé de revenir par suite de maladie, il tomba entre les mains des Napolitains qui le gardèrent prisonnier pendant deux ans. Il mourut, en 1807, à Villers-Cotterets où était né, en 1803, son fils, le célèbre romancier et auteur dramatique. V. SUPPLÉMENT.

**Dumas** (MATHIEU, comte), général et historien, né à Montpellier, 1753-1877, a eu une carrière singulièrement active. Avant la Révolution, il passa en Amérique, comme aide de camp de Rochambeau, 1780, reconnut les côtes du Levant, 1784-85, et fut envoyé en mission en Allemagne et en Hollande : en 1789, il était directeur du dépôt de la guerre. Partisan des réformes constitutionnelles, il fut chargé par la Constituante de protéger Louis XVI, arrêté à Varennes, 1791; élu à l'Assemblée législative, il s'opposa à l'entraînement des Girondins. Exilé sous la Convention, il devint membre du conseil des Anciens en 1795, mais fut proscrit au coup d'État du 18 fructidor 1797. Le Consulat tira Mathieu Dumas de sa retraite d'Allemagne, pour le faire entrer au conseil d'État. Attaché au quartier général de la grande armée, il alla prendre possession des provinces illyriennes après la paix de Presbourg. Ministre de la guerre de Joseph, roi de Naples, il organisa l'armée napolitaine sur le modèle de l'armée française, puis revint prendre sa place auprès de Napoléon I<sup>er</sup>, qui tira parti de lui dans ses campagnes d'Espagne, de Wagram, de Russie et d'Allemagne. Prisonnier après la capitulation de Dresde, Mathieu Dumas mit au service de la Restauration son aptitude administrative à laquelle Napoléon I<sup>er</sup> recourut encore, pendant les Cent-Jours, pour l'organisation des gardes nationales. La seconde Restauration le rappela au conseil d'État, 1818, puis l'en exclut en 1822, laissant au gouvernement de Juillet le soin de l'y faire rentrer en 1830. Dans l'intervalle il avait siégé à la chambre des députés, 1828-30; écrit un *Précis des événements militaires*, de 1798 à 1807; traduit et annoté l'*Histoire de la guerre d'Espagne* de Napier, et, enfin, rédigé ses propres *Souvenirs*, que son fils a publiés. — Créé pair de France en 1831, il mourut en 1837.

**Dumbarton** (*Dumbritionium*), v. d'Écosse, chef-lieu du comté du même nom, à 90 kil. O. d'Édimbourg, au confluent du Leven et de la Clyde; 5,000 hab. — Il a un bon port et d'importantes verreries. Son château, construit sur un rocher de 190 mètres de hauteur, est très-ancien : avant l'invention de la poudre, il passait pour imprenable. Patrie de Smollett.

**Dumbarton** (comté de), situé en Écosse, entre ceux de Perth au N., de Stirling à l'E., de Renfread au S., d'Argyle et la mer d'Irlande à l'O. Sa superficie est de 67,152 hect., et la popul. de 45,000 hab. Le sol est montagneux et peu fertile. Le comté est borné à l'E. par le beau lac Lomond; vers le N. il est dominé par le sommet du Ben-Lomond. L'industrie consiste dans l'élevage du bétail et l'exploitation des mines de fer, houille et pierre à bâtir.

**Duméril** (ANDRÉ-MARIE-CONSTANT), médecin et naturaliste, né à Amiens en 1774, et mort en 1860. Lié avec Cuvier en 1795, il devint professeur d'anatomie à la Faculté de médecine en 1801, suppléant de Lacépède au Muséum d'histoire naturelle en 1803 : il ne lui succéda qu'en 1825, dans la chaire d'erpétologie. C'est à cette longue suppléance, préparation de son propre enseignement, que l'on doit l'un de ses principaux ouvrages : *Erpétologie générale ou Histoire naturelle des reptiles*, 1834-1854, 9 vol. avec atlas de 120 pl. — Il a aussi commencé le musée anatomique de la Faculté de médecine.

**Dumersan** (MARION), vaudevilliste et numismate, 1780-1849, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale dès 1795, y devint conservateur-adjoint en 1842. Il a fait représenter plus de 200 pièces, souvent spirituelles et gaies, comme les *Saltimbanques*; et s'est, en même temps, occupé de numismatique avec succès; on lui doit : *Éléments de numismatique*, 1834; *Histoire du cabinet des médailles*, 1838. Il a aussi publié un recueil de *Chansons nationales*.

**Dumesnil** (MARIE-FRANÇOISE Marchand, dite), tragédienne, née vers 1715, près d'Alençon, fut reçue sociétaire de la Comédie-Française en 1737. Telle était la puissance de son jeu que, dans *Cléopâtre*, elle fit reculer le parterre d'effroi pendant la scène des imprécations. Garrick disait d'elle : « En la voyant, je n'ai pu songer à l'actrice; c'est *Agrippine*, c'est *Sémiramis*, c'est *Athalie* que j'ai vues. » Retirée de la

scène en 1776, elle reçut de la Convention une pension de 5,000 francs, et de Chaptal, en 1802, un logement au Louvre. Elle mourut en 1803. — Coste a publié des *Mémoires de mademoiselle Dumesnil*.

**Dumfries**, comté d'Écosse (Grande Bretagne), borné au N. par ceux de Selkirk, Peebles et Lanark, par Ayr et Kirkcubright à l'O., par Rosburgh à l'E., et par le golfe de Solway au S. — La superficie est de 327,369 hect., et la popul. de 178,500 hab. — Couvert par les ramifications des monts Cheviots et par de vastes bruyères, il n'a que la cinquième partie de son sol cultivée. Il est arrosé par la Nith, l'Annan, l'Esk, etc.

**Dumfries** (*Dunfreia*), chef-lieu du comté de ce nom (Écosse), sur la Nith et non loin du golfe de Solway, à 114 kil. S. d'Édimbourg. — Popul. 25,000 hab. — Fabr. de bas et de chapeaux. Le port reçoit les navires de 150 tonneaux. Dumfries a quelques monuments; on cite l'une de ses rues longue de 1 kil. et large de 35 mètres.

**Dumnoniens** ou **Damnaoniens** (*Dumnonii*), peuple de l'île de Bretagne, au S. O. vers la presqu'île de Cornouailles. Leur capitale était *Isca Dumnoniorum* (Exeter). Ils donnaient leur nom au cap Lizard.

**Dumnorix**, chef gaulois de la nation des Eduens, frère de Divitiac. Il aida, malgré César, le passage des Helvétiens en Gaule en leur ouvrant le pays des Séquanes : il était gendre d'Orgetorix, leur chef, et commandait la cavalerie éduenne. Plus tard, il entraîna celle-ci hors du camp romain quand César voulut tenter la conquête de la Bretagne, mais, atteint dans sa fuite, il fut tué (54 av. J. C.).

**Dumolard** (HENRI-FRANÇOIS-ÉTIENNE-ÉLISABETH Orce), auteur dramatique, né à Paris, 1771-1845, fut secrétaire de l'administration de la police en 1789, défenseur officieux sous la Convention, vérificateur au trésor public, et, après 1814, avocat. Il a donné *le Philinte de Destouches* ou *la Suite du Glorieux*, *Vincent de Paul*, etc. Il a publié les *Mémoires de Favart*, 1808, et des *Entretiens de l'autre monde*, 1845.

**Dumonceau** (JEAN-BAPTISTE), général français, né à Bruxelles en 1760, se livra d'abord à l'architecture. Enrôlé, en 1788, dans un régiment de dragons, quand le Brabant s'insurgea contre Joseph II, il devint colonel des *Canaris*, corps ainsi désigné à cause de son uniforme. Réfugié en France, il reprit, en 1792, les armes contre l'Autriche et défit, entre Lille et Tournai, un corps nombreux de Hollandais. Promu général de brigade, il joua un rôle dans la conquête de la Belgique et de la Hollande, 1794-1795. Lieutenant général au service batave, 1795, il remporta une éclatante victoire à Bergen, 1799, sur une division russe. Commandant des troupes hollandaises qui combattirent dans les campagnes d'Austerlitz et de Prusse, il devint maréchal de Hollande en 1807. Il se distingua encore dans l'île de Walcheren contre les Anglais, et dans la campagne de 1815, en Allemagne. En 1815, il rentra dans les Pays-Bas, siégea dans les États-Généraux, 1820, et mourut l'année suivante. Sa probité lui avait valu le surnom de *général sans tache*.

**Dumon-Dumortier** (AUGUSTIN), homme d'État belge, né à Lille, 1791-1852; allié à une riche famille de Tournai, il dirigea d'abord une vaste exploitation industrielle. En 1830, naturalisé belge, il rendit, comme échevin, de grands services à Tournai, devint membre du sénat en 1835, puis gouverneur du Hainaut en 1847. Il fut cinq fois de suite président du sénat et a mérité l'estime des Belges.

**Dumont**, nom d'une famille de sculpteurs français. Le premier connu, DUMONT (FRANÇOIS), né à Paris, 1688-1726, est l'auteur du *Titan foudroyé* (au Louvre). — Dumont (EDME), son fils, né à Paris, 1720-1775, a exécuté un *Milon de Crotone* (au Louvre). — DUMONT (JACQUES-EDME), son petit-fils, né à Paris, 1761-1844, a fait les statues de divers personnages de la Révolution, de *Colbert* pour le Corps législatif, etc. — M. DUMONT (AUGUSTIN), son arrière-petit-fils, né à Paris en 1801, a exécuté le *Génie* de la colonne de Juillet, les maréchaux *Bugeaud*, *Suchet*, etc.

**Dumont** (HENRI), musicien-compositeur, né près de Liège, 1610-1684, a été organiste de l'église de Saint-Paul et maître de chapelle de Louis XIII et de Louis XIV. Il ne se prêta qu'avec peine au désir de ce dernier prince qui voulait que l'on joignît aux motets des accompagnements d'orchestre. — On chante encore les *Messes* de Dumont, notamment le *Credo* qui porte son nom.

**Dumont** (JEAN), historien français, né dans le XVII<sup>e</sup> s., mort à Vienne (Autriche) en 1726. Après avoir servi dans



les armées de Louis XIV, il passa à l'étranger et devint historiographe de l'empereur d'Allemagne. Ses ouvrages les plus importants sont : *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce depuis la paix de Munster*, 1710, 2 vol. in-12; *Négociations secrètes touchant la paix de Munster*, 1724, 4 vol. in-fol. — *Corps universel et diplomatique du droit des gens*, 1726, 8 vol. in-fol., recueil des traités faits depuis Charlemagne, etc.

**Dumont** (PIERRE-ÉTIENNE-LOUIS), publiciste, né à Genève, 1759-1829, quitta sa patrie après la défaite du parti démocratique, 1783, se rendit à Saint-Petersbourg, à Londres, où il connut Fox et Sheridan, 1785, à Paris où il rassembla les matériaux d'un ouvrage publié seulement après sa mort : *Souvenirs sur Mirabeau et les deux premières assemblées législatives*. Revenu à Londres, il commença une série de publications destinées à mettre en lumière le système utilitaire de son ami Bentham : *Traité de législation civile et pénale*, 1802; *Théorie des peines et des récompenses*, 1810; *Tactique des assemblées législatives*, 1815; *Traité des preuves judiciaires*, 1823; *De l'Organisation judiciaire*, 1828. Jusqu'en 1814 il avait conservé le caractère de pasteur protestant. Il revint alors à Genève, entra dans le conseil représentatif et prit une part importante à ses délibérations.

**Dumont-d'Urville** (JULES-SÉBASTIEN-CÉSAR), navigateur français, né à Condé-sur-Noireau (Calvados) en 1790. Orphelin à sept ans, il commença ses études sous son oncle, l'abbé de Croisilles. En 1807, il s'embarqua comme novice et passa les années suivantes à étudier non-seulement ce qui se rapportait à sa profession, mais encore les langues anciennes et modernes, la botanique et l'entomologie. Il était enseigne quand, dans une exploration de l'Archipel, il reconnut et signala à l'ambassadeur de France la *Vénus de Milo*, qui est aujourd'hui au musée du Louvre, 1820. Deux ans après, sous les ordres de Duperrey, il entreprenait sur la corvette la *Coquille* un voyage de circumnavigation, marqué par la découverte des îles *Clermont-Tonnerre*, *Lostanges* et *Duperrey*, 1822-1825. Promu au grade de capitaine de frégate, il partit pour un second voyage, 1826-29, sur la *Coquille* qui prit alors le nom de l'*Astrolabe*, en mémoire de l'un des vaisseaux de la Pérouse : Dumont d'Urville avait mission de rechercher le lieu du naufrage de cet infortuné navigateur. Il le retrouva, en effet, après Péter Dillon (V. Dillon), à Vanikoro. Cette expédition, dans laquelle il releva encore les côtes de la Nouvelle-Zélande, des îles Viti, de l'archipel Loyalty, etc., enrichit de précieux documents les sciences naturelles, la météorologie et la philologie. Au milieu de la publication de son voyage, il reçut la mission de conduire hors de France Charles X et sa famille, 1830. L'*Astrolabe*, avec la *Zélée* sa conserve, entreprenait enfin une troisième excursion. 1837-1840, dans les terres antarctiques où Dumont-d'Urville reconnut les terres *Louis-Philippe*, *Joinville*, *Adalaïde*. Il complétait en même temps ses études sur les archipels océaniques, amassant de nouveaux matériaux pour l'histoire naturelle. Nommé capitaine de vaisseau à l'issue de son second voyage, 1829, il reçut, à la fin du troisième, le brevet de contre-amiral, 1840. Il s'occupait de publier les résultats de sa dernière entreprise quand il périt, avec sa femme et son fils, dans l'épouvantable accident du chemin de fer de Versailles, 8 mai 1842. — Outre le récit de ses voyages, il a donné : *Mémoire géologique sur Santorin*; *Flore des Malouines*; *Résumé général des voyages autour du monde*, etc. Condé-sur-Noireau lui a élevé une statue en 1844.

**Dumoulin** (CHARLES), jurisconsulte, né à Paris, 1500-1566, signait en latin *Molinæus*. Sa famille était alliée à Anne de Boleyn, mère de la reine Elisabeth. Il fit son droit à Poitiers et à Orléans, fut reçu avocat en 1522; mais il réussit mal dans la plaidoirie. Il se livra dès lors aux travaux du cabinet, et devint l'un des hommes les plus savants du xvi<sup>e</sup> siècle. Ses *Observations sur l'édit de Henri II*, relatif aux petites dates et aux exigences de la chancellerie romaine, valaient plus, au dire du connétable de Montmorency, « que 30,000 hommes, » 1551. Entraîné par l'ardeur de son caractère à se mêler à toutes les questions religieuses et politiques de son temps, Dumoulin fut obligé de s'enfuir quelque temps en Allemagne. Il professa à Tübingen, puis à Dôle, et s'attira un emprisonnement de trois mois en ne soutenant pas par une consultation les prétentions injustes du comte de Montbéliard. A son retour, il publia : *Conseil sur le fait du concile de Trente*, Lyon, 1564, in-8°, livre qui lui attira de nouveaux embarras : il s'opposait à ce que les décrets

de l'assemblée fussent reçus comme lois du royaume. Dumoulin avait embrassé le calvinisme, puis le luthéranisme; il revint enfin, selon de Thou, à la religion catholique. — Il a fait pour le droit français ce que Cujas a fait pour le droit romain. Son *Commentaire sur le titre des fiefs de la coutume de Paris* est un chef-d'œuvre de logique, de bon sens et d'érudition. Ce profond génie avait conçu dès lors l'idée d'un code unique pour la France. On trouve malheureusement dans ses écrits de la diffusion et une certaine absence de méthode. L'édition la plus estimée, et aussi la plus rare de ses *Oeuvres*, est celle de 1681, 5 vol. in-fol. — Dumoulin faisait autorité en Europe; ses livres ayant été mis à l'index, les Italiens, pour éluder les prescriptions de la cour romaine, firent imprimer ses œuvres de droit sous le nom de *Gaspar Caballinus*.

**Dumoulin** (ÉVARISTE), publiciste, né à Villegouge, dans la Gironde, 1770-1833, a fondé le *Constitutionnel* et la *Minerve française*. En 1830, il rédigea avec M. Thiers la protestation des journalistes et prit part à la prise de l'hôtel de ville. Il a publié les *Procès* du maréchal Ney, de Drouot, de Cambonne, etc.

**Dumouriez** (CHARLES-FRANÇOIS DUPÉRIER), né à Cambrai (Nord), en 1739, suivit dans le Hanovre son père, attaché à l'armée du maréchal d'Estrées, 1757. Réformé en 1763 avec 22 blessures et une pension de 600 livres, il sut se mettre en relation avec le duc de Choiseul, qui l'envoya en Corse, 1768, puis en Pologne, où la confédération de Bar défendait l'indépendance nationale contre la Russie, 1770; il y fut aussi l'un des agents particuliers du roi Louis XV. Rappelé par la chute de son protecteur, Dumouriez obtint de Louis XVI le commandement de Cherbourg et fut promu, en 1788, maréchal de camp. Partisan des idées nouvelles en 1789, il conserva néanmoins ses relations avec la cour. L'appui des Girondins le porta au ministère des affaires étrangères, 15 mars 1792; il s'y prononça pour le licenciement de la garde constitutionnelle et pour la déclaration de guerre à l'Autriche. Après le départ de ses amis, Roland, Servan et Clavière, il donna sa démission, juin 1792, et alla servir sous Luckner à l'armée du Nord. La journée du 10 août l'appela à recueillir la succession de la Fayette à la tête de l'armée du centre. Dumouriez sauva la France par sa belle campagne de l'Argonne (Valmy), qui décida la retraite des Prussiens, sept. 1792. Il envahit ensuite les Pays-Bas autrichiens, que la victoire de Jemmapes fit tomber entre ses mains, 6 nov. Revenu à Paris pendant le procès de Louis XVI, il noua des intrigues avec tous les partis; mais alors sa fortune déclina. Compromis par un échec de son lieutenant Miranda, il livra aux Autrichiens la bataille de Nerwinde, 18 mars 1793, et perdit la Belgique. Sommé par la Convention de venir rendre compte de sa conduite, il prêta l'oreille aux ouvertures de l'ennemi et des émigrés. Le ministre de la guerre Beurnonville et quatre commissaires républicains arrivent au camp; il les fait conduire aux avant-postes autrichiens. Ses soldats, qu'il ne peut entraîner avec lui, le forcent enfin à se réfugier auprès des chefs de la coalition. Il passa alors de pays en pays, et en dernier lieu en Angleterre; il y mourut en 1824. On a de lui : *Cahiers d'un bailliage qui n'enverra point de députés aux états généraux*, 1789; *Mémoires de Dumouriez*, 1794, 2 vol. in-8°, réimprimés en 1822; *Campagnes du maréchal Schomberg en Portugal, de 1662 à 1668*, avec des notes dont Wellington a profité, etc.; ce dernier ouvrage était traduit de l'allemand.

**Dumoutier** (DANIEL), peintre de portraits, né à Paris, où il mourut en 1651. On a de lui une série de dessins aux trois crayons représentant les personnages les plus considérables de la cour de France, de François 1<sup>er</sup> à Louis XIII. L'exécution de Dumoutier rappelle celle de Primatice.

**Dun**, colline, mot celtique qui se retrouve dans la terminaison latine *dunum* et dans le français *dune*; Dunkerque signifie église des dunes, etc.

**Dun-le-Roi**, ch.-l. de canton sur le Cher et près du canal de Berry, dans l'arrond. et à 22 kil. N. de Saint-Amand-Montrond (Cher); 5.454 hab. — Minéral de fer et carrières de pierres lithographiques. Dun-le-Roi avait, au moyen âge, une importance militaire.

**Duna**, Nom de deux fleuves de Russie. V. DWINA.

**Dunabourg** ou **Dwinabourg**, v. de la Russie d'Europe (Courlande), sur la rive droite de la Dwina du S., était autrefois chef-lieu de la Livonie polonaise; 6,500 hab.

**Dunamunde**, petite place forte de la Russie d'Europe (Livonie), à 15 kil. O. de Riga et à l'embouchure



de la Dwina du S. — Les gros vaisseaux qui ne peuvent remonter jusqu'à Riga s'y arrêtent.

**Dunbar** (*Dumbarum*), v. d'Écosse, dans le comté d'Haddington, à 44 kil N. d'Édimbourg; 4,000 hab. Son port est actif, bien qu'il soit d'une entrée difficile. Il y a des distilleries, des chantiers de construction, des fabriques de machines à vapeur. Au près sont les ruines de deux châteaux : celui de Bar abrita Édouard II vaincu à Bannockburn; celui de Dunbar reçut plusieurs fois Marie Stuart. Dunbar a été le théâtre d'une victoire d'Édouard I<sup>er</sup> sur les Écossais en 1296, et de Cromwell sur les covenantaires écossais, 1650.

**Dunblane**, v. du comté de Perth (Écosse), à 9 kil. N. de Sirling, sur l'Allan; 5,200 hab. Ruines remarquables de sa cathédrale. Près de là est la source minérale de Cromlix.

**Duncan**, nom de deux rois d'Écosse. DUNCAN I<sup>er</sup>, appelé aussi *Donald VII*, avait été d'abord gouverneur du Cumberland; il fut assassiné, en 1040, par Macbeth. — DUNCAN II, fils naturel de Malcolm III chassa l'usurpateur Donald VIII, mais, devenu odieux par ses violences, fut tué par l'ordre de son rival, 1095.

**Duncan** (Lord ADAM), amiral anglais, né à Dundee, 1751, d'une ancienne famille du comté d'Angus (Écosse), entra de bonne heure dans la marine et se signala dans la guerre d'Amérique. Vice-amiral en 1794, il comprima, en 1797, une terrible révolte d'une partie de sa flotte et gagna sur les Hollandais une bataille navale qui lui valut le titre de comte de Camperdown. En 1799, il se fit livrer par les marins du Texel leur flotte, et mourut dans la retraite, en 1804.

**Duncansby**, cap qui forme l'extrémité N. de la Grande-Bretagne, sur la mer du Nord, dans le comté de Caithness (Écosse).

**Dundalk**, ch.-l. du comté de Louth, dans le Leinster (Irlande), sur la baie du même nom, à 80 kil. N. O. de Dublin, à l'embouchure du Castle-Down; 18,000 hab. — Manufactures de batiste, d'épingles; distilleries, brasseries; moulins à farine. On exporte des produits agricoles et des bestiaux.

**Dundee** (*Douum Dei, Toadunum*), v. d'Écosse, à 22 kil. S. O. de Forfar, dans le comté de Forfar ou Angus, sur l'estuaire du Tay, par 56° 25' lat. N. et 5° 22' 30" long. O.; 119,000 hab. — L'hôtel de ville, l'église Saint-André, etc., sont des édifices remarquables; le port est accessible aux plus gros navires; les bassins et les avant-bassins ont une surface de 20 hectares. L'industrie consiste principalement dans la fabrication de toiles à voiles. On y arme encore pour la pêche de la baleine et de la morue. Des chemins de fer l'unissent à Édimbourg, Perth et Aberdeen. Dundee est passée du second au troisième rang parmi les villes d'Écosse. Détruite presque entièrement en 1651 par Monk, elle ne s'est relevée qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Dundonald** (Comte DE). V. COCHRANE.

**Dunes**, monticules de sable formés sur les bords de la mer par les vagues et les vents. Là où les côtes sont basses et plates, elles s'avancent dans l'intérieur des terres, en chaînes hautes de 10 à 20 mètres, poussent devant elles des étangs dus à l'accumulation des eaux pluviales. Leur vitesse est variable. Sur la côte de Gascogne, elle est de 19 à 25 mètres par an; les dunes y ont couvert un grand nombre de villages mentionnés dans les titres du moyen âge. En 1786, Brémontier a trouvé le moyen de les fixer, en arrêtant leur marche par des plantations de pins. En France, les dunes couvrent une partie du littoral de l'Atlantique entre l'Adour et la Gironde, et les côtes de la Manche, de la Somme à la frontière belge.

**Dunes** (Bataille des), victoire gagnée par Turenne sur les Espagnols commandés par don Juan d'Autriche, au milieu des dunes qui s'étendent entre Dunkerque et Nieuport (14 juin 1658).

**Dunfermline**, v. du comté de Fife (Écosse), à 3 kil. de la rive gauche du Forth, sur une éminence et à 20 kil. N. O. d'Édimbourg; 13,500 hab. On y remarque les belles ruines de l'ancienne abbaye fondée par Malcolm III. La fabrication du linge fin y emploie 5 à 6,000 ouvrières. Mines de houille et de fer aux environs. — Patrie de Charles I<sup>er</sup>.

**Dungannon**, v. du comté de Tyrone, dans l'Ulster (Irlande), à 36 kil. S. E. d'Omagh, située près d'un affluent du lac Neagh; 4,000 hab. Fabrique de toiles; distilleries. Mines de houille aux environs.

**Dungarvan**, port du comté de Waterford, dans le Munster (Irlande), à 40 kil. S. O. de Waterford, au fond d'une belle baie où se jette le Conigar; 9,000 hab. Ville

bien bâtie. Bains de mer fréquentés et commerce de cabotage.

**Duni** (EGIDE-ROMUALD), compositeur de musique, né à Matera, dans le royaume de Naples, 1709-1775, élève de Durante. Le succès d'un de ses opéras, *Ninette à la cour*, écrit à Parme sur des paroles françaises, le décida à se fixer à Paris, 1757. Il y fit la musique de 18 pièces qui le placent au nombre des créateurs du genre de l'opéra-comique français.

**Dunières**, bourg de l'arrond. d'Yssingaux (Haute-Loire). Fabr. de rubans; grains, vins; 2,315 hab.

**Dunkeld**, bourg d'Écosse, dans le comté et à 24 kil. N. O. de Perth, sur le Tay. C'était autrefois une ville florissante et le siège d'un évêché. Restes de sa cathédrale et d'une antique abbaye; 1,800 hab.

**Dunkerque**, v. de France (Nord), à 82 kil. de Lille par le chemin de fer, à 66 kil. N. O. par la route de terre, par 51° 2' 59" lat. N. et 0° 4' long. E., sur la mer du Nord. La population est de 53,083 habitants. — Dunkerque a des rues larges, des maisons bien bâties, mais peu de monuments (hôtel de ville, statue de Jean Bart, etc.). C'est une place de guerre et un ch.-l. d'arrondissement. La rade, large de 2,000 mètres environ, sur une longueur de 14 kil., est la seule qui, à partir de Cherbourg, puisse abriter des vaisseaux de guerre. Mais le port, à cause des ensablements, n'est plus accessible qu'aux corvettes; il a une étendue de 9 hec ares. Il est en communication avec toutes les voies navigables de Belgique et de France, par les canaux de Furnes et de Saint-Omer, qui y commencent. Il est, de plus, en relations par des services de bateaux à vapeur, avec Londres, Hull, Rotterdam, Saint-Petersbourg, le Havre et Bordeaux. L'industrie de Dunkerque consiste en construction de vaisseaux, toile à voiles, corderies, etc. Le commerce a pour objet l'importation ou l'exportation des céréales; on reçoit des bois du Nord, du lin et du suif de Russie, du soufre de Sicile, du vin et des fruits d'Espagne, des denrées des colonies, de la houille de Belgique et d'Angleterre, etc. Le mouvement de la navigation était représenté, en 1857, par 2,579 navires à l'entrée, et 1,478 à la sortie. Dunkerque arme aussi pour la pêche de la morue, etc. — Dunkerque (*Dunekirke*, Eglise des dunes) doit son nom comme son origine à une église fondée, dit-on, par saint Eloi, évêque de Noyon. Entourée de murailles par Baudouin III, en 964, elle se livra au commerce maritime, au milieu de révolutions continuelles, sous des seigneurs appartenant à des maisons différentes et vassaux des comtes de Flandre. Après avoir souffert de la rivalité de la France et de l'Angleterre, Dunkerque se trouva encore mêlée à la lutte des maisons d'Autriche et de France qui suivit le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne. Enrichie à partir de Philippe II par la pêche du hareng et par les coups de main de ses corsaires qui désolaient le commerce hollandais, elle fut prise en 1646 par Condé, puis en 1658 par Turenne, qui dut la livrer aux Anglais. Rachetée par Louis XIV, en 1662, elle fut visitée quatre fois par ce prince, qui chargea Vauban de la fortifier. On creusa un bassin à flot, on améliora la rade, on construisit la jetée, etc. L'héroïsme déployé par ses habitants contre les Anglais leur valut, en 1713, la ruine de leur port et de leurs fortifications, en vertu du traité d'Utrecht. Le traité de Versailles, 1763, permit de les rétablir. Négligée par Napoléon I<sup>er</sup>, qui se préoccupait surtout d'Anvers, Dunkerque n'a dû qu'aux gouvernements suivants les travaux qui lui ont rendu une partie de son importance. — Dunkerque est la patrie de Jean Bart.

**Dunning** (JOHN), jurisconsulte anglais, né à Ashburton, en 1751, se distingua au barreau, à la Chambre des communes, puis à celle des lords, où il porta le titre de lord Ashburton. Son style vif et caustique lui fit attribuer les *Lettres de Junius*. Il mourut épuisé de travail, en 1782.

**Dunod de Charnage** (FRANÇOIS-IGNACE), jurisconsulte et historien, né à Saint-Claude, 1679-1752, a été professeur de droit canonique et civil à l'université de Besançon. Son ouvrage capital est un *Traité des prescriptions*, qui a fourni des matériaux au Code civil; souvent cité par les jurisconsultes, il a été réédité, en 1810, sous ce titre : *Nouveau Dunod*. Il a donné encore une *Histoire du comté de Bourgogne*, le meilleur livre qui ait été fait sur ce pays, etc.

**Dunois** (*Dunensis pagus*), ancien pays de France, dans le gouvernement d'Orléanais. Borné au N. par le pays chartrain, à l'O. par le Perche, au S. par le Vendômois, à l'E. par l'Orléanais propre, il avait pour capi-



tales Châteaudun, et pour lieux principaux Brou, Fréteval, Bonneval, Patay, Marchenoir, etc. Il était traversé par le Loir. Il est divisé aujourd'hui entre les trois départements formés de l'Orléanais. — Vicomté héréditaire dès l'an 1000, il passa, en 1591, par vente à Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et devint l'apanage de son fils naturel, Jean, comte de Dunois.

**Dunois** (Le), petit pays de France dans la Marche, aujourd'hui dans le département de la Creuse.

**Dunois** (JEAN, comte de LONGUEVILLE et de), dit le Bâtard d'Orléans, fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et de Mariette d'Enghien, né à Paris, vers 1405. Elevé par Valentine de Milan, il se fit connaître en forçant les Anglais à lever le siège de Montargis, 1427. Blessé au combat des harengs, près de Rouvray, il seconda Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, à la bataille de Patay, et assista au couronnement de Charles VII à Reims. Après une tentative malheureuse sur Paris, il prit Chartres, 1432, défendit Lagny, et entra enfin dans la capitale, 1436. Entraîné un instant dans la Praguerie, 1440, il répara sa faute en combattant les Anglais, surtout après la rupture de la trêve conclue en 1444. Il aida à prendre Harfleur, Honfleur et Cherbourg en Normandie, 1449-1450, Blaye, Bordeaux et Bayonne en Guyenne. Charles VII le récompensa en le déclarant prince du sang légitime. Dépouillé de la plupart de ses dignités par Louis XI, Dunois entra dans la ligue du Bien public : il négocia la paix de Conflans, 1465, et présida le conseil institué pour régler la police du royaume. Il mourut en 1468.

**Dunoyer** (BARTHÉLEMY-CHARLES-PIERRE-JOSEPH), économiste, né à Carennac (Lot) en 1786. Il rédigea le *Censeur*, sous la Restauration, avec Ch. Comte, devint préfet de l'Allier, 1830, de la Somme, 1833, et conseiller d'Etat en 1838. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 1832, il a donné : *De la Liberté du travail*, 3 vol. in-8°, 1845.

**Duns Scott** (JEAN), théologien et philosophe du moyen âge, né en 1274, on ne sait dans quelle partie des Iles Britanniques : les opinions diffèrent à ce sujet. Elève de l'université d'Oxford, il entra dans l'ordre des franciscains et succéda à son maître, Guillaume Varron ou de Verra, avec le plus grand succès. En 1304, il vint subir les épreuves du doctorat à Paris, où il enseigna également. Il mourut à Cologne en 1308, à l'âge de 34 ans. — Surnommé *doctor subtilis* par ses adversaires et par ses disciples, il soutint le réalisme en face de saint Thomas qui défendait le nominalisme : on se partagea entre les deux maîtres. Ses *Œuvres* ont été réunies en 12 vol. in-fol., Lyon, 1659, par Luc Wadding.

**Dunstable**, v. du comté et à 26 kil. S. de Bedford (Angleterre). Chapeaux de paille. Ville ancienne où, dit-on, on joua les premières pièces de théâtre en Angleterre; 2.500 hab.

**Dunstan** (Saint), né en 924, d'une noble famille de Wessex, étudia les sciences connues de son temps, et, de plus, l'art de travailler les métaux. Favori d'Athelstan, mais, desservi par les courtisans, il se retira à Glastonbury, où il fonda un monastère. Nommé évêque de Worcester, 957, puis archevêque de Canterbury en 961, il protégea les bénédictins. On lui doit : *Concordia Regularum*, recueil d'anciennes constitutions monastiques. Il censura, non quelquefois sans péril, les rois Edmond, Edwy et Edgar. — Saint Dunstan mourut en 988.

**Dunwich**, village d'Angleterre, dans le comté de Suffolk, à 41 kil. d'Ipswich; 240 hab. — Cette ancienne capitale de l'Est-Anglie n'est plus qu'une station de pêcheurs sur la mer du Nord, qui l'a peu à peu ruinée. Jadis Dunwich avait, dit-on, 52 églises.

**Duparquet** (JACQUES DIEU), neveu d'Enambuc, reçut, en 1658, le gouvernement de la Martinique, dans laquelle il introduisit la culture de la canne à sucre, 1659. Après le massacre des Anglais à Sainte-Lucie, il s'établit dans cette île, ainsi qu'à la Grenade, 1650. Il mourut en 1658.

**Dupasquier** (GASPARD-ALPHONSE), chimiste, né à Chessy (Rhône) en 1795. Docteur-médecin de la Faculté de Paris, il exerça son art à Lyon, où il fut attaché à l'Hôtel-Dieu, et, en 1834, à l'École secondaire de médecine. Il y mourut en 1848. — Inspecteur des eaux d'Allevard, il inventa le *sulphydromètre*, instrument destiné à l'analyse des eaux sulfureuses. On a de lui : *Des eaux de source et des eaux de rivière*, 1840; *Histoire médicale et topographique de l'eau minérale sulfureuse d'Allevard*, 1841; *Construction et emploi du sulphydromètre*, 1841; *Recherches sur l'action thérapeutique de l'hypo-*

*sulfite de soude*, 1845; *Mémoire sur la formation spontanée de l'acide sulfurique près des sources sulfureuses*, 1843, etc.

**Dupaty** (CHARLES-MARGUERITE-J.-B. MERCIER), juriconsulte et littérateur, né à la Rochelle, 1746-1788. A 22 ans il entra au parlement de Bordeaux comme avocat général, 1768, et prenait une part active à la lutte que cette cour, comme toutes les autres, soutenait contre la royauté. Exilé à Roanne, il prépara, en traduisant Beccaria, ses *Réflexions sur le droit criminel* et ses *Lettres sur la procédure criminelle*, qui ne parurent qu'en 1788. Nommé président à mortier en 1778, il se démit peu après, fit un voyage en Italie, 1785, qu'il a retracé dans des *Lettres* animées, mais trop souvent entachées de mauvais goût. Avant de mourir, Dupaty trouvait l'occasion d'appliquer ses idées de réforme en matière de procédure criminelle, en sauvant par deux *Mémoires justificatifs* trois malheureux injustement condamnés au supplice de la roue.

**Dupaty** (LOUIS-MARIE-CHARLES-HENRI MERCIER), sculpteur, fils aîné du précédent, né à Bordeaux, 1774-1825, étudia le droit, puis la peinture que la réquisition lui fit abandonner en 1792; qu'il sacrifia enfin, en 1796, sur les conseils de Lemot. Sa vocation pour la sculpture se décida en 1799 : il obtint le grand prix à l'École des Beaux-arts, mais il ne se rendit qu'en 1801 en Italie, où il resta huit ans. A son retour, il donna un *Ajax poursuivi par la colère de Neptune*, composition d'une grandeur et d'une simplicité homériques. 1811 : c'est son chef-d'œuvre. Membre de l'Institut en 1816, professeur à l'École des Beaux-arts, conservateur de la galerie du Luxembourg, il laissa plusieurs œuvres inachevées : la statue équestre de Louis XIII, pour la place Royale de Paris, a été exécutée par Cortot sur le modèle composé par Dupaty.

**Dupaty** (LOUIS-EMMANUEL-FÉLICITÉ-CHARLES MERCIER), littérateur, frère du précédent, né à Blanquefort (Gironde), en 1775, fut pris par la réquisition, en 1792; il servit dans l'armée, puis dans la marine. Après avoir été quelque temps ingénieur-hydrographe, il se voua à la carrière des lettres. Il débuta par de spirituels et gracieux vaudevilles, *la Leçon de botanique*, *le Jaloux malade*, etc.; il donna, en 1805, *la Prison militaire*, comédie d'intrigue, des opéras-comiques parmi lesquels on remarque *Picaros et Diégo ou l'Antichambre*, dans le genre bouffon. Sous la Restauration il écrivit les *Délateurs*, satire. Dupaty entra à l'Académie française en 1835, et mourut en 1851.

**Dupérac** (ÉTIENNE), architecte, peintre et graveur, né à Paris, mort en 1601. Il a publié : *Delle Antichità di Roma*, ouvrage précieux, fruit d'un long séjour à Rome. Architecte de Henri IV, il dirigea les travaux de Fontainebleau et y exécuta des peintures.

**Dupérier** (CHARLES), poète latin du XVII<sup>e</sup> s., né à Aix, mort en 1692, était neveu de François Dupérier à qui Malherbe adressa une ode sur la mort de sa fille. Il a donné des conseils à Santeuil, son rival dans la poésie latine.

**Duperré** (VICTOR-GUY), marin français, né à la Rochelle, 1775-1846, servit d'abord dans la marine marchande. Il entra, en 1792, dans la marine de l'Etat; pris dans un engagement contre les Anglais, il resta près de quatre ans captif, 1796-1800. Après diverses missions, il fit partie de l'état-major du *Vétéran*, vaisseau commandé par Jérôme Bonaparte. Nommé capitaine de frégate, 1806, il sauva *la Sirène*, dont il avait le commandement, à travers les croiseurs anglais. Il se rendit ensuite sur *la Bellone*, dans la mer des Indes, pour ravitailler l'île de France. Contre-amiral en 1810, il défendit les lagunes de Venise, 1813-1814, et contribua à la prise de Cadix, 1823. Vice-amiral en 1826, il était préfet maritime à Brest, 1827-1830, quand le gouvernement de Charles X l'appela à commander les 103 bâtiments de guerre et les 572 navires de commerce et autres qui devaient transporter devant Alger l'armée du général de Bourmont. Le débarquement opéré, il seconda avec la flotte les attaques des forces de terre. Nommé amiral et pair de France à la suite de cette expédition, 1830, Duperré fut trois fois ministre de la marine sous Louis-Philippe, 1834, 1839, 1840. Retiré en 1843, il mourut en 1846.

**Duperron** (JACQUES DAVY), cardinal français, né à Saint-Lô (Manche) en 1556, et non en Suisse, où son père, ministre protestant, ne se retira qu'après sa naissance. Grâce à une mémoire prodigieuse, il apprit les langues anciennes, les mathématiques et la philosophie. Lecteur de Henri III par la protection du poète Des-



portes, et aussi à cause de sa conversion au catholicisme, il prononça les *oraisons funèbres* de Ronsard et de Marie Stuart. Confident du cardinal de Bourbon, il s'attacha ensuite à Henri IV, dont il prépara le retour à la religion catholique, et devint évêque d'Evreux en 1591. Après la prise de Paris, 1594, il se rendit à Rome et fit lever l'interdit mis sur le royaume par le pape. Ses succès contre les protestants (il vainquit Duplessis-Mornay en 1600, dans la conférence de Fontainebleau) lui valurent le chapeau de cardinal, 1604. Ses succès à Rome, comme chargé d'affaires de France (il fit porter au pontificat Léon XI et Paul V), lui donnèrent l'archevêché de Sens et la charge de grand-aumônier. Après la mort de Henri IV, il conserva une haute influence, comme l'atteste son rôle dans les Etats généraux de 1614 : il s'opposa à l'adoption du formulaire relatif à l'indépendance des rois que le tiers état avait présenté. Il mourut 4 ans après. — Ses *Œuvres*, 3 vol. in-fol., ont été publiées en 1622.

**Duperron.** V. ANISSON et ANQUETIL.

**Dupes** (Journée des). On appelle ainsi le jour où Richelieu, ruiné dans l'esprit de Louis XIII par Marie de Médicis et les courtisans, eut un entretien avec le roi et recouvra tout son crédit (11 novembre 1630). Ses ennemis se croyaient sûrs de la chute du cardinal.

**Dupetit-Thouars** (LOUIS-MARIE AUBERT), botaniste, né à Saumur, 1758-1831, s'associa à son frère, Aristide, dans le but d'aller à la recherche de la Pérouse. Entravé par les événements, il se borna à une simple exploration des îles Mascareignes et revint en 1802. Membre de l'Institut en 1820, il a donné une théorie nouvelle sur la formation des couches annuelles du bois. Il a laissé : *Végétaux recueillis dans les îles de France, Bourbon et Madagascar*, 1804; *Sur la Formation des arbres*, etc., 1824.

**Dupetit-Thouars** (ARISTIDE), marin, frère du précédent, né près de Saumur en 1760, se signala, dès l'année 1778, dans la guerre d'Amérique. Il avait entrepris en 1792 une expédition pour rechercher les vaisseaux de la Pérouse. Séparé, avant son départ de France, de son frère, qui s'était associé à son entreprise, il fut lui-même arrêté, sur les côtes du Brésil, par les Portugais, et envoyé à Lisbonne. Après un séjour de trois ans aux Etats-Unis, il reçut, à son retour, le commandement du *Tonnant* qui fit partie de l'expédition d'Egypte. Dupetit-Thouars prévint le désastre d'Aboukir, dans lequel il succomba glorieusement.

**Dupetit-Thouars** (ABEL AUBERT), marin français, né vers 1790, mort en 1864, entra au service en 1805, mais ne se distingua guère qu'à partir de 1830. En 1837-1839, il accomplit un voyage de circumnavigation sur la frégate *la Vénus* : il en a donné une relation (10 vol. in-8° avec atlas). Chargé d'établir le protectorat français sur Taïti, il expulsa de l'île le missionnaire Pritchard, qui avait soulevé les naturels contre les Français. Désavoué par le gouvernement, il refusa l'épée d'honneur que lui offrait l'opposition. Nommé vice-amiral en 1846, représentant de Maine-et-Loire en 1849, il remplaça Duvernois à l'Académie des sciences, 1855.

**Duphot** (LÉONARD), général français, né à Lyon vers 1770, était sous-officier en 1789. Général de brigade à l'armée d'Italie, en 1797, il accompagna à Rome l'ambassadeur Joseph Bonaparte : il y fut tué, dans une émeute, par les soldats pontificaux, 1797. Il avait composé l'ode : *Aux mânes des héros morts pour la liberté*, l'un des chants favoris des soldats.

**Dupin** (LOUIS ELLIES), historien ecclésiastique, né à Paris, en 1657, d'une ancienne famille de Normandie, Reçu docteur en Sorbonne en 1684, il publia, deux ans après, le premier volume d'une *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*. Certaines opinions, qu'il avait émises, lui firent demander par Bossuet une rétractation; l'ouvrage fut même supprimé par arrêt du parlement, 1693. Dupin put cependant le continuer en changeant le titre, qui devint : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* : cet immense travail forme 61 vol. in-8°; d'une assez grande impartialité, il pèche souvent par la rapidité avec laquelle il fut exécuté : les faits ne sont pas toujours développés ou suffisamment discutés. Dupin, qui occupait au Collège de France une chaire de philosophie, la perdit pour s'être prononcé contre la bulle *Unigenitus*; il fut même quelque temps exilé à Châtelleraut. Sous la Régence, il composa des mémoires pour rallier l'Eglise grecque à l'Eglise romaine. C'était pendant le séjour de Pierre le Grand à Paris. L'année même de sa mort, 1719, il avait agité le projet d'un rapprochement entre l'Eglise an-

glicane et le catholicisme. — Ses principaux écrits sont encore : *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, 1707, in-8°; *Histoire de l'Eglise en abrégé*, 1712, in-12, dont le *Journal de Trévoux* a loué l'impartialité; *Bibliothèque universelle des historiens*, 1707, in-8°; *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion romaine*, 1718, in-8°, etc. Tous ses ouvrages accusent une grande modération dans les jugements, et une rapidité excessive dans la composition avec toutes les conséquences que celle-ci entraîne.

**Dupin** (CLAUDE), financier et économiste, né à Châteauroux vers 1700, mort en 1769, a été fermier général. On a de lui : *Economiques*, 1745; *Mémoire sur les blés*, 1748; *Observations sur l'Esprit des lois*, 1757-1758, 3 vol. in-8°. Sa femme (M<sup>lle</sup> Fontaine), fille naturelle de Samuel Bernard, confia à J. J. Rousseau l'éducation de son fils.

**Dupin de Francueil** (MARIE-AURORE), fille naturelle du maréchal de Saxe (1750-1821), épousa, en secondes noces, le fermier général Dupin de Francueil, fils du précédent. Leur fils, Maurice Dupin, a été le père de M<sup>me</sup> Dudevant, plus connue sous le nom de *Georges Sand*.

**Dupin** (PHILIPPE), avocat, né à Varzy (Nièvre), 1795, mort en 1846, se signala, dans le barreau de Paris, à côté de son frère, M. Dupin aîné. Elu député en 1830 et en 1842, il n'eut pas le temps de se produire à la tribune politique.

**Dupin** (ANDRÉ-MARIE-JEAN-JACQUES), dit *Dupin aîné*, juriconsulte, magistrat et homme politique, né à Varzy (Nièvre), 1785-1865, fils d'un membre de l'Assemblée législative, avocat en 1800, fut le premier à prendre le grade de docteur devant la Faculté de droit réorganisée, 1802. Il publia bientôt son *Précis élémentaire du droit romain*, que la police fit supprimer. N'ayant pu obtenir, au concours, une chaire à l'Ecole de droit, il se tourna vers le barreau, et y acquit de bonne heure une grande réputation; on le chargea même de la classification des lois de l'Empire. En 1815, député de Château-Chinon au Corps législatif, il fit partie de l'opposition libérale; il ne fut pas réélu à la seconde Restauration. Alors il acquit, comme avocat, considération et profit, en défendant les victimes de la réaction royaliste, et surtout le maréchal Ney, en publiant courageusement sa *Libre défense des accusés*, en soutenant de son éloquence les hommes et les journaux hostiles au pouvoir, Béranger et ses chansons, le *Miroir*, le *Constitutionnel*, les *Débats*. Le duc d'Orléans l'avait nommé membre de son conseil privé dès 1820; il fut bâtonnier de l'ordre des avocats en 1829; et les électeurs le renvoyèrent à la Chambre des députés en 1827; il siégea au centre gauche. — Il ne resta pas étranger à la révolution de juillet 1830, comme avocat et comme député; il refusa le ministère de la justice que lui offrait la commission municipale, mais entra dans le premier cabinet formé par Louis-Philippe, comme ministre sans portefeuille. Il contribua beaucoup à la fondation du nouveau régime et fut le rapporteur de la commission chargée de reviser la Charte. Nommé procureur général à la Cour de cassation, il brava résolument l'impopularité, pour combattre l'agitation révolutionnaire à l'intérieur, la propagande armée au dehors. Il soutint énergiquement le ministère de Casimir Périer et celui du 11 octobre; il devint président de la Chambre à la fin de 1832, et fut toujours réélu pendant huit ans. Plus d'une fois il fit de l'opposition au gouvernement, réclamant la *présidence réelle* dans le ministère, le droit d'enquête parlementaire, rejetant l'amnistie par ordonnance, combattant plusieurs dispositions des lois de septembre, et repoussant l'intervention en Espagne. L'un des chefs du tiers-parti, il refusa d'entrer dans plusieurs combinaisons ministérielles, 1838-1840; il se déclara d'abord pour l'intervention de la France dans la question d'Orient, puis se rallia à une politique plus prudente et plus pacifique. Sous le ministère du 29 octobre, il renouvela son opposition au gouvernement dans plusieurs questions importantes; il ne représentait plus l'esprit de la majorité, il n'était plus le président de la Chambre. — Le 24 février 1848, il chercha vainement à faire reconnaître le comte de Paris comme roi, sous la régence de la duchesse d'Orléans. Il garda son poste de procureur général; membre de l'Assemblée constituante, il fut président de la commission du règlement, président du comité de législation, membre de la commission de constitution; et, après l'élection du 10 décembre, il appuya la politique intérieure et extérieure du président de la république. Président de l'Assemblée législative, il montra son im-



partialité et sa fermeté au milieu des débats les plus orageux, quoique appartenant à la coalition qui s'appelaient le parti de l'ordre. Au 2 décembre 1851, gardé à vue, il ne put que protester contre le coup d'Etat, mais ne donna sa démission de procureur général à la Cour de cassation qu'à la suite des décrets relatifs aux biens de la famille d'Orléans. Il s'occupa de ses publications et d'agriculture, non sans retreuter sa verve des anciens temps pour combattre l'ancien régime et les ultramontains. En 1857, l'Empereur le nomma sénateur et lui rendit ses fonctions de procureur général. Membre de l'Académie française depuis 1831, il appartenait également à l'Académie des sciences morales et politiques. — Parmi ses nombreux ouvrages, traités pour faciliter l'étude du droit ou opuscules de circonstance, citons : *Principia juris civilis, tum romani, tum gallici*, 1806, 5 vol. in-12; *Précis historique du droit romain*, 1809, in-18; *Dictionnaire des arrêts modernes*, 1812, 2 vol. in-4°; *Lois civiles servant de complément au Code civil*, 1819, 2 vol. in-8°; *Lois commerciales*, 1820; *Lois de procédure, lois criminelles*, 1821, 2 vol.; *Lois forestières*, 1822; *Lois des communes*, 1823, 2 vol.; *Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats*, 1824; les *Libertés de l'Eglise gallicane*, 1824, in-12; *Précis historique du droit français*, 1826, in-18; *Traité des apanages*, 1827, 1835; *Procès du Christ*, 1827, ou *Jésus devant Caïphe et Pilate*, 1855; *Manuel du droit public ecclésiastique français*; *Des comices agricoles*, 1849; *le Morvan, topographie, agriculture, mœurs*, 1855; *Mémoires ou souvenirs du barreau*, 4 vol., etc. Ajoutons une foule de *Mercuriales*, de *Réquisitoires*, de *Notices*, de *Consultations*, des *Editions* avec notes et commentaires, comme celle des *Lettres sur la profession d'avocat*, de Camus, 2 vol. in-8°; des mémoires imprimés, etc.

**Du Plan-Carpin.** V. CARPIN.

**Dupleix** (CÉSAR), avocat, né à Orléans et mort en 1645, est l'auteur de l'*Anti-Cotton*, pamphlet qui parut en 1610. Répondant à une lettre du P. Cotton, il accusait les jésuites de l'assassinat de Henri IV.

**Dupleix** (SCIPION), historien, né à Condom, en 1569, mort en 1661, vint à Paris, en 1605, à la suite de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Nommé historiographe de France, quand il eut publié les *Mémoires des Gaules depuis le déluge*, 1619, il a aussi donné une *Histoire générale de France depuis Pharamond*, 1621-1643, 5 vol. in-fol. Dupleix a le mérite de citer les sources, mais il écrit mal, et la flatterie dépare ses derniers volumes. On a encore de lui : *Histoire romaine*, 1638, etc. — Un de ses frères, appelé également SCIPION, a laissé : *Lois militaires touchant le duel, en dix livres*, Paris, 1586.

**Dupleix** (JOSEPH), gouverneur des établissements français dans l'Hindoustan, né à Landrecies (Nord), en 1697, était fils d'un ancien directeur de la compagnie des Indes. Chargé d'administrer le comptoir de Chandernagor, en 1750, il fit de cette ville l'un des premiers marchés du Bengale. Appelé au poste de gouverneur général à Pondichéry, 1742, il voulut donner à la domination française l'appui d'un vaste territoire. Il acquit du grand-mogol les titres de *nabab* et de *radjah*, déploya un faste oriental et accrut sa fortune personnelle par d'immenses spéculations de commerce. La compagnie anglaise des Indes s'inquiétait déjà de ses projets, quand la guerre éclata, entre la France et l'Angleterre. Grâce aux ordres contradictoires donnés par la compagnie française des Indes, Dupleix se trouva en désaccord avec La Bourdonnais, gouverneur des îles Mascareignes; celui-ci, maître de Madras, avait accordé aux habitants la faculté de se racheter du pillage, 1746. Dupleix cassa la capitulation, et Madras fut incendié. Deux ans après, l'amiral anglais Boscawen fut obligé de lever le siège de Pondichéry, 1748. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Dupleix reprit ses desseins : à la tête de troupes indigènes commandées par des Européens, il donna un *soubab* ou vice-roi au Dekkan, et obtint de sa reconnaissance la cession de toute la côte de Coromandel, 1750. Mal secondé par la compagnie des Indes, entravé continuellement par les Anglais irrités des accroissements de la France, il fut encore rappelé par son gouvernement, en 1754. Revenu à Paris, il réclama vainement 13 millions qu'il avait avancés pour la compagnie, et mourut dans la misère, 1763.

**Duplessis.** V. MORNAY, CHOISEUL, RICHELIEU.

**Duplessis** (MICHEL-TOUSSAINT-CHRÉTIEN), oratorien, puis bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris, 1689-1767, prit part à la rédaction de la *Gallia*

*christiana*. On a de lui : *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*; *Histoire de l'Eglise de Meaux*; *Relation d'un voyage de Strasbourg à Dunkerque*; *Description de la ville et des environs d'Orléans*, etc.

**Duplessis** (JOSEPH-SIFFREIN), peintre, né à Carpentras, en 1725, a créé un musée dans sa ville natale. Venu à Paris, 1752, il excella dans le portrait. Il a reproduit les traits de Thomas, Franklin, Gluck, Marmon tel, Necker, M<sup>me</sup> Necker, etc. Il mourut en 1802.

**Dupont de Nemours** (PIERRE-SAMUEL), économiste, né à Paris, en 1739. Il étudia d'abord la médecine, puis se livra à des spéculations philosophiques. S'attachant à l'école de Quesnay, il développa le système du maître dans le *Journal de l'agriculture*, et pendant deux ans, 1770-1772, dans les *Ephémérides du citoyen*, dont il fut le rédacteur en chef. Il était en Pologne quand Turgot, son ami, arriva aux affaires, 1774. Il revint partager ses travaux, comme il le suivit aussi dans sa disgrâce, 1776. Retiré à Nemours (Seine-et-Marne), il introduisit dans le Gâtinais les prairies artificielles, composa des *Mémoires sur la vie de Turgot*, 1782, 2 vol. in-8°, et traduisit en vers français le *Roland furieux*. Vergennes le rappela et lui fit préparer le traité de commerce avec l'Angleterre, 1783. Calonne le nomma commissaire général du commerce. Aux Etats-généraux, où il représenta le bailliage de Nemours, Dupont se prononça pour le libre commerce des grains et contre l'institution des assignats. Poursuivi après le 10 août, il finit par être arrêté, et fut détenu jusqu'au 9 thermidor. Membre du Conseil des Anciens, il plaida en faveur des parents des émigrés; aussi eût-il été déporté au 18 fructidor 1797, sans l'intervention de M. J. Chénier. Il crut sage de s'embarquer pour les Etats-Unis; il y resta cinq ans. A son retour, 1802, il entra à l'Institut, mais refusa toutes les fonctions que Napoléon I<sup>er</sup> lui offrit. En 1814, il fut secrétaire du gouvernement provisoire, et, sous Louis XVIII, conseiller d'Etat. En 1815, il quitta la France pendant les Cent-Jours, et retourna aux Etats-Unis. Il mourut en 1817, dans l'Etat de Delaware. — Les ouvrages de Dupont de Nemours se rapportent presque tous à l'économie politique : la *Physiocratie*, 2 vol. in-8°, a donné son nom au système de Quesnay, dont elle est une analyse. Plusieurs figurent dans la *Collection des économistes* publiée par Guillaumin, 1846. Un *Mémoire sur la Banque de France*, 1806, in-8°, fut supprimé par ordre de Napoléon I<sup>er</sup>.

**Dupont de l'Etang** (PIERRE), général, né à Chabonnais (Charente), en 1765, prit une part glorieuse à la campagne de l'Argonne, où il était aide de camp d'Arthur Dillon. Nommé en 1793 général de brigade, et en 1796, grâce à Carnot, général de division, il s'attacha, après le 18 brumaire, à Bonaparte, dont il fut chef d'état-major général à Marengo, 1800. Il se distingua encore dans les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna; au pont de Halle, 1806, il culbuta avec 5 bataillons 22,000 Prussiens défendus par une formidable artillerie. A Friedland, il assura le succès de la journée en arrêtant de lui-même la garde impériale russe, 1807. De si éclatants services se terminent tout à coup par la capitulation de Baylen, où il mettait bas les armes, avec 17,000 hommes, devant le général espagnol Castaños, 25 juillet 1808. Dépouillé 4 ans après, 1812, de son grade par un décret de l'Empereur, il fut retenu au fort de Joux jusqu'à la Restauration. Nommé alors ministre de la guerre, il prodigua les décorations et se fit retirer son portefeuille, décembre 1814. Membre du conseil privé en 1815, il représenta, 1815-1830, le département de la Charente à la Chambre des députés. Il mourut en 1840. — Il a laissé : la *Liberté*, l'*Art de la guerre*, poèmes; les *Odes d'Horace*, traduites en vers, et diverses brochures.

**Dupont de l'Eure** (JACQUES-CHARLES), homme politique, né en 1767 au Neubourg (Eure), était, en 1789, avocat au parlement de Normandie. De 1792 à 1811, il remplit diverses fonctions administratives et judiciaires; dans la dernière année, il fut nommé président à la cour d'appel de Rouen, fonction que la Restauration lui enleva en 1818. Il avait siégé en même temps au conseil des Cinq-Cents, 1798-99, au Corps législatif de 1815, qui devint la Chambre des députés de 1814, enfin à la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours. — Sous les deux monarchies qui suivirent, il fut député pendant 31 ans, 1817-1848. En 1850, il fit partie du ministère provisoire constitué le 1<sup>er</sup> août, puis du ministère définitif du 11 août. Il avait le département de la justice et appartenait à ce qu'on appelait alors le parti du mouvement. Il donna sa démission, 27 décembre, et



reprit sa place sur les bancs de l'opposition. En 1848, il présida le gouvernement provisoire, et siégea à l'Assemblée constituante, à laquelle il fut porté par les électeurs de la Seine et de la Seine-Inférieure; mais, non réélu à l'Assemblée législative, 1849, il vécut dès lors dans la retraite, et mourut en 1855.

**Duport** (ADRIEN), homme politique, né à Paris, en 1759. En 1789, il était conseiller au parlement de Paris, et il y avait acquis une grande autorité. Député de la noblesse aux états généraux, il fit partie de la minorité qui se réunit au tiers. Il plaida la cause de la liberté et de l'égalité civile, et forma, avec Barnave et Alexandre Lameth, une sorte de triumvirat qui eut la plus grande part aux délibérations de l'Assemblée. Le 29 mars 1790, il présenta un admirable rapport sur l'organisation judiciaire, et contribua à faire introduire le jury dans la législation. Quand Louis XVI revint de Varennes, il fut l'un des commissaires qui reçurent ses déclarations. Membre du tribunal criminel de Paris sous l'Assemblée législative, il prit la fuite après la journée du 10 août 1792, fut arrêté, mais Danton favorisa son évasion. Duport revint de l'étranger après le 9 thermidor, puis y fut rejeté par le coup d'État du 18 fructidor 1797. Il mourut à Appenzel (Suisse), en 1798.

**Duport-Dutertre** (FRANÇOIS-JOACHIM), littérateur, né à Saint-Malo, 1715-1759. On a de lui : *Abrégé de l'hist. d'Angleterre*, 1751; *Hist. des conjurations*, etc., continuée par Désormeaux, etc.

**Duport-Dutertre** (MARGUERITE-LOUIS-FRANÇOIS), ministre de Louis XVI, né à Paris, en 1754, était fils du précédent. Avocat en 1789, il fit partie de l'assemblée des électeurs de Paris, et fut nommé lieutenant du maire dans la première organisation de la municipalité. En 1790, sur la désignation de la Fayette, il fut appelé au ministère de la justice, et se concilia, par la douceur de son caractère, la bienveillance du roi. Après le départ de Louis XVI pour Montmédy, 20 juin 1791, il dut, sur l'ordre de l'Assemblée, signer l'ordre d'arrêter le prince dont il était le ministre. Démissionnaire, avril 1792, il fut décrété d'accusation le 15 août. Arrêté, au bout de 15 mois de recherches, il fut condamné à mort. Il périt le même jour que Barnave, 28 nov. 1793.

**Duppel**, ville du Sleswig, sur la côte E., en face de l'île d'Alsen, a joué un rôle dans les deux guerres du Sleswig-Holstein. Dans la première, les Danois, vainqueurs des Allemands, 1848, y furent battus en 1849. — Dans la seconde, Duppel fut emportée d'assaut par les Prussiens et les Autrichiens, après une vive résistance des Danois, 1864.

**Duprat** (ANTOINE), cardinal et chancelier de France, né à Issoire, 1465, était, sous le règne de Louis XII, président du parlement de Paris, grâce à la protection de Louise de Savoie, 1507. Celle-ci, à l'avènement de François I<sup>er</sup>, son fils, ne fut pas étrangère à la nouvelle élévation de Duprat, qui devint chancelier et principal ministre, 1515. Veuf en 1516, le favori entra bientôt dans les ordres et fut nommé, dans la suite, archevêque de Sens, et, en 1527, cardinal. Investi de la confiance du roi, il abandonna, dans les conférences de Bologne, la pragmatique-sanction de Bourges, qui fut remplacée par le concordat de 1516. Il seconda aussi François I<sup>er</sup> dans ses expédients fiscaux (vénalité des charges de judicature, établissement des premières rentes sur l'hôtel de ville). Il ne montra pas moins de zèle à servir la haine de Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon, dont les biens finirent par être confisqués. Odieux au parlement, dont il attaquait les prérogatives, Duprat fut poursuivi pour malversations, au moment où, avec la reine-mère, il s'efforçait de conjurer les suites funestes de la journée de Pavie. Le roi, à son retour, annula la procédure dans un lit de justice. Ardent promoteur des persécutions contre les protestants, Duprat aspirait à succéder au pape Clément VII, 1534. Le roi n'agréant pas les vues du cardinal, ce dernier mourut de chagrin, 1535.

**Duprat** (GUILLAUME), fils du précédent, 1507-1560. Evêque de Clermont en 1528, il assista au concile de Trente et en ramena les jésuites, pour lesquels il fonda, à Paris, le collège de Clermont (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand).

**Dupré**, joaillier, né aux environs de Grenoble, proposa au gouvernement de Louis XV, alors en guerre contre les Anglais, une sorte de feu grégeois, 1759. Le roi lui paya sa découverte par une pension de 2,000 livres, mais lui défendit d'en parler. Dupré mourut en 1772, et son secret périt avec lui.

**Dupré de Saint-Maur** (NICOLAS-FRANÇOIS), né à

Paris, vers 1695, mort en 1774, donna une traduction du *Paradis perdu*, de Milton, 1729, laquelle a répandu en France le goût de la littérature anglaise et le fit entrer lui-même à l'Académie française, 1753. Il a écrit depuis des ouvrages d'économie politique : *Essai sur les monnaies*, 1746; *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort*, 1762; *Table de mortalité* (dans l'*Histoire naturelle de l'homme*, de Buffon).

**Dupréau** (GABRIEL), en latin *Prateolus*, théologien et savant, né à Marcoussis, 1511-1588, professeur au collège de Navarre, est moins connu aujourd'hui pour son zèle contre les doctrines de Luther et Calvin, que par deux ouvrages de grammaire : *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti*; *Flores, Sententiæ, etc. ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ*.

**Dupuis** (CHARLES), graveur, né à Paris, 1685-1742, a été élève de Duchange. D'une touche correcte, franche et gracieuse, il a exécuté de nombreux ouvrages; on regarde comme son chef-d'œuvre le *Mariage de la Vierge*, d'après Vanloo. On cite encore : *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Carlo Maratti; *la Terre et l'Air*, d'après L. Boulongne. — Son frère, NICOLAS-GASPARD, né à Paris, 1695-1771, fit, comme lui, de lucratifs voyages en Angleterre. On cite de lui : *Enée sauvant son père*, d'après Carle Vanloo; *l'Adoration des Rois*, d'après Paul Veronèse; *la Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Annibal Carrache.

**Dupuis** (CHARLES-FRANÇOIS), érudit, né à Trie-le-Château (Oise) en 1742. Fils d'un instituteur, il obtint une bourse au collège d'Harcourt, à Paris, grâce au duc de la Rochefoucauld. A vingt-quatre ans il était professeur au collège de Lisieux de Paris; à 28 ans il se faisait recevoir avocat, 1770. Il prouvait son talent de latiniste par un discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix, 1775, et par l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, 1780. Il s'occupait aussi de sciences: il suivit, pendant plusieurs années, le cours de Lalande, et devança Chappe en exécutant, pour son usage personnel, un télégraphe entre Belleville et Bagnaux. Il commençait, en même temps, un grand travail sur les religions, essayant de rapporter à une source unique les légendes, les allégories, les symboles, les traditions du polythéisme, malgré leur réelle et évidente diversité: la mythologie avait, selon lui, sa clef dans l'astronomie; des mémoires insérés dans le *Journal des Savants*, 1779-80, exposaient la base de son système. Avant que Dupuis eût achevé son livre, la Révolution était survenue. Porté à la Convention par le département de Seine-et-Oise, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention, comme mesure de sûreté, et pour le sursis. Sous la Terreur, il sauva plusieurs personnes, au risque d'encourir l'accusation redoutable de modérantisme. Il fit aussi partie du conseil des Cinq-Cents (1795-1797), et du Corps législatif sous le Consulat (1800-1802): il avait eu l'honneur de présider cette dernière assemblée. Il avait publié, en 1795, son ouvrage sur *l'Origine des Cultes*, 5 vol. in-4° ou 10 vol. in-8°, avec atlas in-4°. Membre de l'Institut dès sa formation, il lut devant la classe de littérature deux *Mémoires sur les Pélasges*. Il publia encore, 1806, une *Dissertation sur le zodiaque de Denderah*: il prétendait trouver une confirmation de son système dans ce monument astronomique auquel il attribuait, bien à tort, une antiquité prodigieuse (V. Denderah). Il venait de se retirer près de Dijon, lorsqu'il mourut, 1809.

**Du Puy**. V. PUY (DU).

**Dupuy** (PIERRE), historien, né à Agen, 1582-1651, a été garde de la bibliothèque du roi, comme son frère JACQUES, né en 1586, mort en 1656. Liés tous deux avec le président de Thou, ils donnèrent leurs soins aux éditions de l'*Histoire* de ce dernier (de 1620 à 1626). — On a de PIERRE Dupuy : *Des Droits et des Libertés de l'Eglise gallicane*, 1639; *Traité des régence et majorités des rois de France*, 1655; *Histoire du schisme d'Occident*, etc. JACQUES Dupuy a légué à la bibliothèque du Roi 9,000 imprimés et 296 manuscrits. C'est ce qu'on appelle le *fonds Dupuy*.

**Dupuy** (HENRI), en latin *Erycius Puteanus*, en flamand, *Van de Putte*, philologue, né à Vanloo (Limbourg), 1574, succéda à Juste Lipse dans la chaire de langue latine (1606) à Louvain, où il mourut en 1646. Grand faiseur de petits livres, il laissa 18 ouvrages ou même, dit-on, 121. — On cite : *De usu fructuque bibliothecæ Ambrosianæ*, 1605; *Comus*, traduit en français par Nicolas Pelloquin sous ce titre : *Comus ou le Banquet dissolu des Cimmériens*, Paris, 1614, in-12.



**Dupuy** (Louis), savant, né à Chazey-sur-Ain, 1709-1795, entra en 1756 dans l'Académie des inscriptions, dont il fut le secrétaire perpétuel de 1773 à 1785. Les *Mémoires* de cette société et le *Journal des Savants*, que Dupuy dirigea pendant 50 ans, contiennent la plupart de ses écrits. Il a encore traduit quatre tragédies de Sophocle, comme supplément du *Théâtre grec* de Brumoy, et édité le *Fragment d'Anthemius sur des paradoxes de mécanique*, 1777.

**Dupuy** (ALEXIS-CASIMIR), vétérinaire, né à Breteuil (Oise), en 1774, était fils d'un cultivateur maître de postes. Elu professeur de matière médicale à l'école d'Alfort, en 1798, il se livra, à l'exemple de Dupuytren, son ami, à des recherches d'anatomie pathologique. Il reconnut la vraie nature de la *morve*, du *cornage* et de la *pousse*. Les expériences physiologiques auxquelles il s'est livré au sujet des substances médicamenteuses et toniques, sur la maladie charbonneuse, etc., ont fécondé l'enseignement. Le *Bulletin de l'Académie de médecine* renferme des mémoires sur la plupart de ces travaux. Dupuy est mort en 1849.

**Dupuytren** (GUILLAUME), chirurgien, né à Pierre-Buffière (Haute-Vienne) en 1777, mort à Paris en 1855. Fils d'un avocat peu aisé, il fit ses études à Paris au collège de la Marche. A dix-huit ans, il était nommé prosecteur à l'École de santé, 1795, puis chef des travaux anatomiques en 1801. L'année suivante il entra à l'Hôtel-Dieu où il fut successivement chirurgien de seconde classe, chirurgien-adjoint en 1808, et enfin chirurgien en chef en 1815. En 1812 il obtenait au concours la chaire de médecine opératoire : sa thèse sur la lithotomie était un modèle d'anatomie chirurgicale. Rallié à la Restauration, il reçut de Louis XVIII le titre de baron, 1820, et devint le premier chirurgien de Charles X. Il fit aussi partie de l'Institut. A sa mort, il laissait une fortune évaluée à sept millions par les uns, à quatre millions par les autres ; il légua 200,000 francs pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique. — Dupuytren excellait dans le diagnostic. Ses leçons cliniques étaient remarquables par la clarté, le choix des expressions et l'enchaînement des idées. Il a fondé une école rivale de celle du dix-huitième siècle qui avait pour chef Boyer. Ses travaux sont dispersés dans divers recueils spéciaux, le *Journal de Corvisart*, le *Répertoire d'anatomie*, les *Mémoires de l'Académie de médecine*, etc. Les principaux ont été recueillis dans ses *Leçons orales*, 1854. On a encore : *Traité des blessures par armes de guerre* rédigé sous ses yeux, par ses élèves, et une édition de la *Médecine opératoire* de Sabatier.

**Duquesne** (ABRAHAM), marin français, né à Dieppe en 1610, était fils d'un capitaine de vaisseau sous lequel il se forma. Après avoir dirigé des navires marchands, il commanda, en 1657, une galère dans le combat livré aux îles Lérins contre les Espagnols. Dans les années suivantes, il servit sous l'archevêque Sourdis, puis sous le marquis de Brézé, neveu du cardinal de Richelieu. Après la mort de ce dernier, 1642, il passa en Suède et battit les Danois pour le compte de la reine Christine. Revenu en France, il équipa, à ses frais, une flottille avec laquelle il vainquit les Anglais qui venaient au secours des Frondeurs maîtres de Bordeaux, 1650. Anne d'Autriche le récompensa en lui donnant le titre de chef d'escadre et, en outre, l'île et le château d'Indret. Colbert, à son tour, mit à profit l'expérience de Duquesne dans la réorganisation de la marine. Lieutenant général depuis 1667, Duquesne, dans la guerre de Hollande, dirigea, sous un chef nominal, le duc de Vivonne, les opérations maritimes dans la Méditerranée : vainqueur à Stromboli et à Agosta où Ruyter fut tué, 1676, il acheva la ruine des flottes hollandaise et espagnole à la bataille de Palerme. Après la paix de Nimègue, il châtia les corsaires de Tripoli, 1681, bombardra trois fois Alger, 1682-85, grâce aux galiotes inventées par Petit-Renau, et Gênes elle-même en 1684. Le glorieux marin commençait à jouir du repos, quand la révocation de l'édit de Nantes, 1685 (Duquesne était protestant), éloigna de lui jusqu'à son fils : il lui recommanda, dit-on, de ne jamais combattre la France. — Duquesne mourut trois ans après, 1688, sans avoir porté le titre d'amiral à cause de sa religion.

**Duquesnoy** (FRANÇOIS), sculpteur, surnommé François FLAMAND, né à Bruxelles 1594, se rendit à Rome, sous les auspices de l'archiduc Albert, 1619. Il s'attacha à traiter des sujets gracieux ; il excellait à représenter des figures d'enfants. Considéré comme le premier sculpteur de son temps, il fit pour Urbain VIII les sta-

tues colossales de *sainte Suzanne* et de *saint André* : la dernière est dans la basilique de Saint-Pierre. Appelé à Paris par Richelieu auquel Poussin l'avait recommandé, François Flamand fut empoisonné par son frère qui dévorait une basse jalousie. Il mourut à Livourne, 1646.

**Duquesnoy** (ADRIEN-CYPRIN), publiciste, né à Briey, 1759-1808, fut député aux États généraux de 1789 par le bailliage de Bar-le-Duc. Il contribua à la division de la France en départements, et fit décréter qu'il n'y aurait qu'une seule assemblée. Maire de Nancy après la dissolution de la Constituante, il fut signalé par les papiers découverts dans l'armoire de fer comme l'un des hommes dévoués à Louis XVI. Décrété deux fois d'accusation, et enfin arrêté en 1794, il dut la vie au 9 thermidor. Sous le Consulat, il fut placé par Lucien Bonaparte à la tête d'une division au ministère de l'intérieur ; sous l'Empire il fut nommé maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. On a de lui des traductions de divers ouvrages : *Recueil des mémoires sur les hospices*, 1799-1804 ; *Aperçu statistique des États de l'Allemagne* (traduit de l'allemand de Hoeck) ; *Histoire des pauvres* (traduit de l'anglais de Ruggle), etc.

**Duquesnoy**, député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative et à la Convention, était moine avant 1789. D'opinion très-exaltée, il vota la mort de Louis XVI, et fit régner la terreur dans le département du Nord où il alla en mission. Arrêté comme l'un des auteurs de l'insurrection du 1<sup>er</sup> prairial 1795, il se frappa mortellement après sa condamnation. Il était né en 1748.

**Durameau** (Louis), peintre, né à Paris, 1755-1796, membre de l'Académie de peinture, a donné quelques toiles d'un dessin vigoureux, et décoré les plafonds de plusieurs édifices publics, tel que celui de la galerie d'Apollon au Louvre : l'*Eté* est de Durameau.

**Durance** (*Druentia*), riv. de France, naît au mont Genève, dans les Alpes Cottiennes, traverse les départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, puis sépare ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; elle passe à Briançon, Mont-Dauphin, Embrun, Sisteron et Cavaillon ; elle se jette dans le Rhône, sur la rive gauche du fleuve, à 8 kil. au-dessous d'Avignon. Son cours est de 534 kil. ; mais à cause de sa rapidité et de la mobilité de son lit, elle n'est flottable que sur 264 kil. — Ses inondations enlèvent beaucoup de terrains à l'agriculture. Elle reçoit le Guil, l'Ubaye, la Luye, la Bléone, le Verdon, etc.

**Durand** (DAVID), théologien protestant, né à Saint-Pargoire en Languedoc, vers 1680, mort à Londres en 1765. En 1704 il était aumônier d'un régiment de réfugiés français que la coalition envoya en Espagne. Il passa de là à Genève, à Rotterdam, enfin à Londres, 1714, où il fut, jusqu'à sa mort, pasteur de l'église française de Savoie. — On a de lui divers ouvrages. — Le meilleur est la *Religion des Mahométans*, la Haye, 1721. Il a fait une continuation de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoiras ; une édition de *Télémaque*, Hambourg, 1731 ; une *Histoire du seizième siècle*, et plusieurs recueils de *Sermons*, etc.

**Durand** (FRANÇOIS-JACQUES), né près d'Alençon en 1727, embrassa le protestantisme à Lausanne, où il mourut en 1816. Ministre de la religion réformée, il se distingua par son talent pour la prédication. Ses *Sermons* ont été traduits en anglais, en allemand et même en italien.

**Durand de Saint-Pourçain** (GUILLAUME), né en Auvergne, s'engagea dans l'ordre de Saint-Dominique. Maître du sacré palais sous le pape Jean XXII, il devint, en 1318, évêque du Puy-en-Velay. Surnommé *doctor resolutissimus* (docteur très-résolusif), il se distingua dans la querelle du nominalisme contre le réalisme. Il mourut en 1352. Il a laissé : *In sententias Lombardi commentariorum libri IV* ; *De origine Jurisdictionum*, etc.

**Durand de Maillane** (PIERRE-TOUSSAINT), homme politique et jurisculte, né à Saint-Remy en Provence, 1729-1814, était, en 1789, avocat au parlement d'Aix. Député du tiers état d'Arles aux états généraux, il rédigea un rapport sur la constitution civile du clergé. Membre de la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention jusqu'à la paix. Il siégea aussi dans le conseil des Anciens, 1795-1797, et, après le 18 brumaire, au tribunal d'appel d'Aix. — On a de lui : *Dictionnaire de droit canonique*, 1761 ; *Institutes du droit canonique*, 1770 ; *les Libertés de l'Eglise nationale* ; *Histoire de la Convention*, dans la collection des *Mémoires sur la Révolution*, etc.

**Durandal**, nom de l'épée de Roland dans les romans du moyen âge.



**Durango**, Etat ou département du Mexique, borné au N. par Chihuahua, à l'E. par Zacatecas et Cohahuila, au S. par Jalisco et Zacatecas, à l'E. par Cinaloa, entre 23° 45' et 26° 20' lat. N. et entre 105° 40' et 109° 50' long. O. La superficie est de 110,600 kil. carrés et la population de 185,000 hab. — Sous la domination espagnole il formait, avec Chihuahua, l'intendance de Durango ou province de Nouvelle-Biscaye. Les montagnes de la Sierra-Madre renferment de nombreuses mines d'argent. On élève beaucoup de bestiaux dans les pâturages qui sont près de Durango. Les Apaches et les Comanches ravagent souvent le nord de ce territoire. Les villes sont *Durango*, cap.; *San-Juan del Rio*, etc.

**Durango** ou **Guadiana**, v. du Mexique, capitale de l'Etat ou département de ce nom, à 726 kil. N. O. de Mexico, par 24° 25' lat. N. et 105° 54' long. O. — La popul. est de 12,000 hab. — C'est le siège d'un évêché. L'hôtel des monnaies doit son importance aux riches mines d'argent qui se trouvent dans le territoire.

**Durango**, v. d'Espagne (Biscaye), à 50 kil. S. E. de Bilbao. On y fait de la quincaillerie, et surtout des lames d'épée. Don Carlos y résida souvent pendant la guerre civile. La popul. est de 4,000 hab.

**Durant** (GILLES), sieur de *la Bergerie*, poète et avocat au parlement de Paris, né à Clermont-Ferrand, 1550-1615. Il fut l'un des auteurs de la *Satire Ménippée* et travailla, peut-être, à la réforme de la coutume de Paris. Ses *OEuvres poétiques*, 1594, présentent des vers faciles et gracieux.

**Durante** (FRANÇOIS), compositeur de musique, né à Naples, 1695-1755, fut élève, professeur, puis maître de chapelle au Conservatoire de Sant'-Onofrio. Il est le chef de cette fameuse école napolitaine qui a produit Pergolèse, Piccini, Paesello, etc. Il ne composa guère que de la musique d'église. Son style est solennel. Le Conservatoire de Paris possède une collection des œuvres de Durante : elles sont un modèle.

**Duranti** (JEAN-ETIENNE), magistrat, né à Toulouse en 1534, devint capitoul en 1563, et président du parlement en 1581. A la nouvelle de l'assassinat du duc Henri de Guise, Toulouse, agitée par de fougueux ligueurs, se souleva : Duranti, maltraité par la populace, puis incarcéré, fut tué d'un coup d'arquebuse, 1589. — Il a écrit de *Ritibus Ecclesiae catholicae*.

**Duras** (*Duracium*), ch.-l. de canton de l'arrond. et à 24 kil. N. de Marmande (Lot-et-Garonne); 1,663 hab. La terre de Duras, apportée en dot à la maison de Durlfort, au XIII<sup>e</sup> s., fut érigée en marquisat, 1609, en duché, 1689, enfin, en duché-pairie, 1757.

**Duras**, nom de la principale branche de la maison de Durlfort, laquelle était originaire de Guyenne. Son illustration date surtout du XVII<sup>e</sup> s. Elle a donné :

**Duras** (JACQUES-HENRI DE DURFORT, duc DE), né en 1622, servit, pendant la guerre de Trente Ans, sous Turenne, son oncle maternel; pendant la Fronde, sous Condé, qui le créa lieutenant général, grade que Duras conserva après sa réconciliation avec la cour, en 1657. Il se distingua dans les premières guerres de Louis XIV, qui le nomma maréchal en 1675. En 1688, Duras fut placé à la tête de l'armée d'Allemagne et prit Philipsbourg et Manheim. C'est pour lui que la terre de Duras fut érigée en duché. Il mourut en 1704.

**Duras** (LOUIS DE DURFORT, baron DE), frère du précédent, quitta le service de Louis XIV pour celui de Charles II, roi d'Angleterre, dont il fut le représentant au traité de Nimègue. Créé comte de Feversham et viceroy d'Irlande, il gagna encore, sous le règne de Jacques II, la bataille de Sedgemore et fit prisonnier le duc de Monmouth.

**Duras** (EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, duc DE), petit-fils de Jacques-Henri, 1715-1789, prit part à presque toutes les guerres de Louis XV. Il commanda en Bretagne lors de l'affaire La Chalotais. C'est pour lui que la terre de Duras fut érigée en duché-pairie, 1757.

**Duras** (AMÉDÉE-BRETAGNE-MALO, duc DE), petit-fils du précédent, 1770-1838, se signala par son dévouement à Louis XVI. Il revint d'exil sous le Consulat, et reprit, sous Louis XVIII, les fonctions de premier gentilhomme de la chambre.

**Duras** (CLAIRE DE KERSAINT, duchesse DE), femme du précédent, née à Brest en 1778, était fille de l'amiral de Kersaint qui périt sur l'échafaud en 1793. Sous la Restauration, elle a publié deux romans, *Ourika*, 1822, et *Edouard*, 1825, remarquables tous deux par la distinction du style et la finesse des observations. Elle mourut en 1829.

**Durazzo**, ancienne *Epilamne*, puis *Dyrrachium*, en

turc *Dratsch*, en slave *Durtz*, était désignée encore, au moyen âge, sous le nom de *Duras*. — C'est une ville maritime de l'Albanie (Turquie d'Europe), sur l'Adriatique, par 41° 17' 32" lat. N. et 17° 6' 20" long. E., à 82 kil. S. de Scutari. Très-fréquentée, dans l'antiquité, par les Romains, à cause de sa proximité de Brindes, elle fut prise, en 1081, par Robert Guiscard, et, après plusieurs révolutions, tomba, en 1502, au pouvoir des Turcs qui la gardent encore. Durazzo, aujourd'hui ruinée, a 5 ou 6,000 hab.

**Durazzo** ou **Duras** (CHARLES DE). V. CHARLES DE DURAS.

**Bureau de la Malle** (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-RENÉ), traducteur français, né à Saint-Domingue, dont son grand-père avait été gouverneur, 1742-1807. Orphelin à sept ans, il fut envoyé en France au collège du Plessis. Il y remporta le prix d'éloquence sur La Harpe, et celui de poésie latine sur Delille. Lié avec ce dernier, il écrivit les notes de la traduction des *Géorgiques*, et publia, pour son propre compte, des traductions du traité *De Beneficiis* de Sénèque, 1776, et des *OEuvres* de Tacite, 1790. Il entreprit, plus tard, de traduire Saullste et Tite-Live : de ce dernier historien il n'a donné qu'une partie, mais son travail a été continué par Noël. Il siégeait au Corps législatif depuis 1802, et à l'Académie française depuis 1804.

**Bureau de la Malle** (ADOLPHE-JULES-CÉSAR-AUGUSTE), poète et érudit, né à Paris, 1777-1857, était fils du précédent. Il se signala, de bonne heure, par son goût pour le dessin : devenu assez bon paysagiste, il vécut des produits de son art pendant deux ans, les biens de son père ayant été séquestrés sous le Directoire. Il a acquis plus de réputation par ses travaux d'érudition. A l'exemple de Delille il débuta par des traductions : l'épisode de *Françoise de Rimini* emprunté à Dante, et l'*Argonautique* de Valerius Flaccus furent ses premiers essais. Si l'on excepte deux poèmes (*Les Pyrénées*, 1807, *Bayard*, 1823), il se livra dès lors à des recherches spéciales sur des points particuliers d'histoire, de géographie et d'archéologie. Ses dissertations sur *l'Economie politique des Romains* ont été réunies en 1840 (2 vol. in-8°). Il les avait publiées d'abord dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions dont il était membre depuis 1818. On y trouvera encore d'autres études sur des sujets d'histoire naturelle et d'archéologie. Il a aussi publié des travaux sur la géographie de l'Afrique septentrionale, etc.

**Duregam**, nom ancien de Zurich.

**Duren** (*Marcodurum*), ville de la province du Rhin (Prusse), sur la Roër, à 26 kil. E. d'Aix-la-Chapelle; 40,000 hab. — L'industrie consiste principalement en tanneries, rubans, draps, savon. Dans les environs sont des forges, des papeteries et d'autres usines mises en mouvement par deux dérivations de la Roër qui se réunissent dans la ville. Fondée par les Romains, Duren devint ville impériale sous Robert de Bavière; prise par Charles-Quint en 1542 et 1543, par les impériaux en 1642, par Marceau en 1794, elle resta à la France jusqu'en 1814, c'est-à-dire pendant 20 ans.

**Dürer** (ALBERT), peintre allemand, né à Nuremberg en 1471, fut élève de Wohlgemuth qu'il surpassa bientôt. Il entreprit ensuite des voyages en Allemagne, 1492-1494, en Italie, 1505-1506, et dans les Pays-Bas, 1520. Nommé par Maximilien I<sup>er</sup> et par Charles-Quint peintre de la cour, il mourut à Nuremberg en 1528. — Le dessin d'*Orphée*, qui passe pour son chef-d'œuvre, est de 1494. On a deux portraits d'*Albert Dürer* peints par lui-même en 1498 et 1500. Ses dernières œuvres sont deux tableaux représentant les *Quatre Apôtres*, 1526. Vienne, Florence, Prague, Munich, etc., possèdent ce qu'il a exécuté dans l'intervalle compris entre ces dates. Il y a chez lui de la vie, un coloris plein d'éclat, une imagination singulièrement féconde; mais on lui reproche, à bon droit, son goût pour le fantastique, la roideur de ses personnages, la manière étrange dont il dispose ses draperies. Les portraits exécutés par Albert Dürer sont admirables d'expression. Il a aussi fait avancer l'art de la gravure : le premier il se servit de l'eau-forte et de la pointe. On cite de lui une foule d'œuvres remarquables en ce genre. Il a écrit : *Instruction sur l'art des fortifications*, 1527; *De la Proportion humaine*, 1528; *Manière de mesurer, avec le compas et l'équerre, les lignes, l'espace et les corps*. — Nuremberg lui a élevé une statue.

**Durlfort**. Illustre famille de France qui tirait son nom de *Durlfort*, village à 24 kil. S. O. de Castres (Tarn). Elle s'est divisée en deux branches, *Duras* et *Lorges*. V. ces noms.



**Durham** (comté de), situé dans la Grande-Bretagne, au N. E. de l'Angleterre. Il est borné par les comtés de Northumberland au N.; de Cumberland et de Westmoreland à l'O., d'York au S., et par la mer du Nord à l'E. La population, est d'environ 515,000 habitants, et la superficie de 280,832 hect. Les côtes seules sont fertiles. Le commerce s'alimente des produits des houillères, des mines de plomb, des forges, des terres à poterie et à brique. La race des moutons de Durham est célèbre. Ce comté qui, à l'origine, fit partie du Northumberland, fut donné par l'un de ses rois à saint Cuthbert et à ses successeurs. Dans la suite, Guillaume le Conquérant confirma cette donation, et les évêques de Durham, sous le nom de *comtes palatins*, devinrent plus puissants que le roi. — De là vient que ce comté est appelé quelquefois *évêché de Durham et comté palatin*. — Il est arrosé par la Wear, la Tees et la Tyne.

**Durham** (*Dunelmum*), capitale du comté de ce nom, à 412 kil. N. E. de Londres, sur la Wear, par 54°46'31" lat. N., et 3° 54' 49" long. O. Fondée par les moines de Lindisfarne qui fuyaient devant les Normands, 997, Durham se distingue par la beauté de sa situation et par ses vieux édifices. On remarque son château fort, sa cathédrale, monument du XI<sup>e</sup> s. qui renferme les tombeaux de saint Cuthbert et de Bède le Vénérable. Il y a une université fondée par Cromwell, un collège catholique, trois bibliothèques. L'évêque de Durham a de grands privilèges et un revenu de 200,000 livres (5 millions). La ville est dépourvue de commerce et d'industrie. La population est de 14,000 hab.

**Durham** (JEAN-GEORGES LAMTON, comte de), homme d'Etat anglais, né en 1792, d'une famille qui représentait, depuis plusieurs siècles, le comté de Durham au parlement. Membre de la Chambre des communes, il s'éleva, à partir de 1815, contre les actes peu libéraux du ministère Castlereagh. En 1828, il fut promu à la pairie, et, en 1830, il entra, comme lord du sceau privé, dans le ministère formé par son beau-père lord Grey. Il contribua singulièrement à faire adopter le bill de réforme, 1832. Après une ambassade en Russie, on le nomma gouverneur du Canada qui, alors, était insurgé, 1838 : mais il donna sa démission, parce que le parlement désapprouva quelques-uns de ses actes. Il mourut en 1840.

**Duria major**, nom latin de la Doire-Baltée.

**Duria minor**, nom latin de la Doire-Ripaïre.

**Durius**. V. DOURO.

**Durlach** ou **Dourlach** (*Turris ad lacum*), ville du grand-duché de Bade, à 8 kil. S. E. de Carlsruhe, sur la Pfingz; 5,000 hab. — Ancienne capitale du margraviat de Bade-Durlach, elle a des eaux minérales, un important marché aux grains, etc. Aux environs culture de la garance et des arbres fruitiers.

**Durnovaria** ou **Dunium** (auj. *Dorchester*), capit. des Durotriges dans l'île de Bretagne et station romaine (Bretagne I<sup>re</sup> au IV<sup>e</sup> s.).

**Durobrivis**, nom ancien de ROCHESTER.

**Duroc** (GÉRAUD-CHRISTOPHE-MICHEL), général français, né à Pont-à-Mousson (Meurthe) en 1772, était lieutenant d'artillerie en 1795. Aide de camp de Bonaparte en Italie et en Egypte, il le seconda au 18 brumaire, et devint général de brigade et gouverneur des Tuileries, 1800. Il remplit ensuite des missions à Berlin, à Saint-Petersbourg, et fut nommé général de division, 1805, puis grand-maréchal du palais, 1804. A Austerlitz, il commanda les grenadiers réunis de la grande armée. A la suite de diverses missions diplomatiques, il fut créé duc de Frioul, 1808. Dans la campagne d'Allemagne, Duroc fut blessé mortellement à la fin de la bataille de Würtchen : il mourut deux jours après, 25 mai 1815. Napoléon I<sup>er</sup> lui avait toujours porté une vive affection.

**Durocasses**, ancienne ville du pays des Carnutes en Gaule (Lyonnaise IV<sup>e</sup>). Aujourd'hui *Dreux*.

**Durocatalaunum** ou **Catalauni**, aujourd'hui *Châlons-sur-Marne*, dans la Belgique II<sup>e</sup> (Gaule), au IV<sup>e</sup> siècle.

**Durocortorum** ou **Remi**, ancienne ville de la Belgique II<sup>e</sup> (Gaule) au IV<sup>e</sup> siècle. — Aujourd'hui *Reims*.

**Durostorum**, ancienne ville de la Mœsie-Inférieure, aujourd'hui *Silistrie* (Bulgarie).

**Durotriges**, ancien peuple de la Grande-Bretagne, au S. de l'île, dans le comté actuel de Dorset (Bretagne I<sup>re</sup> au IV<sup>e</sup> siècle).

**Durovernum**,auj. *Canterbury*, ancienne capitale des Cantii, au S. E. de la Bretagne (Bretagne I<sup>re</sup>).

**Durozoïr** (CHARLES), historien et publiciste, né à Paris, 1790-1846. Secrétaire et collaborateur de Lacre-

telle à la *Gazette de France*, il le supplia, sous la Restauration, à la Faculté des lettres, et était, en même temps, professeur au collège Louis-le-Grand, 1818. Il donna aussi des articles à divers journaux et, à partir de 1825, au *Moniteur* seul. Il a aussi traduit et annoté les discours de Cicéron pour la bibliothèque *latine-française* de Panckoucke, et dirigé, en partie, la Biographie Michaud. Son principal titre comme historien est son *Précis de l'histoire romaine* et le premier volume d'une *Histoire ancienne*.

**Durrenberg**, nom de deux salines d'Allemagne: l'une dans le pays de Salzbourg (Autriche), sur la Salza, est exploitée depuis 1123; l'autre est sur les bords de la Saale, près de Mersebourg (Saxe prussienne).

**Durrenstein** ou **Diernstein**, village d'Autriche, à 5 kil. O. de Krems, sur le Danube. — Ruines du château où Henri VI retint Richard Cœur-de-Lion, 1194. Mortier, enveloppé par 30,000 Russes, y livra en 1805 un combat glorieux.

**Durtal** (*Duristallum*), ch.-l. de canton (Maine-et-Loire), sur le Loir, à 18 kil. N. E. de Beaugé; 3,520 h. — Papeteries. Château du XV<sup>e</sup> s. inachevé, etc. Un château bâti par Foulques Nerra, vers 1040, est l'origine de cette ville.

**Du Ryer** (ANDRÉ), orientaliste, né à Marcigny (Saône-et-Loire), fut consul de France en Egypte jusque vers 1632. — Il savait l'arabe et parlait le turc. On a de lui : une *Grammaire turque* en latin et des traductions du *Gulistan* de Saadi et de l'*Alcoran* : celle-ci fut elle-même traduite en anglais, en hollandais et en allemand.

**Du Ryer** (PIERRE), poète et traducteur, né à Paris, 1606-1658, fut secrétaire de César, duc de Vendôme, membre de l'Académie française, et historiographe de France. Il est l'auteur de 17 pièces de théâtre et d'une foule de traductions qui sont également et justement oubliées.

**Dusart** (CORNEILLE), peintre et graveur, né à Harlem, 1665-1704, a laissé quelques tableaux représentant des scènes villageoises et fort recherchés. De tous les élèves de van Ostade, il est celui qui a le plus reproduit la manière du maître.

**Du Sommerard** (ALEXANDRE), archéologue, né à Bar-sur-Aube, 1779-1842. Il s'engagea à 14 ans dans les armées républicaines, et entra plus tard à la Cour des comptes où il fut nommé conseiller-référendaire en 1825 et conseiller-maître en 1831. Passionné pour l'archéologie, il parcourut toute la France, étudiant et recueillant les monuments du moyen âge, meubles, manuscrits, armes, costumes. Il déposait ces richesses, réparées et classées par ses soins, dans le vieil hôtel de Cluny loué par lui en 1832. Au retour d'un voyage en Italie, il mourut épuisé de travail. On a de lui : *Notices sur l'hôtel de Cluny et le palais des Thermes*, 1834; *Les Arts au moyen âge*, 1839-1845, 5 vol. in-8° et 510 planches in-fol. Pour ce dernier ouvrage il a eu pour collaborateur et pour continuateur l'un de ses fils, M. Edmond Du Sommerard, aujourd'hui conservateur du musée créé par son père. — Acquis par l'Etat en 1843, la collection formée par Alexandre Du Sommerard est un musée public qui porte le nom de l'hôtel de Cluny et du palais des Thermes.

**Dussault** (JEAN-JOSEPH), critique, né à Paris, 1769-1828, fut professeur aux collèges Sainte-Barbe et Du Plessis avant la Révolution. Il écrivit ensuite dans les feuilles publiques, et enfin dans le *Journal des Débats* où il fit rude guerre au mauvais goût. Ses articles réunis sous le titre d'*Annales littéraires*, 1818-1824, 5 vol. in-8°, et une édition de Quintilien dans la *Bibliothèque classique* de Lemaire, sont ses principaux ouvrages. — Depuis 1820, il était conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

**Dussault** (JEAN), littérateur, né à Chartres, 1728-1799, acheta une charge de commissaire de la gendarmerie et servit près de vingt ans tout en cultivant les lettres. Membre de l'Académie des inscriptions en 1776, il devint secrétaire du duc d'Orléans. La Révolution l'envoya à l'Assemblée législative comme suppléant, 1792, puis à la Convention, où il se prononça pour la détention de Louis XVI jusqu'à la paix. Sauvé, après le 31 mai 1793, par l'intervention de Marat, il fut l'un des présidents du Conseil des Anciens. — On a de lui : *Satires de Juvénal*, 1770, traduction qui a été souvent réimprimée; *De la passion du jeu*, 1779; *Voyage à Baréges*, 1796, etc. — On doit écrire DUSAULX.

**Dussel** (JEAN-LOUIS OU LADISLAS), pianiste et compositeur, né à Czauslau en Bohême, 1761-1812, parcourut



divers pays de l'Europe, vint à Paris en 1788, puis en 1808 où il fut nommé directeur de la musique de Talleyrand. Le premier, il fit paraître avec avantage le piano dans les concerts. Il a laissé une *Méthode de piano* et 76 morceaux pour cet instrument.

**Dusseldorf**, v. de Prusse, dans la prov. du Rhin et ch.-l. de la régence du même nom, située sur la Dussel et la rive droite du Rhin, par 51° 15' 42" lat. N et 4° 26' 14" long. E. Elle est à 565 kil. S. O. de Berlin. On y traverse le Rhin sur un pont de bateaux long de 400 mètres. Fondée par le duc de Juliers et Berg, au XIII<sup>e</sup> s., Dusseldorf se compose de trois villes distinctes : *Altstadt* (vieille ville), *Neustadt* (nouvelle ville), construite de 1690 à 1716 par l'électeur palatin Jean-Guillaume, et *Karlstadt*, bâtie en 1787 par l'électeur palatin Charles-Théodore. La grande rue de Neustadt est, en quelque sorte, bordée de palais. Dans le château est une galerie de tableaux parmi lesquels on remarque l'*Assomption de la Vierge*, peinte sur bois par Rubens. Sur la place du château est une statue en marbre blanc de l'électeur Jean-Guillaume. Au-dessous de la galerie de tableaux est une bibliothèque de 50,000 volumes. Les autres monuments sont : l'hôtel des monnaies, la grande caserne, l'église du collège, l'ancienne église des jésuites, qui renferme les tombeaux des princes de Neubourg jusqu'à Jean-Guillaume. Dusseldorf possède plusieurs établissements scientifiques (École polytechnique, École de médecine et de chirurgie, École de peinture et de dessin, Académie des sciences, etc.). On y fabrique des soieries, des glaces, des étoffes de laine ; il y a aussi des raffineries. La navigation du Rhin est très-active. La popul. est de 65,000 hab., dont 3,400 militaires. — Le village de Dusseldorf, en prenant le titre de ville, 1288, devint la résidence du souverain et de la noblesse de Juliers et de Berg. Passée sous la domination des comtes palatins de Neubourg, elle fut habitée par l'électeur palatin Jean-Guillaume. A partir de 1794, Dusseldorf fut occupée par les Français, puis par la Bavière, 1801, par Murat, grand-duc de Berg, 1806, enfin par les Prussiens, 1815.

**Duteil (Laporte)**. V. LAPORTE.

**Dutens** (JEAN-FRANÇOIS-HUGUES), historien, né à Reuigny, en Franche-Comté, 1745-1811, entra dans les ordres et fut professeur d'histoire au Collège de France. On a de lui : *Eloge de Pierre du Terrail* (Bayard); *Le Clergé de France, tableau historique et chronologique*, 4 vol. in-8°; *Histoire du duc de Marlborough*, etc.

**Dutens** (LOUIS), philologue, né à Tours, 1750-1812, d'une famille protestante, se rendit jeune en Angleterre, où il apprit les langues de l'Europe et de l'Orient. Chapelain et secrétaire de l'ambassadeur anglais à Turin, 1758, il y entreprit la première édition des œuvres complètes de Leibnitz, laquelle parut à Genève en 1769; 6 vol. in-8°. Pourvu d'un riche prieuré, il mourut à Londres. — On a de lui : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766; *Itinéraire des routes les plus fréquentées*, 1775; *Explication de médailles grecques et phéniciennes*, etc.

**Dutens** (JOSEPH-MICHEL), économiste, neveu du précédent, né à Tours, 1765-1848. Ingénieur des ponts et chaussées, il fut chargé, en 1818, d'étudier la navigation intérieure de l'Angleterre. Il résuma cette mission dans son *Mémoire sur les travaux publics de l'Angleterre*, 1819, qu'il fit suivre de l'*Histoire de la navigation intérieure de la France*, 1829. — Comme économiste, il a donné : *Analyse des principes de l'économie politique*, 1804, traité remanié et refondu dans sa *Philosophie de l'économie politique*, 1835. Dans ce dernier livre, il soutenait les doctrines de Quesnay. Au milieu de la vive polémique qui s'éleva à ce sujet, Dutens devint membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

**Du Tillet**. V. TITON et TILLET.

**Dutlingen**, ville de Wurtemberg. V. TUTTLINGEN.

**Dutot**, économiste, était caissier de la Compagnie des Indes au temps de Law. — On ne connaît guère que cette circonstance de sa vie. Il a donné : *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, 1758, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, publié d'abord sous forme de lettres, 1755, a été réimprimé dans la *Collection des principaux économistes*, t. I<sup>er</sup>. Il expose avec beaucoup de clarté le système de Law et les causes de sa chute.

**Dutrochet** (RENÉ-JOACHIM-HENRI), physiologiste, né au château de Néon (Indre), en 1776, d'une famille noble et riche, dont les biens furent confisqués sous la Révolution. Obligé de choisir une profession, il s'engagea dans la marine, 1799, rejoignit les Vendéens, puis se

décida à étudier la médecine, 1802. Après avoir suivi l'armée en Espagne, il dirigea l'hôpital de Burgos, 1808-1809; il se consacra à la publication d'ouvrages pleins d'idées neuves sur la physique et la physiologie. Membre de l'Académie de médecine en 1825, de celle des sciences en 1831, il mourut en 1847. — Il a résumé lui-même ses travaux dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des végétaux et des animaux*, 1837, 2 vol. in-8° avec atlas de 50 planches. Il a donné depuis : *Recherches physiques sur la force épiploïque*, 1842-1843, in-8°, 3 planches.

**Duumvir**, titre que portaient les deux magistrats qui, dans les colonies romaines et les municipes, remplissaient les fonctions attribuées, à Rome, aux consuls. Ils étaient élus pour un an ou pour cinq ans. — D'autres magistrats, nommés en général pour un temps limité, ou pour une affaire spéciale, s'appelaient aussi *duumvirs*; tels furent les deux juges qui siégèrent dans l'affaire d'Horace, meurtrier de sa sœur.

**Du Vair** (GUILLAUME), moraliste et homme politique, né à Paris, 1556-1621, était, en 1584, conseiller au parlement de Paris. Membre du parti des politiques, il défendit la loi salique dans les états généraux de 1595. Premier président du parlement d'Aix en 1599, il devint garde des sceaux, 1616, et, comme il avait toujours été dans les ordres, évêque de Lisieux en 1617. — On a de Du Vair : *De la Constance; la Philosophie des stoïques*, qui a inspiré Charron; *Traité de l'éloquence française*, principal titre littéraire de l'auteur, etc. Selon un critique contemporain, notre langue n'avait pas alors de meilleur écrivain. On le regarde encore comme le plus illustre représentant de l'éloquence parlementaire au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Duval** (GUILLAUME), né à Pontoise, vers 1572, mort en 1646, étudia presque toutes les sciences. Il fut à la fois professeur de philosophie au Collège de France, doyen de la Faculté de médecine et médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Le Collège de France*, 1644, in-4°; une traduction latine d'Aristote, 1619, plusieurs fois réimprimée, etc.

**Duval** (PIERRE), géographe, né à Abbeville, 1618-83, était neveu de Nicolas Sanson, qui fut son maître. Les cartes qu'il a dressées sont encore utiles à consulter. On a de lui : *Le Monde, ou Géographie universelle*, 1658; *La Sphère*, 1659; *Cartes et Tables pour la géographie, la chronologie, les itinéraires et voyages modernes*, 1665; *La France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi*, 1691, 4 vol. in-12 avec cartes, etc.

**Duval** (VALENTIN JAMERAY), numismate, né à Arthonnay (comté de Tonnerre), en 1695, mort à Vienne (Au riche), en 1775. Il se forma seul, à la campagne, jusqu'à ce que le duc de Lorraine l'eût fait entrer dans le collège des jésuites, à Pont-à-Mousson. Bibliothécaire de Léopold, puis de son fils François, il suivit ce dernier à Florence, et en dernier lieu à Vienne, quand Marie-Thérèse eut fait passer à son mari la couronne impériale, héritage de Charles VI. — Les *Œuvres* de Duval consistent en mémoires sur des sujets d'archéologie et de numismatique; les *Mémoires sur sa vie* et sa *Correspondance* ont été publiés par Koch, Paris, 1785.

**Duval** (AMAURY PINEU), littérateur, né à Rennes, 1760-1839, débuta comme avocat au parlement de Bretagne. Après avoir été secrétaire de légation à Naples, 1785-1792, puis à Rome, où il faillit être massacré avec Basseville, envoyé de la République, 1795, il fonda la *Décade philosophique*, qu'il réunit au *Mercure*, dont il fut le rédacteur jusqu'en 1814. Membre de l'Institut en 1811, il travailla à l'*Histoire littéraire de la France*. On a encore de lui : *Voyages dans les Deux-Siciles*, traduits de Spallanzani, 1800, 6 vol. in-8°; *Paris et ses monuments*; les *Fontaines de Paris*; *Monuments des arts du dessin recueillis par Denon, décrits et expliqués*, 1829, 4 vol. in-4°, etc.

**Duval** (ALEXANDRE-VINCENT PINEU), auteur dramatique, frère du précédent, né à Rennes (1767-1842), exerça diverses professions avant d'aborder le théâtre, en 1790, comme acteur et, en 1791, comme auteur. Il avait déjà donné de jolies pièces comme *Maison à vendre*, opéra-comique, musique de Dalayrac, 1801; mais sa réputation ne commença qu'en 1802, par *Edouard en Ecosse*, drame historique dans lequel le public voulut voir une allusion aux Bourbons. — Alexandre Duval remplaça Legouvé à l'Institut en 1812, et devint, en 1831, administrateur de la bibliothèque de l' Arsenal. — En somme, il a été l'un des premiers auteurs dramatiques de 1792 à 1815; il nouait bien une intrigue, et savait mêler des traits comiques à un sujet sérieux



et même tragique. La collection de ses œuvres (Paris, 1822-23, 9 vol. in-8°) renferme plus de 50 pièces de théâtre.

**Duval** (GEORGES-LOUIS-JACQUES), auteur dramatique, né à Valognes (1777-1855), a été en même temps clerc de notaire, et, plus tard, attaché au ministère de l'intérieur, où, en dernier lieu (1835), il remplissait les fonctions de sous-chef de bureau. Sa meilleure pièce est : *Une Journée à Versailles*, 1814, qui est encore au répertoire. Il a aussi fait, en collaboration avec Désaugiers et d'autres auteurs, plusieurs vaudevilles, parmi lesquels on cite : *M. Vantour*, 1805; *Werther*, 1817. — En 1841, il donna : *Souvenir de la Terreur*, 4 vol. in-8°, et, en 1843, *Souvenirs thermidoriens* : ceux-ci ne valent pas les premiers.

**Duval-Leroy** (NICOLAS-CLAUDE), né à Bayeux vers 1750, mort en 1810, enseigna les mathématiques à l'école des gardes de la marine, à Brest, puis au Havre et à Rochefort. On lui doit : *Traité d'optique*, par M. Smith, traduit de l'anglais, avec des notes et additions importantes, 1767; *Supplément à l'optique de Smith*, 1785; *Eléments de navigation*, an X (1802), etc.

**Duverdier** (ANTOINE), sieur de VAUPRIVAS, conseiller du roi et bibliographe, né à Montbrison (1544-1600), a laissé, entre autres ouvrages : la *Bibliothèque d'Antoine Duverdier*, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en français, 1585. Souvent cité, cet ouvrage a été réuni à la *Bibliothèque de la Croix du Maine*, et réimprimé en 1772.

**Duvergier de Hauranne**. Voyez SAINT-CYRAN.

**Duvernety (Mouton)**. V. MOUTON.

**Duverney** (JOSEPH GUICHARD), anatomiste, né à Feurs (Loire) en 1648, devint membre de l'Académie des sciences en 1674, professeur d'anatomie au Jardin du roi en 1679. Il mourut en 1730. — Il donna des leçons d'anatomie au dauphin, fils de Louis XIV. Il attirait à son cours les gens les plus distingués, tant était heureuse sa méthode d'exposition. On a de lui : *Traité de l'organe de l'ouïe*, 1685; *Traité des maladies des os*, 1751; *Oeuvres anatomiques*, 1761.

**Duverney** (PARIS). V. PARIS.

**Duvernoy** (GEORGES-LOUIS), zoologiste et anatomiste, né à Montbéliard, 1777-1855, étudia la médecine, qu'il pratiqua un instant à l'armée des Alpes. Associé, en 1802, à la rédaction des *Leçons d'anatomie* de Cuvier, il dut, pendant 20 ans, se borner à l'exercice de la médecine à Montbéliard, par suite d'exigences de famille (1807-1827). Enfin, il fut nommé professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, en 1827, et au Collège de France en 1857. Il succéda encore à Blainville dans la chaire d'anatomie comparée, 1850. On a de lui beaucoup de *Mémoires*, de *Rapports*, de *Notes* publiées dans divers recueils ou séparément, des *Leçons sur l'histoire des corps organisés*, etc.

**Duvet** (JEAN), graveur, né à Langres en 1485, connu généralement sous le nom de *Maître à la licorne*. Il a laissé 45 compositions empruntées presque toutes à des sujets tirés des livres saints; on cite entre autres : *L'Apocalypse*, en 24 pièces. Il vivait encore en 1561.

**Duvillard de Durand** (EMMANUEL-ÉTIENNE), économiste, né à Genève, d'une famille de réfugiés français, 1755-1832. Employé aux finances sous Turgot, correspondant de l'Institut en 1796, membre du Corps législatif (1799-1802), il fut chargé (1805-1814) de la statistique de la population. — On lui doit : *Recherches sur les rentes*, 1787; *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité à chaque âge*, 1806, in-4°. Ce livre renferme une table de mortalité qui est souvent consultée comme élément de détermination dans les tontines et les opérations financières.

**Duvicquet** (PIERRE), critique, né à Clamecy (1766-1855), abandonna l'enseignement pour le barreau; arrêté après le 31 mai 1793, mais sauvé par l'ouché, il devint plus tard secrétaire général de Merlin de Douai, alors ministre de la justice, siégea au Corps législatif, puis rentra dans l'enseignement. En 1814, il succéda à Geoffroy comme rédacteur du *Journal des Débats*; mais il ne l'imita pas dans sa haine contre le xviii<sup>e</sup> s., et n'en est pas moins une précieuse autorité littéraire.

**Duvivier** (FRANÇOIS-FLEURUS), général français, né à Rouen en 1794, sortit de l'École polytechnique en 1814. Capitaine du génie en 1817, il fut chargé, en 1830, par le général Clausel, commandant de l'armée d'Afrique, d'organiser un bataillon de zouaves; en 1831, il se distingua au col de Mouzaïa à la tête des volontaires parisiens; il eut ensuite le commandement supérieur de

Bougie, 1833-1835. Après les deux expéditions de Constantine, auxquelles il prit part, il fut promu colonel en 1837, maréchal de camp en 1839, et général de division seulement en 1848. Il organisa alors les gardes nationales mobiles, et fut élu à l'Assemblée constituante par le département de la Seine. Chargé de la défense de l'Hôtel de Ville, il fut blessé grièvement au mois de juin; il mourut le 8 juillet 1848. — On a de lui : *Défense des États par les fortifications*, in-8°, 1826; *Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma*, 1841; *Solution de la question d'Afrique*, 1844; *Recherches sur les inscriptions phéniciennes et libyques*, 1846, etc.

**Duvivier** (JEAN), graveur en médailles, né à Liège, 1687-1761, vint à Paris, où il acquit une grande réputation. Il fut de l'Académie des Beaux-arts et graveur du roi.

**Duvoisin** (JEAN-BAPTISTE), évêque français, né à Langres, 1744, fut exilé comme prêtre réfractaire, en 1792. Réfugié en Brunswick, il y professa les belles-lettres jusqu'à son retour en France, 1801. Nommé évêque de Nantes, 1802, il fut l'un des quatre prélats qui résidèrent auprès de Pie VII à Savone et à Fontainebleau. Il mourut en 1813, suppliant Napoléon I<sup>er</sup> de rendre la liberté au pontife. — On a de lui : *L'Autorité des livres de Moïse*, 1778; *Défense de l'ordre social contre les principes de la Révolution*, 1798; *Essai sur la tolérance*, 1805, etc.; et, de plus, une traduction estimée des *Voyages de Mungo-Park en Afrique*.

**Dwernicki** (JOSEPH), général polonais, né à Varsovie en 1779, servit d'abord dans la légion polonaise, et, en 1809, dans les armées de Napoléon I<sup>er</sup>. Colonel dès 1812, il rentra en Pologne, quand celle-ci fut constituée en royaume, et devint général major sous Nicolas I<sup>er</sup>. Après le soulèvement de 1830, il commanda un corps de cavalerie et tenta inutilement de résister aux Russes, en Volhynie. Arrêté par les Autrichiens et mis en liberté, 1832, il ne reparut guère qu'en 1848, où le gouvernement de Milan lui offrit un commandement qu'il refusa. Il rentra en Pologne et mourut en 1857.

**Dwina, Dvina ou Dūna** du Nord, fleuve de la Russie d'Europe, tributaire de l'océan Glacial arctique. Il est dû à la réunion de deux cours d'eau, dans le gouvernement de Vologda, la Soukhona, qui sort du lac Koubinski et la Withegda, qui vient du N. E. Après avoir arrosé le gouvernement et la ville d'Arkhangel, la Dūna du Nord se rend dans la mer Blanche par un golfe de 37 kil. Son cours, dont la direction générale est du S. E. au N. O., a 670 kil. Son affluent principal est la Pinega. — Son bassin communique avec celui du Volga par un canal qui unit le lac Koubinski à la Cheksna, affluent du Volga.

**Dwina ou Dūna** du Sud, fleuve de la Russie d'Europe, tributaire de la mer Baltique. Il naît dans les lacs du Waldai, à 25 kil. de la source du Volga. La Dūna du Sud arrose Witepsk, Polotsk, Drissa, Dunabourg, Riga, et finit au-dessous de cette ville, près du fort de Dunamunde, dans le golfe de Riga ou de Livonie. Son cours, dont la direction est d'abord du N. au S., puis du S. E. au N. O., est d'environ 800 kil.; elle est peu profonde, embarrassée de rochers et de hautes herbes. Ses principaux affluents sont l'Oula, la Dissna et la Drissa, etc.

**Dwinabord**. V. DUNABOURG.

**Dyck** (VAN). V. VAN DYCK.

**Dyer, Dier ou Deyer** (JAMES), légiste anglais, né à Roundhill (Somerset) en 1511, a été *speaker* (président) de la Chambre des communes en 1552, et président de la cour des plaids-communs en 1560. Il mourut en 1582. — On a de lui : *Rapports sur les affaires judiciaires* survenues du règne de Henri VIII à celui d'Élisabeth, livre souvent réimprimé.

**Dyer** (JOHN), poète anglais, 1700-1778, né à Caermarthen (Galles). Son premier succès fut *Grongar hill*, 1727. A la suite d'une excursion en Italie, il donna les *Ruines de Rome*, 1740. Son livre le plus renommé, la *Toison d'Or*, parut en 1757. Johnson a dit du premier poème de John Dyer : « Quand on l'a lu, on y revient pour le lire encore ».

**Dyle** (*Thilia*), rivière de Belgique, naît non loin de Fleurus, dans les collines de la Sambre. Elle passe à Wavre, Louvain et Malines. Au-dessus de cette dernière ville elle reçoit la Demer; au-dessous elle se réunit à la Senne et à la Nèthe pour former le Rupel. Son cours est de 86 kil., dont 25 sont navigables.

**Dyle** (départ. de la), formé du Brabant belge ou méridional, fut réuni à la France, de 1794 à 1814. Limité au N. par les Deux-Nèthes, à l'O. par l'Escaut, au S. par Jemmapes, et à l'E. par Sambre-et-Meuse, Ourthe et



Meuse-Inférieure; il renfermait les trois arrondissements de Bruxelles, ch.-l., Louvain et Nivelles.

**Dymes, Dymæ**, v. de l'anc. Achaïe (Grèce), située au N. O., à l'entrée du golfe de Patras.

**Dymphne** (Sainte) fonda, dit-on, la colonie d'aliénés de Gheel en Belgique, au vi<sup>e</sup> s. Fille d'un roi d'Irlande et convertie au christianisme, elle fut poursuivie jusqu'à Gheel par son père qui, ne pouvant la ramener au paganisme, la tua.

**Dynaste** (du grec *δυναστης*), c.-à-d. *homme puissant*; c'était, dans l'antiquité, le titre de quiconque avait une souveraineté trop peu imposante pour prendre le titre de roi. — Dans l'Allemagne du moyen âge, le mot *dynaste* s'appliqua à une certaine catégorie de barons siégeant à la diète, mais dont l'indépendance n'était pas très-bien définie. — En Egypte, on appelait dynastes les dieux et demi-dieux qui régnèrent sur le pays avant Ménès.

**Dyrrachium**,auj. *Durazzo*, ville anc. de l'Illyrie grecque, sur l'Adriatique et dans le pays des Taulantiens.

Colonie de Corcyre, elle fut, après la conquête romaine, le port où s'embarquaient les voyageurs qui se rendaient de Grèce à Brindès en Italie. — Pompée y battit César en 48 av. J. C.

**Dysart**, v. du comté de Fife (Ecosse), à 18 kil. N. d'Edimbourg, sur le Forth. Bon port où l'on construit des petits navires; 7,500 hab.

**Dzoungarie**, contrée de l'Asie, comprise dans l'empire chinois, entre 72° et 88° de long. E. et entre 41° 38' et 48° 40' lat. N. Elle est bornée au N. par la Sibérie, à l'E. par la Mongolie, au S. par la petite Boukharie, à l'O. par le Turkestan. Elle est habitée par les Mongols Eleuthes que les Chinois domptèrent au xviii<sup>e</sup> s. : ce sont des nomades qui rappellent exactement les Huns d'Attila. — Les cours d'eau sont l'*Ili*, le *Tchoui*, le *Talas*, etc. Divisée en trois gouvernements militaires qui portent les noms des chefs-lieux. Gouldjà ou Ili; Kour-khava-oussou et Tarbagataï, elle ne renferme pas d'autres villes importantes. Les Chinois l'appellent *Thian-chan-pe-lou*, c.-à-d. *province au N. des monts Thian-chan* (monts Célestes).

## E

**Eacides** (*Æacidæ*), nom patronymique des descendants d'Eaque, Pélée, Achille, Néoptolème, etc.

**Eallang-Heirig**, île d'Ecosse (comté d'Argyle). En 1685, le duc d'Argyle, insurgé contre Jacques II, la choisit pour la base de ses opérations et le point de concentration de ses forces.

**Eaque**, roi d'Égine, était fils de Jupiter et d'Europe, ou de la nymphe Égine. Jupiter, qui l'aimait pour sa piété, repeupla, sur sa demande, Égine désolée par la peste, en créant les Myrmidons ou fourmis changées en hommes (*μύρμηκες*, fourmis). Eaque devint un des trois juges des enfers, avec Minos et Rhadamante. Il eut pour fils Télamon et Pélée, et fut l'aïeul d'Ajax et d'Achille.

**Earl**, titre de noblesse d'origine danoise, introduit en Angleterre par Canut. Après la conquête de Guillaume le Bâtard, il subsista comme équivalent du titre français de *comte*. Il désigna dès lors les grands propriétaires gouverneurs des *shires* ou *counties*. D'abord le 1<sup>er</sup> degré de la noblesse, il devint le 2<sup>e</sup>, lorsque Edouard III eut créé le premier duc, et le 3<sup>e</sup> lorsque Richard II eut créé le premier marquis.

**Eastbourne**, bourg du comté de Sussex (Angleterre), près de Beachy-Head. Bains de mer fréquentés.

**East-Main** (Maine de l'Est), partie du Labrador, dans la Nouvelle-Bretagne. Commerce de fourrures. Ch.-l., *East-Main*.

**Easton**, v. des États-Unis, dans la Pennsylvanie, sur la Delaware; 5,000 hab.

**Eastport** v. des États-Unis, dans le Maine. Elle est située sur une île reliée au continent par un vaste pont. Son port est bon et son commerce florissant; 4,000 hab.

**Eau bénite**. Cet usage, que l'on retrouve chez la plupart des peuples anciens, fut de bonne heure introduit dans l'Eglise chrétienne. C'est un symbole de purification. — Chez les Romains, l'*eau lustrale* servait aux mêmes usages; on la purifiait en y jetant un tison pris au foyer des sacrifices; on aspergeait d'eau lustrale les enfants aussitôt après leur naissance; on faisait des aspersions d'eau lustrale avec un roseau sur les corps des morts.

**Eaux-Bonnes**, village de l'arrond. et à 37 kil. d'Oloron, à 44 kil. de Pau (Basses-Pyrénées), dans une vallée verdoyante et rafraîchie par plusieurs cascades. Eaux thermales très-fréquentées, bienfaisantes surtout pour les maladies de poitrine. Les Eaux-Bonnes, désertes pendant l'hiver, ressemblent l'été à un coin de Paris transporté au milieu des monts.

**Eaux-Chaudes**, village des Basses-Pyrénées, à 5 kil. des Eaux-Bonnes, sur le Gave de l'au. Eaux thermales sulfureuses; établissement de bains.

**Eaux et Forêts**. C'était, avant la loi du 29 sept. 1791, une branche distincte de l'administration française, comprenant la police des fleuves, rivières et étangs, la perception des impôts sur la navigation et le flottage, la surveillance de la pêche et de la chasse, la conservation et l'aménagement des forêts. L'*Ordonnance des eaux et forêts*, rédigée par ordre de Colbert et publiée en 1669, fut la loi qui régit toutes ces matières,

en coordonnant les édits antérieurs. Depuis 1791, l'administration des eaux et forêts forme une direction du ministère des finances. Elle comprend 34 arrondissements forestiers, qui sont nombreux surtout dans le voisinage des Ardennes, des Alpes et des Pyrénées. Chaque arrondissement est administré par un *conservateur*, qui a sous sa direction des *inspecteurs*, des *sous-inspecteurs*, des *gardes généraux* et des employés subalternes. V. ECOLE FORESTIÈRE.

**Eauze**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 30 kil. S. O. de Condom (Gers); 4,397 hab. Vins estimés, dits vins du Gers; fabrique d'eau-de-vie d'Armagnac. Cette petite ville n'occupe qu'une faible partie de l'emplacement de l'ancienne *Elusa*, capitale de la Novempopulanie.

**Ebbon**, évêque de Reims, 775-851, d'une famille de serfs, reçut, en 816, son siège de la bienveillance de Louis le Débonnaire, qui avait été nourri par sa mère. En 833, il présida le concile de Compiègne qui déposa l'empereur. Quand Louis eut été rétabli par les divisions de ses fils et la faveur des Austrasiens, Ebbon fut enfermé à Fulde, fit amende honorable au concile de Thionville, et fut rétabli sur son siège après 840. Disgracié par Lothaire, il mourut évêque de Hildesheim. Il a écrit une *Apologie*, et Hincmar, évêque de Reims après lui, a composé une *Vie* d'Ebbon.

**Ebel** (JEAN-GODEFROY), médecin, voyageur et géologue allemand, né à Züllichau (Brandebourg), 1764-1850, a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus importants sont : *Description des peuples montagnards de la Suisse*, 1802; *Sur la structure de la terre au sein des Alpes*, 1808; *Idées sur l'organisation du globe et sur ses révolutions*, 1811.

**Ebelmen** (JACQUES-JOSEPH), chimiste français, né à Beaume-les-Dames, 1814-1852, ingénieur des mines, professeur à l'Ecole des mines, devint, en 1847, directeur de la manufacture royale de Sèvres qui lui dut son plus haut degré de splendeur, au double point de vue de l'industrie et de l'art. Ses nombreux *Mémoires*, épars dans les recueils scientifiques, ont été réunis sous ce titre : *Recueil des travaux scientifiques de M. Ebelmen*, 1855, 2 vol. in-8°.

**Eberbach**, v. du grand-duché de Bade, sur le Neckar, à 40 kil. E. de Mannheim. Commerce de bois; 4,000 hab.

**Eberhard**, duc de Frioul, 846-868, reçut de l'empereur Lothaire, son beau-père, le duché de Frioul, et fut père de Bérenger, roi d'Italie.

**Eberhard le Barbu**, duc de Wurtemberg, 1445-1496, réunit les possessions des deux branches de sa famille, celle d'Urach et celle de Stuttgart. Pourvu par l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> du titre de duc, il fonda la grandeur de sa maison en déclarant son Etat indivisible et en traitant ses sujets avec une habile bienfaisance. Son duché lui dut ses assemblées, Stuttgart sa commune, et Tubingen son université.

**Eberhard** (JEAN-AUGUSTE), philosophe et littérateur allemand, né à Halberstadt, 1739-1809, a composé un



grand nombre d'ouvrages encore estimés. Dans sa *Nouvelle Apologie de Socrate*, il a cherché à prouver que les vertus du paganisme n'étaient que d'admirables péchés, et à montrer l'accord des dogmes chrétiens avec la raison, par une interprétation qui parut beaucoup trop hardie pour un pasteur. Il devint professeur à Halle, membre de l'Académie des sciences de Berlin et conseiller privé. Disciple de Leibniz et de Wolf, il combattit les doctrines de Kant avec plus d'esprit que de profondeur, et plus de zèle que de succès.

**Eberhard** (AUGUSTE-GOTTLÖB), littérateur et savant allemand, né dans la Saxe prussienne, 1779-1845, a écrit beaucoup de contes, de romans, de livres d'éducation, de poésies, qui eurent du succès, et a dirigé plusieurs recueils littéraires. Ses *Œuvres complètes* forment 20 vol. in-8°, Halle, 1830, et ses *Poésies mêlées*, 2 vol., Halle, 1833.

**Ebersbach**, v. du royaume de Saxe, sur la Sprée, district de Bautzen; 16,000 hab. Fabriques de coutils et de toiles.

**Ebersberg**, bourg de la Haute-Autriche, sur la Traun, affluent du Danube. Le 3 mai 1809, Masséna y battit les Autrichiens.

**Ebersdorf**, v. de la principauté de Reuss-Lobenstein (Allemagne); 1,500 hab. C'est du château d'Ebersdorf que Napoléon adressa aux Saxons une proclamation qui les décida à abandonner l'amitié hautaine et onéreuse de la Prusse, en 1806.

**Ebert** (JEAN-JACQUES), mathématicien et littérateur allemand, 1737-1805, fut professeur de mathématiques à Wittemberg, et a composé un grand nombre d'ouvrages à la fois clairs et profonds. On a de lui : *Introduction aux sciences philosophiques et mathématiques*; *Éléments de mathématiques*; *Principes élémentaires de philosophie pratique*, etc.

**Ebert** (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), bibliographe allemand, né près de Leipzig, 1791-1854, directeur de la bibliothèque royale de Dresde. Outre son *Dictionnaire bibliographique universel*, 2 vol. in-4°, qui fit sa réputation, il a laissé une *Description de la grande bataille des nations à Leipzig* et une *Vie de Napoléon Bonaparte*, publiée en 1817.

**Ebingen**, v. du Wurtemberg, dans le cercle de la Forêt-Noire; 5,000 hab. Fabriques de tissus de laine et de coton.

**Ebionites**, hérétiques des premiers temps de l'ère chrétienne, ainsi appelés soit à cause d'un certain juif EBION, qui aurait été le fondateur de leur secte, soit plutôt, selon l'opinion d'Origène, du mot hébreu *Ebion*, qui signifie *pauvre*. Les Ebionites étaient des chrétiens judaïsants; ils croyaient à la nécessité de la circoncision; ils accusaient saint Paul d'hérésie et regardaient Jérusalem comme la cité sainte par excellence. Quelques-uns d'entre eux pensaient que Jésus-Christ était né comme les autres hommes. Les Ebionites disparurent vers le v<sup>e</sup> siècle.

**Eblana**, nom ancien de Dublin, suivant une opinion, maintenant contestée. V. DUBLIN.

**Eblé** (JEAN-BAPTISTE), général français, né à Saint-Jean de Rohrbach (Moselle), en 1758, mort à Königsberg, en 1812. Fils d'un officier au régiment d'Auxonne, il devint soldat en 1767. Il était à Naples, où le gouvernement français l'avait envoyé pour organiser l'artillerie napolitaine, lorsque la première coalition vint menacer la France. Eblé, alors lieutenant, refusa le grade de colonel que lui offrait le roi de Naples, et revint au service de son pays. Devenu général de division en 1793, il contribua à la conquête de la Belgique et de la Hollande, en rendant l'artillerie de campagne plus mobile et l'artillerie de siège plus foudroyante. En 1796, il commandait l'artillerie de Moreau pendant sa belle retraite. En 1797, il sauva Kehl assiégée par toute l'armée de l'archiduc Charles. Après avoir servi en Italie sous Championnet, en Allemagne sous Moreau, en Westphalie sous le roi Jérôme, en Portugal sous Masséna, il devint, en 1812, commandant en chef des équipages de pont à la grande armée. C'est lui qui, pendant la retraite, fit construire les ponts de la Bérésina et donna l'exemple à ses soldats en restant lui-même dans l'eau glacée pour les diriger de plus près. Il ne tarda pas à succomber aux suites de ses fatigues. Ses services militaires lui valurent le titre de comte, et son dévouement à ses compagnons l'admiration de l'armée.

**Ebles** fut comte de Poitou à la fin du ix<sup>e</sup> siècle; il possédait de nombreuses abbayes, Aymoin, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés. Il se distingua au siège de Paris contre les Normands, et

mourut au siège du château de Brillac, dans le Poitou, en 893.

**Ebles**, dit *le Bâtard*, comte de Poitou et duc de Guyenne, mort en 935. D'abord soumis à la tutelle de Guillaume le Piteux, son cousin, il devint ensuite un des adversaires les plus énergiques des envahisseurs normands. Il essaya, de concert avec Robert, comte de Paris, d'inspirer le courage de les combattre à Charles le Simple, qui préféra les payer. Il les arrêta lui-même à Chartres, en 911.

**Ebner** (ERASME), diplomate et minéralogiste allemand, né à Nuremberg, 1511-1577. Bien qu'il fût ami de Mélanchthon et qu'il eût ménagé les intérêts des réformés à la diète de Smalkalde, 1537, il entra au service de Philippe II, roi d'Espagne, qu'il quitta pour devenir conseiller aulique du duc de Brunswick-Wolfenbüttel. En 1553, comme il voyageait dans le Hartz, il découvrit que la cadmie mélangée au cuivre produit du laiton.

**Eboli**, anc. *Eburi*, v. de la Principauté citérieure (Italie), à 26 kil. S. E. de Salerne; 5,000 hab.

**Eboli** (ANNE DE MENDOZA, princesse d'), née en 1540. Fille de don Diego Hurtado de Mendoza, vice-roi du Pérou, elle épousa à 13 ans don Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli et plus tard ministre de Philippe II. Devenue la maîtresse du roi, elle le trahit pour Antonio Perez, ministre des affaires étrangères, et fit assassiner le secrétaire Escovedo, qui avait surpris son secret. Elle fut arrêtée le même jour que Perez, et mise en liberté après une courte détention. On ignore la fin de sa vie et l'époque de sa mort. V. Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*.

**Eboracum**, ancien nom de la ville d'York, en Angleterre. Septime Sévère et Constance Chlore y moururent, et Constantin y fut proclamé Auguste par ses soldats. Elle fut la capitale des *Brigantes*, et, sous les Romains, de la *Flavia Caesariensis*.

**Ebre**, ancien *Iberus*, fleuve d'Espagne. Il prend sa source à Fontibre, dans la Sierra-Sejos, au point de jonction des monts Cantabres et des monts Ibériens. Il coule du N. O. au S. E., arrose Frias, Logrono et Calahorra, dans la Vieille-Castille, Tudela en Navarre, Saragosse, Fuentes et Mequinenza en Aragon, Tortose en Catalogne, et se jette dans la Méditerranée, après un cours de 500 kil. Il reçoit à gauche l'Aragon, le Gallego et la Sègre; à droite le Xalon et le Guadalupe. Il coule rapidement sur un lit de roches dans un pays presque partout montueux.

**Ebreuil**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 40 kil. O. de Gannat (Allier), possède une remarquable église romane; 2,287 hab.

**Ebrodunum**, ancien nom d'Embrun et d'Yverdon.

**Ebroicum**, ancien nom d'Evreux.

**Ebroïn**, le plus célèbre des maires du palais de Neustrie, 659. Il se proposa de rendre au faible Clotaire III l'autorité de son titre, de réduire les leudes laïques et ecclésiastiques, de protéger les Gallo-Romains et d'exercer au nom du roi le pouvoir rendu absolu. Mais les grands prirent pour chef Léodgher ou saint Léger, évêque d'Autun, et l'attaquèrent lorsqu'il eut élevé au trône Thierry III, fils de Clovis II, sans les consulter, 670. Ils choisirent pour roi Childéric II, roi d'Austrasie, et enfermèrent Ebroïn au monastère de Luxeuil. Mais, à peine roi de Neustrie, Childéric II, suivant la politique d'Ebroïn, flatta les Gallo-Romains, molesta les nobles francs, relégua Léodgher à Luxeuil, et fut assassiné par le noble Bodilon, qu'il avait insulté. Ebroïn et Léodgher sortirent de leur prison et recommencèrent la lutte qu'ils avaient dû interrompre. A la tête d'une armée d'aventuriers, Ebroïn battit les leudes, assiégea Léodgher dans sa ville d'Autun, s'empara de lui par trahison, lui fit crever les yeux et trancher la tête, 675. Dominateur de la Neustrie, il voulut imposer le même joug aux Austrasiens, et leur ordonna de livrer les leudes fugitifs. Il vainquit à Leucotao les ducs d'Austrasie, l'épin d'Héristal et Martin, et fit assassiner Martin dans une conférence. Peu après, il périt lui-même sous les coups du leude Hermanfried, qu'il avait dépouillé, 681. Malgré ses cruautés et son ambition, Ebroïn fut un homme remarquable. Il eut le malheur de n'avoir pour historiens que des ennemis, les clercs qu'il avait spoliés et les Austrasiens qu'il avait combattus, et qui triomphèrent de son parti après sa mort.

**Ebsamboul**. V. IBSAMBOUL.

**Ebudac insulae**, nom ancien des îles Hébrides.

**Eburons**, peuple de la Gaule Belgique, voisins des Sicambres, des Ménapiens et des Atuatiques. Sou-



levés par Ambiorix, leur chef, ils refusèrent d'envoyer leurs députés à l'assemblée générale convoquée par César (54), égorgèrent une légion romaine, et furent massacrés par le proconsul. Ambiorix, traqué dans les forêts des Ardennes, parvint à s'échapper.

**Eburovices**, anc. peuple de la Gaule (Lyonnaise II<sup>e</sup>), faisaient partie de la ligue des Aulerques. Leur capitale était Ebroicum (Evreux).

**Ebusus**, nom ancien d'Ivica.

**Ecartèlement** ou **Ecartelure**; terme de blason qui indique la division de l'écu en quatre parties ou *écarts*. L'écartèlement se faisait en *croix* ou en *sautoir*; dans le premier cas, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quartiers sont ceux d'en haut, de droite à gauche; les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sont ceux d'en bas; dans l'écartèlement en sautoir, le chef et la pointe sont les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quartiers; le 3<sup>e</sup> est à droite, le 4<sup>e</sup> à gauche. On mettait les armes principales de la maison au 1<sup>er</sup> quartier et au 3<sup>e</sup>; les armes des alliances ou de la ligne maternelle au 2<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup>.

**Ecaussines-d'Enghien**, comm. du Hainaut (Belgique), à 28 kil. N. E. de Mons. Carrières de pierres excellentes; 4.000 hab.

**Ecbatane**, capit. de la Médie. Selon Hérodote, elle fut fondée par Déjocès, second roi des Mèdes. Elle se composait de sept enceintes concentriques, dont les murailles, peintes de couleurs différentes, se dominaient l'une l'autre. Dans l'enceinte centrale se trouvaient le temple de Mithra et le palais du roi, construit en bois de cèdre et de cyprès recouvert de lames d'or et d'argent. Elle fut prise par Cyrus et par Alexandre, et devint plus tard une des capitales des Parthes. Elle s'appelle aujourd'hui *Hamadin*. — Il y avait deux autres *Ecbatane*, l'une dans la Perside, l'autre dans la Syrie, près du Carmel.

**Eccelin**. V. ROMANO.

**Ecclesfield**, bourg d'Angleterre, comté d'York (West-Reading), au N. de Sheffield; clouterie; 14.000 h.

**Eccleshall**, bourg d'Angleterre, comté de Stafford; 5.000 hab.

**Ecclesiaste**, un des livres de l'Ancien Testament, composé par Salomon. C'est l'œuvre d'un homme dont la sagesse est à la fois inspirée de Dieu et donnée par l'expérience. Salomon paraît avoir voulu prévenir chez autrui les fautes de sa propre vie. L'Eglise le regarde comme un livre canonique. Les Septante lui ont donné ce nom (*orateur d'assemblée*).

**Ecclesiastique**, livre de l'Ancien Testament, le 5<sup>e</sup> des livres de la Sagesse. On le lisait dans les réunions religieuses, à cause des conseils et des maximes pratiques qu'il renferme. Il est, comme l'*Ecclesiaste*, un livre canonique. Il a pour auteur Jésus, fils de Sirach, au m<sup>e</sup> s. av. J. C.

**Eceobriga**, v. de l'anc. Galatie (Asie Mineure). Les Tectosages, une des trois tribus des Galates, y furent attaqués par le consul Manlius Vulso, et défaits parce qu'ils avaient négligé de se pourvoir d'armes de jet, 189 av. J. C.

**Ecdicius**, fils de l'empereur romain Avitus et beau-frère de Sidoine Apollinaire, vivait dans la seconde moitié du v<sup>e</sup> s. Puissant dans les Gaules par sa richesse, son nom et son caractère, il joua un rôle honorable dans ces temps de bouleversement. En 471, il sauva Clermont assiégée par les Goths. Pendant une de ces famines rendues fréquentes par les ravages des barbares, l'oppression du fisc, le soulèvement des paysans et la dépopulation des campagnes, il entretint à ses frais plus de quatre mille personnes. Nommé patrice par l'empereur Julius Nepos, il alla achever sa vie à Rome.

**Echanson**, officier chargé de donner à boire dans les festins. Dans l'antiquité, l'échanson était un esclave. Au moyen âge, au contraire, les fonctions domestiques n'étant point regardées comme serviles, les échansons des rois et des princes furent de puissants vassaux. En France, dès l'époque des premiers Capétiens, ils étaient comptés parmi les grands officiers de la maison royale. Comme toutes les grandes charges, celle du *grand échanson* était à la fois domestique et politique. La charge domestique consistait à servir le vin et l'eau au roi, la charge politique à juger les pairs, conjointement avec les autres grands officiers de la couronne, à présider (depuis le règne de Charles VI) la chambre des comptes de Paris, à exercer une juridiction spéciale sur les cabaretiers et marchands de vin. Les privilèges du *grand échanson* disparurent avec le moyen âge qui les avait fait naître. Ses fonctions furent renfermées dans l'intérieur du palais, ses émoluments diminuèrent, et sa charge, abolie par la Révolution, rétablie par

Louis XVIII, fut supprimée en 1830. — En Allemagne, la *Bulle d'or* de Charles IV (1356), qui institua les sept électeurs de l'empire, et distribua à chacun d'eux les grandes charges du palais, conféra à l'électeur roi de Bohême le titre héréditaire de *Grand Echanson*.

**Echard** (LAURENT), historien anglais, né à Barsham (Suffolk), 1671-1730. Il publia une *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'Empire par Auguste*. Ce livre, qu'il continua jusqu'à Constantin, fut assez estimé pour être traduit en français par Daniel de la Roque et Guyot Desfontaines, 1729, 16 vol. in-12, et continué par l'abbé Guyon jusqu'à la prise de Constantinople. Echard a aussi composé une *Histoire générale ecclésiastique, depuis la naissance du Christ jusqu'à l'établissement du christianisme sous Constantin*, qui eut 6 éditions de 1702 à 1712; et une *Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules César jusqu'à la révolution de 1688*, ouvrage qui eut une grande réputation avant la publication de celui de Hume. On a encore de lui un dictionnaire géographique intitulé : *l'Interprète du gazetier ou du nouvelliste*, imité en français sous le nom de *Dictionnaire de Vosgien*.

**Echard** (JACQUES), érudit français, né à Rouen, 1644-1724, de l'ordre des dominicains, est surtout connu par un ouvrage remarquable, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis et criticis illustrati*, Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol., suite de notices biographiques très-bien faites et très-impartiales sur les frères prêcheurs.

**Echarpe**, bande d'étoffe que portaient au moyen âge les gens de guerre pour se reconnaître dans les combats. C'était tantôt un baudrier, tantôt une ceinture. Au commencement du xv<sup>e</sup> s., les Armagnacs avaient l'écharpe blanche. Pendant les guerres de religion, l'écharpe des royalistes était rouge, celle des protestants blanche, celle des ligueurs noire. Lors des troubles qui agitèrent la régence d'Anne d'Autriche, les partisans de la reine et de Mazarin portaient l'écharpe verte, ceux de Gaston d'Orléans l'avaient bleue, ceux du prince de Condé isabelle. En 1703, quand les troupes eurent été soumises à l'uniforme, l'écharpe fut supprimée. Elle est encore portée aujourd'hui par les maréchaux, les officiers généraux, les officiers d'état-major, les membres de l'intendance et les commandants de place, par les maires, les adjoints et les commissaires de police.

**Echelles (Les)**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 25 kil. S. O. de Chambéry (Savoie), sur le Guiers. La route qui conduit aujourd'hui des Echelles à Chambéry était autrefois barrée par un rocher qu'il fallait escalader avec des échelles; de là le nom de la ville: 1.780 hab.

**Echelles**, du mot turc *iskele*, jetée. On appelle ainsi les ports de l'Asie occidentale visités par les navires du commerce européen, tels que Smyrne, Scalanova, Saïd, Tripoli, Beyrouth et même Alexandrie. Depuis les croisades, les *Echelles du Levant* furent fréquentées par les navires français, concurrentement avec ceux de Barcelone, de Gènes et de Venise. A plusieurs reprises, nos rois conclurent avec les maîtres de l'Orient des traités destinés à protéger les *Francs* établis dans les Echelles, et dès le xvii<sup>e</sup> s., la France eut des consuls à Smyrne et à Saïd. — On fait aussi venir ce mot du provençal *escale*, échelle, terme de marine signifiant port où l'on passe sur sa route, pour faire relâche, prendre des passagers ou des vivres. De là l'expression *faire escale*.

**Echevins**. On appela d'abord échevins (*scabini*, *skapene*, juges constitués), les assesseurs des tribunaux de comtés, sous les Carolingiens. Au temps de Charlemagne, ils étaient tantôt choisis par l'empereur ou le comte, tantôt élus par leurs justiciables. Il y avait des échevins de comtés, dont l'unique fonction était de siéger aux plaids ou assises, et des échevins de villes, dont l'assemblée était à la fois un tribunal et un conseil. Ces derniers seuls subsistèrent après la chute de l'empire carolingien et de ses institutions. Le nom germanique d'*echevins* fut donné lors de l'émancipation communale aux magistrats municipaux, qui formaient le conseil de ville et le tribunal de police de la cité. Il y eut en France des échevins jusqu'à la Révolution. Elus au scrutin jusqu'en 1704, ils furent dès lors choisis par le pouvoir central, excepté à Paris et à Lyon où l'on conserva des élections illusoires. L'échevinage, qui donnait la noblesse, fut remplacé en 1789 par une nouvelle organisation municipale.

**Echidna**, monstre de la Fable, moitié femme et moitié serpent, fille du Styx, mère de Cerbère, de l'hydre de Lerne, de la Chimère, etc.



**Echinades**, groupe d'îles dans la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Corinthe. On y remarquait Egialée, Coronis, Dionysie, Chalcis, Pinava, Dulichium. On les appelle aujourd'hui les *Curzolaires*.

**Echiquier**, haute cour de justice de Normandie. L'étymologie de ce mot est fort incertaine. La plus probable est celle qu'a donnée M. Floquet dans son *Histoire de l'échiquier de Normandie*. Il pense que cette cour, qui vérifiait les comptes en même temps qu'elle rendait la justice, se servait de compartiments semblables à ceux d'un échiquier; on plaçait dans les cases des jetons qui représentaient des unités plus ou moins élevées, selon la place qu'ils occupaient. L'origine de l'échiquier est antérieure à l'établissement des Normands en Neustrie (912). Il se réunissait deux fois par an, à Pâques et à la Saint-Michel, et représentait le conseil des grands barons du pays. Il siégeait alternativement à Rouen, à Falaise et à Caen. Philippe le Bel, qui rendit sédentaire le parlement de Paris, fixa à Rouen l'échiquier de Normandie (1302), et se réserva le choix du président. Vers la fin du moyen âge, les évêques et les barons négligèrent d'assister aux assises de l'échiquier, qui devint ainsi une cour de légistes. Louis XII le rendit perpétuel (1499) et François I<sup>er</sup> lui ôta son nom qu'il remplaça par celui de parlement (1515).

**Echiquier** (Cour de l'), tribunal anglais qui connaît des droits et des revenus de la couronne. Il a été créé par Henri I<sup>er</sup> et organisé par Edouard I<sup>er</sup>. Il se divise en deux tribunaux: l'un surveille les revenus, l'autre juge les affaires d'intérêts entre les particuliers et la couronne. Le chancelier de l'Echiquier est le ministre des finances en Angleterre.

**Echiquier** (Chambre de l'), haut tribunal anglais qui reçoit les appels contre les décisions de la cour de l'échiquier ou de la cour du banc de la reine. Cette chambre a aussi pour objet d'examiner les affaires difficiles et importantes portées devant les cours inférieures, et de formuler son avis avant tout jugement.

**Echiquier** (Billets de l'), billets émis par la cour de l'échiquier, pour le payement des dépenses ordinaires du trésor. Ce sont les *bons du trésor* d'Angleterre.

**Echiquier** (Iles de l'), dans l'archipel de l'Amirauté (Polynésie); elles ont été découvertes par Bougainville en 1768. Elles sont entourées de récifs.

**Echo** était une nymphe, née de l'Air et de la Terre, qui retenait Junon par ses récits sur les bords du Céphise, pour l'empêcher de remarquer les infidélités de Jupiter. Junon irritée la condamna à répéter les dernières syllabes de ceux qui lui parlaient. Dédaignée par Narcisse, elle fut changée en rocher.

**Echternach**, v. du Luxembourg hollandais, sur la Sûre. Etoffes de laine, porcelaines; ancienne abbaye; 4,000 hab.

**Ecija** (*Astigitis, Colonia Augusta Firma*), v. de la prov. et à 90 kil. N. E. de Séville (Espagne), sur le Xénil. Elle est jolie, possède quelques antiquités romaines et arabes, mais la chaleur y est grande. Industrie considérable; 55,000 hab.

**Eck** (JEAN), théologien catholique, né à Eck, dans la Souabe allemande, adversaire de Luther et de ses disciples (1486-1540). Dès 1518, il combattit les thèses de Luther; en 1520, il alla chercher à Rome une bulle qui condamnait les nouvelles doctrines; enfin en 1530, il offrit à la diète d'Augsbourg de réfuter la confession que Melancthon présentait à l'assemblée.

**Eckart** (HENRI), philosophe mystique du xiv<sup>e</sup> s., né en Allemagne, à Strasbourg ou en Saxe. Il étudia à Paris, fut professeur au collège Saint-Jacques, reçut à Rome le grade de docteur, et devint principal des dominicains d'Allemagne. Ses doctrines panthéistes et mystiques, censurées par l'archevêque de Cologne, furent condamnées par le pape Jean XXII (1329). Il reste de lui cinquante-cinq sermons et un opuscule intitulé: *Livre de la Consolation divine*. Sorte de Hegel catholique, *Maître Eckart* est encore populaire et vénéré en Allemagne.

**Eckhart, Eckardt ou Eccard** (JEAN-GEORGES DE), historien allemand, né dans le Brunswick, 1674-1750, fut, sur la recommandation de Leibniz, nommé professeur d'histoire à Helmstedt, 1706. Il devint historiographe de Hanovre; mais poursuivi par des créanciers impitoyables, il dut s'éloigner; il se fit catholique à Cologne. On lui doit beaucoup de savants ouvrages: *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum*, 1720, in-fol. *Origines familiæ Halsburgico-Austriacæ*, 1721, in-fol. *Corpus historiarum mediæ ævi*, 1725, 2 vol. in-fol.; *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, 1727, in-fol.; *De*

*Origine Germanorum eorumque vetustissimis coloniis, migrationibus ac rebus gestis libri duo*, 1750, in-4°; *Origines Guelficæ*, 1750-1755, 4 vol. in-fol.; etc.

**Eckernförde**, v. du Slesvig. Bon port sur la Baltique; commerce de blé; 4,500 hab.

**Eckhel** (JOSEPH-HILAIRE), numismate, né à Enserfeld (Autriche), 1757-1798, professeur de l'ordre des jésuites, fut conservateur du cabinet des médailles à Vienne. Parmi ses nombreux ouvrages de numismatique, on estime surtout son traité, *Doctrina nummorum veterum*, Vienne, 1792-1798, 8 vol. in-4°.

**Eckmühl**, village de Bavière, sur la Gross-Laber, à 20 kil. S. de Ratisbonne. Napoléon y remporta le 22 avril 1809 une grande victoire sur les Autrichiens. Après la bataille, l'empereur donna au maréchal Davout le titre de prince d'Eckmühl.

**Eckstein** (FERDINAND, baron n'), philologue et publiciste, né à Copenhague, 1790-1861, se convertit de bonne heure au catholicisme, dans un voyage qu'il fit à Rome, prit part aux campagnes de 1813 et 1814 contre la France, et devint directeur de la police civile et militaire à Gand dans le nouveau royaume des Pays-Bas. Il servit alors Louis XVIII, fut commissaire général de police à Marseille, puis attaché au ministère des affaires étrangères. Il fonda et rédigea *le Catholique*, 1826-1829; il y a publié de nombreux travaux, remarquables par l'érudition et la force des idées. Il a écrit depuis dans le *Correspondant*.

**Eclairage**. L'utilité de prolonger le jour par des moyens artificiels a fait trouver de bonne heure les propriétés de la cire, de l'huile et du suif. Les peuples les plus anciens se servaient de chandelles, de torches et de lampes. Les Pélasges, population de mineurs, avaient inventé une petite lampe en forme de casque, qui portait par devant une mèche allumée: de là vint chez les Hellènes, vainqueurs et successeurs des Pélasges en Grèce, l'idée de la fable des Cyclopes. Les Grecs et les Romains avaient fort perfectionné l'éclairage. Ils se servaient principalement de cire et d'huile; et, quand les Romains conquièrent la Corse, ils la frappèrent d'un tribut de 100,000 livres de cire. Les anciens donnaient à leurs lampes les formes les plus gracieuses. Mais après l'invasion des Barbares, les arts de l'antiquité furent peu à peu oubliés, et les grands n'employèrent que des torches tenues par des esclaves. Le duc Rauching, raconte Grégoire de Tours, éteignait un flambeau en l'appliquant sur la jambe nue de l'esclave qui le portait. Plus tard, l'emploi des chandelles de suif plus ou moins épuré rendit possible l'éclairage dans les maisons peu aisées. Dès l'an 1061, les *chandeliers* formaient un des corps de métiers de Paris. Longtemps l'usage de la cire fut regardé comme un raffinement de luxe: les lois somptuaires de Philippe le Bel ne le permettaient qu'à la haute noblesse et aux grands dignitaires de l'Etat; et sous son règne (1292), il n'y avait encore à Paris que dix-neuf *ciriers*. Un peu plus tard (1315), le même roi défendait de mélanger le suif avec la cire, sans doute pour empêcher les bourgeois d'é luder ainsi ses précédentes ordonnances. Au xviii<sup>e</sup> s., sauf dans les demeures des grands seigneurs, on employait encore exclusivement les chandelles de suif, et, même dans les châteaux, les appartements de réception étaient seuls éclairés à l'aide de bougies. En 1785, Quinquet inventa la lampe qui porte son nom, et qui a subi depuis de nombreux perfectionnements. Aujourd'hui on se sert de chandelles de suif, de bougies de cire, de lampes garnies d'huile végétale ou minérale et de gaz. — L'éclairage des rues paraît être une invention moderne. Il n'existait pas à Rome, puisque le consul Duillius, vainqueur des Carthaginois à Myles, pendant la première guerre punique, reçut du sénat le privilège de se faire reconduire le soir aux flambeaux. C'est seulement du xvi<sup>e</sup> s. que datent les premières ordonnances sur l'éclairage public. En 1524, ordre aux bourgeois de suspendre une lanterne au-dessus de leur porte. En 1558, établissement de falots au coin de chaque rue. En 1662, organisation d'un corps de *porte-lanternes* dans Paris par l'abbé Laudati Caraffe. Enfin, en 1667, le lieutenant de police, La Reynie, remplaça ces systèmes défectueux par des lanternes fixes. En 1745, le lieutenant de police, Sartines, substitua aux lanternes des réverbères à réflecteur. C'est seulement en 1818 que fut établie à Paris la première usine à gaz. Aujourd'hui la plupart des villes en France et à l'étranger sont éclairées par d'innombrables becs de gaz.

**Eclaireurs**, troupes légères chargées de guider l'armée, de protéger sa marche et de reconnaître le pays.



**Eclectiques** (de ἐκλέγω, je choisis), philosophes alexandrins qui faisaient profession de choisir dans les écoles diverses ce qu'ils y trouvaient de sage. Les éclectiques ne forment pas une secte : ils naissent après les longues discussions, tirant des systèmes les parcelles de vérité qu'ils recèlent, et cherchant à accorder les affirmations diverses à l'aide du bon sens. Ils sont les héritiers des théoriciens transcendants et les adversaires des sceptiques. — Au XIX<sup>e</sup> s., en France, l'école de philosophie, dont M. Cousin a été le plus illustre représentant, s'est appelée *école éclectique*, et elle a rendu de grands services par ses doctrines et surtout par ses études historiques.

**Ecluse (L')**, forteresse française, de l'arrond. et à 28 kil. S. O. de Gex (Ain), bâtie sur un rocher du Jura, qui domine le cours du Rhône, à très-peu de distance de la frontière suisse. Elle fut prise par les Autrichiens (1814, 1815), qui avaient violé la neutralité de la Suisse.

**Ecluse (L')**, v. de Zélande (Pays-Bas), en hollandais *Sluys* ou *Helvoët-Sluys*, port sur la mer du Nord. En 1540, une flotte française commandée par un officier des finances, nommé Béhuchet, et un corsaire génois, nommé Barbavara, y fut détruite par le roi d'Angleterre, Edouard III; 2,000 hab.

**Ecluses**, barrages destinés à retenir l'eau d'une rivière ou d'un canal, soit pour rendre le lit plus profond, soit pour racheter les pentes, en déterminant une série de plans horizontaux à des hauteurs diverses. L'invention des écluses, si utile au commerce, est moderne. Au moyen âge, les seigneurs avaient multiplié les barrages, en y ménageant des ouvertures ou *pertuis*; car les barrages permettaient d'établir des usines et les pertuis de faire payer les bateaux. Il suffit d'ajouter à la fermeture unique du pertuis une seconde porte, assez loin de la première pour que l'intervalle pût recevoir un bateau, et l'*écluse à sas* fut inventée. On attribue cette découverte à deux frères, Denis et Pierre de Viterbe (1481). Léonard de Vinci la fit connaître en France au commencement du XVI<sup>e</sup> s. On comprit dès lors que des sources d'un produit faible pouvaient assurer l'alimentation d'un canal, et qu'il n'était point de chaîne de montagnes qui fût infranchissable aux canaux, puisqu'il suffisait de diriger vers l'une des dépressions de la chaîne les eaux recueillies sur les sommets environnants. Ainsi furent construits le canal de Briare (1605-1642) et le canal du Languedoc (1666-1684), avec 63 corps d'écluses, formant 101 sas.

**Enome**, promontoire sur la côte S. de la Sicile, aujourd'hui *monte Serrato* ou *di Licata*. Victoire navale des Romains sur les Carthaginois (256 av. J. C.). Les consuls Manlius Vulso et Atilius Regulus avaient 330 vaisseaux et 140,000 hommes; les généraux carthaginois, Asdrubal et Hannon, 350 vaisseaux et 150,000 combattants. Les mercenaires de Carthage ne purent résister aux efforts patriotiques des légionnaires citoyens de Rome.

**Ecolâtre** (*Scolasticus*). On appelait ainsi le chanoine chargé de la surveillance générale d'une école cathédrale ou abbatiale.

**Ecoles**, chez les anciens. Il y eut des écoles dès qu'un homme eut à enseigner quelque chose aux autres. Les prêtres, premiers dépositaires de la science, établirent des écoles près des sanctuaires consacrés. Chez les peuples orientaux, Indiens, Egyptiens, Mèdes, Juifs, la caste sacerdotale se réservait le monopole de l'instruction. En Grèce, le peuple la partagea de bonne heure avec les prêtres, qui gardèrent seulement les connaissances mystiques de l'initiation. A Athènes, il y avait des écoles publiques, où l'on apprenait aux enfants d'abord la lecture et l'écriture, ensuite la grammaire, la musique, la poésie et la gymnastique. Les jeunes gens et même les hommes faits allaient écouter les leçons des philosophes, des sophistes et des rhéteurs. — A Rome, il y eut dès les commencements des écoles élémentaires : puisque le tribun Terentillus Arsa demanda (461-451 av. J. C.) des lois écrites, il faut bien admettre qu'il y avait dans la *plèbe* des gens capables de les lire. Jusque vers la deuxième guerre punique, l'instruction se borna à peu de chose : la lecture du catalogue des dieux, la connaissance de la loi des XII Tables et de quelques vieux chants religieux. Mais dès que Rome connut la Grèce, elle fut envahie par les pédagogues, les rhéteurs et les sophistes. Livius Andronicus enseigna la rhétorique aux fils du vainqueur du Métaure, Livius Salinator. Ennius établit une école publique sur le mont Aventin, et après lui les écoles

se multiplièrent. Au temps de Cicéron et de César, tous les Romains des classes moyennes savaient le grec, et les professeurs des arts libéraux avaient le droit de cité romaine. Sous Vespasien, ils commencèrent à être rétribués par l'Etat. Les Romains, comprenant qu'en faisant aimer les arts et les lettres aux peuples vaincus, ils les attacheraient à leur fortune, multiplièrent partout les écoles, et la Gaule, l'Espagne et l'Afrique, naguère barbares, rivalisèrent avec l'Italie, la Grèce et l'Orient. Trèves, Arles, Nîmes, Séville, Cadix, Utique, Hippone et Carthage eurent leurs rhéteurs et leurs philosophes en vogue, comme Rome, Athènes, Constantinople, Rhodes, Antioche ou Alexandrie. Mais aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., l'invasion barbare porta aux écoles un coup funeste. Les Germains, plus disposés à admirer de confiance les rhéteurs que capables de les comprendre, se conduisirent avec eux comme des écoliers fantasques, brutaux et tout-puissants, distribuant au hasard des applaudissements et des coups. Aussi, de Clovis à Charlemagne, les écoles disparurent et l'obscurité devint complète.

**Ecoles** (Histoire des) en France. Charlemagne, qui est resté le patron des écoles, en a été le fondateur. Il ordonna d'établir près des évêchés et des monastères des écoles destinées à enseigner la grammaire, le calcul et le chant des psaumes. Il écrivait à Baugulfe, abbé de Fulde : « Nous avons jugé utile que, dans les évêchés et les monastères, dont le Christ nous a confié le gouvernement, il y eût, outre l'ordre d'une vie régulière et les habitudes d'une sainte religion, des études littéraires... Nous vous exhortons non-seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais encore à vous y appliquer à l'envi avec une persévérance pleine d'humilité et agréable à Dieu, afin que vous puissiez pénétrer avec plus de facilité et de justesse les mystères des saintes Ecritures. » Charlemagne attira dans son empire les maîtres les plus célèbres, tels que l'anglo-saxon Alcuin, le goth Théodulfe, le lombard Pierre de Pise. L'*école du Palais*, que présidait Alcuin et dont l'empereur faisait partie, était une sorte d'académie franque, dont les illustres membres s'instruisaient et s'intéressaient les uns les autres par des conversations savantes ou spirituelles. Pendant les temps féodaux, les écoles, perdant la protection du pouvoir civil, se remirent à l'abri des monastères et des églises, jusqu'à ce que, au XII<sup>e</sup> siècle, se fussent établies les corporations enseignantes ou *Universités*. La principale fut l'Université de Paris, fondée par Philippe Auguste, 1200. Protégée des papes et *filie aînée des rois*, elle ne tarda pas à acquérir à la fois des privilèges et de la gloire. Elle enseignait, outre les sept arts libéraux, le droit canonique et civil, la médecine et la théologie. Elle comptait presque en même temps, parmi ses auditeurs, Duns Scott, Albert le Grand, Raymond Lulle, Roger Bacon et Dante. L'Université était gouvernée par un recteur, élu parmi les maîtres ès-arts, d'abord pour un mois, ensuite pour trois. Les étudiants étaient répartis entre les quatre *nations*, de France, Picardie, Normandie et Allemagne; chacune des nations était divisée en provinces. Bientôt furent fondés de nombreux collèges pour servir d'abri aux jeunes gens; les plus célèbres étaient ceux de Sorbonne, des Bernardins, de Cluny, d'Harcourt, du Cardinal Lemoine, de Navarre, du Plessis, de Beauvais. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Université se trouva assez puissante pour prendre une place importante dans la politique. Elle fut consultée par Philippe le Bel sur la condamnation des Templiers, 1308, approuva l'interprétation de la loi salique, 1317, soutint contre le pape Jean XXII une opinion sur la *vision béatifique*, à laquelle le chef de l'Eglise se rendit, 1333, fit emprisonner le prévôt de Paris, Hugues Aubriot, pour avoir laissé les soldats du guet faire une descente dans un collège, contribua à la rédaction de l'ordonnance cabochienne, 1413, et ferma souvent ses cours pour se faire rendre justice. Le pape et le roi Charles VII chargèrent le cardinal d'Estouteville, 1452, de réformer l'Université, devenue fort indisciplinée pendant les troubles des 60 dernières années. Elle perdit sa puissance politique, et, par son attachement à l'enseignement suranné du moyen âge, elle vit diminuer son autorité et son renom. Le Collège de France et les universités allemandes recueillirent l'héritage qu'elle perdait. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Université de Paris, obligée de lutter contre les jésuites, les prêtres de l'Oratoire et les maîtres de Port-Royal, redoubla d'efforts pour vaincre les uns et imiter les autres : Hersan, Crevier, Lebeau et surtout Rollin, eurent une gloire plus modeste et une vie plus utile que les maîtres irascibles et puissants du moyen âge. L'Université de Paris fut supprimée en 1792. — Il y



avait à cette époque, en France, 24 universités, outre celle de Paris. C'étaient : Toulouse, fondée en 1233, Montpellier, 1289, Orléans, 1312, Cahors, vers 1325, Angers, 1364, Orange, 1364, Perpignan, 1349, Aix, 1409, Poitiers, 1451, Caen, 1450, Valence, 1442, Nantes, 1460; Besançon, 1464, Bourges, 1465, Bordeaux, 1475, Reims, 1548, Douai, 1572, Pont-à-Mousson, 1572, Rennes, Pau, 1722, Dijon, 1723, Nancy, 1769, Strasbourg, Avignon. — L'Assemblée constituante eut la pensée de substituer à ces écoles indépendantes « une instruction commune à tous les citoyens. » Ses idées ne furent pas mises en pratique. La Convention, par un décret du 25 octobre 1795, institua les *écoles centrales*, dont le programme était trop vaste et les élèves trop libres. En 1802, elles furent remplacées par les *lycées*, et, en 1806, sur le rapport de Fourcroy, fut créée l'*Université impériale*. Elle était gouvernée par un grand-maître assisté d'un conseil, divisée en académies aussi nombreuses que les cours impériaux, et ayant chacune un recteur, un conseil académique, une faculté des lettres et une faculté des sciences. 40 à 50 lycées devaient donner l'instruction secondaire, et chaque commune devait avoir son école primaire. Ce plan magnifique ne put être complètement réalisé. La Restauration conserva l'Université et ses écoles des divers degrés, mais elle en modifia à plusieurs reprises l'organisation : ainsi quelques facultés furent supprimées; l'Ecole normale disparut pendant plusieurs années, ainsi que le titre de grand-maître. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait promis la liberté de l'enseignement; M. Guizot, ministre de l'instruction publique, prépara la loi du 28 juin 1833, qui donna cette liberté pour les écoles primaires, et créa pour ainsi dire l'instruction primaire en France. Plusieurs lois furent proposées et discutées dans la suite afin de donner à l'enseignement secondaire la même liberté; ces projets n'eurent pas de suite immédiate. La loi de 1850, adoptée par l'Assemblée législative de la République, modifia la composition du conseil supérieur, établit une académie par département, et accorda la liberté de l'enseignement secondaire. Un décret de 1852 enleva l'inamovibilité aux membres du corps enseignant, et un autre de 1864 rendit aux professeurs titulaires de leur chaire le droit de ne pouvoir être révoqués sans avoir fait entendre leur défense au conseil supérieur. Voir, pour plus de détails, le *Dictionnaire historique des institutions*, etc., de M. Chéruel, articles ECOLES, INSTRUCTION PUBLIQUE ET UNIVERSITÉ.

**Ecoles d'agriculture.** Elles sont au nombre de trois en France : Grignon (Seine-et-Oise), Grand-Jouan (Loire-Inférieure), La Saulsaye (Ain). — L'*Institut agronomique*, créé à Versailles en 1848, a été supprimé en septembre 1852. Il y a de nombreuses écoles d'agriculture dans les autres pays de l'Europe, surtout en Allemagne.

**Ecole d'artillerie et du génie.** Etablie à Metz depuis 1802, elle recevait des élèves sortant de l'Ecole polytechnique; ils ont le grade de sous-lieutenant, restent deux ans à l'Ecole et en sortent lieutenants.

**Ecole des arts et métiers,** à Angers, Châlons-sur-Marne et Aix. Ces établissements sont destinés à former, par une instruction à la fois théorique et pratique, des chefs d'atelier, des contre-maîtres et des ouvriers d'élite. La pensée de ces écoles remonte au ministre Chaptal, qui institua des écoles d'arts et métiers, à Compiègne, à Beaupréau, à Trèves; les deux premières ont été transférées à Châlons et à Angers en 1806; l'école d'Aix date du règne de Louis-Philippe. La durée des études est de trois ans.

**Ecole des beaux-arts,** à Paris, destinée à l'enseignement de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Les cours sont gratuits, et les élèves vainqueurs aux grands concours annuels sont entretenus pendant 5 ans à Rome aux frais de l'Etat. Elle remonte à Mazarin, 1648. — Des écoles des beaux-arts existent dans beaucoup de villes de France et de l'étranger; on cite celles de Lyon, de Florence (*Académie de Saint-Luc*, depuis le xiv<sup>e</sup> s.), de Milan, de Venise, de Bologne (*Académie clémentine*), de Séville, de Madrid, de Gand, Anvers, Bruges; de Munich, Dusseldorf, Dresde, Vienne, etc.

**Ecole de cavalerie,** à Saumur. Depuis 1823, elle recevait les élèves sortant de Saint-Cyr et destinés à la cavalerie. Depuis 1856, elle ne reçoit que les officiers d'instruction désignés dans les régiments par les inspecteurs généraux pour devenir officiers instructeurs, les sous-officiers d'instruction, les élèves maréchaux-ferriers. Une école de trompettes est annexée à l'école de Saumur.

**Ecole centrale des arts et manufactures,** à Paris. Cette école, dont les cours sont de trois ans, forme des ingénieurs civils, des maîtres de forges, des chefs d'usines et de manufactures.

**Ecoles centrales.** Elles furent instituées par la Convention, en 1795, dans chaque chef-lieu de département. On devait y donner une instruction complète dans les sciences, les lettres et les arts; le programme était trop vaste pour être rempli; on le reforma par la loi du 25 oct. 1795; il était encore trop étendu. Et d'ailleurs maîtres et élèves manquaient dans beaucoup d'endroits; quelques écoles centrales donnèrent seules quelques bons résultats, à Paris, par exemple. Elles furent remplacées en 1802 par les lycées et les facultés.

**Ecole des chartes,** à Paris. Etablissement destiné à former des archivistes paléographes. Créée par ordonnance de Louis XVIII en 1821, réorganisée une première fois par Charles X en 1850, une seconde fois par Louis-Philippe en 1846, elle possède sept professeurs ou répétiteurs, et donne aux élèves un enseignement de trois années.

**Ecoles de droit ou Facultés de droit.** Il y a en France neuf écoles de droit : à Paris, Nancy, Dijon, (Strasbourg), Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes et Caen. Les cours sont de trois ans et comprennent le droit romain, les Codes civil, de procédure et de commerce, le droit criminel et le droit administratif. Après les trois années d'études, les élèves peuvent obtenir le diplôme de licencié en droit; après une quatrième année, celui de docteur.

**Ecole des eaux et forêts ou Ecole forestière,** à Nancy, depuis 1824. Elle reçoit les jeunes gens déjà bacheliers ès-sciences qui se destinent au service des eaux et forêts, et qui satisfont à l'examen d'entrée. La durée des cours est de deux ans; les élèves qui subissent convenablement l'examen de sortie ont rang de garde général des forêts.

**Ecole d'état-major,** à Paris. Cette école, créée en 1818, sous le ministère du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, reçoit chaque année 3 élèves sortant de l'Ecole polytechnique et 22 admis après un concours entre les premiers élèves sortant de l'école de Saint-Cyr et des sous-lieutenants de toute arme, moins le génie et l'artillerie. La durée des cours est de deux ans, au bout desquels les élèves sortent lieutenants d'état-major et vont pendant 4 ans continuer leur stage dans la cavalerie et l'infanterie avant d'être attachés à un général.

**Ecole française d'Athènes.** Cette école, établie à Athènes en 1846, est destinée à perfectionner de jeunes professeurs de l'Université dans l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités de la Grèce. Les candidats doivent être agrégés et deviennent membres de l'Ecole après un examen; la durée de leur séjour en Grèce est de trois ans.

**Ecole française ou Académie de France à Rome,** fondée par Colbert en 1666, et établie depuis 1800 dans la villa Médicis. Elle reçoit les jeunes gens qui ont remporté les grands prix à l'Ecole des beaux-arts; ils y passent cinq ans, aux frais de l'Etat, sous un directeur, peintre, nommé par le gouvernement pour six ans.

**Ecole du génie maritime,** à Lorient. Elle reçoit des élèves sortant de l'Ecole polytechnique et forme des ingénieurs chargés de la construction des vaisseaux. La durée des cours est de deux ans.

**Ecoles d'hydrographie.** Il en existe 40, établies dans les principaux ports. Elles ont été instituées par Colbert, et préparent des capitaines au long cours et des maîtres de cabotage. Nul ne peut commander un navire de commerce sans avoir satisfait aux examens qui suivent les cours d'hydrographie.

**Ecole de langues orientales,** à Paris. Les professeurs font leurs cours à la Bibliothèque nationale, et enseignent le grec moderne, l'arabe littéral et vulgaire, le turc, l'arménien, le persan, l'hindoustani, le chinois, le malais et le javanais. Elle a été établie par la Convention, 2 avril 1795.

**Ecoles de médecine ou Facultés de médecine.** Il y a en France trois écoles de médecine, à Paris, à Montpellier et à (Strasbourg), qui seules peuvent conférer le diplôme de docteur. Les *Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie*, établies dans les principales villes, n'accordent que le diplôme d'officier de santé.

**Ecole des mines,** à Paris. Cette école forme les ingénieurs des mines. Elle reçoit des élèves sortant de l'Ecole polytechnique ou admis à la suite d'un concours. Les études durent 3 années.



**Ecole navale**, à Brest. Cette école est établie depuis 1852 sur le vaisseau *le Borda*. Elle reçoit, après examen, des élèves de 13 ans au moins et 16 ans au plus. La durée des études est de deux ans; les élèves qui satisfont aux examens de sortie ont le grade d'aspirant de marine de 2<sup>e</sup> classe.

**Ecoles normales primaires**. Ces écoles sont destinées à former des instituteurs primaires. D'après la loi du 28 juin 1833, chaque département doit avoir une école normale primaire. Aujourd'hui, presque tous les départements possèdent la leur. Les élèves y sont admis de 18 à 23 ans. Ils ne deviennent instituteurs qu'après avoir obtenu un brevet de capacité délivré par une commission d'examen spéciale.

**Ecole normale supérieure**, à Paris. Cette école est destinée à former des professeurs pour l'enseignement secondaire. Lors de l'expulsion des jésuites, on songea à créer une école de professeurs capables de les remplacer (1762); cette idée n'eut pas de suite. La Convention la reprit, et décréta l'établissement de l'Ecole normale (1794): 1,500 élèves externes vinrent écouter Lagrange, Laplace Haüy, Bertholet, Daubenton, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, Garat, Sicard. Les professeurs étaient trop savants, les élèves trop nombreux, trop libres et trop peu préparés: l'école fut fermée l'année suivante. — Napoléon I<sup>er</sup> rétablit l'Ecole normale par le décret qui organisa l'Université (17 mars 1808). En 1822, accusée de sympathie pour les doctrines de l'opposition, elle fut supprimée, et rétablie, quatre ans après, sous le nom d'*Ecole préparatoire*. En 1850, elle reprit son ancien nom, et son programme, rédigé par M. Cousin, donna aux études une voie large et bien tracée. Aujourd'hui, l'Ecole normale renferme environ 100 élèves boursiers qui suivent les cours pendant trois ans, et se présentent aux diverses agrégations après avoir satisfait aux examens de sortie.

**Ecole polytechnique**, à Paris, école destinée à fournir des sujets à un grand nombre de services publics, mines, poudres et salpêtres, ponts et chaussées, génie, état-major, marine, corps des ingénieurs hydrographes, artillerie. Créée par la Convention (1794), soumise au régime militaire par Napoléon I<sup>er</sup> (1804), licenciée par Louis XVIII (1816); reconstituée l'année suivante, et subordonnée au ministère de l'intérieur, elle a repris, depuis 1850, son caractère militaire. Les candidats doivent être bacheliers ès-sciences, et n'entrent à l'école qu'après avoir passé des examens. Les élèves sortants doivent passer deux ou trois ans dans des écoles d'application.

**Ecoles primaires**, écoles où les enfants reçoivent l'instruction indispensable à tous les hommes, c'est-à-dire les premières notions morales et religieuses, la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire française, le calcul et le système métrique. Dans les *Ecoles primaires supérieures*, le maître y ajoute l'histoire, la géographie, des notions pratiques de physique, d'histoire naturelle, d'agriculture et d'hygiène, l'arpentage, le nivellement, le dessin linéaire et le chant. La loi du 28 juin 1833 a constitué les Ecoles primaires; celle du 15 mars 1850 en a modifié et précisé l'organisation; celle de 1854 a donné aux préfets la surveillance et la direction de l'instruction primaire. Cet enseignement n'est gratuit que pour les enfants qui ne peuvent en payer les frais.

**Ecole de Saint-Cyr ou Ecole spéciale militaire**. Cette école forme des officiers pour la cavalerie, l'état-major et surtout pour l'infanterie. Les candidats doivent être bacheliers ès-sciences; ils subissent des examens sur les sciences, l'histoire, la géographie, les langues vivantes, le latin et le français. La durée des cours est de deux ans, après lesquels les jeunes gens sont sous-lieutenants, pourvu que leurs examens de sortie aient été favorables.

**Ecoles secondaires**. V. LYCÉES, COLLÈGES COMMUNAUX.

**Ecoles vétérinaires**, à Alfort, à Lyon et à Toulouse. Elles forment des vétérinaires civils et militaires. Les candidats doivent avoir de 17 à 25 ans. Les études durent 4 ans.

**Ecommoy**, ch.-l. de canton de l'arr. et à 24 kil. S. E. du Mans (Sarthe); 3,684 hab. Fabr. de toiles, commerce de beurre.

**Economistes** On a ainsi appelé, depuis le xviii<sup>e</sup> s., les écrivains et les penseurs qui se sont occupés de rechercher et de démontrer les causes de la richesse des nations, et les moyens de la développer et de la ré-

pandre. C'est la science qu'on nomme, depuis lors, *l'économie politique*.

**Ecoreheurs**, bandes de soldats sans discipline, sans patrie et sans frein, qui s'étaient formées, à la suite des guerres civiles entre les Armagnacs et les Bourguignons, et de la guerre des Anglais sous Charles VII. Composées de nobles ruinés, d'aventuriers gascons et bretons, commandés par des chefs habiles et avides, tels que le bâtard de Bourbon, Antoine de Chabannes, Xaintrailles et La Hire; ils prolongèrent en France les maux de la guerre. Charles VII, pour en débarrasser le pays, imita l'exemple de Charles V; il en conduisit une partie au siège de Metz, qui réclamait contre le duc de Lorraine la protection de l'Empereur, et le dauphin Louis mena le reste contre les Suisses pour secourir ce même Empereur; il fut vainqueur à Saint-Jacques (1444), où il eut le bonheur de perdre 7,000 hommes.

**Ecosse** (*Scotland*, anc. *Caledonia*), l'un des trois royaumes dont est formé le *royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, occupe toute la partie de la Grande-Bretagne située au N. de l'embouchure de la Tweed, des monts Cheviot et du golfe de Solway. Elle est bornée par la mer du Nord au N. et à l'E., l'Angleterre au S., l'Atlantique à l'O. On trouve, sur ses côtes, les golfes du Forth, du Tay, de Murray, à l'E.; de Carron, de la Clyde, de Solway, à l'O. Trois groupes d'îles font partie de l'Ecosse: les Hébrides ou *Western*, à l'O.; les Orcades ou *Orkney* et les Shetland au N. Le pays est divisé en deux versants par une chaîne de montagnes qui forme au N. deux massifs considérables, les monts Grampians et les monts de Ross, aboutissant aux caps Kinnairds et Duncansby. Les monts Cheviot et Grampians décrivent, autour du golfe de Forth, un arc de cercle dont la convexité est tournée vers l'O. et qui enferme les *Terres basses* ou *Lowlands*, plaines riannes, vallées fertiles qui nourrissent une population riche, industrielle et commerçante. Les deux massifs du N. forment les *Terres hautes* ou *Highlands*, arides, peu peuplées et habitées par des montagnards de race celtique, qui restèrent longtemps à demi sauvages. Des montagnes descendent la Tweed, le Forth, le Tay, la Dee, le Spey vers la mer du Nord; la Ness, la Clyde vers l'Atlantique; les deux mers communiquent par le canal de Glasgow entre le Forth et la Clyde, et le canal Caledonien entre le golfe de Murray et l'Atlantique. — L'Ecosse est divisée en 53 comtés; 15 au S. du canal de Glasgow: *Linlithgow*, *Edimbourg*, *Haddington* et *Berwick* sur la côte E.; *Lanark*, *Peebles*, *Selkirk* et *Roxburgh* à l'intérieur; *Dumfries*, *Kirkcubright*, *Wigton*, *Ayr* et *Renfrew* sur la côte O.; 15 entre le canal de Glasgow et le golfe de Murray: *Stirling*, *Clackmannan*, *Fife*, *Angus*, *Kincardine*, *Aberdeen*, *Banff*, *Elgin* et *Nairn* sur la côte E., *Perth* et *Kinross* à l'intérieur, *Dumbarton*, *Argyle* et *Bute* sur la côte O.; 4 sur les deux côtes: *Inverness*; 5 au N. du golfe de Murray: *Ross*, *Cromarty*, *Sutherland*, *Caithness* et les *Orcades*. L'Ecosse est peuplée de 3,358,000 hab.; les principales villes sont: Edimbourg, cap., 196,000; Glasgow 477,000; Dundee 119,000; Aberdeen 88,000. Les chemins de fer les plus importants conduisent d'Edimbourg à Glasgow, à Aberdeen, à Carlisle, à Newcastle. L'industrie de l'Ecosse est loin d'être aussi active que celle de l'Angleterre; en voici les principaux produits: le fer, à Carron, Clyde, Calder; les cotonnades à Glasgow; les mousselines à Paisley; les toiles à Aberdeen, Dumfries, Dundee, Perth, Inverary. *L'Eglise établie* est la presbytérianisme, dont tous les ministres sont égaux. Il y a 1,025 paroisses, dont chacune a un tribunal ecclésiastique (*kirk-session*) présidé par le ministre. Au-dessus sont placés les 69 *presbytères*, surveillés eux-mêmes par les 15 *synodes* qui se réunissent deux fois par an, et se composent de ministres et d'anciens. Enfin, l'assemblée générale de l'Eglise, formée d'ecclésiastiques et de notables, tient tous les ans, à Edimbourg, une session de dix jours; un lord haut commissaire de la couronne, assiste aux séances sans prendre part aux délibérations. Les dissidents sont: les presbytériens *libres*, les protestants de diverses communions, les catholiques pour la plupart Irlandais d'origine. L'instruction est très-florissante et goûtée par toutes les classes; il y a 4 universités, à Edimbourg, Glasgow, Aberdeen et Saint-Andrews, et les écoles protestantes inspectées sont au nombre de 1,456, avec 152,000 élèves. — **HISTOIRE**. — Les premiers habitants de l'Ecosse étaient de race celtique; ils furent attaqués par Agricola et refoulés dans les Highlands. L'empereur Adrien abandonna les Lowlands, sans cesse attaqués par les montagnards, et construisit, pour pro-



réger la province romaine, le *Vallum Adriani*, retranchement qui s'étendait de la Tyne au golfe de Solway (120). Septime Sévère occupa de nouveau la moitié des Basses-Terres et bâtit le *Vallum Severi*, du Forth à la Clyde (207). Quand les Romains abandonnèrent la Grande-Bretagne pour réunir leurs légions dans les provinces centrales, les Ecossais, appelés Pictes et Scots, firent, au sud des retranchements, des incursions dévastatrices, v<sup>e</sup> s. Les Bretons, incapables de se défendre eux-mêmes, et lassés de faire entendre vainement à Ravenne leurs gémissements, appelèrent les Anglo-Saxons, qui refoulèrent les Barbares; alors les Pictes et les Scots se fixèrent, reçurent le christianisme que leur prêcha saint Colomban, et, au ix<sup>e</sup> s., tout le pays fut réuni en un seul royaume sous Kenneth II, roi des Scots. Mais la puissance de l'aristocratie, et surtout du lord des Iles, la persistance des coutumes celtiques qui, surtout dans les Highlands, attribuaient à chaque chef de clan une autorité souveraine, l'hostilité des rois d'Angleterre, qui revendiquaient la suzeraineté de l'Ecosse, sous prétexte que Malcolm I<sup>er</sup> avait reçu le comté de Cumberland à titre de fief, tout cela empêcha les rois d'Ecosse d'établir chez eux un gouvernement respecté. Avec Alexandre III, s'éteignit la descendance mâle des anciens rois (1286). Pour terminer les luttes des prétendants, le parlement remit au roi d'Angleterre, Edouard I<sup>er</sup>, le soin de désigner le roi d'Ecosse. Il choisit Jean Baliol, sous condition de vassalité. Baliol se révolta, fut pris par Edouard, et son royaume devint une province anglaise. William Wallace, le héros de l'indépendance, lutta longtemps dans les Hautes-Terres, puis il fut pris dans une grande bataille, et mis à mort. Robert Bruce le vengea, battit Edouard II, roi d'Angleterre, et devint roi d'Ecosse. A sa mort (1329), Edouard Baliol réclama la couronne qu'avait portée son père; il fut vaincu par David Bruce, fils de Robert, qui la laissa à son gendre, Robert II, le premier des Stuarts (1371). La dynastie nouvelle soutint une double lutte contre la féodalité écossaise et contre l'Angleterre; elle fut l'alliée constante de la dynastie française des Valois. Jacques I<sup>er</sup>, qui veut interdire les ligues des barons, et les soumettre à ses assises, est assassiné à Perth (1437). Jacques II poignarde le comte de Douglas, dépouille son fils et est tué au siège de Roxburg (1460). Jacques III, faible et inhabile, est battu par ses barons, à Sanchie ou Bannockburn, et égorgé dans sa fuite (1488). Jacques IV fait la paix avec sa noblesse, est attaqué par Henri VIII, roi d'Angleterre, et tué à Flodden (1513). Jacques V s'allie à François I<sup>er</sup> contre Henri VIII, épouse Marie de Lorraine, est attaqué par les Anglais, trahi par sa noblesse, meurt (1542) et laisse pour lui succéder la jeune Marie Stuart. Celle-ci, élevée en France, épouse de François II, veuve à 18 ans (1561), revint en Ecosse, où elle trouva une noblesse arrogante et toute-puissante, des réformateurs impérieux et un trône chancelant. Insultée par Knox, emprisonnée par Murray, elle vit périr son époux, Darnley, et devint la femme de l'assassin, le comte de Bothwell. Déposée et prisonnière, elle alla demander asile à son ennemie, Elisabeth d'Angleterre, qui la garda 19 ans captive et la fit tuer (1587). Le règne de son fils, Jacques VI, fut troublé par la querelle ardente de la nation, qui était presbytérienne, contre la cour, qui était épiscopale. Jacques succéda, en Angleterre, à Elisabeth, comme arrière-petit-fils de Marguerite, fille de Henri VII et femme de Jacques IV (1603). Sous Charles I<sup>er</sup> (1625), la lutte religieuse continua; les Ecossais firent le *Covenant*, ou ligue pour la défense de leur foi, fournirent des secours aux Anglais révoltés contre le roi, et le livrèrent au parlement. Après la mort de Charles (1649), ils proclamèrent Charles II, son fils, et furent battus par Cromwell à Dunbar et à Worcester. Ils aidèrent à la restauration des Stuarts par Monk, et n'en furent pas moins tyrannisés dans leur foi par Charles II et Jacques II. Guillaume III (1688) leur donna la liberté de conscience, et la reine Anne prononça la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre (1707). Les deux Parlements n'en firent plus qu'un, et dès lors l'Ecosse, malgré le souvenir qu'elle garda de ses anciens rois et l'appui qu'elle prêta au prétendant Charles-Edouard, suivit les destinées de l'Angleterre.

## ROIS D'ÉCOSSE.

Les historiens écossais comptent 86 rois, depuis Fergus I<sup>er</sup> jusqu'à Malcolm III, mort en 1093. Nous ne

donnerons la liste des rois que depuis le commencement du xi<sup>e</sup> s.

Malcolm II . . . . .	995-1025
Duncan I <sup>er</sup> . . . . .	1040
Macbeth . . . . .	1047
Malcolm III . . . . .	1093
Donald VI (ou VIII) . . . . .	1093-1094
Duncan II . . . . .	1094-1095
Donald VI, rétabli . . . . .	1095-1098
Edgar . . . . .	1107
Alexandre I <sup>er</sup> . . . . .	1124
David I <sup>er</sup> . . . . .	1153
Malcolm IV . . . . .	1165
Guillaume . . . . .	1214
Alexandre II . . . . .	1249
Alexandre III . . . . .	1286
Marguerite . . . . .	1291
Jean Baliol, déposé . . . . .	1296
Interrègne . . . . .	1306
Robert I <sup>er</sup> Bruce . . . . .	1329
David II Bruce . . . . .	1352
Edouard Baliol, déposé . . . . .	1342
David II, rétabli . . . . .	1342-1371

## STUARTS.

Robert II . . . . .	1371-1390
Jean-Robert III . . . . .	1406
Jacques I <sup>er</sup> . . . . .	1437
Jacques II . . . . .	1460
Jacques III . . . . .	1488
Jacques IV . . . . .	1513
Jacques V . . . . .	1542
Marie Stuart, abdiquée . . . . .	1567
Jacques VI . . . . .	1567-1603

Jacques devient alors roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>.

**Ecosse (Nouvelle-)** ou *Acadie*, presqu'île de l'Amérique du Nord, entre le golfe Saint-Laurent, l'Atlantique, la baie de Fundy et le Nouveau-Brunswick, terminée au N. E. par le cap Can, au S. O. par le cap de Sable. Ce pays forme un gouvernement anglais. Popul. : 335,000 hab. Ch.-l., *Halifax*, bon port sur l'Atlantique; v. princ. : Windsor, Kentville, Liverpool, etc. La Nouvelle-Ecosse a des mines de fer, de cuivre et de houille; elle produit du blé, du maïs et des pommes de terre; les pêcheries des côtes sont très-abondantes; elle exporte des salaisons, du goudron, des bois de construction. Les habitants sont d'origines très-diverses et de religions très-variées, Anglais épiscopaux, Ecossais presbytériens, Irlandais et Français catholiques, Hollandais calvinistes, Américains quakers et de toutes les sectes protestantes. — Sébastien Cabot découvrit ce pays (1497), Verazzani lui donna son nom d'Acadie (1524); Champlain fonda Port-Royal (1605); la France et l'Angleterre s'en disputèrent la possession, celle-ci l'acquiesça (1713). La Nouvelle-Ecosse est administrée par un gouverneur général, représentant de la métropole, un conseil de 12 membres et une assemblée de 40 membres élus par les 9 comités. V. CANADA, SUPPL.

**Ecouché**, ch.-l. de canton de l'arr. et à 10 kil. O. d'Argentan (Orne), sur l'Orne; 1,442 hab.

**Ecouen**, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 22 kil. S. E. de Pontoise (Seine-et-Oise); 1,296 hab. — Beau château, construit par le connétable de Montmorency. L'édit d'Ecouen (1559) décrétait la peine de mort contre les protestants. Napoléon I<sup>er</sup>, en 1808, fonda à Ecouen une maison d'éducation pour les filles ou nièces des membres de la légion d'honneur. En 1814, cette maison fut réunie à celle de Saint-Denis; elle a été rétablie par le prince président, Louis-Napoléon.

**Ecrouelles**. La tradition attribuait aux rois de France, dont les mains avaient reçu l'onction de la sainte ampoule, le don de guérir cette maladie. Il n'est pas question de ce privilège avant le xi<sup>e</sup> s., et le P. Daniel dit, dans son histoire, que Robert, fils et successeur de Hugues Capet, fut le premier à qui Dieu accorda cette grâce. Les rois touchaient toujours les écrouelles après le sacre, en prononçant ces paroles : « Le roi te touche, Dieu te guérisse ! »

**Ecthèse** ou *exposition*, édit de l'empereur Héraclius, 639, en faveur des monothélites.

**Ecu** (latin *scutum*), bouclier, de formes très-variées; le plus souvent il avait la forme d'un triangle à côtés arrondis, à base rectiligne et dont la pointe était tournée vers la terre. L'écu renversé la pointe en haut



était le signe de la mort ou de la flétrissure de celui qui l'avait porté. Dans les combats singuliers, les vains qui se servaient de l'écu, étaient tenus de le garder la pointe en haut.

**Escuage** ou **Escuage** (*scutagium*), droit payé par les clercs, les femmes ou les mineurs à leur seigneur féodal pour s'affranchir du service militaire.

**Ecuyer**, soldat qui portait l'écu d'un chevalier. C'était un jeune noble qui, après avoir été page, varlet, damoiseau, se préparait, au service de son patron, à devenir lui-même chevalier. Il portait un *haubergeon* ou haubert léger, une salade ou bonnet de fer sans cimier, une épée au lieu de lance. Au *xvi*<sup>e</sup> s. le nom d'écuyer était pris comme un titre de noblesse, de même qu'en Angleterre le mot *esquire*. L'*écuyer de corps* accompagnait son seigneur à la guerre, portait sa bannière et parait les coups qui lui étaient destinés. L'*écuyer d'honneur* veillait au service du château et escortait son maître pour contribuer à la pompe de sa suite. L'*écuyer tranchant* se tenait debout derrière la table et découpait les mets. L'*écuyer de bouche* rangeait sur la table de l'office les plats destinés à être servis. Le *grand écuyer*, qu'on appelait *monsieur le Grand*, était un des grands officiers de la couronne de France; il avait la surintendance des écuries, et, lorsque le roi faisait son entrée dans quelque ville, il marchait devant lui en portant son épée.

**Ecully**, bourg de l'arrond. de Lyon (Rhône). Commerce de grains, fruits, vins; 2,977 hab.

**Edam**, v. des Pays-Bas (prov. de Hollande sept.), à 24 kil. N. E. d'Amsterdam et à 2 kil. du Zuyderzée; 5,000 hab. — Commerce de fromages.

**Edch-Miadzin**, monastère célèbre de l'Arménie russe, au pied du mont Ararat; il s'élève sur les ruines de l'ancienne résidence royale, Vagharschabad. C'est la demeure du patriarche grec d'Arménie ou *catholicos*.

**Edda** (*æteule*), nom commun de deux anciens monuments de la littérature scandinave, l'un en vers, l'autre en prose. L'Edda poétique est la plus ancienne; c'est un recueil de chants mythologiques, historiques et didactiques, composés du *vi*<sup>e</sup> s. au *viii*<sup>e</sup>, écrits au *xiii*<sup>e</sup> et découverts en 1643 par l'évêque Brynjolf Sveinsson. Ils retracent les prophéties des dieux, la description du séjour des bienheureux, l'histoire des combats d'Odin et des héros. L'Edda en prose, postérieure à la précédente, est un mélange de récits historiques et de préceptes de poésie, de grammaire et de rhétorique destinés aux Scaldes. Il existe dans la *Bibliothèque étrangère* une traduction française des deux Eddas par M<sup>lle</sup> Du Puget. Paris, 1839-1840.

**Eddystone-Rocks**, bancs de récifs situés dans la Manche, à 25 kil. S. O. de Plymouth. Depuis 1696 un phare éclaire ces parages dangereux.

**Edelinck** (GÉRARD), graveur, né à Anvers, 1640, mort à Paris, 1707. Il travailla sous la direction de Poilly, et fut chargé par Louis XIV de travaux importants. Avant lui, les graveurs, qui ne connaissaient que les tailles carrées, faisaient des œuvres monotones; il inventa les tailles en losanges, les diversifia, les combina et put donner à ses planches une variété de tons, une couleur, qui parurent des qualités toutes nouvelles. Parmi ses nombreux ouvrages, on peut citer: *la Sainte famille*, de Raphaël, *Moïse*, de Philippe de Champagne, et les portraits de Lebrun, la Fontaine, Mignard, Colbert, Louis XIV, Arnaud d'Andilly, Dryden, Descartes.

**Eden**. V. PARADIS.

**Eden**, riv. d'Angleterre, a sa source dans le comté de Westmoreland, est navigable à Carlisle, et se jette dans le golfe de Solway, après un cours de 72 kil.

**Eder**, riv. d'Allemagne, a sa source en Westphalie, passe à Waldeck et Fritzlar, et se jette dans la Fulda, après un cours de 120 kil.

**Edesse**,auj. *Orfa*, v. de l'ancienne Mésopotamie. Elle appartient aux Séleucides, puis à des souverains indépendants, enfin aux Romains à partir du règne de Trajan. Prise par les Arabes, 639, capitale d'une principauté française, 1097, elle eut pour souverains: Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon; Baudouin II, son cousin, qui fut 5 ans captif des Seldjocides; Joscelin de Courtenay et Joscelin II, renversé d'abord par Zenghi, sultan de Mossoul, puis par Nouredin, sultan d'Alep. La principauté exista de 1097 à 1146. Le sac d'Edesse détermina la seconde croisade.

**Edesse**. V. EGË.

**Edetans**, *Edetani*, tribu de l'ancienne Espagne, à

l'E. des Celtibériens. Villes: *Edeta*, *Segobriga*, *Valentia*. **Edfou**, anc. *Apollinopolis magna* (*Atbo* des anciens Egyptiens), bourg de la Haute-Egypte, sur le Nil, à 80 kil. S. de Thèbes; 2,000 hab. — Ruines de deux temples magnifiques à moitié envahis par les sables. Poteries rouges.

**Edgar le Pacifique**, roi d'Angleterre, 957-975, contemporain des derniers Carlovingiens, succéda à son frère Edwy, déposé par le peuple. Il vainquit les Écossais et les Irlandais et se laissa guider par saint Dunstan dans l'administration de son royaume. Ayant enlevé Edith de son couvent, il se soumit à la pénitence que lui imposa le saint et resta sept ans sans porter la couronne.

**Edgar Atheling**, petit-fils d'Edmond Côte-de-Fer, roi d'Angleterre, fut privé de sa couronne par Harold, qui lui donna le comté d'Oxford. Guillaume le Conquérant lui confirma la possession de ce comté, 1066, mais Edgar s'enfuit en Écosse et essaya en vain une expédition dans le Northumberland; il se soumit, 1070, obtint une pension, et fut le dernier représentant de la branche masculine des princes anglo-saxons.

**Edge-Hill**, colline du comté de Warwick (Angleterre); Charles I<sup>er</sup> y fut battu par les Parlementaires, 1642.

**Edgeworth** (RICHARD LOVELL), mécanicien anglais, né à Bath, 1744-1817, conçu de bonne heure un vif amour pour la science. Il s'occupa de la communication télégraphique (1765) et établit un télégraphe (1767), sans cependant perfectionner son invention. Bientôt il construisit une machine pour mesurer les distances, une voiture à voiles et à roues, et un wagon qui portait avec lui le chemin de fer sur lequel il avançait. En 1771, il s'établit à Lyon, travailla sans succès à éloigner le confluent du Rhône et de la Saône, et retourna en Angleterre. Député pour l'Irlande, il plaida la cause de ses compatriotes (1798), quitta la politique et se livra le reste de sa vie à des études sur la mécanique et sur l'éducation.

**Edgeworth** (MARIE), fille du précédent, 1767-1849, a écrit des romans et des traités d'éducation. Dans *Castel Rackrent* (1802), elle a peint le caractère des Irlandais avec assez de vigueur pour exciter l'émulation de Walter Scott; dans *Patronage* (1814), elle a retracé les folies de la noblesse; dans *Harrington* (1817), elle a combattu les préjugés qui séparaient les juifs de la société; dans ses *Contes pour la jeunesse*, elle a mêlé à des récits intéressants les préceptes de la morale la plus pure. Ses principaux ouvrages ont été traduits en français.

**Edgeworth de Firmont** (HENRI-ALLEN), prêtre irlandais, cousin des précédents, fit ses études à Toulouse et à Paris et fut choisi pour confesseur par M<sup>me</sup> Elisabeth. Louis XVI, condamné par la Convention, se souvint de lui. L'abbé Edgeworth lui offrit ses secours, l'accompagna à l'échafaud et lui dit, suivant la tradition: « Fils de saint Louis, montez au ciel! » Après avoir couru toutes sortes de dangers, il rentra dans son pays, suivit le comte de Provence à Mittau, et mourut en soignant des prisonniers français atteints d'une maladie contagieuse. Il a laissé des *Mémoires*, traduits par Dupont, Paris, 1816.

**Édiles**, magistrats romains, tirés les uns de la plèbe, les autres de la noblesse. Les édiles plébéiens furent créés en 493 av. J. C., en même temps que les tribuns du peuple, pour faire la police de la ville; ils étaient deux, élus dans les comices par tribus, et avaient le soin des édifices (*ædes*), la surveillance des marchés et des denrées, l'ordonnance des jeux plébéiens; ils étaient accompagnés d'un viateur. — Les édiles patriciens ou *curules* furent établis en 366 pour la célébration des jeux romains, l'entretien des édifices sacrés et le jugement des affaires criminelles; plus tard ils eurent la charge de l'approvisionnement de Rome et l'inspection des aqueducs. Dès 365, l'édilité curule fut accessible aux plébéiens.

**Edimbourg**, capit. de l'Écosse et ch.-l. du comté d'Edimbourg ou Mid-Lothian; par 55° 57' 23" lat. N. et par 5° 31' 5" long. O., elle est située à 3 kil. S. du golfe de Forth, et à 730 kil. N. de Londres. Elle occupe trois collines parallèles unies par des chaussées et des ponts, et se compose de deux villes, la vieille ville et la ville neuve, dont la circonférence est de 46 kilom. La vieille ville, qui couvre le plateau et les deux versants de la colline centrale, est traversée de l'E. à l'O. par la rue haute (*High-street*), longue de 2 kil. et aboutissant en face du palais d'Holyrood. Des deux côtés de cette rue,



il n'y a que des ruelles étroites, tortueuses, fétides, bordées de maisons qui ont jusqu'à dix ou douze étages. Deux ponts gigantesques joignent la colline centrale aux deux autres au-dessus des rues bâties dans les ravins. La ville neuve, commencée en 1767 sur la colline du nord, est élégante et bien construite; elle est unie au port de Leith sur le Forth par une large rue presque entièrement bordée de maisons. Edimbourg possède beaucoup de monuments : le palais d'*Holyrood*, commencé par Jacques V et terminé par Charles II, résidence de Marie Stuart et du roi de France, Charles X; les environs d'*Holyrood* sont un asile pour les débiteurs insolubles. Le monument de *Walter-Scott* est une flèche gothique de 61 mètres, ornée d'une statue du romancier national. L'*Université*, bâtie sur l'emplacement de la maison où fut assassiné Darnley, époux de Marie Stuart; elle a une bibliothèque de 100.000 volumes, un musée d'histoire naturelle, un musée anatomique et un musée agricole; depuis 30 ans, le nombre des élèves est tombé de 3,000 à 1,200, avec 32 professeurs. Le *Palais* fut le siège du parlement écossais avant l'union; c'est aujourd'hui le siège de la haute cour de justice. *Victoria-Hall* est une église gothique où l'assemblée générale de l'Église d'Écosse tient ses séances. Le *Château* couronne la colline appelée *Castle-Hill*; c'est l'une des quatre forteresses qui, en vertu du traité d'union, doivent être constamment armées. Le pont *Dean* a 32 m. de haut et quatre arches de 29 mètres d'ouverture. L'hôpital *Donaldson*, un des plus beaux édifices de l'Écosse, est dû à la générosité d'un imprimeur. — L'origine d'Edimbourg est inconnue, quelques auteurs prétendent qu'un prince de Northumberland, Edwin, fit construire une forteresse appelée *Edwin's-burgh*, autour de laquelle s'éleva la ville. Les murailles qui l'entouraient s'opposèrent à son accroissement pendant les longs troubles de l'Écosse. En 1767, les magistrats obtinrent la permission de bâtir vers la colline du nord; l'architecte Jacques Craig traça le plan de la nouvelle ville, et les familles nobles et riches y émigrèrent promptement. La population, qui n'était, en 1801, que de 66,000 hab., s'élève aujourd'hui à 196,000. Ce qui distingue Edimbourg des autres villes populeuses de la Grande-Bretagne, c'est sa supériorité intellectuelle, qui lui a valu le surnom d'Athènes du Nord; les professions libérales y occupent un bien plus grand nombre de personnes qu'à Glasgow ou Manchester; elle doit cette supériorité à ses cours de justice, à l'université, aux nombreux établissements scientifiques, aux sociétés savantes, aux journaux et aux revues qui y paraissent. Aussi, la seule branche importante de commerce est la librairie; on y compte 60 imprimeurs et 100 libraires. Edimbourg est la patrie de Hume, Robertson, Blair, Dugald-Stewart, Walter Scott, Brougham, Macaulay.

**Edimbourg** ou **Mid-Lothian**, comté d'Écosse, au S. du golfe de Forth. Popul., 240,000 hab.; ch.-l., *Edimbourg*. Terrain accidenté partout, montagneux au S.; produit de la houille, du fer, du granit.

**Edimbourg (Nouvel-)**, v. des États-Unis de Colombie ou Nouvelle-Grenade, port sur le golfe de Darien; fondée par des Écossais.

**Edisto**, fl. des États-Unis (Caroline du Sud), prend sa source dans les montagnes Bleues, près du Santee, et se jette dans l'Atlantique près de Charlestown, après un cours de 255 kil.

**Édit**, (latin *edictum*, déclaration). Chez les Romains, c'était tantôt une citation à comparaître devant les tribunaux, tantôt le règlement publié en entrant en charge par les magistrats qui avaient droit de rendre la justice, proconsuls, préteurs et propréteurs dans les provinces, préteur urbain et édiles curules dans la ville. On appelait *Édit perpétuel* le tableau des principes de droit, affiché annuellement par le préteur urbain, d'après lesquels il se proposait de rendre ses arrêts. Il changeait tous les ans, bien que les modifications fussent souvent légères. Sous l'Empire, ces nombreux édits formèrent une jurisprudence toujours confuse et quelquefois contradictoire. Adrien les fit examiner par Salvius Julianus qui en composa un sommaire en cent livres (131), qui fut appelé *Édit perpétuel*. Sous Justinien, le questeur Tribonien et ses collègues prirent les édits des préteurs pour la principale base de leur travail de codification. — En France, les *édits* étaient des ordonnances royales ayant un objet spécial. Ils portent souvent le nom de la ville où ils furent donnés, tels que l'*Édit d'Amboise*, l'*Édit de Nantes*, etc. (V. *Amboise*, *Nantes*). L'*Édit de Birague* (1572), rédigé par le chancelier Birague, prohibait l'exportation des matières premières, et établissait des droits à l'entrée des produits manufacturés. Les

*édits bursaux* établissaient de nouveaux impôts. Les *édits de contrôle* créaient pour les actes publics et civils la vérification légale et la formalité du contrôle. L'*Édit de l'emprunt*, œuvre du surintendant Particelli Emeri (1644), était un emprunt forcé de 1,500,000 livres de rentes exigé des notables de Paris et des bonnes villes. *Édit de janvier*, rendu par Catherine de Médicis (1562) à Saint-Germain-en-Laye, pour imposer aux protestants le respect du culte catholique et du chef de l'État, et leur accorder toute la liberté compatible avec le bon ordre. *Édit de juillet*, fait par le chancelier de l'Hôpital (1561), pour attribuer aux évêques, plus doux que les inquisiteurs, la connaissance des procès pour crime d'hérésie, et fixer les peines à infliger, qui ne pouvaient excéder le bannissement. *Édit des non-catholiques*, rendu par Louis XVI, sur la proposition de Malesherbes, pour rendre l'état civil aux protestants (1787). *Édit des petites-dates* (1552), sous Henri II, destiné à réprimer des abus commis à l'occasion des bénéfices ecclésiastiques. *Édit du tarif* (1646), publié par le surintendant Emeri pour soumettre à des droits d'octroi tous les objets de consommation entrant à Paris. *Édit du toisé* (1644), expédient fiscal inventé par le même financier. Il faisait revivre une ordonnance de Henri II, qui défendait de bâtir dans une certaine zone autour de Paris. On fit *toiser* les constructions élevées depuis un siècle et on imposa des amendes; mais les propriétaires et les locataires firent des émeutes, le parlement les soutint, et Emeri abandonna à peu près son édit. *Édit de tolérance*, donné par Henri IV (1591); il rétablissait les traités de Bergerac et de Fleix en faveur des religionnaires, et abrogeait les édits imposés à Henri III par les ligueurs, en 1588. *Édit d'union*, promulgué par Henri III (1588); le roi, chassé de Paris et réfugié à Chartres, craignit un débarquement des Espagnols, dont l'*Invincible Armada* longeait alors les côtes de France; il accepta donc les conditions des chefs de la ligue, se déclarant protecteur de la sainte union, amnistiant tous les actes de pillage, complot ou révolte, accordant des places de sûreté, gardant ou renvoyant les magistrats qui lui étaient désignés, et stipulant l'adoption des canons du concile de Trente.

**Édithe** (Sainte), fille d'Edgar, roi d'Angleterre, et de Wilfride, abbesse de Wilton (961-984). Après la mort d'Edgar et de son fils Edouard, quelques seigneurs voulurent mettre Édithe sur le trône; elle refusa, et passa dans son abbaye une vie calme, pure et sainte. Elle y mourut à 25 ans, assistée par saint Dunstan de Cantorbéry.

**Édithe**, reine d'Angleterre, fille du comte saxon, Godwin, et femme d'Edouard le Confesseur; elle partagea la disgrâce de sa famille, fut rappelée au trône par son mari, dont elle ne fut jamais que la sœur, et mourut probablement peu de temps après lui (1066).

**Edkou**, lagune de la prov. de Rosette, au N. du Delta, en Égypte, le long de la Méditerranée, entre celles d'Aboukir et de Bourlos.

**Edmond** (Saint), roi d'Estanglie en Angleterre, mort en 870. Il gouvernait sagement depuis 15 ans, lorsque les Danois Hinguar et Hubba, envahirent son État. Vainqueur à Hethford, il fut pris à Hoxon et décapité.

**Edmond** (Saint), archevêque de Cantorbéry en 1234, né à Abendon, étudia la théologie et les lettres à Paris, où il devint professeur; le pape Grégoire IX le nomma pour prêcher la croisade. Il accepta ensuite avec peine le siège de Cantorbéry et eut avec le roi Henri III quelques différends à l'occasion des évêchés vacants, dont le roi voulait toucher le plus longtemps possible les revenus. Edmond se retira en France, mourut au monastère de Soissac, et fut canonisé par le pape Innocent IV (1249).

**Edmond I<sup>er</sup>**, roi des Anglo-Saxons, 941-946, succéda à son frère Athelstane. Il chassa les Danois du Northumberland et les remplaça par des colons anglais, expulsa les rois Olaff et Réginald, défit les Bretons de la Cornouailles ou Cumberland, et donna le pays à Malcolm, roi d'Écosse, à condition qu'il lui prêterait hommage et qu'il l'aiderait contre les Danois. Edmond fut tué par un proscrit nommé Leof, qu'il voulait chasser du banquet royal.

**Edmond II, Côte-de-Fer (Ironsides)**, roi des Anglo-Saxons, 1016-1017, dut son surnom à sa force ou à son armure de fer. Il succéda à son père Ethelred II, combattit cinq fois le danois Canut, qui lui disputait l'Angleterre, et avec qui il la partagea. Edmond eut le Wessex, et fut assassiné par deux de ses serviteurs peu après ce traité.

**Edmond Plantagenet de Woodstock**, comte



de Kent, 2<sup>e</sup> fils d'Edouard I<sup>er</sup>, conspira contre son frère Edouard II; puis voulut le rétablir; il fut pris et condamné à mort, 1329.

**Edmonton**, v. d'Angleterre (Middlesex), à 12 kil. N. E. de Londres; 9,000 hab.

**Edomites**. V. IDUMÉE.

**Edonide**, pays de l'ancienne Thrace, au pied du mont Edon, entre le Strymon et le Nestos; elle fut conquise par Philippe, père d'Alexandre. On appelait EDONIDES les Bacchantes, qui célébraient leurs mystères sur le mont Edon.

**Edouard l'Ancien**, roi des Anglo-Saxons, fils d'Alfred le Grand, régna de 901 à 925. Reconnu roi par l'assemblée générale du *Wittenagemot*, il eut à combattre son cousin Ethelwald, soutenu par les Danois. Il le battit, soumit les Danois, réprima les Northumbriens, occupa la Mercie à la mort de sa sœur Ethelflede, et eut pour successeur son fils naturel, Athelstane.

**Edouard le Martyr**, roi des Anglo-Saxons, fils d'Edgar, régna de 975 à 978. Sacré à 15 ans par saint Dunstan, il eut à lutter contre Elfride, sa belle-mère. Elle le fit frapper d'un coup de poignard par un assassin, tandis qu'elle lui présentait dans une chasse une coupe d'hydromel. Emporté par son cheval, le jeune roi fut traîné et mutilé dans la forêt de Horse-Castle.

**Edouard le Confesseur**, roi des Anglo-Saxons, fils d'Ethelred II et frère d'Edmond Côte de Fer, régna de 1041 à 1066. Il fut placé sur le trône, à la mort du danois Hardi-Canut, par Godwin, chef du parti national, dont il épousa la fille, Edithe. Edouard, qui avait vécu longtemps en Normandie, comblait de faveurs les hommes de ce pays; Godwin, indigné, se révolta, fut chassé et dépouillé de ses biens, revint de Flandre avec une flotte et força le roi à composer avec lui. Godwin mourut peu après, à la table même du roi. Edouard donna à son pays un code qui paraît avoir été la source où puisa Guillaume le Conquérant, lorsqu'il octroya des lois particulières aux Anglais, 1070. Edouard le Confesseur ne désigna pas son successeur.

**Edouard I<sup>er</sup>**, roi d'Angleterre, fils et successeur de Henri III, régna de 1272 à 1307. Duc de Guyenne et seigneur d'Irlande avant la mort de son père, Edouard montra de bonne heure autant d'activité que Henri avait d'indolence. Il mettait la main à tout, ratifiant une convention entre le pape Alexandre IV et le roi Henri, souscrivant l'arrangement appelé *Provisions d'Oxford*, et manifestant sa désapprobation à son père qui avait violé son serment. Il fut fait prisonnier à Lewes par les barons révoltés, s'échappa, et battit et tua à Evesham Simon de Montfort, comte de Leicester, leur chef. Puis il se dirigea vers Tunis pour y joindre saint Louis, combattit deux ans en Orient, et revint à la nouvelle de la mort de son père, 1272. Edouard I<sup>er</sup> fut à la fois un conquérant et un législateur. Il battit les Gallois, mit à mort leurs princes et leurs bardes, et, pour accomplir les prophéties galliques, il donna le titre de prince de Galles à son fils, né pendant l'expédition. Il entreprit ensuite la soumission de l'Ecosse; parmi les prétendants au trône de ce pays, il se prononça pour Jean Baliol, occupa les forteresses et traita le roi son vassal en sujet. Baliol, révolté, fut fait prisonnier, et l'Ecosse devint une province anglaise. William Wallace souleva les montagnards, mais fut battu à Falkirk. Un nouveau soulèvement fut écrasé par Edouard, après une rude guerre de deux ans; mais il compromit sa victoire par sa cruauté. Le supplice de Wallace arma l'Ecosse entière, 1306. Robert Bruce, élu roi, battit le comte de Pembroke, lieutenant d'Edouard, et le roi d'Angleterre mourut comme il allait passer la frontière avec toutes ses forces. Il fit jurer à son fils de faire bouillir sa chair et de conserver ses os, « afin, dit Froissart, que toutes les fois que les Ecossais se rebelleroient contre lui, il portât avec lui les os de son père; car il tenoit fermement que tant que son successeur auroit ses os les Ecossais seroient battus. » Ce roi guerrier fut le fondateur des institutions parlementaires dans son pays; il garantit au Parlement le droit de voter l'impôt, fit participer les communes aux affaires de l'Etat, créa les juges de paix et fit d'utiles réglemens de commerce.

**Edouard II**, fils du précédent et d'Eléonore de Castille, régna de 1307 à 1327. Le caractère hautain et cruel de sa femme, Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, la faiblesse du roi pour ses favoris Gaveston et Spencer, furent cause de tous ses malheurs. Les barons, dirigés par le comte Thomas de Lancastre, le forcèrent à livrer Gaveston, qui fut décapité. Les défaites du roi

à Bannock-Burn, 1314, et à Blackmor, 1321, irritèrent l'orgueil anglais. La faveur de Hugues Spencer souleva la reine contre son mari; elle conspira contre lui avec les barons, fit pendre le favori et déposer juridiquement Edouard. Quelques mois après, deux assassins, Maltravers et Gournay, lui plongèrent un fer rouge dans les intestins.

**Edouard III**, fils du précédent, né à Windsor, en 1312, fut roi de 1327 à 1377. Il montra de bonne heure de l'habileté et de la décision. A 18 ans, il fit enfermer sa mère au château de Rising et pendre Roger Mortimer, amant et conseiller de cette princesse. Puis il attaqua l'Ecosse, prit Berwick, battit Douglas à Halidown; et, tranquille du côté du Nord, il tourna vers le continent ses efforts et son ambition. Il réclamait la couronne de France, comme petit-fils de Philippe le Bel par sa mère. Bien qu'il eût reconnu à Amiens la suzeraineté de Philippe de Valois, 1328, il parut en France avec 50,000 hommes, et fortifié de l'alliance de l'Empereur et des Flamands. Il assiégea vainement Tournay et détruisit la flotte française dans le port de l'Ecluse, 1340. Une trêve l'arrêta. L'année suivante, il envoya des secours à Jean de Montfort, qui disputait la Bretagne à Charles de Blois, parent du roi de France. Enfin, conseillé par Geoffroy d'Harcourt, il débarqua à Saint-Waast avec 50,000 soldats, prit Caen, s'avança jusqu'à Saint-Germain, y passa la Seine et se dirigea vers la Flandre, poursuivi par Philippe VI. Il traversa la Somme au gué de Blanchetache et battit la chevalerie française à Crécy, avec l'aide de son fils le prince de Galles, 26 août 1346. Il prit Calais après 11 mois de siège, 1347. A la mort de Philippe VI, il recommença la guerre. Le prince de Galles, vainqueur à Poitiers, emmena le roi Jean prisonnier à Londres, 1356, et Edouard, après avoir tenté de surprendre Reims et Paris, conclut le traité de Brétigny, qui lui donnait l'hommage de la moitié des barons de France, 1360. Mais Charles V lui fit perdre ses conquêtes. En vain le prince Noir, le duc de Lancastre, Robert Knolles parcoururent-ils la France en la ravageant; les *fumières* des Anglais ne purent mettre le roi Charles hors de son héritage. Edouard, vieilli, consentit à une trêve qui ne lui laissait que Calais, Bordeaux et Bayonne, 1375.

**Edouard IV**, fils de Richard, duc d'York, né en 1442, régna de 1461 à 1483. Chef du parti de la *Rose blanche* après la mort de son père, il battit le parti de Henri VI et de la *Rose rouge* à Northampton, à Towton, à Exham. Mais son mariage avec Elisabeth Woodville irrita contre lui son puissant allié le comte de Warwick, qui demandait pour le roi la main de Bonne de Savoie tandis qu'Edouard épousait une autre femme. Vaincu à Bambury et à Nottingham, 1470, il s'enfuit chez le duc Charles de Bourgogne, son beau-frère, qui lui fournit des secours. Edouard battit et tua Warwick à Barnet, vainquit Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, à Tewkesbury, et fit massacrer le malheureux Henri et son fils. Il fit en France une expédition que Louis XI arrêta à Pecquigny par des flatteries, de l'or et des promesses, 1475. Edouard ne sortit plus d'Angleterre, où il fit mettre à mort son frère Clarence, et s'abandonna à d'indignes voluptés.

**Edouard V**, fils du précédent, lui succéda sous la tutelle de son oncle Richard de Gloucester. Il fut enfermé à la Tour avec son jeune frère Richard, et Gloucester les fit assassiner tous deux par Tyrrel. La mort de ces deux enfants a fourni à Casimir Delavigne le sujet de sa tragédie *les Enfants d'Edouard*, imitée du beau drame de Shakspeare, *Richard III*.

**Edouard VI**, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né en 1538, fut roi de 1547 à 1553. Il ne régna pas, il assista aux querelles des ambitieux et aux luttes des sectaires. Le duc de Somerset, son oncle, gouverna d'abord avec le titre de protecteur; il fut mis à mort et remplacé par le duc de Northumberland. Sous ce règne, l'Angleterre, schismatique depuis Henri VIII, devint protestante.

**Edouard**, prince de Galles, fils d'Edouard III et de Philippine de Hainaut, né en 1350, mort en 1376. Il fut surnommé le *Prince Noir* à cause de la couleur de ses armes. A 15 ans, il débarqua avec son père en Normandie, commanda à Crécy une des trois *batailles* de l'armée anglaise, et eut la plus grande part à la victoire, 1346. Chargé du gouvernement de la Guyenne, il ravagea le Languedoc, 1355, et en ramena mille charrettes remplies de butin et 5,000 prisonniers. Puis, 1356, il traversa l'Agénois, le Limousin, le Berry, échoua devant Bourges, et, informé de l'approche du roi Jean le Bon, il se tourna vers le Poitou. Entouré avec 8,000 hommes



sur la colline de Maupertuis, près de Poitiers, il battit les 50,000 soldats du roi et le fit prisonnier. Plus tard, il soutint Pierre le Cruel, roi de Castille, contre son frère Henri de Transtamare, et gagna sur Duguesclin la bataille de Navarette, 1367. Au retour, il tomba malade, mécontenta par sa hauteur et sa rapacité les évêques et les barons de la Guyenne, et finit sa vie militaire par la prise et le sac de Limoges, 1370. Il se fit transporter en Angleterre, où il mourut.

**Edouard Plantagenet**, fils de Georges, duc de Clarence, et d'Isabelle, fille du comte de Warwick, le *faiseur de rois*, fut le dernier descendant mâle du roi Henri II. Richard III le tint en prison; Henri VII l'enferma à la Tour de Londres, et le fit décapiter comme complice de l'imposteur Perkins Warbeck.

**Edouard de Lancastre**, prince de Galles, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, né en 1453, fut élevé au milieu des malheurs de sa famille. Pris avec sa mère à la journée de Tewkesbury, il fut massacré, sous les yeux d'Edouard IV, par les ducs de Gloucester et de Clarence, en 1471.

**Edouard (Charles-). V. CHARLES-EDOUARD.**

**Edouard**, roi de Portugal, 1455-1458, succéda à son père, Jean I<sup>er</sup>. Il fut défait dans une expédition malheureuse contre Tanger, et vit son frère prisonnier des Maures, 1456. Il mourut de la peste qui désola Lisbonne. Son administration avait été éclairée; il mit de l'ordre dans les finances, réforma les lois et protégea les lettres.

**Edouard** (Ile du Prince-), île de l'Amérique anglaise, dans le golfe de Saint-Laurent, au N. de la Nouvelle-Ecosse, dont elle est séparée par un étroit canal. Elle a 5,628 kil. carrés de superficie et 93,000 hab. Cette île est pour l'Angleterre une possession coûteuse; ses recettes s'élèvent à 720,000 fr., et ses dépenses à 1,070 000 fr. Chef-lieu, *Charlottetown*. Sol plat, fertile; pâturages. Pêche active. Gouvernement colonial composé d'un lieutenant gouverneur, d'un conseil et d'une assemblée de 18 membres élus par le peuple.

**Edred**, roi des Anglo-Saxons, 946-955, fils d'Edouard l'Ancien, succéda à son frère Edmond. Il battit les Danois du Northumberland, réduisit Malcolm, roi d'Ecosse, à la condition de vassal, et accorda à saint Dunstan une grande influence dans l'Etat. Il eut pour successeur son neveu Edwy, fils d'Edmond.

**Edrisi** (*Scherif-al-Edrisi-al-Sikilli-al-Rodjari*, le noble Edrisi, habitant de la Sicile et ami de Roger), géographe arabe, né à Ceuta, en 1099, mort vers 1164. Il étudia à Cordoue la cosmographie, la géographie, la médecine et la philosophie; puis il visita les côtes de la Méditerranée et se fixa près de Roger II de Sicile, qui lui donna de grandes richesses et l'admit dans son intimité. Roger envoya des voyageurs de tous côtés pour prendre les longitudes et les latitudes, et copier ou noter ce qu'ils verraient de remarquable. Après 15 ans de recherches, ils rapportèrent leurs documents à Edrisi, qui dressa une carte et la fit graver sur un globe d'argent. Il composa un *Traité de Géographie* pour être la légende du globe, 1155. Le manuscrit de ce traité a été découvert à Paris en 1829, et une traduction en a été faite par M. A. Jaubert, 2 vol. in-4°. Il est divisé en 7 climats et 70 régions.

**Edrisites**, dynastie arabe qui domina dans l'Afrique septentrionale de 785 à 919. — Edris I<sup>er</sup>, arrière-petit-fils d'Ali, gendre du prophète, conquit Tlemcen et fut empoisonné par ordre du calife de Bagdad Haroun-al-Raschid. — Edris II fonda Fez; Mahomet, Ali I<sup>er</sup>, Yahia I<sup>er</sup>, conquièrent le Maroc; puis la puissance des Edrisites, attaquée par les Fathimites du Kaire et les Ommiades de Cordoue, s'affaiblit sous Ali II et Yahia III, et disparut avec Yahia IV.

**Eduens**, tribu gauloise établie entre la moyenne Loire et la Saône, sur le territoire des départements de Saône-et-Loire, Nièvre et partie de la Côte-d'Or; capitale, *Bibracte*, plus tard *Augustodunum* (Autun). Ils recherchèrent l'alliance des Romains, qui leur donnèrent le titre de frères et intervinrent dans leurs luttes avec les Arvernes, 57 av. J. C. Les Eduens, s'apercevant trop tard que César était leur maître en même temps que leur protecteur, accédèrent à la grande ligue formée par Vercingétorix, et furent vaincus avec lui. Leur cité d'Autun devint sous l'empire le siège d'écoles florissantes, où se pressait la jeune noblesse gauloise.

**Edwards** (BRYAN), écrivain anglais, 1745-1800, défendit les colons de la Jamaïque à la Chambre des communes, et se prononça pour la traite des nègres. Il a écrit entre autres ouvrages: *Histoire civile et commer-*

*ciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*. Londres, 1801, 3 vol. in-8°.

**Edwards** (GEORGE), naturaliste anglais, né à Westham (Essex), 1695-1773, a publié plusieurs ouvrages savants, et surtout: *Histoire naturelle des oiseaux, animaux et insectes*, 4 vol. in-4°, avec 210 planches coloriées, et *Glanures d'histoire naturelle*, 3 vol. in-4°. Ces livres ont été traduits en français.

**Edwards** (WILLIAM-FRÉDÉRIC), médecin, né à la Jamaïque, 1777-1842, fut, en France, membre de l'Académie des sciences morales, et fonda à Paris la Société ethnologique, 1839. Il a composé un *Traité des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire*, 1829.

**Edwin**, roi de Northumberland, mort vers 633, épousa Edilberge, fille du roi de Kent, qui amena avec elle le missionnaire Paulin, et convertit son mari au christianisme. Grâce à sa puissance, il acquit le titre de Bretwalda, qui lui donnait la suprématie sur les autres rois de l'heptarchie; mais, attaqué par deux d'entre eux, Penda et Cadwalla, il fut tué.

**Edwy**, le *Beau*, roi des Anglo-Saxons, 955-958, fils d'Edmond I<sup>er</sup>, successeur d'Edred. Il combattit Edgar, son frère, et dut se contenter du pays au sud de la Tamise. Ayant épousé Elgiva ou Ethelgive, sa parente, il s'attira les censures de saint Dunstan et d'Odon, archevêque de Cantorbéry. Edgar, son frère, lui succéda.

**Eeckeren**, v. de Belgique, province et à 6 kil. N. d'Anvers; 4,000 hab. Fabriques de tissus de soie. Boufflers y battit le général hollandais Obdam, en 1705.

**Eeckhout** (GHERBRAND VAN DEN), peintre hollandais, 1621-1674, élève et imitateur habile de Rembrandt, auteur de nombreux portraits d'une merveilleuse couleur et d'un dessin souvent incorrect, et de tableaux d'histoire vivants et bien composés.

**Eecklot**, v. de Belgique, prov. de Flandre orientale, sur la Liève, à 16 kil. N. O. de Gand; 9,000 hab. Commerce de grains, de toiles et de lainages; culture de tabac.

**Eede**, v. de Gueldre (Pays-Bas), à 16 kil. N. O. d'Arnhem; 5,000 hab.

**Effendi** ou *Efendi*, mot turc qui signifie *seigneur*; c'est un titre que l'on donne à tous ceux qui remplissent quelque fonction importante ou qui se sont distingués par leur art, leur savoir, etc.

**Effiat**, bourg de l'arrond. de Riom (Puy-de-Dôme). Commerce de grains, ancien marquisat; 1,500 hab.

**Effiat** (ANTOINE COIFFIER DE RUZÉ, marquis d'), maréchal de France et surintendant des finances, 1581-1632. Il conclut le mariage de Henriette de France avec Charles I<sup>er</sup>, essaya de remédier au désordre des finances, que Richelieu ne surveillait pas assez, et parvint à réduire le taux de l'intérêt du denier 10 au denier 18. Il servit au siège de la Rochelle comme maréchal de camp, en Italie, 1650, comme lieutenant général, devint maréchal de France, 1651, et général en chef de l'armée d'Alsace. Il mourut presque au début de la campagne. Henri, marquis de Cinq-Mars, fut un de ses fils. Outre beaucoup d'autres écrits, il a laissé un intéressant *Etat des affaires de finances*, présenté à l'assemblée des notables en 1626, inséré dans le *Mercure français*, t. XII.

**Egades** ou *Egates* (Iles), groupe d'îles sur la côte O. de la Sicile; il comprend les îles Levanzo, Maretime et Favignana. C'est dans ces parages que le consul Lutatius Catulus remporta sur les Carthaginois la bataille navale qui mit fin à la première guerre punique, 242 av. J. C.

**Egbert le Grand**, roi des Anglo-Saxons, 800-836, était le dernier descendant des conquérants; exilé par le roi de Wessex, Britoric, il passa trois ans à la cour de Charlemagne, et se trouvait avec lui à Rome quand le suffrage des *thanes* saxons l'appela au trône de Wessex (800). Les royaumes de Mercie et de Wessex dominaient alors les autres Etats de l'heptarchie. Egbert battit les Merciens à Ellendurne (comté de Wilts), conquit toute l'Angleterre après 19 ans de guerres, et laissa à chaque pays le droit d'élire un chef national, sous condition d'hommage et de tribut. Sous son règne commencèrent les débarquements des Danois; battu à Charmouth (comté de Dorset), il vit les Bretons de Cornouailles s'unir aux nouveaux venus; il les battit cependant à Hengstone-Hill (comté de Devon), et les rejeta en désordre vers leurs vaisseaux (835).

**Egède** (JEAN), missionnaire danois (1686-1758), fut d'abord pasteur de Wagen en Norvège, recueillit, dans ce pays de marins, quelques notions sur le Groënland, et obtint de l'évêque de Drontheim l'autorisation d'aller



évangéliser les Esquimaux. Il partit en 1721, avec sa femme et son enfant, encouragé par le roi Frédéric IV, resta obstinément à son poste après la dissolution de la société qu'il avait formée, et, sous le règne de Christian VI, qui était peu favorable à l'entreprise, il garda la colonie avec dix matelots. En 1733, il vit arriver trois frères moraves, convertit les sauvages et revint en Danemark, où il mourut. Il a composé une *Description et histoire naturelle du Groënland*, traduite en français en 1763, et un curieux *Journal*.

**Egedesmînde**, territoire dans le Groënland sur la côte E. Commerce de fourrures et de poisson.

**Egée**, fils de Pandion, roi d'Athènes. Il épousa Ethra, fille du roi de Trézène, et eut pour fils Thésée. Vainqueur de ses neveux, les Pallantides, il fut battu par les Crétois, qui lui imposèrent un tribut annuel de sept jeunes hommes et sept jeunes filles, qui devaient être livrés au Minotaure. Thésée résolut de délivrer ses concitoyens en tuant le monstre. Il partit en convenant avec son père que, s'il était vainqueur, il mettrait au mât de son vaisseau une banderolle blanche. Dans la joie du retour, il oublia le signal, et Egée, désespéré, se jeta dans la mer qui porte son nom (xiv<sup>e</sup> s. av. J. C.).

**Egée** (mer), nom ancien de l'Archipel (V. ce mot).

**Eger** ou **Egra**, v. du roy. de Bohême (emp. d'Autriche), sur l'Eger, au pied du Fichtel-Berg, à 150 kil. O. de Prague; 12,000 hab. Ch.-l. du cercle du même nom; autrefois ville forte. C'est dans le vieux château qui domine encore la ville, que Wallenstein a été assassiné (1658). Eger fut prise par le maréchal de Belle-Isle (1742), pendant la guerre de la succession d'Autriche. Aux environs, bains d'eaux thermales d'Egerbad.

**Eger** ou **Egra**, riv. de Bohême, affl. de l'Elbe, prend source au Fichtel-Berg, passe à Eger, Elbogen, Theresienstadt, et finit en face de Leimeritz; cours de 200 kil.

**Eger**. V. ERLAU.

**Egérie**, nymphe changée en fontaine par Diane. Numa publia qu'elle lui dictait ses lois de la part des dieux, dans leurs entretiens secrets du bois d'Aricie. Près de Rome, dans le vallon de la Caffarella, se trouve la grotte et la fontaine d'Egérie.

**Egerton** (FRANCIS), duc de BRIDGEWATER, 1729-1805, construisit le canal qui fait communiquer les deux grandes villes de Manchester et de Liverpool. Par son opiniâtre constance, il obtint trois actes du Parlement qui autorisaient les travaux, fit élever un aqueduc navigable à 14 mètres au-dessus de l'Irwell, et conduisit son canal jusqu'à Runcorn, c'est-à-dire jusqu'au point où la Mersey atteint sa plus grande largeur. Cette entreprise fit la fortune du duc de Bridgewater en donnant à la navigation un merveilleux développement.

**Egeste**. V. SÉGESTE.

**Egge-Gebirge**, petite chaîne de collines, hautes de 600 m. au plus, qui joint le Rothaar-Gebirge au Teutoburger-Wald. Elle forme, en Prusse, une partie de la ceinture orientale du bassin du Rhin.

**Egialée** (*Ægialus*), nom grec, commun à plusieurs pays et à plusieurs villes sur les bords de la mer. On désigna surtout ainsi la contrée maritime qui prit ensuite le nom d'Achaïe.

**Egide**, bouclier fait par Vulcain de la peau de la chèvre Amalthée; Jupiter s'en servit pour combattre les Titans, et le donna à Minerve, qui y plaça la tête de Méduse. L'égide est un des attributs de la déesse.

**Egidius**, général gallo-romain, mort en 464. Né en Auvergne, de la noble famille Syagria, il servit sous Aétius, puis sous Majorien. Après l'assassinat de cet empereur, il entreprit de combattre les chefs barbares qui dominaient partout dans l'empire. Il gouverna les Francs de Tournay, qui venaient de chasser le roi Childéric, fit la guerre avec avantage à Théodoric, roi des Visigoths, et se préparait à combattre en Italie le suève Ricimer, lorsque le retour de Childéric le força à lui disputer la Gaule du nord. Battu à Cologne, il se réfugia dans ses vastes propriétés des bords du Rhône, où il mourut l'année suivante. Il eut pour fils le patrice Syagrius.

**Egidius** (*Ægidio Colonna* ou *Gilles de Rome*), prélat du xiii<sup>e</sup> s., élève de saint Thomas d'Aquin, et surnommé *doctor fundatissimus*. Il fut le précepteur de Philippe le Bel, devint archevêque de Bourges, et écrivit le traité *De regimine principum*, où il se montrait favorable à l'indépendance des rois vis-à-vis de la cour pontificale.

**Egine**, aujourd'hui *Enghia*, île de l'Archipel, au milieu du golfe d'Athènes (anc. golfe Saronique). Elle

est bordée de rochers inaccessibles, dépourvue de bois et d'eaux courantes; 10,000 hab., avec une petite ville du même nom et un bon port. Elle possède de nombreuses antiquités; on a découvert, en 1811, de nombreuses statues dites *marbres d'Egine*, qui sont aujourd'hui dans la glyptothèque de Munich, et qui paraissent être d'une époque un peu antérieure à Phidias. — L'île s'appela d'abord *OEnone*, fut peuplée par Eaque, chef de Pélasges et conquise par les Doriens; elle devint indépendante au vi<sup>e</sup> s., fournit 42 vaisseaux dans la guerre contre les Perses, fut saccagée par les Athéniens (447) et passa sous la domination des Macédoniens, des Achéens, des Etoliens et des Romains. Elle fait partie du roy. de Grèce et du nom d'Attique-et-Béotie.

**Eginhard**, historien franc, 771-844. Il fit partie de l'*Ecole palatine*, établie par Charlemagne, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, et y entendit Alcuin, Paul Diacre, Pierre de Pise et Clément; il prenait dans l'école le nom de Béséléel, neveu de Moïse, qui fut chargé de préparer les matériaux nécessaires à la construction du tabernacle. Il fut l'ami et le conseiller de Charlemagne; quant à l'anecdote qui fait de lui le gendre de l'empereur, elle est contournée. Eginhard, qui avait pris part aux grandes affaires du temps, fut nommé, par Louis le Débonnaire, gouverneur de son fils aîné, Lothaire, et, bien que marié, il reçut plusieurs abbayes. Agé de 60 ans, il se retira au monastère de Seligenstadt, où il mourut. Eginhard a composé, sous le nom d'*Annales*, un sommaire des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, et une *Vie de Charlemagne*, ouvrage d'art, imité des anciens, bien supérieur aux productions contemporaines, œuvre d'un esprit réfléchi, droit et méthodique. M. Teulet a édité et traduit les œuvres d'Eginhard, Paris, 1840, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

**Egipans**, divinités des montagnes et des bois, chez les anciens espèce de satyres, avec des cornes et des pieds de chèvre, quelquefois avec une queue de poisson.

**Egisthe**, né de l'inceste de Thyeste avec sa fille Pélopie, fut élevé chez Atrée, son oncle. Envoyé pour tuer Thyeste, il le reconnut pour son père, et le rétablit en tuant Atrée. Agamemnon et Ménélas, fils d'Atrée, reprirent leur couronne; mais Egisthe séduisit Clytemnestre, femme d'Agamemnon, et assassina le roi de Mycènes à son retour de Troie. Dans la suite, il fut mis à mort par Oreste, fils d'Agamemnon. Ces aventures de la *tragique famille des Atrides* ont été souvent représentées sur la scène par les Grecs.

**Eglé**, la plus belle des Nymphes, mère des trois Grâces.

**Egletons**, ch.-l. de canton (Corrèze), arr. et à 50 kil. N. E. de Tulle; 4,616 hab.

**Eglisc**, c'est-à-dire *assemblée*, réunion d'hommes qui ont la même foi et les mêmes sacrements. Dans la religion catholique, l'Eglise universelle comprend l'*Eglise militante*, qui lutte sur cette terre pour le bien, l'*Eglise souffrante*, qui expie ses fautes dans le purgatoire, l'*Eglise triomphante*, qui jouit dans le ciel de la contemplation de Dieu.

**Eglise** (Etats de l'), appelés aussi *Etats pontificaux* ou *Etats romains*. Etat de l'Italie centrale qui s'étend entre l'Apennin et la mer Tyrrhénienne, et est borné au N., à l'E. et au S. par le royaume d'Italie. Les villes les plus voisines de la frontière sont Viterbe au N., et Terracine au S. La côte de la mer Tyrrhénienne est basse, sablonneuse, droite, et n'offre que les ports de Civita-Vecchia et de Terracine, elle est bordée de marécages appelés marais Pontins. L'Apennin projette, entre le Tibre et le Garigliano, un contre-fort nommé sous-Apennin romain. Les cours d'eau sont la Marta qui sort du lac Bolsena, le Tibre qui vient de la Toscane et reçoit la Nera et le Teverone. — Le climat du pays est sain dans les montagnes, malsain sur les côtes où règne la mal'aria et où souffle souvent le sirocco. Le sol est mal cultivé, et l'huile, qui fait la richesse du pays, se vend mal, faute de moyens de transport. La terre appartient à un petit nombre de grands propriétaires qui semblent demander à leurs domaines des titres plutôt que des revenus. Les produits les plus importants sont l'huile, le bois, le riz, le lin, le tabac, la soude; les vignes sont fort négligées, et la récolte ne suffit pas à la consommation intérieure; les meilleures sont celles de Velletri et de Montefiascone. La race des chevaux est dégénérée; les moutons et les porcs sont beaux et nombreux; la pêche est considérable sur les côtes, elle est entre les mains des Génois et des Napolitains.

Les Etats de l'Eglise sont une monarchie théocratique élective. L'élection appartient aux cardinaux de toute la



catholicité réunis en conclave. Le nombre normal des cardinaux est de 70, dont 6 cardinaux-évêques, 50 cardinaux-prêtres et 14 cardinaux-diacres. Le pape a un conseil de 5 ministres, dont le président a le titre de cardinal secrétaire d'Etat. Le *conseil d'Etat* est chargé d'élaborer les actes du gouvernement, il se compose de 11 membres laïques nommés par le pape, présidés par le secrétaire d'Etat et ayant voix consultative. La *consulte des finances*, composée de laïques et d'ecclésiastiques nommés par le pape et révocables, est chargée de préparer le budget et de réviser les comptes. La *chambre apostolique*, présidée par le cardinal *camerlingue*, administre les revenus; la *pénitencerie* est chargée des absolutions; la *chancellerie*, des bulles pontificales; la *daterie*, des dispenses, des indulgences et de la nomination aux bénéfices.

Avant l'annexion de la Romagne, des Marches et de l'Ombrie au roy. d'Italie (1860), les Etats pontificaux comprenaient les 20 provinces suivantes : Ferrare, Bologne, Ravenne et Forlì dans la Romagne; Urbino et Pesaro, Ancône, Macerata, Camerino, Fermo, Ascoli dans les Marches; Perugia, Spolète, Rieti dans l'Ombrie; Orvieto, Viterbe, Civita-Vecchia et Rome dans la légation de Rome; Velletri, Frosinone et Bénévent dans la Campanie. La population était de 3.124,700 hab. Aujourd'hui le territoire des Etats de l'Eglise ne comprend plus que les provinces de Viterbe, Civita-Vecchia, Rome, Velletri et Frosinone, avec 750,000 hab. Les villes principales sont : Rome (198,000 habit.), Viterbe (14,000), Velletri (15,000), Alatri (11,000), Civita-Vecchia (10,000).

Lorsque l'empire d'Occident eut été détruit par les Barbares, Rome devint le centre du royaume des Hérules, puis de celui des Ostrogoths, et tomba sous la domination des empereurs d'Orient. Mais les évêques de Rome, reconnus comme les successeurs de saint Pierre et les chefs de l'Eglise, appuyés sur les Barbares convertis, songèrent à délivrer leur ville d'une domination souvent hérétique, toujours oppressive et jamais protectrice. Ils appelèrent contre les Lombards Pepin, roi des Francs, qui, vainqueur des ennemis de Rome, donna l'*exarchat de Ravenne* au pape et à la république romaine; toutefois, il prit pour lui la suprématie politique en se revêtant du titre de patrice. Charlemagne confirma la donation faite par son père, releva l'empire d'Occident, et, intimement uni par les intérêts et l'affection avec le pape, il se mit peu en peine de fixer les limites de son pouvoir impérial et du pouvoir pontifical. Au XI<sup>e</sup> s., les papes reçurent de l'empereur Henri III le duché de Bénévent; au XII<sup>e</sup>, Mathilde d'Este leur donna le pays appelé Patrimoine de Saint-Pierre (Bolsena, Montefiascone, Viterbe, Civita-Castellana, Corneto, Civita-Vecchia, Bracciano); au XIII<sup>e</sup>, ils acquirent la Marche d'Ancône et le duché de Spolète; au XIV<sup>e</sup>, ils remplacèrent dans Rome les institutions républicaines par le gouvernement théocratique. Pendant le séjour des papes à Avignon, les seigneurs de la Romagne et du Patrimoine se rendirent indépendants, et la ville obéit plus souvent à ses magistrats municipaux ou à des tribuns révolutionnaires qu'aux cardinaux délégués du pape. Les papes politiques du XVI<sup>e</sup> s., Alexandre VI, Jules II et ses successeurs rétablirent leur autorité et s'agrandirent par la diplomatie et les armes, et, en un siècle (1500-1598), ils se firent un Etat ayant pour limites : à l'O. la Toscane et Modène; au N. le cours du Pô; au N. E. la mer Adriatique jusqu'à l'embouchure du Tronto; à l'E. le royaume de Naples; au S. O. la mer Tyrrhénienne depuis Terracine jusqu'à l'étang de Burano. Mais, depuis 1795, la cour de Rome, devenue ennemie de la France, subit des traités désastreux; Rome devint une république, puis le chef-lieu d'un département français, et le pape fut transporté en France. Pie VII fut rétabli en 1814. Depuis ce temps, les révolutions ont souvent agité les Etats pontificaux. Pie IX prit l'initiative de réformes nécessaires (1847); mais, en l'absence de classes moyennes éclairées et sensées, la démagogie attaqua la théocratie qui lui semblait abdiquer, une république éphémère fut proclamée et une armée française ramena le pape dans sa capitale. Enfin, en 1860, la partie la plus peuplée et la plus industrielle du pays, la Romagne, les Marches et l'Ombrie, fut annexée au nouveau roy. d'Italie, et le pape reste en face d'un peuple plein de respect pour sa personne, fort mal disposé pour son gouvernement et sympathique à la cour de Florence. V. ITALIE, SUPPL.

**Eglise.** terme d'architecture, édifice consacré au culte. Les premières églises chrétiennes furent calquées sur les basiliques, qui servaient à la fois de tribunaux et de bourses de commerce. A l'intérieur, deux rangs

parallèles de colonnes divisaient l'édifice en trois parties inégales dans le sens de la longueur : à l'extrémité de la galerie centrale, plus large et plus élevée, se trouvait un enfoncement semi-circulaire où se plaçaient les juges. Les basiliques, une fois transformées en églises, le prêtre se plaça dans l'hémicycle ou *presbyterium*, les chœurs dans la portion des trois galeries la plus rapprochée de l'hémicycle, l'autel au fond de la grande galerie, l'*ambon* ou chaire, en avant de l'autel, et le reste de l'espace fut abandonné aux fidèles; au V<sup>e</sup> s., on fit, dans le plan des églises d'Occident, une innovation partielle, en élargissant le vaisseau entre l'abside et les nefs, au moyen des *transepts*, de manière à donner aux édifices la forme de croix. Jusqu'au XII<sup>e</sup> s. régna l'architecture dite romane, qui avait pour générateur le plein-cintre. Vers la fin du XII<sup>e</sup> s., une grande révolution substitua l'arc en tiers-point appelé ogive au plein-cintre romain, et l'architecture ogivale fut créée. Elle régna, en France, jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., époque à laquelle une nouvelle révolution dans le goût et les idées ramena les artistes à l'imitation de l'architecture grecque et de l'architecture romaine. V. de Caumont, *Rudiments d'archéologie*, 1850, in-8°.

**Eglise d'Abyssinie**, église schismatique qui ne reconnaît en J. C. qu'une seule nature. Comme la primitive Eglise chrétienne, elle célèbre les agapes et ne donne le baptême qu'aux adultes. Comme les juifs, elle pratique la circoncision, observe le repos du samedi et n'admet que certaines viandes. Elle reconnaît pour chef le Negous d'Abyssinie, et est subordonnée au patriarche copte d'Alexandrie.

**Eglise catholique**, société des fidèles en communauté de foi avec le pape. Elle est *catholique*, c.-à-d. *universelle*, parce qu'elle est partout répandue et qu'elle a partout la même doctrine; *apostolique*, parce que son chef est le successeur des Apôtres; *romaine*, parce que le souverain pontife réside à Rome, capitale politique du monde ancien, capitale religieuse du monde moderne.

**Eglise évangélique**, église formée, en 1817, de la réunion des cultes luthérien et calviniste. Cette fusion, commencée dans le duché de Nassau, s'est accomplie dans la Bavière rhénane, les pays de Francfort, d'Anhalt-Bernbourg, de Hesse, de Bade et de Wurtemberg. Partout ailleurs, et notamment en France, les deux communions sont restées séparées.

**Eglise gallicane.** On appelle ainsi l'Eglise de France, catholique romaine par ses dogmes, mais française par ses institutions. L'église gallicane, ayant un chef spirituel, le pape, et un chef temporel, le roi, avait à établir ses libertés vis-à-vis de chacun d'eux. A l'égard du pape, elle y réussit facilement avec l'aide du roi et des parlements. En effet, en 1257, une bulle pontificale accordait que les officiers royaux ne pourraient encourir l'excommunication en obéissant au roi; une autre bulle, de 1266, défendait de mettre en interdit les domaines du roi. Nous ne parlons pas de la pragmatique sanction de 1269, dont l'authenticité est plus que douteuse. Mais, au XV<sup>e</sup> siècle, quand l'Eglise universelle souffrait toutes sortes de maux, la pragmatique sanction de Bourges, rendue par Charles VII (7 juillet 1438), d'après les décrets du concile de Bâle, statua que les élections des prélats seraient faites canoniquement, que les taxes levées par la cour de Rome seraient supprimées, que les Etats ne seraient plus mis en interdit, et qu'avant d'en appeler au pape on devrait épuiser tous les degrés de juridiction ecclésiastique. Louis XI abolit la pragmatique, malgré le parlement et l'Eglise de France, et François I<sup>er</sup> la remplaça par le concordat (1516). Cet acte confisquait, au profit du roi, les libertés de l'Eglise et une partie des privilèges du souverain pontife. En effet, il abolissait les élections des évêques et des abbés et accordait au roi la nomination, au pape l'investiture. L'Eglise gallicane put voir dès lors que ses libertés échapperaient plus difficilement à l'omnipotence royale qu'à l'autorité de la cour de Rome. Malgré les remontrances du parlement de Paris et les réclamations des états généraux, le concordat fut maintenu jusqu'à la Révolution. La déclaration du clergé de France (1682), rendue par 34 évêques et 58 prêtres de second ordre, rédigée par Bossuet, formula les quatre articles suivants : 1<sup>o</sup> Les papes ne peuvent ni déposer les rois ni délier les sujets du serment de fidélité; 2<sup>o</sup> les conciles œcuméniques sont supérieurs au pape; 3<sup>o</sup> les actes du souverain pontife doivent être conformes aux canons; 4<sup>o</sup> les sentences du pape ne sont irréfutables que si elles ont été sanctionnées par l'Eglise. Ces principes, com-



battus par les papes, furent sagement tolérés par eux jusqu'à la révolution française. Le premier consul en fit la base du concordat (5 juillet 1801), et ordonna que tous les professeurs de théologie jureraient de les observer. Ils ont aujourd'hui peu d'adeptes dans le clergé français.

**Eglise grecque.** secte de la grande Eglise chrétienne, répandue à l'orient de l'Europe, surtout dans la Russie, la Turquie et la Grèce. Elle a été fondée au ix<sup>e</sup> s. par Photius, patriarche de Constantinople, et affermie au xi<sup>e</sup> par le patriarche Michel Cerularius. Beaucoup de tentatives furent faites pour réunir les deux Eglises, spécialement aux conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439). L'hostilité de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, dans un temps où le Pontife de Rome disposait des forces militaires de l'Occident, a eu une grande influence sur les destinées de l'empire d'Orient. L'Eglise grecque n'admet pas que le Saint-Esprit procède du Fils, n'accepte que les canons des huit premiers conciles œcuméniques et nie l'existence du purgatoire; elle célèbre ses offices en langue vulgaire, administre le baptême par l'immersion du corps tout entier, et la communion sous les deux espèces du pain et du vin; elle ne veut dans les édifices sacrés d'autres images que des tableaux et d'autre musique que la voix humaine; enfin elle ne reconnaît pas la suprématie du pape. En Russie, le chef de la religion est le tzar; partout ailleurs, le patriarche de Constantinople.

**Eglises réformées.** nom général des sociétés chrétiennes qui se sont séparées de l'Eglise catholique au xvi<sup>e</sup> s., et dont les principales sont le luthéranisme, le calvinisme, l'anglicanisme, le presbytérianisme, etc. (V. ces mots).

**Eglise-Neuve-d'Entraigues,** bourg de l'arrond. d'Issoire (Puy-de-Dôme). Céréales, fourrages; 2 154 h.

**Eglon,** roi des Moabites, conquiert le pays des Israélites avec l'aide des Ammonites et des Amalécites, et l'opprima pendant 18 ans (1545-1577 av. J. C.). Il fut tué par Aod, un des juges suscités par Dieu.

**Egmont** (Comtes d'), illustre famille des Pays-Bas, ainsi appelée d'un château situé près d'Alkmaar, dans la Hollande septentrionale. Elle comprenait deux branches principales: les d'Egmont, princes de Gavre et ducs de Gueldre; les d'Egmont, comtes de Buren.

**Egmont** (JEAN II, sire, puis comte d'), mort en 1452, passa sa vie en contestations et en luttes sans fin avec l'abbé d'Egmont, le comte de Hollande, Guillaume VI, la comtesse Jacqueline, sa veuve. Chassé de sa seigneurie par Jacqueline, à la suite d'une guerre malheureuse, il fut rétabli par Jean de Bavière (1421), hérita du duché de Gueldre à la mort de Jean d'Arkel, son beau-père (1423), et fut élevé au rang de comte par l'empereur Sigismond.

**Egmont** (CHARLES d'), duc de Gueldre, né à Gavre en 1467, mort à Arnheim en 1538, était fils d'Adolphe le Parricide. Il fut emprisonné avec son père par Charles le Téméraire (1475), fit ses premières armes à 17 ans sous Engilbert de Nassau, servit l'archiduc Maximilien contre les Français et fut fait prisonnier par le maréchal d'Esquerdes près de Béthune (1487). Charles VIII lui rendit la liberté et engagea les Etats de Gueldre à le reconnaître pour leur souverain. L'empereur Frédéric III et son successeur Maximilien lui disputèrent ses Etats, et de 1492 à 1538 Charles d'Egmont combattit les prétentions impériales. A la fin, il proposa à ses sujets de se donner au roi de France; ceux-ci mécontents le contraignirent à céder ses droits au duc de Clèves, Guillaume le Riche, pour une pension de 42,000 florins. Le comte d'Egmont mourut de chagrin la même année.

**Egmont** (LAMORAL d'), comte d'Egmont, prince de Gavre, baron de Fiennes, 1522-1568, accompagna Charles-Quint dans son expédition en Afrique (1541), fut nommé chevalier de la Toison d'Or avec le duc d'Albe et créé général par Philippe II. Il servit aux batailles de Saint-Quentin et de Gravelines et fut présent au siège de Metz (1552). Lorsque les Pays-Bas se révoltèrent contre la tyrannie espagnole, il se déclara en faveur des insurgés. Le duc d'Albe le fit arrêter avec le comte de Horn, le garda 9 mois dans la citadelle de Gand, puis le fit transporter à Bruxelles et condamner à mort, comme criminel de lèse-majesté. Malgré l'intervention de l'empereur Maximilien II et les prières de la comtesse d'Egmont, il eut la tête tranchée et mourut avec le plus admirable courage. L'exécution d'un si grand seigneur, d'un homme si universellement aimé, d'un si vaillant serviteur de son roi et de son pays, fut le signal d'une révolte générale qui se termina par l'affranchissement

des Provinces-Unies. Goethe a traité dans un drame la mort du comte d'Egmont.

**Egmont** (PHILIPPE, comte d'), fils du précédent, 1558-1590, resta le serviteur de Philippe II, commanda un corps d'Espagnols envoyé au secours de la Ligue et fut tué à la bataille d'Ivry.

**Egmont** (MAXIMILIEN d'), comte de Buren, fils de Floris d'Egmont, général de Charles-Quint, mourut en 1548. Il servit Charles-Quint contre les princes protestants d'Allemagne et contre François I<sup>er</sup>. En 1536, à la tête de 38,000 hommes, il brûla Saint-Pol, prit Montreuil-sur-Mer et échoua devant Théroouanne. Il ne laissa qu'une fille qui épousa Guillaume d'Orange.

**Egnatius** (GELLIUS), général samnite, unit les Etrusques et les Gaulois avec les Samnites contre Rome (295 av. J. C.). Il fut battu et tué à Sentinum.

**Egnatius** (MARIUS), général samnite dans la guerre des Marses ou de l'indépendance italienne. Il prit Venafrum, battit le consul romain L. César à Teanum et fut tué dans une autre bataille (89 av. J. C.).

**Egnazio** (J.-B. Cipelli, surnommé), écrivain italien, né à Venise, 1475-1553, fut élève d'Ange Politien et condisciple de Léon X. Il devint notaire de la république et fut chargé d'aller complimenter François I<sup>er</sup> après la victoire de Marignan. Il a composé un *Traité de l'origine des Turcs* et une *Histoire des empereurs depuis César jusqu'à Constantin Paléologue et depuis Charlemagne jusqu'à Maximilien*. Ces ouvrages sont en latin; le dernier a été traduit en français par l'abbé de Marolles, in-8°, 1664.

**Egra.** V. EGER.

**Egreville,** bourg de l'arrond. et à 33 kil. S. E. de Fontainebleau (Seine-et-Marne); 1,800 hab. — Fabriques de serges; commerce de blé et de bestiaux.

**Egrissou-Dagh,** montagne de Turquie, qui fait partie de la chaîne des Balkans. C'est l'ancien *Orbelus*.

**Eguisheim,** bourg de l'arrond. et à 6 kil. S. O. de Colmar (H.-Alsace), sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle; 2,000 hab.

**Eguzon,** ch.-l. de canton de l'arrond. et à 34 kil. S. O. de la Châtre (Indre); 1,492 hab.

**Egypte,** contrée de l'Afrique, au N. E., bornée au N. par la mer Méditerranée, à l'O. par les déserts de Libye et le pays de Barca, au S. par la Nubie au 25° 22' de lat. N., à l'E. par la mer Rouge et l'isthme de Suez. Elle a 500,000 kil. carrés de superficie, dont 41,000 kil. carrés seulement peuvent être habités et cultivés. « L'Egypte, dit Hérodote, est un présent du Nil. » Ce fleuve, en effet, qui la traverse du S. au N. lui donne sa fertilité en inondant tous les ans. Il entre en Egypte vers la 6<sup>e</sup> cataracte, près de Syène ou Assouan. De Syène au Kaire, il coule entre deux chaînes de montagnes dans une vallée de 20 kil. de largeur; au-dessous du Kaire les montagnes s'éloignent, la vallée devient une vaste plaine, le fleuve se partage en deux branches et forme une île triangulaire appelée *Delta* (V. Nil). A l'O. et à l'E. des chaînes Libyque et Arabique, le sol de l'Egypte n'est qu'une plaine sablonneuse semée d'oasis, comme celui du Sahara et de l'Arabie. Les principaux canaux dérivés du Nil vers la fin de son cours sont: le canal *Moeys* qui occupe peut-être l'ancienne branche *Pélusiaque*, le canal de *Chybyn-el-Koum* qui traverse le Delta depuis la branche de Damiette jusqu'à celle de Rosette, le canal *Mahmoudieh*, creusé par Méhémet-Ali, qui relie Alexandrie au Nil; tous sont navigables. Quant aux canaux destinés à répandre les eaux du Nil loin de son lit, ils sont fort nombreux: le plus célèbre est le canal de *Joseph*. Sur la plage de la Méditerranée sont plusieurs lacs ou lagunes, les lacs *Mahdich* ou d'*Aboukir*, *Edkou*, *Boulou*, *Menzaleh*, et les lacs *Amers* vers le centre de l'isthme de Suez. — L'aspect de l'Egypte varie périodiquement; dans notre hiver, c'est une plaine de verdure, un jardin délicieux et embaumé; dans notre été, c'est un pays tantôt inondé, tantôt sec et poudreux sous un soleil ardent et un ciel de plomb. La pluie est rare en Egypte; il y a une ou deux ondées par an dans la Haute-Egypte, cinq à six au Kaire. Cet heureux pays réunit presque toutes les productions végétales de l'ancien continent: les principales sont le froment, l'orge, l'épeautre, les fèves, les lentilles, le sésame, le lin, l'anis, le tabac, la pastèque, le melon, les concombres, la houque (*holcus spicatus*), plante de la famille des graminées, qui est la nourriture générale du peuple, la canne à sucre, l'indigo, le coton, le riz. Il y a peu de vignes, cependant Ibrahim-Pacha a introduit cette culture qui produit des vins se rapprochant de ceux d'Espagne. Les arbres



qui prospèrent le mieux sont le palmier-dattier, le bananier, l'oranger, le citronnier, le grenadier, le sycamore, le tamarinier. L'Égypte n'a pas de forêts. Les animaux utiles sont le cheval, l'âne, le mulet, le chameau, le buffle, le mouton de Barbarie, la chèvre; les animaux sauvages sont le chacal, l'hyène, le crocodile, l'hippopotame qu'on ne trouve plus que dans la Haute-Égypte. Le Nil nourrit une grande variété de poissons. Les richesses métalliques sont très-faibles; mais on trouve à profusion le granit, le marbre, la pierre calcaire, le natron, l'albâtre, le sel fossile, le salpêtre, l'alun, le pétrole, ce dernier produit sur les bords de la mer Rouge.

**HISTOIRE.** — 1<sup>o</sup> *Égypte ancienne.* Les anciens plaçaient l'Égypte en Asie et la bornaient à la seule vallée du Nil qui fertilisait les sables et était le vrai fétiche du pays. Jérémie (xli, 8) et Ezéchiel (xxiv, 3) personnifient l'Égypte dans le Nil. Ce fleuve, qui n'a aujourd'hui que les deux bouches de Rosette et de Damiette, avait dans l'antiquité les 7 branches *canopique, bolbitine, sébennitique, phatmétique, mendésienne, tanitique, pé-lusiaque.* D'après le cours du Nil, l'Égypte ancienne se divisait en 3 régions : la *Haute-Égypte* ou *Thébaïde*, la *Moyenne-Égypte*, appelée aussi les *Sept Gouvernements* ou *Heptanomide*, et enfin la *Basse-Égypte* ou *Delta*, qui s'étendait jusqu'à la mer. — La première période de l'histoire de l'Égypte, avant le xv<sup>e</sup> s., est très-obscur; la liste de ses rois donnerait une antiquité très-reculée, s'ils avaient régné successivement; on a supposé qu'il y eut en même temps des rois à This, à Saïs, à Memphis, à Thèbes. L'invasion des Hycsos, rois pasteurs venus d'Arabie, ou plutôt de Scythie d'après Champollion, bouleversa le pays, qu'ils soumirent à l'exception de la Thébaïde. Ces populations nomades, chassées 500 ans après par les rois de la Thébaïde, se rejetèrent vers la Phénicie. La seconde période commence avec la 18<sup>e</sup> dynastie et comprend les règnes de Sésostri et de ses successeurs jusqu'à la dodécarchie (671). Thèbes, qui fut alors la capitale du pays, fut agrandie et embellie; chaque quartier était élevé sur des hauteurs factices, de sorte que pendant l'inondation du Nil, la ville ressemblait, dit Strabon, aux Cyclades flottant dans la mer Egée. La 18<sup>e</sup> dynastie fut guerrière, et son principal roi fut *Rhamsès Meiamoun* que les Grecs appellent *Sésostri*. Hérodote raconte qu'il parcourut l'Éthiopie, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Thrace; Diodore le conduit dans l'Asie centrale, l'Arie, la Parthie, la Drangiane, la Bactriane et la Sogdiane, jusqu'à l'Indus : l'un fait suivre à Sésostri le chemin de Darius, l'autre celui d'Alexandre. Les monuments constatent surtout des conquêtes en Éthiopie; on trouve en effet dans le temple d'Ipsamboul six colosses de 50 pieds de haut, représentant Rhamsès et sa famille. Il traîna en Égypte les populations captives et leur fit creuser des canaux et élever des digues et des monticules. Ses successeurs sont imparfaitement connus : Chéops, Chéphrem, Mycérinus, persécutèrent les prêtres qui furent chassés, revinrent à la tête d'une armée d'Éthiopiens et conquièrent l'Égypte. Mais la caste des guerriers, maltraitée par eux, les abandonna, et, lors de l'invasion assyrienne, le prêtre-roi Séthos fut obligé, dit Hérodote, de se défendre *avec les dieux*. L'Égypte tomba dans l'anarchie et fut divisée en 12 royaumes ou gouvernements. La troisième période, de 671 à 525, est mieux connue, grâce aux rapports que les Égyptiens établirent alors avec les Grecs. Psammétique, un des 12 rois de la dodécarchie, triompha des autres souverains au moyen des aventuriers cariens qui s'étaient établis dans le Delta. Dès lors les étrangers naufragés ne furent plus immolés à Typhon; une caste des interprètes fut établie, les enfants apprirent le grec, et les rois, voulant devenir puissants sur la mer, firent des expéditions répétées dans la Judée et la Phénicie pour s'emparer des bois du Liban; Psammétique, dit Hérodote, assiégea Azoth pendant 27 ans. Nécho ou Néchos est célèbre dans l'Écriture et dans l'histoire (617-601). Après lui régnèrent Psammis, Apriès, Amasis et Psamménit (601-525). Sous ces rois l'ordre des castes fut bouleversé; les Grecs de Naucratis acquirent toute l'influence; les prêtres, n'ayant plus de pouvoir, se découragèrent; les guerriers furent supplantés par des mercenaires grecs, les laboureurs furent placés après les marchands; l'argent, seul en honneur, corrompit tout, et Cambyse soumit l'Égypte en un an (V. *les noms des rois*).

Le tableau des institutions et des monuments de l'ancienne Égypte est plus intéressant que son histoire. La population était divisée en quatre castes : les prêtres,

les guerriers, les laboureurs et les artisans. Ce régime subsista dans toute sa vigueur jusqu'à la xxvi<sup>e</sup> dynastie, qui commence à Psammétique, époque à laquelle s'établit une aristocratie d'argent. La hiérarchie sacerdotale comprenait le grand-prêtre, et les simples prêtres qui avaient le privilège de porter des vêtements de lin et des souliers de papyrus. Le plus grand nombre offraient les sacrifices et faisaient parler les oracles; les *hiérostoles* ornaient les statues des dieux; les *hiérogrammates* ou scribes sacrés tenaient les registres des temples et écrivaient les actes civils. Les médecins, les embaumeurs, tous les hommes d'art ou de science, tenaient à la caste sacerdotale. La puissance politique des prêtres était grande; ils étaient les juges du peuple, les conseillers des rois et les arbitres de leur réputation après la mort. Leur influence morale tenait à la religion, aux arts et aux sciences, qu'ils connaissaient seuls. La religion sacerdotale était savante; elle interprétait les phénomènes de la nature et les attribuait à un Dieu créateur, *Ammon-Rha*; sa femme, *Mous*, représentait le principe vivifié, et de leur union était né *Kous*, l'univers visible; *Osiris* le soleil, *Istis* la lune, et *Horus* leur fils, reproduisaient cette trinité sur la terre. Les autres divinités étaient *Phas* le feu, *Thoth* dieu des sciences, *Bouto* la nuit, *Phré* le jour, *Neith* la sagesse, *Mendès* le Pan des Grecs, *Typhon* le mauvais principe. À côté de cette religion savante réservée aux initiés, il y avait le fétichisme du peuple, conséquence du panthéisme des prêtres : le crocodile, le chien, le bœuf Apis, l'icneuemon, l'ibis, le Nil, les légumes, tout cela était adoré en vertu de ce principe : tout étant Dieu, tout peut représenter la divinité. Les Égyptiens expliquaient la destinée de l'homme par la métempsychose : les âmes, après avoir passé dans un certain nombre de corps, retournaient dans le soleil et s'identifiaient avec lui. Ces croyances expliquent le soin des Égyptiens pour les momies et leur culte pour les animaux. — Les lettres étaient cultivées par les prêtres, et on a retrouvé des chants lyriques; mais on conçoit que, dans une société où tout était réglé avec tant de rigueur, la littérature n'a pu acquiescer les développements que lui donnèrent les Grecs. L'architecture visait plutôt à la puissance qu'à la beauté; on peut en juger par les monuments nombreux que ni le temps ni les hommes n'ont pu détruire, les obélisques, les sphinx, les pyramides, les temples de Denderah, d'Edfou, d'Ésnéh, les palais de Karnac et de Louqsor, et les ruines de Thèbes. — Dans la peinture, les figures égyptiennes ne laissent jamais voir l'inspiration d'un artiste, et si l'*hiérogrammate* du Louvre n'a pas cette roideur immobile qu'on remarque dans les autres statues, du moins il manque tout à fait d'idéal. — Les sciences les mieux cultivées étaient la géométrie, indispensable pour la mesure des champs après les inondations du Nil, l'hydraulique, nécessaire à la distribution des eaux sur les terrains éloignés ou élevés, l'astronomie, facile dans une région sans nuages, et dans laquelle les Égyptiens firent plus de progrès que les Grecs et les Romains : ils connaissaient en effet l'année solaire de 365 jours et n'avaient pas besoin d'intercaler des jours entre les mois lunaires; la médecine, enfin, paraît avoir été très-développée dans ce pays où les herbes médicinales sont très-communes. Les guerriers étaient divisés en deux tribus, les *Calasiries* et les *Hermothybies*; chaque guerrier possédait 12 aroures (l'aroure était un carré de 46 mètr. 182 millim. de côté). 1,000 hommes de chaque tribu composaient la garde du roi, le reste tenait garnison sur les frontières, surtout à l'E. et au S. L'Égypte n'a jamais été très-guerrière; sauf l'époque de l'invasion des Hycsos et la période de conquêtes qui la suivit, elle fut ordinairement en paix. Cependant les guerriers eurent la supériorité depuis la xviii<sup>e</sup> dynastie jusqu'à la xxvi<sup>e</sup>. — Les laboureurs étaient très-estimés, surtout dans les premiers temps; ils cultivaient le blé, travaillaient le papyrus, le lin, le byssus, qui était probablement une sorte de soie, le lotus, qui servait à faire de la farine; ils avaient sur les bords du Nil des pêcheurs excellents et creusaient des *syringes* ou galeries souterraines pour la conservation du blé. — Les artisans fabriquaient surtout des étoffes et des verreries qui rivalisaient avec celles de Tyr; leurs fameux verres *murrhins* ressemblaient beaucoup aux verres de Bohême et de Venise. Comme aujourd'hui, les Égyptiens communiquaient par des caravanes avec les pays voisins; selon Strabon, une caravane se rendait de Thèbes à Ammon et à la grande Syrte; une autre d'Augela au pays des Garamantes (Nigritie, Soudan); une troisième suivait la côte de la Méditerranée jusqu'aux colonnes d'Hercule.



L'Égypte, conquise par Cambyse, devint une province de l'empire des Perses; mais la barbarie de ses vainqueurs, leur intolérance religieuse, leur mépris pour les vieilles coutumes égyptiennes, lui inspirèrent une haine éternelle. En 486, l'Égypte se révolta contre Darius et fut soumise par Xerxès. En 461, elle reprit les armes à la voix d'Inarus contre Artaxerxès Longue-main, et fut remise sous le joug après une lutte de 5 ans. En 414, sous le règne de Darius Nothus, elle parvint à reconquérir son indépendance, et jusqu'en 354 elle eut ses rois indigènes, Amyrtée, Pausiris, Psammétique II, Achoris, Psammathis, Néphéro, Nectanébus I<sup>er</sup>, Tachos et Nectanébus II. Ochus, roi de Perse, la soumit de nouveau. Mais bientôt Alexandre le Grand parut, et fut pour les Égyptiens un libérateur plutôt qu'un conquérant (332); il fonda Alexandrie, où il voulait peut-être établir le siège de son empire. Après sa mort, un de ses généraux, Ptolémée, fils de Lagus, fonda en Égypte la dynastie des Lagides, qui donna à ce pays 300 ans de prospérité. Les rois lagides furent : Ptolémée I<sup>er</sup> Soter (323-285), Ptolémée II Philadelphe (285-247), Ptolémée III Evergète (247-222), Ptolémée IV Philopator (222-205), Ptolémée V Epiphane (205-181), Ptolémée VI Philométor (181-146), Ptolémée Eupator (146). Ptolémée VII Physcon (146-117), Ptolémée VIII (117-107), Ptolémée IX (107-88), Cléopâtre (88), Ptolémée VIII rétabli (88-81), Ptolémée X (81-80), Bérénice (80), Ptolémée XI, Aulètes (80-52), Ptolémée XII et Ptolémée XIII (52) Cléopâtre (52-50). (V. ces noms.)—L'Égypte fut, sous cette dynastie très-riche, très-populeuse et très-florissante; on y comptait, dit-on, 20,000 villes ou bourgs. Cependant elle se concentra dans Alexandrie, qui devint le séjour des sciences mêlées de l'ancienne Égypte et de la Grèce. Déjà, du temps de Périclès, l'Égypte était pour les Grecs la terre classique de la science, et Platon, songeant aux profondes connaissances des prêtres égyptiens, disait : « Grecs, vous n'êtes que des enfants! » L'école d'Alexandrie hérita d'Athènes et de Memphis. Il y a deux âges dans son histoire : d'abord elle fut critique, mit en ordre les anciens poèmes et posséda une poésie naturelle à force d'être savante, celle de Théocrite. Elle devint ensuite philosophique; Plotin et ses successeurs cherchèrent la conciliation des systèmes de Platon et d'Aristote. En même temps, le christianisme pénétrait en Égypte avec saint Marc, lorsque déjà le pays était romain. Auguste soumit l'Égypte, en fit une province impériale administrée par un simple chevalier romain, et elle devint le second grenier de Rome. Depuis 564, elle appartient à l'empire d'Orient, jusqu'à la conquête des Arabes sous le règne de l'empereur Héraclius (638-640).

2<sup>o</sup> *Égypte moderne.* Amrou conquit l'Égypte sous le règne du calife Omar (638-640). Les Arabes reprurent les travaux de canalisation, fondèrent le Kaire (*El-Kahireh*, la ville de la joie) et s'attachèrent à faire du pays l'entrepôt du commerce du monde. Vers 887, les soldats turcomans au service des califes de Bagdad les supplantèrent, et jusqu'en 1250 le Kaire eut ses souverains particuliers des dynasties des *Touonides*, des *Fatimites* et des *Ayoubites*. Alors le dernier soudan ayoubite fut massacré par les *Mameluks*, qui s'emparèrent de l'autorité. Les *Mameluks baharites* régnèrent jusqu'en 1382; les *Mameluks bordjites* ou circassiens restèrent indépendants jusqu'en 1517. Le sultan des Turcs, Sélim I<sup>er</sup>, les battit à Alep, à Gaza et au Kaire, et laissa subsister l'aristocratie militaire des 21 beys *mameluks*, en n'exigeant d'eux qu'un tribut. Les beys essayèrent souvent de s'affranchir, mais sans succès. Les Français, commandés par Bonaparte, abolirent cette aristocratie et voulurent fonder sur les bords du Nil une grande colonie européenne. Ils furent forcés de se retirer, et la barbarie ottomane ressaisit la terre des Pharaons et des Ptolémées. Les Anglais espérèrent supplanter leurs rivaux dans l'Égypte comme aux Indes, et y débarquèrent dans l'intention de la conquérir, ils n'y restèrent que 6 mois (17 mars-14 septembre 1807). Les *mameluks*, les pachas ottomans se livrèrent de terribles combats; enfin un corps d'Albanais, commandé par Méhémet-Ali, se révolta contre la Porte, qui ne le payait pas, et mit son chef à la place du pacha. Méhémet-Ali fut pour l'Égypte une sorte de Pierre le Grand; il fit massacrer tous les *mameluks* (1811), détruisit la puissance des *Wahabites* d'Arabie, soumit la Nubie, le Dongolah, le Sennaar et le Kordofan; et, si les événements de 1840 lui ôtèrent Chypre et la Syrie, ils lui assurèrent la possession de l'Égypte comme vice-royauté héréditaire vassale de l'empire turc. Aidé par les hommes et les sciences de l'Eu-

rope, il augmenta sa puissance et les ressources de son pays. Les travaux de canalisation entrepris entre Suez et Port-Saïd sont destinés à rendre à l'Égypte son importance commerciale, que le chemin de fer d'Alexandrie au Kaire et à Suez lui a déjà restituée en partie. Enfin, en 1866, le pacha a substitué au système turc de succession au trône l'hérédité de mâle en mâle par ordre de primogéniture, et a doté son pays d'une représentation nationale.—L'Égypte est divisée en 7 gouvernements principaux, nommés *moudyrliks*, partagés en 64 départements ou *mamourliks*, et subdivisés en cantons ou *nazirliks*. Les revenus du vice-roi sont : l'impôt foncier ou *mirs*, l'impôt sur les dattiers et les maisons, l'impôt personnel ou *firdet-el-rous*, qui s'élève au douzième du revenu supposé, l'impôt sur les bestiaux et sur les barques du Nil. L'ensemble de ces ressources s'élève à 160 millions au moins. Cette somme énorme a été dépensée en travaux utiles, la construction ou l'achat des vaisseaux de guerre, l'établissement de l'arsenal d'Alexandrie, la fondation de l'École de médecine et de l'amphithéâtre d'anatomie du Kaire, l'organisation de l'École centrale, des lignes télégraphiques, des chemins de fer, la réparation des routes et des berges du Nil, la construction des digues, des canaux et du grand barrage du Nil, les primes offertes aux cultivateurs étrangers et l'encouragement accordé à la culture du coton et de la soie.—La population de l'Égypte, qui était en 1798 de 2,400,000 âmes, est aujourd'hui de plus de 3,000,000 ainsi subdivisés selon les races : 200,000 *Coptes*, 5,600,000 *Arabes*, 15,000 *Turcs*, 10,000 *Syriens*, 6,000 *Grecs*, 8,000 *Juifs*, 80,000 *Européens* et 50,000 *Nègres* esclaves. L'armée de terre se composait de 150,000 hommes de troupes régulières, de 26,000 soldats irréguliers, de 64,000 gardes nationaux et ouvriers des fabriques exercés aux armes. L'armée de mer compte 35 bâtiments et 19,600 marins ou ouvriers enrégimentés. Les effectifs sont bien réduits. V. SUPPLÉMENT.

**Egyptiens.** V. BOHEMIENS.

**Egyptus**, roi d'Égypte, fils de Neptune et de Libye, maria ses 50 fils aux 50 filles de son frère Danaüs.

**Ehingen**, v. du Wurtemberg, à 25 kil. S. O. d'Ulm; 3,500 hab., presque tous catholiques. Teintureries.

**Ehningen**, v. du Wurtemberg, à 13 kil. O. d'Urach; 5,000 hab.

**Ehrenbreitstein**, forteresse en face de Coblenz, sur la rive droite du Rhin (Prusse). Bâtie sur un rocher escarpé dans la ville de *Thalehrenbreitstein*.

**Ehrenhausen**, bourg à 17 kil. N. de Marbourg, en Styrie (Autriche); 500 hab. Défaite des Turcs en 1529.

**Ehrenschoeld** (NICOLAS), amiral suédois, 1674-1728. Vaincu aux îles d'Aland par l'amiral russe Apraxin, en 1714, il fut pris et resta captif à Saint-Petersbourg jusqu'en 1721.

**Ehrensward** (AUGUSTE, comte d'), amiral suédois, 1710-1775, fit décider la construction d'une flottille de chaloupes canonnières propres à l'attaque des bas-fonds et au débarquement des troupes, qui rendirent de grands services. Il créa en Finlande la forteresse de Sveaborg, près d'Helsingfors, 1748. Il commanda une armée en Poméranie pendant la guerre de Sept Ans, sans beaucoup d'éclat.

**Ehrensward** (CHARLES-AUGUSTE, comte d'), fils du précédent, 1745-1804, partagea sa vie entre le service maritime et la culture des lettres et des arts. Il fit un voyage dans le midi de l'Europe et en donna une remarquable relation, 1782, reçut le commandement des galères destinées à seconder sur les côtes de Finlande les opérations du roi Gustave III, et fut battu par l'escadre russe du prince de Nassau à Svensksund, 1789, après un combat opiniâtre de 11 heures. Devenu lieutenant du roi, il prit part aux victoires de Friedricksham et de Svensksund, 1790. Il publia une *Philosophie des beaux-arts*, 1786, où il se déclare admirateur passionné des anciens.

**Ehresbourg**, c'est-à-dire *fort de l'honneur*, forteresse des anciens Saxons en avant du Weser, auj. *Marsberg*. Prise par Charlemagne dans sa première expédition, 772.

**Ehret** (GEORGES-DENIS), peintre allemand, né dans le pays de Bade en 1710, mort en 1770. Fils d'un jardinier, il se plut à dessiner des plantes, fut employé par Bernard de Jussieu pour compléter la collection de dessins commencée par Robert, publia, avec le concours de Linné, l'*Hortus Cliffortianus*, 1757, et fit les dessins de l'ouvrage de Brown, *Histoire civile et naturelle de la Jamaïque*.



**Ehrmann** (MARIANNE), écrivain allemand, née à Rapperschwyl en Suisse, 1755-1795, a composé un grand nombre d'ouvrages destinés en partie à l'éducation des femmes, tels que : *Philosophie eines Weibes* (Philosophie d'une femme); *Amalia, eine wahre Geschichte in Briefen* (Amélie, histoire véritable, par lettres); *Kleine Fragmente für Denkerinnen* (Courts fragments à l'usage des femmes qui pensent). Des pensées sages, une morale pratique, un style simple et pur distinguent les ouvrages de M<sup>me</sup> Ehrmann.

**Eibenschitz**, v. de Moravie, sur l'Iglawa, affl. de la March, cercle de Znaïm (Autriche); poteries; 3,500 habit.

**Eibenstock**, v. de la Saxe royale; mines de fer; 4,600 hab.

**Eichhorn** (JEAN-CONRAD), naturaliste prussien, né à Dantzig, 1718-1790, consacra tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions de ministre de l'évangile, à l'étude des insectes microscopiques. Il a publié, en allemand, un traité *Des Animaux aquatiques*, in-4°, Berlin, 1781.

**Eichhorn** (JEAN-GOTTFRIED), théologien, historien et orientaliste allemand, né à Dörenzimmern (principauté de Hohenlohe-Ehringen), mort à Göttingue, 1752-1827, fut professeur à Iéna et à Göttingue, et a laissé de nombreux ouvrages sur la critique biblique, sur l'histoire et sur l'Orient. Les principaux sont : *Introduction à l'Ancien Testament*, 3 vol. in-8°, 1780-83; *Introduction au Nouveau Testament*, 2 vol. in-8°, 1804-10; *les Prophètes hébreux*, 3 vol. in-8°, 1816-20; *Histoire de la littérature depuis son origine jusqu'aux temps les plus modernes*, 6 vol. in-8°, 1806-12, inachevé; *Histoire des trois derniers siècles*, 1817-18, 6 vol. in-8°; *Abrégé de l'Histoire de la Révolution française*, 1797, 2 vol. in-8°; *Histoire universelle*, 1799, 5 vol. in-8°; *Histoire du commerce des Indes orientales avant Mahomet*, 1775, in-8°, en allemand. Il dirigea longtemps l'excellente revue intitulée : *Göttinger Gelehrten Anzeigen* (Annonces scientifiques de Göttingue).

**Eichhorn** (CHARLES-FRÉDÉRIC), fils du précédent, jurisconsulte allemand, 1781-1854, fut professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, à Berlin et à Göttingue. En 1835, il devint conseiller d'Etat en Prusse. Ses principaux ouvrages sont : *Principes de droit ecclésiastique de l'Eglise catholique et de l'Eglise évangélique en Allemagne*, 2 vol. in-8°, 1851-53; *Introduction au Droit privé en Allemagne*. Il a publié, avec MM. de Savigny et Goschen : *Journal de la Science du droit historique*, Berlin, 1815-1843, en allemand.

**Eichsfeld**, partie de l'ancienne Thuringe, au N. O. entre Heiligenstadt et Mulhausen. Ce pays appartient aux archevêques de Mayence, à la Prusse, 1801, au royaume de Westphalie, 1807; il a été rendu à la Prusse, 1814, et est compris dans le district d'Erfurt.

**Eichstadt**, v. de Bavière, sur l'Altmühl, affluent du Danube, à 63 kil. S. O. de Ratisbonne, cercle du Haut-Palatina; 8,000 hab. Evêché, bibliothèque, musée, beau château ducal. Forges, brasseries, fabriques de poterie. — Eichstadt, ancienne capitale d'une principauté ecclésiastique, fut donnée à la Bavière en 1805, et appartient au prince Eugène de Beauharnais après 1817.

**Eider** ou **Eyder**, fleuve de l'Allemagne du Nord, prend source dans le Holstein, à peu de distance de la Baltique, coule vers l'O. entre le Schleswig et le Holstein, passe à Rendsbourg et à Friederickstadt, et se jette dans la mer du Nord à Tonningen, après un cours de 175 kil., navigable depuis Rendsbourg. Le canal dit de l'Eider ou de Kiel, construit de 1774 à 1784, fait communiquer la mer du Nord avec la Baltique au moyen de ce fleuve.

**Eidous** (MARC-ANTOINE), littérateur, né à Marseille, mort vers la fin du siècle dernier, a traduit du latin, et surtout de l'anglais, plus de quarante ouvrages avec plus de rapidité que de soin; il a composé une *Histoire des principales découvertes dans les arts et dans les sciences*, 1767, in-12, qu'il a donnée comme une traduction, et a écrit plusieurs articles de l'*Encyclopédie*.

**Eidsvold**, v. de Norvège, à 38 kil. N. de Christiania; 4,000 hab. Forges, chemin de fer pour Christiania. C'est là que l'Assemblée de 1814 a voté la constitution norvégienne.

**Eifel**, plateau de 500 mètres de haut et de 100 kil. carrés, entre le Rhin, la Moselle et la Roër, dans le grand-duché du Bas-Rhin, (Prusse). Il touche, à l'E., au Hundsrück, à l'O. aux Ardennes orientales.

**Eilenburg**, v. de la Prusse (prov. de Saxe), sur la Mulde; 8,000 hab.; tribunal criminel, château; cultures de houblon.

**Eilsen**, bourg de l'Allemagne du Nord (Lippe-Schaumbourg); eaux et boues thermales.

**Eiméo**, île de la Polynésie (Océanie), dans l'archipel de la Société, à l'O. de Taïti. Sol montagneux et fertile. Bon port à Talon sur la côte N.

**Einari** ou **Einarsen** (HALFDEN), historien islandais, 1752-1785, a édité les poésies des Scaldes, traduit en latin des ouvrages islandais et écrit une *Histoire littéraire d'Islande* (*Sciographia historiae litterariae islandicae*), Copenhague, 1777, in-8°, où il mentionne des auteurs islandais dont personne, jusqu'alors, n'avait eu connaissance.

**Einbeck**, v. de Prusse, anc. roy. de Hanovre, sur l'Ilm, à 51 kil. N. de Göttingue, ch.-l. de la principauté de Gröbenhagen; 5,000 hab. Commerce de blé, de bière, de toile, de laines, de fers.

**Einsiedel**, village de Wurtemberg, près du Necker, cercle de la Forêt-Noire. Il y eut un chapitre noble pendant 88 ans, de 1492 à 1580.

**Einsiedeln** (Notre-Dame-des-Ermites), v. de Suisse, canton de Schwytz, au fond d'une belle et large vallée; 3,000 hab. Ecole ecclésiastique; commerce d'objets de dévotion. Abbaye de bénédictins fondée au x<sup>e</sup> s., érigée, en 1274, en abbaye princière; église magnifique et de mauvais goût, renfermant une Vierge miraculeuse que viennent visiter de nombreux pèlerins, le 14 septembre de chaque année. On voit, à peu de distance de la ville, l'ermitage de saint Meinrad, à qui la Vierge apparut. Zwingle fut curé d'Einsiedeln avant de l'être de Zurich; Paracelse y naquit.

**Eion**, v. de l'ancienne Macédoine, près d'Amphipolis et de l'embouchure du Strymon.

**Eisach**, riv. affl. de l'Adige, prend source au mont Brenner, passe à Brixen et coule en Tyrol (Autriche).

**Eisen** (CHARLES), peintre et graveur, 1721-1778, a illustré les œuvres de La Fontaine et de Dorat et les *Métamorphoses* d'Ovide.

**Eisenach**, v. du grand-duché de Saxe-Weimar, sur la Neisse, à 77 kil. O. de Weimar; 12,000 hab. Capitale du cercle de la principauté d'Eisenach. Elle est entourée de murs, et possède un château ducal, un hôtel des monnaies, un collège et une école de dessin. On y fabrique annuellement plus de 100,000 pièces d'étoffe de laine, des rubans et de la céruse. Près de là est le château ruiné de Wartbourg, où se retira Luther en 1521.

**Eisenberg**, v. du duché de Saxe-Altenbourg, à 35 kil. O. d'Altenbourg; 5,000 hab.

**Eisenbourg**, l'un des 45 cercles administratifs de la Hongrie, au S. du cercle d'Edenbourg, peuplé surtout de Slaves ou Vandales; 290,000 hab.; ch.-l. *Steinam-Anger*, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Sabaria*, patrie de saint Martin de Tours. Grains, vins, tabac, mercure.

**Eisenhart** (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte allemand, né à Spire, 1720-1783, professeur à la faculté de droit d'Helmstädt. Ses ouvrages principaux sont : *Institutiones historiae juris litterariae*, 1752; *Institutiones juris Germanici privati*, 1760; *Abhandlung von dem Rechte*, etc.; ou *Traité du droit que possèdent les Etats du saint-empire romain de fournir des soldats aux puissances étrangères*, 1760, in-4°.

**Eisenschmidt** (JEAN-GASPARD), médecin et mathématicien français, né à Strasbourg, 1656-1712. Il fut lié avec Tournefort, Lahire, Cassini, et devint membre de l'Académie des sciences en 1699. Il a écrit : *Diatrise de figura telluris ellipso-sphaeroide*, 1691, in-4°; *De ponderibus et mensuris veterum Romanorum, Graecorum, Hebraeorum, necnon de valore pecuniae veteris*, 1757, in-8°.

**Eisenstadt**, v. de Hongrie, à 14 kil. N. O. d'Edenbourg, dans le cercle d'Edenbourg; 5,500 hab. Magnifique château des princes Esterhazy.

**Eisfeld**, v. du duché de Saxe-Meiningen, à 58 kil. S. O. de Meiningen; 3,000 hab. Commerce de bois.

**Eisgrub**, ville de Moravie (Autriche), sur la Thaya, affl. de la March, à 50 kil. S. de Brünn; 2,500 hab. Château des princes de Lichtenstein.

**Eisleben**, v. de Prusse (prov. de Saxe), à 35 kil. N. O. de Mersebourg; 8,000 hab. Ville ancienne, où l'on remarque les églises de Saint-André et de Saint-Pierre, le château des comtes de Mansfeld. Patrie de Luther, qui y naquit en 1483, et y mourut en 1546. On montre, dans l'église de Saint-André, la chaire où il a prêché, et qui n'est plus occupée que trois fois par an, à époques fixes. La maison du réformateur est consacrée à une école gratuite d'orphelins et d'indigents. On y garde le bonnet et le manteau de Luther; elle est ornée de tableaux qui



représentent les principaux faits de la réforme. A 8 kil. d'Eisleben est le *lac Salé*, au milieu duquel s'élève un monticule que l'on regarde comme un tombeau antique, et d'où la vue s'étend au loin.

**Ekaterinenbourg**, v. de Russie, gouvernement de Perm; 25,000 hab. Mines d'or, école des mines, arsenal, hôtel des monnaies, fonderie de canons, forges très-importantes.

**Ekaterinodar**, v. de Russie, prov. du Caucase, sur le Kouban, agrandie et nommée par Catherine la Grande en 1792.

**Ekaterinograd**, v. de Russie, prov. du Caucase, sur le Terek, fortifiée, fondée par Potemkin, sous Catherine II, en 1777.

**Ekaterinoslav**, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement du même nom, sur le Dniepr, au S. O. de Moscou; 16,000 hab. Fondée par Catherine II en 1787; archevêché, séminaire théologique; foires pour les laines. — Le gouvernement d'Ekaterinoslav touche à la mer d'Azof, il est compris dans les fameuses *terres noires* et produit beaucoup de céréales, de chanvre et de plantes oléagineuses; il renferme des mines de houille et élève beaucoup de chevaux et de moutons; 1,282,000 hab.

**Ekeberg** (GUSTAVE), savant voyageur suédois, 1716-1784, visita plusieurs fois l'Inde et la Chine. Il a écrit: *Rapide compte rendu de l'économie agricole chez les Chinois*, trad. en allemand; *Voyage aux Indes orientales dans les années 1770 et 1771, 1775*, in-8°, en suédois.

**Ela**, roi d'Israël, 919-918 av. J. C., succéda à son père Baasa et fut assassiné par Zamri.

**Elagabale**. V. HÉLIOGABALE.

**Elam**, fils de Sem, fut le père des *Élamites* qui peuplèrent le pays de Suses. Jérémie les place à côté des Médes; Polybe place les *Elyméens* au N. de la Médie.

**Elaphébolies**, fêtes en l'honneur de Diane (*Ἐλαφος*, cerf), célébrées par les Athéniens dans le mois *Elaphébolion*, par les Phocidiens en mémoire du dévouement de leurs femmes dans une bataille contre les Thessaliens.

**El-Arisch**. V. ARISCH (EL-).

**Elatée**, v. de l'ancienne Grèce, en Phocide, sur le Céphise, auj. *Elesta*. Position stratégique importante qui commande l'entrée de la Béotie et de toute la Grèce centrale. Renversée par Xerxès en 480 av. J. C., surprise par Philippe, père d'Alexandre, en 338.

**Elath**, v. de l'ancienne Arabie, au fond du golfe Élanitique; c'est de là que partaient les vaisseaux de Salomon pour Ophir. Auj. *Akabah*.

**Elaver**, nom latin de l'*Allier*.

**El-Bassan**, v. de Turquie (Albanie), au S. E. de de Durazzo; 4,000 hab.

**Elbe**, anc. *Albis*, fl. d'Allemagne. Il prend sa source en Bohême dans les monts des Géants, à une hauteur de 1,584 mètres, roule de chute en chute au bas des montagnes et n'est plus à Kœniggratz qu'à 188 mètres de hauteur; il roule d'abord du N. au S. en arrosant Hohen-Elbe, Josephstadt, Kœniggrätz, puis du S. E. au N. O. en passant à Melnik, Leitmeritz, Tetschen, entre en Saxe, passe à Kœnigstein, Pirna, Dresde, Meissen, pénètre en Prusse où il arrose Torgau, Wittemberg, Dessau, Magdebourg, Verben, Domitz dans l'ancien roy. de Hanovre, Lauenbourg, dans l'ancien duché de ce nom, et se partage en plusieurs bras qui entourent des îles vastes et fertiles; après avoir baigné Harbourg sur la rive droite, Hambourg et Altona sur la rive gauche, il passe à Stade et à Glückstadt et se jette dans la mer du Nord, en face de Cuxhaven, par une embouchure encombrée de bancs de sable et qui a 15 à 20 kil. de largeur. Son cours est de 1,080 kil. Les gros navires remontent jusqu'à Harbourg, les bateaux de 120 tonneaux jusqu'à Pirna, les barques jusqu'à Melnik. — Il reçoit à droite l'Iser, la Polzen, le Schwartz-Elster, le Havel grossi de la Sprée, l'Elde; à gauche, l'Aupa, l'Adler, la Moldau, l'Eger, la Bila, la Mulda, la Saal, l'Oste.

**Elbe** (Ile d'), anc. *Ilva* ou *Æthalia*, île de la mer Tyrrhénienne, entre la Corse et la Toscane, est séparée de la côte italienne par le canal de Piombino; elle a 26 kil. de l'E. à l'O. et 18,000 hab. Sol montagneux, côtes rocheuses et découpées, climat doux et salubre malgré les brusques changements de vent. La terre est fertile, mais les sept huitièmes sont couverts de roches et de forêts. Peu de céréales, beaucoup de châtaignes, bon vin. Grandes richesses minérales mal exploitées;

la principale mine de fer, celle de Rio, donne cependant 22 millions de kilogr. de minerai. On exporte des bois, du sel, du vin, du poisson salé et du minerai de fer Ch.-l. *Porto-Ferraio*, sur la côte N.; v. pr. Porto-Longone, Rio — L'île d'Elbe appartient longtemps aux Pisans, puis (1400) aux seigneurs de Piombino. Cosme I<sup>er</sup>, duc de Toscane, acheta Porto-Ferraio en 1537; l'Espagne s'empara d'une autre partie de l'île, qui appartint ensuite au royaume de Naples. En 1802, Napoléon se fit céder toute l'île et la réunit à la Toscane. En 1814, elle lui fut donnée en souveraineté, et c'est de là qu'il partit, le 25 février 1815, pour revenir en France. Le congrès de Vienne donna l'île d'Elbe au grand-duc de Toscane; elle dépend aujourd'hui du royaume d'Italie.

**Elbée** (GIGOT D'), général vendéen, né à Dresde d'une famille française, 1752-1794. Il fut lieutenant de cavalerie, donna sa démission en 1784, émigra, accepta le commandement des paysans de Cholet et de Beaupréau soulevés contre la Convention, concourut à la prise de Bressuire, de Thouars et de Fontenay-le-Comte, et devint général en chef à la mort de Cathelineau. Il ne put prendre Luçon, fut battu à Chollet (1793), blessé, pris à Noirmoutier et fusillé dans un fauteuil.

**Elberfeld**, v. de la province Rhénane (Prusse), à 30 kil. E. de Dusseldorf; 65,000 hab., dont 20 000 catholiques. Elle touche à Barmen et est le centre d'un grand commerce. Industrie très-active, velours, rubans, soieries, dentelles, étoffes de coton, toiles peintes, teintureries en rouge.

**Elbeuf**, anc. *Elbovium*, ch.-l. de canton de l'arrond. et à 21 kil. S. O. de Rouen (Seine-Inférieure), est située sur la rive gauche de la Seine et sur le ruisseau du Puchot, dont les eaux sont propres à la teinture; 21,784 hab. Tribunal de commerce, chambre consultative des manufactures. C'est un des grands centres manufacturiers de la France pour la fabrication des draps. Cette industrie, entravée par les règlements de Colbert, a pris depuis la révolution un grand essor. En 1789, les produits étaient évalués à 15 millions; en 1814, ils furent de 25 millions; en 1840, de 45 millions. En 1854, il y avait 176 fabriques occupant 50,000 ouvriers et produisant 80,000 pièces d'une valeur de 62 millions. Cette ville fut érigée en duché-pairie en 1582, en faveur de la maison de Lorraine.

**Elbeuf** (Maison ducale d'); elle exista de 1582 à 1765, et fut fondée par René de Lorraine, 7<sup>e</sup> fils de Claude, duc de Guise. On distingue parmi ses membres: *Charles I<sup>er</sup>*, qui fut emprisonné par Henri III après le meurtre de Henri de Guise, son parent; — *Charles II*, son fils, épousa une fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, ce qui lui donna la fantaisie de jouer un rôle dans les intrigues de la cour contre le cardinal de Richelieu; il fut dépouillé de son gouvernement de Picardie; — *Emmanuel-Maurice*, petit-fils du précédent, servit l'empereur d'Allemagne, devint propriétaire du château de Portici et ordonna les fouilles qui aboutirent à la découverte d'Herculanum. Il mourut en 1765 sans enfants.

**Elbing**, v. de Prusse (prov. de Prusse), port sur la rivière d'Elbing et sur le canal de Nogath, à 80 kil. E. de Dantzig; 28,000 hab. Gymnase, bibliothèque, 5 hôpitaux, maison de correction et de travail, maison de refuge. Exportation de blé, chanvre et suif, importation de vin, fer et denrées coloniales; fabrication de tabac, liqueurs, constructions navales; pêche abondante d'esturgeons à *Tolkemit*, sur le Frische-Haff. — Fondée par les chevaliers teutoniques, elle dépendit de la Pologne depuis 1454 et appartient à la Prusse depuis 1772.

**Elbingerode**, v. de Prusse (anc. roy. de Hanovre), sur la Rohbach; 4,000 hab. Près de là sont les mines de Hartz, et la grande usine de *Rothehütte*.

**Elbogen**, **Elbogen** ou **Ellenbogen**, v. de Bohême (empire d'Autriche), sur la rive gauche de l'Eger, à 120 kil. de Prague; 3,000 hab. Ch.-l. du cercle du même nom. — Le cercle d'Elbogen, au N. O. de la Bohême, a 250,000 hab. et possède des mines très-riches.

**Elbrouz** ou **Elbourz**, c'est-à-dire *Montagne des nuages*, partie centrale du Caucase, énorme muraille composée de pics superposés, couverts de neiges éternelles et n'offrant aucun passage entre les deux versants; 5,425 mètres, 500 de plus que le mont Blanc. — Partie de la chaîne qui limite au N. le plateau de la Perse.

**Elche**, anc. *Illice*, v. d'Espagne, prov. et à 24 kil. S. O. d'Alicante, à 8 kil. de la mer, sur l'Elda; 20,000



hab. Climat délicieux; on y trouve un bois de palmiers, le seul qui existe en Europe.

**Elchingen**, village de Bavière, sur le Danube, à 15 kil. N. E. d'Ulm. Victoire du maréchal Ney sur les Autrichiens, le 14 oct. 1805 : le vainqueur reçut le titre de *duc d'Elchingen*.

**Elda**, v. d'Espagne, prov. et à 25 kil. O. d'Alicante, sur l'Elda; 4,000 hab.

**Elde**, riv. d'Allemagne (Mecklembourg), prend sa source au lac Müritz, et se jette dans l'Elbe au-dessus de Domitz. Elle est toute canalisée.

**Eldjy**, v. de l'Hedjaz (Arabie), sur les ruines de *Petra*.

**Eldon** (John Scot, comte d'), fils d'un marchand de Newcastle, 1754-1838, fut d'abord avocat médiocre, puis membre de la Chambre des communes pour Boroughbridge. Il devint attorney général en 1788 et lord chancelier de 1801 à 1827; en cette qualité, il dirigea le procès de la reine Caroline. Tory exalté, il combattit la réforme électorale et l'émancipation des catholiques.

**Eldorado** (*Pays d'or*), nom d'un pays imaginaire que l'on plaçait dans l'Amérique du S., à l'E. des Andes et au N. du fleuve des Amazones. Orellana, compagnon de G. Pizarre, qui descendit l'Amazone, accrédita ces fables, et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on ne cessa d'aller à la recherche de l'Eldorado.

**Eléates**, philosophes grecs établis à *Elée*, qui eurent pour maître Xénophane et pour représentants Parménide et Zénon d'Elée. Ils niaient à la fois l'autorité des sens et celle de la raison, croyaient au panthéisme et inventèrent la dialectique.

**Eléazar**, c'est-à-dire *Dieu sauveur*, nom porté par un grand nombre de Juifs, dont voici les plus connus : ELÉAZAR, grand-prêtre, fils et successeur d'Aaron. — ELÉAZAR, l'un des capitaines de David, traversa l'armée des Philistins pour chercher de l'eau à son roi retiré dans la caverne de Hadullam. — ELÉAZAR, grand-prêtre, fils d'Onias, envoya à Ptolémée Philadelphe un exemplaire de la loi et 72 vieillards qui firent la traduction dite des Septante (277). — ELÉAZAR Machabée, le dernier des cinq fils de Matathias, tua un éléphant qu'il croyait servir de monture au roi de Syrie Antiochus Eupator, et périt écrasé sous le poids de l'animal. — ELÉAZAR, un des chefs des Juifs révoltés contre les Romains au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne; il s'établit dans la forteresse inaccessible de Massada, près de la mer Morte, où il fut assiégé, après la ruine de Jérusalem (70), par le gouverneur Flavius Sylva, il se défendit avec acharnement, et, voyant ses fortifications ruinées, il se tua avec tous ses compagnons.

**Electeurs**, princes allemands à qui appartenait le privilège d'élire l'empereur. Après la mort de Louis l'Enfant, 911, dernier descendant de Charlemagne en Germanie, les quatre nations de Saxe, Souabe, Bavière et Franconie se réunirent sur les bords du Rhin, en pays *franc*, et élurent un roi par acclamation. Dès lors le royaume de Germanie, devenu bientôt le saint-empire romain germanique, resta une monarchie élective. Les princes et seigneurs laïques et ecclésiastiques accaparèrent bientôt le droit d'élection, et, jusqu'au règne de Charles IV, leur nombre varia comme leur puissance. Par sa *Bulle d'or*, l'empereur Charles IV institua sept électeurs, 1356, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte palatin. Pendant la guerre de Trente Ans, la voix du Palatin fut donnée au duc de Bavière, et, à la paix de Westphalie, un huitième électorat fut créé en faveur du prince dépossédé. En 1692, le duc de Brunswick devint aussi électeur, et, en 1777, l'électorat de Bavière fut réuni de nouveau à celui du Palatinat. En 1805, la diète de Ratisbonne établit dix électors : Mayence, Bohême, Saxe, Brandebourg, Bavière, Brunswick, Wurtemberg, Bade, Hesse. Salzbourg. En 1806, tous ces princes affranchis de l'Empire cessèrent de porter le titre d'électeurs; cependant la Hesse-Cassel garda le nom d'électorat jusqu'à l'annexion de ce pays à la Prusse, 1866.

**Electeur (Grand)**, l'un des six grands dignitaires créés par Napoléon I<sup>er</sup>. La charge du grand Electeur, qui fut Joseph Bonaparte, n'était pas seulement honorifique; il convoquait le Corps législatif et les collèges électoraux, et recevait le serment des présidents des assemblées élues.

**Election** (*Pays d'*), circonscriptions financières soumises à la juridiction des *élus*. Les Etats-généraux de 1356, sous le règne de Jean le Bon, ayant ordonné que les impôts seraient levés par des commissaires pris

dans leur sein, ces envoyés choisirent des sous-commissaires chargés de lever les taxes dans les localités moins importantes; ces derniers furent appelés *élus*, et le pays soumis à leur action se nomma *élection*. Charles V transforma les élus en fonctionnaires royaux, de sorte que les élus furent ceux qui n'étaient pas élus. Ils connaissaient de l'assiette des tailles, des aides et des autres impôts, ainsi que des cinq grosses fermes. L'expression de *pays d'élection* était opposée à celle de *pays d'états*. V. ETATS.

**Electre**, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, sœur d'Oreste et d'Iphigénie. Elle sauva Oreste enfant, le reçut à son retour à Mycène et l'aida à venger la mort de son père; elle épousa Pylade. *Electre* est le sujet de deux tragédies grecques de Sophocle et d'Euripide, de deux tragédies françaises de Longepierre et de Crébillon: elle est un des personnages principaux des *Choéphores* d'Eschyle.

**Electrides** (*Electrum*, ambre), îles de l'Adriatique, en face du Pd. — Îles de l'océan Germanique.

**Electryon**, roi de Mycènes, fils de Persée et d'Andromède, père d'Alcmène, tué par Amphytrion, son gendre.

**Elée**, anc. v. d'Asie, en Eolide, à l'embouchure du Caïcus. — Anc. v. d'Italie, en Lucanie, fondée par les Phocéens, siège de l'école philosophique dite *éléatique*. Auj. *Castellamare della Bruca*.

**Elend** (Mont), massif qui se trouve au point de jonction des Alpes Noriques et des Alpes de Styrie; il donne naissance à l'Ens et à la Mühr.

**Eléonore de Guyenne** ou **Aliénor**, reine de France, puis d'Angleterre (1122-1204). Elle était fille de Guillaume IX, dernier duc de Guyenne, et épousa, après la mort de son père, Louis le Jeune, fils de Louis VI, roi de France. Protectrice des poètes, présidente d'une cour d'amour, elle scandalisa la cour monastique de son mari par son goût pour les plaisirs. Elle suivit Louis VII à la 2<sup>e</sup> croisade, et oublia ses devoirs et sa dignité à Antioche. Le roi la répudia à son retour, après la mort de son sage ministre, Suger (1152), au concile de Beaugency. L'héritière de Guyenne, de Gascogne, de Saintonge et de Poitou, épousa alors Henri Plantagenet, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui devint bientôt Henri II, roi d'Angleterre (1154). Mais l'épouse légère de Louis VII fut jalouse de son second mari, fit périr la belle Rosemonde, et fut enfermée au château de Woodstock, de 1173 à 1189. Elle souleva ses fils, Henri, Geoffroy, Richard et Jean, contre leur père, et provoqua les rébellions des Aquitains, qui ne voulaient reconnaître que son autorité. Elle rendit ainsi, sans le vouloir, un grand service au roi de France, en suscitant des embarras au puissant Henri II. Elle gouverna l'Angleterre pendant la croisade de Richard Cœur de Lion, s'employa activement pour lui faire rendre la liberté, et se retira, à son retour, dans l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut âgée de plus de 80 ans. C'est elle qui fit rédiger les *Rôles d'Oléron*, monument de la législation maritime du XII<sup>e</sup> s.

**Eléonore de Provence** (Sainte), reine d'Angleterre; fille de Raymond-Bérenger V, épousa Henri III, et, comme sa sœur Marguerite, reine de France, elle se rendit célèbre par sa piété. A la mort de son mari (1272), elle se retira au couvent d'Ambresbury, où elle mourut. On l'honore le 1<sup>er</sup> juillet.

**Eléonore de Guzman**, aimée du roi de Castille, Alphonse XI, et mère de Henri de Transtamare. Après la mort d'Alphonse, elle fut étranglée par ordre de la reine Constance de Portugal et de son fils, Pierre le Cruel (1350).

**Eléonore Tellez**, femme de don João d'Acunha, aimée du roi de Portugal, Ferdinand I<sup>er</sup>, fut cédée au roi par son mari, et proclamée reine (1371). Elle se fit haïr par ses intrigues, sa cruauté et sa conduite immorale; après la mort de Ferdinand, l'infant don João la chassa et tua son favori, don Fernandez d'Andeiro. Elle fut enfermée par le roi de Castille, son gendre, au couvent de Tordesillas, et y mourut (1405).

**Eléonore d'Autriche**, sœur aînée de Charles-Quint (1498-1558), fille de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, fut la femme d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, puis de François I<sup>er</sup>, roi de France (1530). Veuve sans enfants (1547), elle quitta la France et mourut à Talavera en 1558.

**Eléphant** (Ordre de l'), institué au XII<sup>e</sup> s. par le roi de Danemark, Canut IV, en mémoire de la bravoure d'un chevalier danois qui avait tué un éléphant en Palestine. Il fut renouvelé en 1452 par Christian I<sup>er</sup>, et